AUG 16 1926

33e Année. N° 15. 1er Août 1926.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
André Maurois. . . .	*Joseph Smith, Fondateur du Mormonisme*	481
Auguste Laugel . . .	*Le Maréchal de Mac-Mahon et le 16 Mai.* . . .	500
Germain Martin. . .	*La Chute du Franc*	537
Charles Diehl . . .	*La Reine Mélisende et sa Famille*	554
François de Bondy .	*Les douces Flèches.* — IV	576
F. Charles-Roux. . .	*Conventions italo-allemandes et Triplice*	608
W. B. Maxwell . . .	*Le Jardin du Diable.* — III.	632
Alain de Lamartinie.	*Passé et Avenir du Catholicisme aux États-Unis.*	652
Paul Souday.	Le Théâtre : *Le Mouvement dramatique.*	678
A. Albert-Petit. . . .	Les Livres : *Les Livres d'histoire*	687
Ignotus.	La Politique : *Le Parlement et les pleins pouvoirs.*	701

Chronique bibliographique : J. Poirier ; M. Thiébaut.

Copyright 1926 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1926

Par suite de l'élévation constante du prix des papier et de l'impression, les tarifs d'abonnement de la **Revue de Paris** *sont dorénavant fixés comme suit :*

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE, SEINE-ET-OISE.	100 »	51 »	26,50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES . .	106 »	54 »	28 »

PRIX DU NUMÉRO : 7 francs.

D'autre part, conformément aux indications données par le Syndicat de la Presse périodique, nos abonnements étrangers devront être payés en devises étrangères, d'après les indications suivantes :

PAYS A DEMI-TARIF POSTAL

	En dollars.	En livres sterling.	En francs russes.	En florins.	En pesetas.	En marks.
UN AN.	$ 4,75	£ 0,19, 7	24,40	11,80	29,40	20,30
SIX MOIS	$ 2,41	£ 0, 9,11	12,40	6 »	14,95	10,30
TROIS MOIS . . .	$ 1,24	£ 0, 5, 2	6,40	3,10	7,75	5,30

PAYS A PLEIN TARIF POSTAL

UN AN.	$ 5,60	£ 1, 3, 1	28,80	13,90	34,70	24 »
SIX MOIS	$ 2,84	£ 0,11,18	14,60	7,05	17,60	12,5
TROIS MOIS . . .	$ 1,46	£ 0,06	7,50	3,65	9,05	6,25

L'adoption de toutes les monnaies nationales étant impossible par suite des difficultés d'encaissement, les souscripteurs sont priés de faire leurs versements dans l'une des monnaies sus-indiquées :

PRIX PARTICULIERS

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
BELGIQUE. . . . / LUXEMBOURG . .	En francs belges. .	122 »	62 »	32 »
ITALIE	En lire	97,60	49,60	25,60
ROUMANIE . . .	En lire	814	414	214

Pays à demi-tarif postal : Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Canada, Chili, Congo belge, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Esthonie, États-Unis, Éthiopie, Grèce, Haïti, Hongrie, Lettonie, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et ses colonies, Salvador, Serbie, Croatie, Slovénie, Suède, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-africaine, U. R. S. S., Uruguay.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une somme de 1 franc en timbres-poste pour frais de bande.

LE FONDATEUR DU MORMONISME[1]

LA VIE DE JOSEPH SMITH

LE PROPHÈTE

En 1820, Joseph Smith Junior, que le Seigneur destinait au rôle de prophète et de fondateur de religion, n'était encore que le plus sale, le plus sauvage, le plus paresseux des jeune vagabonds de la ville de Palmyra, New-York, U. S. A.

Joseph Smith Senior, père du prophète, vendait aux pionniers de la bière et des gâteaux. Il consacrait ses loisirs à chercher des trésors dans la campagne avec une baguette de coudrier. Il ne semble pas qu'il ait ainsi découvert de grandes richesses, car la famille était fort pauvre. Le jeune Joseph se louait de ferme en ferme. Ses cheveux traversaient les trous de son chapeau et ses orteils les fentes de ses chaussures. Il était vigoureux, batailleur, et rossait volontiers les gosses de son âge. Il avait appris à lire et à écrire, savait par cœur une grande partie de la Bible et les aventures du capitaine Kidd.

Les seuls événements de ces vies accrochées à la frange du monde civilisé étaient les missions religieuses. Chaque petit groupe de fermes vivait une vie spirituelle en vase clos et construisait une doctrine au petit bonheur des voyages

1. Une excellente histoire des Mormons vient d'être publiée en Amérique par M. *Werner* sous le titre de *Brigham Young*.

de pasteurs. Tout clergyman qui parcourait le pays faisait des conversions qu'un nouveau missionnaire lui enlevait la semaine suivante. Joseph Smith Junior, tout en vagabondant dans les forêts, baguette en main comme son père, à la recherche de la fortune, pensait avec une active curiosité à ces variations des églises protestantes.

Un jour, comme, assis dans une clairière, il venait de lire dans l'Épître de Saint Jacques : « *Si l'un de vous désire la science, qu'il la demande à Dieu qui la donne libéralement à tous les hommes, et elle lui sera donnée* » il regarda s'il était seul, se jeta à genoux et se sentit envahi par une puissance mystérieuse. Il lui sembla qu'une ombre épaisse l'enveloppait; un pilier de lumière descendit, et il vit deux personnages d'une extraordinaire beauté qui se tenaient devant lui dans les airs. L'un d'eux dit à l'autre en montrant le jeune homme : « Ceci est mon fils bien-aimé ». Joseph, rassuré, demanda aux visiteurs célestes à quelle secte religieuse des États-Unis il devait maintenant s'affilier. Il lui fut répondu que toutes ces religions étaient mensongères et corrompues. Quand il revint à lui, il se trouva dans l'herbe, couché sur le dos et regardant le ciel.

En rentrant, il raconta sa vision d'abord à sa famille, puis aux clergymen qui passaient, mais il fut très mal accueilli. Pourtant ce n'était pas la première fois que des anges visitaient la terre. Moïse, Josué, Gédéon en avaient reçu; il n'y avait aucune raison pour que deux anges ne rendissent pas visite à Joseph Smith Junior, en l'an 1820, dans la ville de Palmyra, New-York, U. S. A.

Après cette première vision, Joseph Smith continua avec modestie sa vie de garçon hargneux et rêveur, mais en 1823, comme il venait de se coucher, un personnage apparut près de son lit, dans une robe d'une exquise blancheur, et, ayant annoncé qu'il était un messager de Dieu et que son nom était Moroni, il apprit à Joseph qu'un livre sacré était caché dans le sol non loin de la ville de Palmyra, livre gravé sur des plaques d'or et qui racontait l'histoire des anciens habitants de ce continent. Ce livre était écrit dans une langue ancienne et jusqu'alors inconnue, mais deux pierres, l'Urim et le Thummim, étaient enterrées avec lui et devaient faire de celui

qui les porterait sur sa poitrine un voyant capable de lire et de comprendre tous les langages. L'ange ajouta que les plaques d'or ne devaient être montrées à personne sans un commandement particulier de Dieu, faute de quoi Joseph serait foudroyé.

Quelques temps après, une vision lui montra l'endroit où le livre était enterré; c'était heureusement près de la maison paternelle, en un lieu dit « colline de Cumorah ». Ayant enlevé un peu de terre et une large pierre, Joseph trouva les plaques dans une boîte d'or et, à côté, l'Urim et le Thummim. Mais au moment où il allait les emporter l'ange l'empêcha de le faire.

Bientôt après il se maria avec une jeune fille qui se nommait Emma et vécut avec elle dans une grande misère. Enfin le 22 septembre 1827 l'ange Moroni, au cours d'une nouvelle apparition, autorisa Joseph Smith à emporter la nouvelle Bible qui avait pour titre le Livre de Mormon.

Pour la traduction du récit gravé sur les plaques d'or, Joseph Smith fut aidé par un voisin, Martin Harris, riche fermier qui valait dix mille dollars. Ce Martin Harris avait d'abord été un quaker, puis un universaliste, puis un baptiste; il était maintenant un presbytérien. Sa femme lui conseilla vivement de ne pas se lier avec les Smith : « Ce sont des ivrognes, dit-elle, des vagabonds incorrigibles, et quant à leur religion, dit-elle, je suis certaine qu'elle est fausse. » A quoi son mari répliqua : « Laissez-moi tranquille, il y a de l'argent dans cette histoire. » Martin Harris croyait que Joseph Smith était un prophète de Dieu, mais il pensait aussi que la publication d'une nouvelle Bible pourrait être une excellente affaire. Il commença donc à travailler avec Joseph à la traduction du Livre de Mormon. Naturellement, Martin Harris ne pouvait être autorisé à voir les plaques d'or, car l'ange ne l'avait pas permis. La pièce fut divisée en deux par un rideau. D'un côté se tenait Joseph Smith, le prophète, qui, portant sur la poitrine l'Urim et le Thummim, voyait en même temps les hiéroglyphes gravés et au-dessous de ceux-ci, et comme par transparence, la traduction anglaise. De l'autre côté du rideau était le commanditaire qui prenait, sous la dictée du prophète, le texte du livre sacré.

Le Livre de Mormon était l'histoire des migrations de deux tribus, les Néphites et les Lamanites; venues de Jérusalem, elles avaient fini par arriver en Amérique où elles s'étaient disputé le continent dans une série de guerres violentes qui s'était terminée par la victoire des Lamanites. De ceux-ci étaient descendus les Indiens américains. C'étaient les pauvres Néphites qui, injustement privés de leur héritage, avaient laissé le récit de ces guerres; les tablettes d'or portant ce récit avaient été confiées au dernier de leur race, Mormon, qui les avait enterrées sur la colline de Cumorah où elles avaient dormi jusqu'au moment où le Seigneur les avait transmises à Joseph Smith Junior. Chose assez curieuse, le Livre de Mormon était écrit dans le style de la version anglaise de la Bible, et un lecteur mal averti aurait pu avoir le sentiment que l'auteur de cet ouvrage n'ignorait pas quelques-uns des passages les plus connus de Shakespeare.

Quand Martin Harris eut recueilli les cent seize premières pages du manuscrit, il demanda à Joseph Smith la permission de les emporter pour les montrer à sa femme qui se moquait de lui et doutait de la réalité de ce travail. Le prophète demanda au Seigneur l'autorisation nécessaire, qui fut refusée. Martin Harris annonça qu'il renoncerait à soutenir financièrement l'entreprise. Alors Joseph se remit en prière et le Seigneur changea d'avis. Martin Harris emporta donc le manuscrit et Joseph attendit son retour avec impatience. A la fin, comme il ne revenait pas, Joseph courut chez lui et apprit que le manuscrit était perdu. En vain on déplaça tous les meubles, on ouvrit tous les tiroirs, on ne put le trouver. Smith et Harris furent bien persuadés que la femme de Harris avait volé les cent seize pages. Mais elle refusa à la fois et d'avouer et de nier. « Que vous importe? dit-elle. Joseph Smith n'a-t-il pas les plaques d'or, l'Urim et le Thummim? Il n'a qu'à recommencer! »

Peut-on supposer que le prophète craignit une différence entre deux versions successives? En tous cas le Seigneur fut plein d'attentions pour son serviteur. Car le soir même Joseph reçut une révélation qui lui commanda de ne publier la Bible nouvelle qu'à partir de la page 117. Le travail reprit donc et cette fois Harris et Smith s'adjoignirent un certain

Cowdery qui, étant un ancien maître d'école, fut particulièrement chargé de corriger les fautes de grammaire.

A partir de ce moment les trois hommes essayèrent de convertir tous ceux qui les entouraient, en commençant par le frère aîné de Joseph, Hyrum Smith, qui devint un quatrième apôtre.

Enfin Joseph Smith et ses collaborateurs terminèrent leur traduction et un imprimeur offrit d'en produire 5 000 exemplaires pour 3 000 dollars. Il sembla d'abord assez difficile de trouver les 3 000 dollars, mais Smith reçut une révélation qui avait pour titre : « Un commandement de Dieu donné à Martin Harris par Celui qui est Éternel » — « Je t'ordonne donc de te repentir et d'observer les commandements que tu as reçus en mon nom de mon serviteur Joseph Smith Junior.

» Et je te commande de ne pas t'attacher à tes propres biens mais de les donner libéralement pour l'impression du Livre de Mormon qui contient la vérité.

» Entends : ceci est le dernier commandement que je te donnerai sur ce sujet. »

Et Martin Harris se repentit de ses péchés et paya les 3000 dollars. Quand le travail fut fini, Joseph et ses assistants reportèrent les plaques, comme ils en avaient reçu l'ordre, à la colline de Cumorah, mais, auparavant, le Seigneur permit qu'elles fussent montrées aux Trois Témoins qui avaient aidé à la rédaction du Livre. Joseph Smith ouvrit devant eux la boîte qui contenait les plaques d'or, l'Urim et le Thummim et ils dirent : « Mais, frère Joseph, nous ne voyons rien qu'une boîte vide. » Alors le prophète entra dans une grande colère : « O êtres sans foi, dit-il, combien de temps Dieu supportera-t-il cette génération perverse? A genoux, frères, à genoux, et priez Dieu qu'il vous pardonne vos péchés. » Les disciples tombèrent à genoux et prièrent pendant deux heures avec une ardeur incroyable. Au bout de ce temps un ange leur apparut, qui tenait dans ses bras les plaques d'or. Et il les tourna une par une pour leur permettre de voir les signes. Et une voix sortit de la lumière et dit : « Ces plaques ont été révélées par la puissance de Dieu. La traduction que vous en avez transcrite est exacte et je vous commande d'être témoins de ceci. » Et ils rédigèrent un acte, appelé le Témoignage

des Trois Témoins, qui fut imprimé au début du Livre de Mormon.

***

L'Église que fonda Joseph Smith fut appelée par lui Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Elle ne comprit au début que les familles des fondateurs, baptisées par le prophète dans un lac voisin.

A Palmyra la nouvelle religion fit peu de progrès. Les voisins avaient beaucoup de mal à croire que le garçon le plus paresseux et le plus sale pût avoir été choisi par le Seigneur pour être son messager. Mais Joseph écrivit à ses oncles, à ses cousins, et presque tous se convertirent. Ils avaient toujours pensé que leur famille n'était pas une famille ordinaire.

De grands efforts furent faits par les premiers fidèles pour répandre le Livre de Mormon. Le prix en avait été fixé par l'ange Moroni à 1 dollar 75. Mais, après un premier voyage, Martin Harris et les autres apôtres revinrent dire au prophète que tout le monde trouvait ce prix trop élevé. Sur quoi Joseph, heureusement, reçut une révélation qui l'autorisait à vendre le Livre 1 dollar 25.

La diffusion du Livre de Mormon amena bientôt à la nouvelle religion des convertis venus d'autres villes. L'un des plus remarquables fut un certain Brigham Young, homme d'un esprit pratique et vigoureux, qui, après une enfance assez semblable à celle de Joseph Smith, avait été longtemps tourmenté par des scrupules religieux. Aucune des sectes existantes ne le satisfaisait. Il éprouvait le besoin de voir Dieu ou, tout au moins, un de ses prophètes. Quand Samuel Smith, l'un des voyageurs, lui apporta le Livre de Mormon et lui dit : « Ceci est le nouvel Évangile du salut, une révélation que le Seigneur vient d'envoyer pour la rédemption d'Israël », Young acheta le livre et répondit : « Voyons cela. Quelle est la doctrine de ce livre? Laissez-moi m'y appliquer de tout mon cœur. » Il l'étudia pendant deux ans, fut convaincu et se fit baptiser dans l'église des Saints des Derniers Jours.

De petits centres de Mormons commencèrent ainsi à se

former dans différentes villes. En particulier à Kirtland, Ohio, Joseph Smith trouva un terrain extrêmement favorable, de sorte qu'il décida d'y transporter le siège de la nouvelle Église.

Dès l'arrivée à Kirtland, il eut une révélation sur les devoirs des fidèles. Elle contenait cette phrase : « Et je vous le dis, je désire que vous bâtissiez une maison pour mon serviteur Joseph Smith Junior, afin qu'il puisse y vivre et traduire ma loi. » Le prophète montra toujours une grande délicatesse sur toutes les questions qui pouvaient être liées à ses intérêts personnels et ne voulut jamais demander ni argent, ni autorité pour lui-même. Mais, heureusement, le Seigneur veillait et se chargeait par ses révélations des démarches que n'auraient jamais faites son trop scrupuleux serviteur.

Une légère difficulté était le scepticisme d'Emma Smith, sa femme. Elle prétendait qu'un homme ne peut pas prophétiser toute la journée et que, le reste du temps, il devrait faire un métier lucratif. Mais Joseph reçut une révélation qui disait à Mrs. Smith : « Emma, je t'ai choisie pour être une de mes élues, ne crains rien, ton mari pourra t'entretenir avec les ressources de l'Église. » La révélation ordonnait aussi à Emma de servir de secrétaire à son mari.

D'ailleurs les promesses du ciel se réalisaient rapidement. Les conversions étaient nombreuses. Dans ces villages de pionniers, les distractions restaient rares. Les prédicateurs mormons étaient précieux et recherchés. Les visions étonnaient peu. En ces pays que ne contrôlait nulle autorité religieuse, les apparitions étaient fréquentes et presque chaque ferme possédait une petite fille qui avait vu Dieu. Le tableau que faisaient les Mormons de la vie future était délicieux pour les élus et terrible pour les réprouvés. Seuls quelques hommes instruits riaient du Mormonisme et de sa Bible. « Mais, disaient les Mormons, les savants d'Athènes et d'Alexandrie n'ont-ils pas ri de Saint Paul? »

Même au point de vue temporel les affaires de l'église mormonne n'allaient pas mal. Joseph Smith Junior avait d'abord eu une révélation ordonnant à tout homme de donner à l'Église la portion de sa fortune qui dépasserait ses besoins immédiats. Mais cela avait paru impopulaire et une nouvelle

révélation s'était contentée d'exiger la dîme, plus quelques concessions de terrains pour le prophète et les apôtres. Le Seigneur avait aussi eu l'attention de penser à Joseph Smith Senior et avait proclamé que, pour ses services somme patriarche et père du prophète, il devrait recevoir dix dollars par semaine, plus ses frais de nourriture. Quant à la mère du prophète on lui avait trouvé un poste de gardienne de musée. Un commerçant du voisinage ayant reçu d'un neveu français, égyptologue et explorateur, quelques momies et des rouleaux de papyrus, les avait apportés à Joseph Smith qui avait découvert que c'étaient des autographes d'Abraham, de Moïse et de Joseph. En particulier l'un des papyrus, traduit par Smith à l'aide de l'Urim et du Thummim, se trouva être le manuscrit original de l'histoire de la Création d'après lequel Moïse avait écrit la Genèse. Ces momies et les précieux papyrus étaient montrés aux visiteurs par la mère du prophète pour la somme de 25 cents.

En dehors de ce travail de traduction, Smith continuait à être occupé par les révélations. Il recevait aussi la visite de nombreux malades qui venaient se faire guérir par l'imposition des mains. Beaucoup de cures miraculeuses furent ainsi opérées. Une fois vint un homme qui avait perdu une jambe et demanda qu'elle lui fût rendue. Brigham Young qui était présent répondit : « Il serait facile de vous donner une autre jambe, mais je dois vous faire connaître les inconvénients. Vous êtes vieux. Bien sûr, avoir deux jambes vous sera très commode pendant les quelques années qui vous restent à vivre... Mais au moment de la résurrection votre jambe perdue renaîtra et vous aurez alors trois jambes... A vous de voir si vous préférez subir un petit ennui de quelques années ou devenir un monstre pour l'éternité. »

Des difficultés plus graves surgirent. Quelques-uns des apôtres, de simples fidèles même, se dirent que le métier de prophète n'était pas sans avantages. Un jeune Brewster se mit à écrire sous la dictée d'un ange une suite au livre sacré qu'il appela le Livre d'Esdras. Mais Smith dit : « Brewster m'a montré son manuscrit et j'ai demandé l'avis du Seigneur ; or le Seigneur m'a répondu : « Je ne suis pas l'auteur de ce « livre ». L'apôtre Sydney Roberts eut une révélation d'après

laquelle un des frères devait lui donner une montre en or, d'après laquelle aussi il avait le droit de saluer toutes les sœurs de la communauté par ce qu'il appelait des baisers sacrés. Le prophète l'excommunia.

Il avait lui-même reçu depuis longtemps une révélation sur laquelle il gardait le silence, et qui concernait la polygamie. Il avait toujours ressenti, chaque fois qu'il voyait une jolie femme, des sentiments si violents qu'il lui semblait incroyable qu'ils ne vinssent pas du Seigneur. D'autre part, quand il lisait la Bible, il voyait qu'Abraham, Jacob, David et Salomon avaient mené des vies enviables et splendides dans la compagnie de tout un peuple de femmes. Il était certain que ces patriarches avaient raison et que la possession de plus d'une femme était non seulement permise, mais nécessaire au salut. Mais il jugeait que le monde et Emma Smith n'étaient pas mûrs pour la proclamation de cette loi nouvelle.

Cependant les activités amoureuses du prophète, son goût trop vif pour le vin, certaines opérations financières malheureuses qui ruinèrent un grand nombre de gens du voisinage, commencèrent à créer des sentiments de méfiance envers les Mormons. Beaucoup des habitants de l'État de Missouri pensèrent que cette doctrine était une épouvantable superstition qu'il importait de détruire. La loi n'existait guère dans ces territoires nouveaux; les exécutions y étaient sommaires. Plusieurs Mormons furent soumis au supplice du « goudron et des plumes ». Puis les choses devinrent plus graves : il y eut des assassinats et même des attaques en masse. Les Mormons comprirent que l'Ohio et le Missouri étaient pour eux ce qu'avait été Babylone pour leurs ancêtres et qu'il fallait maintenant fuir la Terre de la Captivité.

***

Il y avait, dans l'Illinois, sur les bords du Mississipi, un misérable embryon de ville qu'on appelait Commerce et qui était entouré de riches terrains de labour. Les Mormons purent acheter pour une très petite somme ce morceau de territoire et le prophète changea le nom de la ville en Nauvoo qui, d'après lui, signifiait en hébreu : un bel endroit destiné

au repos. Il était le seul hébraïsant qui eût jamais connu l'existence de ce mot. La nouvelle ville prospéra avec une étonnante rapidité, grâce à l'énergie des Mormons. Brigham Young et les douze apôtres partirent pour l'Angleterre pour prêcher la foi nouvelle, chercher des capitaux et ramener des fidèles. Ce n'est jamais en vain qu'on envoie en Angleterre une expédition de ce genre. Celle-ci eut un succès complet. Brigham Young et ses associés établirent des églises dans toutes les grandes villes, convertirent 8 000 personnes, en envoyèrent 1 000 à Nauvoo et vendirent pour 350 livres les droits de publication anglaise de l'*Histoire des Néphites.* « Les gens de ce pays, écrivait Brigham Young à Joseph Smith, sont différents des Américains. Ils ne comprennent pas les arguments, mais ils ont confiance dans les témoignages. »

Quand les missionnaires revinrent à Nauvoo, ramenant un grand nombre de nouveaux citoyens et en particulier des femmes, ils trouvèrent toutes choses en bonne voie. Les gens de l'Illinois avaient bien reçu les Mormons, éprouvant plutôt de la pitié pour des malheureux, persécutés à cause de leurs croyances religieuses. De plus c'était un État où les deux grands partis politiques du temps, les Whigs et les Démocrates, se tenaient de très près aux élections et les politiciens accablèrent de prévenances les 10 000 Mormons qui votaient comme un seul homme, d'après une révélation unique. La ville de Nauvoo reçut une charte qui accordait à Joseph Smith, nommé maire, le pouvoir de faire des lois pourvu qu'elles ne fussent pas contraires à celles des États-Unis; il fut également permis à Joseph Smith, promu général, de lever une légion de 5 000 hommes, de les armer et de les entraîner. Le prophète prit grand plaisir à passer des revues à cheval dans un uniforme brodé d'or. C'était un bel homme et qui le savait.

Le temps était maintenant venu de faire connaître au monde la part la plus importante peut-être de la nouvelle loi morale, c'est-à-dire la polygamie. Le 12 janvier 1843, à Nauvoo, Smith demanda à Dieu si vraiment Il avait approuvé sans réserves la conduite de ses serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, en ce qui regardait leurs femmes et concubines.

Et le Seigneur répondit : « Que la doctrine ancienne était la bonne, que le devoir de chaque homme était d'épouser le plus grand nombre de femmes possible et d'avoir d'elles une postérité nombreuse qui adorerait le Seigneur. » Seulement ces vœux de mariage, pour être valables pour l'éternité, devaient être scellés par Joseph Smith Junior ou son délégué et le consentement de la première femme devait être obtenu.

« Car si un homme épouse une vierge et désire en épouser une autre et que la première y consente; et s'il épouse la seconde et si elles sont vierges et ne sont engagées envers aucun autre homme, alors il agit bien ; il ne peut pas commettre d'adultère avec ce qui lui appartient et n'appartient à personne d'autre;

» Et si dix vierges lui sont données ainsi par la loi, il ne commet pas d'adultère, car elles lui appartiennent et lui sont données.

» Mais si l'une ou l'autre des dix vierges, après le mariage, appartient à un autre homme, elle a commis adultère et sera condamnée, car elle a été donnée à son mari pour multiplier sa race et remplir la terre suivant mon commandement...

» Je vous en révélerai davantage plus tard sur ce sujet, mais ceci suffit pour le moment. Or, voyez, je suis l'Alpha et l'Omega. Amen. »

Le lendemain, Joseph parla à son frère Hyrum et lui dit ses inquiétudes au sujet de l'accueil que ferait Emma Smith à cette révélation. Hyrum lui demanda de l'écrire; il se chargeait, lui, de la lire à Emma et était certain de convaincre celle-ci. Joseph sourit et dit : « Vous ne connaissez pas Emma comme je la connais! » Hyrum répondit que la doctrine était si évidente que tout être raisonnable devait reconnaître sa pureté et son origine céleste. Joseph dit : « Donnez-moi un papier, je vais écrire, et nous verrons. » Hyrum le pria instamment de s'enfermer et de se revêtir d'abord de l'Urim et du Thummim, mais Joseph dit que c'était absolument inutile, car il savait la révélation par cœur. Quand Hyrum revint de chez Emma, il avoua qu'il n'avait jamais été traité avec autant de violence et de mépris. Joseph remarqua tranquillement : « Je vous avais dit que vous ne connaissiez pas Emma comme moi. »

Mais le prophète était trop respectueux des messages divins pour ne pas leur obéir. A partir de ce jour il épousa toutes les femmes pour lesquelles le Seigneur lui inspira de pieux désirs. Il finit par pousser la mortification jusqu'à en posséder vingt-huit, mais Emma ne permit jamais qu'elles résidassent dans la même maison qu'elle et il n'osa pas les lui imposer.

Cependant la plupart des élues comprenaient très bien la doctrine. On a le témoignage de l'une d'elles, Lucy Walker. Le Président Smith vint la voir et lui dit : « J'ai quelque chose à vous annoncer : j'ai reçu de Dieu l'ordre de prendre une autre femme et vous êtes cette femme. »

« Cette nouvelle, dit Lucy Walker, fut pour moi comme un coup de tonnerre. Il me demanda si je le croyais prophète de Dieu. — Certainement », répondis-je. Il m'expliqua alors les principes du mariage plural. « Priez, conclut-il, et la vérité vous apparaîtra. » Il était grand et beau; jamais Lucy Walker n'avait vu un homme duquel émanât plus de noble autorité; elle se sentait terriblement anxieuse et tout autour d'elle n'était qu'obscurité. Le lendemain le prophète revint et, la trouvant indécise, lui dit : « Je vous donne jusqu'à demain; si vous rejetez ce message du ciel, ses portes vous seront ensuite fermées. » Cela irrita la jeune fille qui répondit : « Bien que vous soyez le prophète de Dieu, vous ne me ferez pas prendre cette décision avant que je sache que Dieu m'approuve; je mourrai plutôt. » Il la regarda longuement de ses admirables yeux et lui dit : « Vous aurez un témoignage dont ne vous pourrez douter. » En effet, à l'aube, la chambre de Lucy s'éclaira tout d'un coup d'une lumière céleste; son âme fut inondée d'un bonheur ineffable et elle comprit que le mariage plural était la seule vérité. Le mois suivant elle fut scellé au prophète pour la vie et pour l'éternité. Ce même mois le prophète épousa trois autres jeunes filles qui, toutes, comme Lucy elle-même, avaient moins de vingt ans.

Quelques femmes cependant étaient réfractaires. La propre sœur de l'ami du prophète, miss Young, se refusa à comprendre même les raisons les plus fortes, telles que la nécessité de s'assurer un compagnon pour l'éternité. « Laissez-moi

tranquille, dit-elle, si jamais j'ai accès au royaume céleste je demande à être ange gardien. Je n'ai besoin d'aucun compagnon. — Sœur, dit le prophète, vous dites des bêtises. Vous ne savez pas ce que vous voudrez alors. » Et il dit au frère de la jeune fille : « Allons! Frère Brigham, scellez immédiatement cette jeune fille et moi. » Et Brigham Young obéit.

Smith eut des difficultés plus graves avec Sarah Pratt, femme d'un des apôtres, Orson Pratt, qui avait été envoyé en Angleterre pour convertir les Gentils. Pendant l'absence du mari, le prophète s'efforça de convertir, lui, la charmante femme que son mari avait dû abandonner. Cela fit un grand scandale. Sarah ayant raconté à son mari ces tentatives de séduction, l'esprit d'Orson Pratt fut tellement perverti par l'amour qu'il portait à cette femme qu'il alla jusqu'à soutenir qu'il la croyait plutôt que le prophète. Joseph lui dit que, dans ce cas, il irait en enfer et l'excommunia. Alors Pratt se repentit et redevint un des douze apôtres.

Quand la révélation sur le mariage plural fut, non sans mystère, communiquée aux principaux dignitaires de l'église mormonne les réactions de ceux-ci furent assez différentes. Brigham Young a décrit plus tard son émotion. « Je ne voulais, dit-il, me refuser à aucun devoir, mais pour la première fois de ma vie je souhaitai la mort. En ce temps-là, quand je voyais passer un enterrement, j'enviais le cadavre en pensant au travail et à la fatigue que mon corps allait avoir à supporter. Et je fus obligé de veiller avec vigilance sur ma foi et de méditer longuement. » Mais il accepta bravement les responsabilités que le Seigneur lui imposait. Il épousa tout de suite huit femmes et alla plus tard jusqu'à vingt-quatre, dont il eut cinquante-six enfants.

Ce fut pénible encore plus pour John Taylor, homme pudique et d'une grande vertu, qui aimait beaucoup la jeune femme à laquelle il venait de s'unir. Joseph Smith lui dit que s'il n'obéissait pas à la révélation sur le mariage plural, il retarderait par son obstination l'arrivée du royaume de Dieu. John Taylor tenait beaucoup à ne pas retarder l'arrivée du royaume de Dieu. « Et pourtant, écrit-il, cette idée d'aller demander à une jeune fille de m'épouser quand j'avais déjà une femme... Ah! c'était une chose qui agitait les profondeurs

les plus secrètes de mon âme. J'avais toujours eu tant de respect pour la chasteté. Seule une révélation de Dieu pouvait me contraindre à adopter une telle conduite. Je reculai tant que je le pus. Mais un jour, me promenant à cheval, je rencontrai Joseph Smith qui, lui aussi, était à cheval. Il me dit : « Arrêtez! » et me regarda avec fixité. « Écoutez bien, me dit-il, ces choses dont il a été parlé entre nous doivent être accomplies. » Que pouvais-je faire? Je répondis : « Frère Joseph, j'essaierai. » Au cours des deux années qui suivirent cette conversation John Taylor épousa trois jeunes filles et sans doute reconnut-il la vérité de la doctrine, car il continua jusqu'à la fin de ses jours à avancer de son mieux par ses mariages l'arrivée du royaume de Dieu.

Un autre des apôtres, Kimball, eut aussi très peur de froisser une femme qu'il aimait tendrement. Il avait d'abord pensé à satisfaire à son devoir en choisissant deux très vieilles dames, amies de sa mère, ce qui, croyait-il, causerait à sa femme peu de chagrin. Mais il reçut l'ordre d'épouser une jeune Anglaise qui venait d'arriver. Le prophète lui conseilla de ne rien dire à sa femme, mais elle remarqua tout de suite un changement dans ses manières. Il était si anxieux que ses yeux devinrent hagards et que souvent il se mettait à pleurer comme un enfant. Alors le Seigneur permit que l'âme de Mrs. Kimball fut éclairée, et elle comprit, et elle dit à son mari : « Heber, ce que vous m'avez caché, le Seigneur me l'a montré. » Alors elle lui jura d'être sa compagne fidèle dans cette épreuve et de toujours respecter la révélation. Et, bien que les mariages successifs de son mari fussent parfois pour elle douloureux à supporter, elle fut courageuse, car elle savait que l'épreuve n'était pas moins dure pour lui-même. Elle donna à son mari de nombreuses femmes qui toujours trouvèrent en elle la plus fidèle des amies.

***

Donc, à trente-huit ans, ce Joseph Smith qui avait couru, enfant déguenillé, de ferme en ferme, était devenu le maître temporel et spirituel de 12 000 hommes, grand-prêtre de

sa religion, maire de sa ville, général possesseur de l'uniforme le plus galonné des États-Unis et mari adoré de vingt-huit femmes légitimes sans compter les adoratrices illégales.

Cependant sa situation morale n'était pas aussi solide qu'on aurait pu souhaiter. Joseph Smith avait des ennemis. C'était pourtant un bon garçon, brutal, mal élevé, mais sans méchanceté et prenant à son propre succès un plaisir naïf qui n'était pas sans charme. De sa vie de garçon de ferme errant il gardait le goût des pugilats inoffensifs. Quand un haut fonctionnaire des États-Unis le visitait dans son bureau de Nauvoo, il lui disait volontiers : « Je vous parie cinq dollars que je vous mets par terre! » Et quand l'autre refusait, Joseph riait et disait : « Voilà l'avantage d'être un prophète. » Un jour, comme deux clergymen étaient venus discuter avec lui la théologie mormonne et faisaient d'innombrables objections dogmatiques, Joseph Smith ennuyé par tant de pédantisme se leva soudain et leur dit : « Gentlemen, je ne suis peut-être pas un théologien, mais je vous parie cinq dollars que je vous mets par terre, l'un après l'autre! »

Ces histoires étaient racontées et faisaient tort au mormonisme. Le gouverneur de l'Illinois, Ford, n'avait pas grande estime pour cet étrange citoyen qui vaticinait comme un prophète, buvait comme un marin et jurait comme un pirate. Pourtant Smith, dans ses sermons, expliquait son attitude : « Il y a des gens qui croient qu'un prophète doit valoir mieux que les autres. Bon. Supposons que je condescende à valoir mieux que vous tous. Le jour du Jugement j'irais au plus haut des cieux et qui est-ce qui m'accompagnerait? » Mais les Gentils ne comprenaient pas la beauté de cette sociabilité d'outre-tombe.

Les politiciens étaient devenus les ennemis déterminés du prophète qui avait déçu successivement tous les partis et avait fini par se présenter à la Présidence de la République. Il avait pris trop de confiance en lui-même. Le Seigneur aveugle ceux qu'il veut perdre. Joseph Smith était dans cet état de béatitude parfaite qui n'est trop souvent que le prélude de la chute. En particulier il venait de prouver à n'en pouvoir douter qu'il était le descendant direct de Joseph, fils de Jacob et premier ministre de Pharaon.

L'affaire qui le perdit commença sans bruit. Il avait simplement essayé d'obtenir les faveurs de la femme de William Law, un des plus fidèles Mormons. Par malheur Mrs. Law était chaste et William Law jaloux. Il fonda un journal *l'Accusateur de Nauvoo,* pour dénoncer la lascivité du prophète. L'*Accusateur* ne publia qu'un numéro, qui contenait un article sur la misérable condition des femmes mormonnes, un article protestant contre les ambitions politiques de Joseph Smith, enfin deux articles accusant Joseph Smith et les douze apôtres de se livrer à des spéculations de terrains et de détourner à leur profit personnel le produit des quêtes faites par les missionnaires.

Le prophète se vit obligé d'agir avec énergie et promptitude. Dès le lendemain il convoqua le conseil municipal de Nauvoo, qui décida à l'unanimité que le nouveau journal devait être supprimé et son imprimerie détruite. Sur quoi Joseph Smith, maire de Nauvoo, donna l'ordre à Joseph Smith, général, d'exécuter ce décret. Le soir même, à 8 heures, machines et caractères furent détruits à coups de marteau.

Malheureusement la théocratie mormonne était extrêmement impopulaire dans le reste de l'État de l'Illinois. Les femmes haïssaient les Mormons polygames. Les hommes jugèrent intolérable cet emploi de la force brutale contre la liberté de la presse, cette existence d'une organisation militaire soumise à un dictateur religieux. Les habitants de la ville voisine, Carthage, demandèrent au gouverneur Ford de convoquer la milice et de faire arrêter Smith. Les gens de l'Illinois étaient des pionniers, hommes assez rudes, venus de tous pays, qui avaient un goût vif pour les moyens énergiques de régler les conflits théologiques. Le gouverneur Ford assista à un meeting du peuple et de la milice de Carthage et leur promit que Joseph Smith serait jugé.

Le prophète qui n'était pas sans aimer la vie, cette vie qui lui avait procuré un salaire sans travail, une bonne nourriture et vingt-huit femmes, décida de fuir vers les Montagnes Rocheuses avec son frère Hyrum et quelques autres Saints particulièrement compromis. Ils étaient déjà cachés dans les montagnes quand Emma Smith leur envoya un messager, avec une lettre sommant vigoureusement le prophète

de revenir protéger sa famille. Le messager raconta que tout le monde à Nauvoo accusait Joseph et son frère de trahison : « Quand les loups sont venus, les bergers ont abandonné le troupeau. » Joseph soupira et dit avec lassitude : « C'est bien... Frère Hyrum, vous êtes le plus vieux, qu'est-ce qu'il faut faire? » Hyrum suggéra : « Revenons, livrons-nous et allons jusqu'au bout. » Joseph resta silencieux et parut très désappointé. Il avait attendu plus de sagesse de son frère. Enfin il dit : « Si vous retournez, j'irai avec vous, mais nous serons assassinés. — Non, non, dit Hyrum, mettons notre confiance dans le Seigneur et il ne nous arrivera aucun mal. » Mais le prophète ne parut pas convaincu. Il suivit tristement le groupe, silencieux, boudeur et traînant bien loin derrière les autres. Quand son frère lui dit de se dépêcher, il répondit : « Ce n'est vraiment pas la peine. »

Le 24 juin 1844, ils allèrent à Carthage se constituer prisonniers. Ils furent enfermés dans la prison qui était une petite maison mal gardée où il leur fut permis de voir quelques amis. Le prophète avait l'air si triste que Hyrum ouvrit le Livre de Mormon et lui lut un passage qui racontait comment des serviteurs de Dieu avaient été sauvés de la prison. Mais Joseph Smith écarta le Livre de Mormon avec ennui, et resta inquiet.

Vers 5 heures du soir on entendit du bruit dans la cour, puis des pas dans l'escalier, et la porte de la chambre où étaient les prisonniers s'ouvrit, laissant voir des hommes armés de fusils. Des coups de feu furent tirés. Hyrum Smith tomba en criant : « Je suis mort! » Joseph Smith avait un revolver qu'on ne lui avait pas enlevé et blessa trois des assaillants. Puis, se dirigeant vers la fenêtre, il allait sauter quand une balle l'atteignit. Il tomba en criant : « Oh! Seigneur... »

Comme il respirait encore, les miliciens qui le ramassèrent sous la fenêtre le dressèrent tant bien que mal contre le mur. Quatre hommes s'éloignèrent de huit pas, firent feu et le prophète mourut.

***

Quand l'émotion des Mormons fut un peu calmée, les corps furent rapportés à Nauvoo et enterrés. Les morceaux de bois

qui avaient servi de cercueil temporaire à Joseph Smith furent découpés et distribués aux Apôtres, qui en firent des cannes dont chacune contenait, dans la poignée, une mèche de cheveux du prophète. Ces cannes sont, aujourd'hui encore, considérées comme des reliques sacrées. Beaucoup de Mormons croyaient qu'ils allaient assister à la résurrection de Joseph. Mais Brigham Young, qui succéda au prophète et qui eut la pieuse pensée d'épouser un certain nombre de ses femmes, affirma qu'il n'en serait rien. Il savait très bien où était Joseph Smith Junior, au Ciel, tenant les clefs du Royaume, et que sans son autorisation aucun homme, aucune femme ne pouvait pénétrer dans les sphères célestes.

La fin du pauvre Joseph qui avait si joyeusement aimé la vie peut paraître assez triste, mais la religion qu'il avait fondée et les doctrines qu'il avait révélées, grâce à la miraculeuse découverte de l'Urim et du Thummim, devaient lui survivre et connaître une éclatante fortune.

Les Mormons subirent encore bien des persécutions; comme leurs ancêtres ils durent fuir la terre d'Égypte, mais comme eux ils trouvèrent la terre promise. Aujourd'hui, sur les bords du Grand Lac Salé, une ville immense est peuplée de Mormons qui vénèrent la mémoire des Saints des Derniers Jours. Un grand temple a été construit à la gloire du Seigneur et de son prophète Joseph Smith. Il a été terminé en 1893 et a coûté 4 millions de dollars. Ce temple possède quatre machines à vapeur, d'une force totale de 2 000 chevaux, et s'éclaire lui-même à l'aide de ses propres dynamos. Les six tours sont desservies par des ascenseurs électriques. Les fonts baptismaux, conçus pour pratiquer l'immersion totale, sont un triomphe de la chaudronnerie moderne. En seize minutes on peut à volonté, en appuyant sur un simple bouton, les remplir d'eau chaude ou d'eau froide. Sur les murs, des fresques représentent des scènes du Livre de Mormon. On y voit l'ange Moroni remettant les plaques d'or à Joseph Smith Junior, et les combats des Lamanites et des Néphites. Ce temple a été inauguré le 6 avril 1893, par le Président Wilford Woodruff qui a prononcé la prière suivante : « Nous te prions de bénir tous ces murs, plafonds, toits, ascenseurs, portes, fenêtres; toutes installations d'éclairage, de chauffage

et les appareils sanitaires; les chaudières, machines, dynamos; tuyaux et fils, lampes et fourneaux, voiles et autels. Aussi les matériaux dont est fait ce bâtiment, la pierre, le mortier, le bois, l'or et tous les autres métaux, la soie, la laine et le coton, les peaux et fourrures, le verre, la porcelaine et les pierres précieuses, toutes choses que nous présentons humblement à ta bienveillante bénédiction. »

Et cette prière aurait certainement plu à Joseph Smith Junior, le prophète, qui avait toujours enseigné que les biens temporels sont étroitement liés aux spirituels.

ANDRÉ MAUROIS

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

ET LE 16 MAI[1]

20 mai 1873. — Dîner hier soir chez le duc d'Aumale. Comte et comtesse de Paris, le duc de Montpensier, le prince de Joinville. Après le dîner, arrivée du duc d'Audiffret-Pasquier. Celui-ci fort excité : « Nous avons trouvé, en revenant de vacances, un nouveau ministère[2]. Nous avons déposé une dedemande d'interpellation. Désormais la responsabilité est entre nos mains. Le pays est agité, inquiet, ce n'est plus à M. Thiers qu'il demandera des comptes. Il faut agir. » Arrive le duc Decazes; le duc d'Aumale emmène les deux ducs dans son cabinet. Il faut, avant tout, ne pas scinder la majorité. On ne peut, pour la conserver, exclure ni les légitimistes, ni les bonapartistes. Le nom de Mac-Mahon les rallie. « Nous en sommes bien fâchés, mais de Broglie croit qu'il faut en passer par Mac-Mahon. » Cela étant, le duc d'Aumale donne aux ducs l'assurance qu'ils peuvent se regarder comme dégagés vis-à-vis de lui.

22 mai. — Les deux ducs (ils étaient trois, ils ne sont plus que deux) sont venus faire au prince la communication sui-

1. Sur Auguste Laugel dont les Mémoires publiés ici nous ont été confiés par le regretté baron de Barante, qui les a annotés, voir la *Revue de Paris* du 15 décembre dernier.

2. Le ministère du 19 mai composé de MM. Casimir Perier, Dufaure, de Rémusat, Léon Say, général de Cissey, de Fourtou, Waddington, Teisserenc de Bort, Bérenger.

vante : « Nos amis de la droite, Kerdrel, Ernoul, etc., sont venus, en pleurant sur l'avenir de la monarchie, nous dire que défense absolue était venue de Frohsdorf de voter pour le duc d'Aumale. » Ils ajoutaient que, pour ne pas rompre la majorité, ils demandaient la permission de voter au dernier moment pour Mac-Mahon. Voici que s'était passé.

Hier soir (21 mai) il y avait eu une réunion de députés, duc de Broglie, Batbie, Desjardins, Beulé, Grivart, Othenin d'Haussonville, Bernard d'Harcourt, duc d'Audiffret-Pasquier, duc Decazes, Lambert Sainte-Croix pour le centre, et Lucien Brun, Cumont, Kerdrel, Ernoul et un autre pour la droite. On a discuté les candidatures à la présidence. Lambert Sainte-Croix, Decazes, d'Audiffret ont tenu bon pour le duc d'Aumale. On ne le veut pas, a dit Lucien Brun. On sait qui est cet *on*. Le maréchal Mac-Mahon l'emporte. Il se croit lié vis-à-vis de M. Thiers, qui lui a donné le commandement de l'armée, malgré Reichshoffen, malgré Sedan. Il ne se considérera comme libre que si l'assemblée le dégage. Broglie sera ministre de l'intérieur. Le maréchal ne s'est réservé que le ministère de la guerre.

23 mai. — Le duc de Broglie a commencé l'attaque. Dufaure lui a répondu. Aujourd'hui, c'est Thiers qui lui répond. Il pose franchement la question : « Vous voulez renverser la République, mais vous avez trois dynasties; le peuple, les masses veulent la République. Il ne s'agit pas du ministère, il s'agit de moi. »

24 mai. — Trois séances. Ce matin à neuf heures, Thiers parle : toujours même thème. La monarchie est impossible, laissez-moi faire la République; pas une avance aux conservateurs, pas un mot contre la Commune, contre les radicaux. En finissant, il lance à Broglie le trait du Parthe : « Vous voilà devenus les protégés de l'Empire. »

La droite est comme un mort, muette, serrée, silencieuse, elle écoute, sans manifester aucune émotion, le discours verbeux, tantôt insinuant, tantôt menaçant, impérieux. Thiers descend de la tribune, retourne à la Présidence.

Seconde séance à deux heures. On ne perd plus de temps en discours, les deux armées sont en présence. Qui couchera

sur le champ de bataille? Thiers n'est plus là, on se remue, on s'agite dans les couloirs, dans la galerie des Tombeaux. On prêche les indécis, les ambitieux. Les meneurs sont terriblement sérieux, cette fois. Target se décide, lui, depuis dix-huit mois le porteur de paroles, un des aides de camp de Thiers, souvent son commensal. Il monte à la tribune, déclare qu'il votera contre lui. L'ordre du jour pur et simple, demandé par le ministère, est rejeté par 14 voix de majorité. Le télégraphe transmet ce vote à Thiers, couché sur un divan, un volume de Tacite à la main. « C'est bien, » dit-il. Il fait chercher madame Thiers et mademoiselle Dosne. « Il faut s'en aller d'ici. » Ces dames étaient dans leur loge pendant la séance. Madame Thiers regardait le duc d'Aumale; quand elle le vit sortir un bulletin blanc et se préparer à voter contre le gouvernement, elle se leva tristement et s'en alla. Le rêve était fini, la femme l'avait de suite compris.

Troisième séance le soir. M. Thiers ne lutte plus, il envoie sa démission. On vote sur son acceptation : la majorité a déjà grandi, elle est de trente voix.

M. Thiers, qui n'avait jamais craint que le duc d'Aumale, commence à voir qu'il ignorait, comme tous les gouvernements, qui le remplacerait. Il fait venir Mac-Mahon, dont le nom depuis le matin est dans toutes les bouches, il lui montre la France livrée à la guerre civile, l'Europe indignée de son renvoi. Le Maréchal, dès longtemps sondé, travaillé par ses intimes, par la droite, par les généraux, avait promis d'obéir à l'Assemblée. Celle-ci lui dépêche en toute hâte son bureau, Buffet lui annoncera qu'il est nommé par 391 voix. On l'attend un moment; il arrive de la présidence à la rue de Gravelle, rouge, agité. Buffet lui offre la Présidence au nom de l'Assemblée. Il hésite, il veut dire non. « Vous le pouviez ce matin, Maréchal, ce soir il est trop tard. » Il accepte.

Pendant cette séance du soir, j'étais dans la galerie des Tombeaux. Les députés erraient en tous sens, se croisaient, semblaient se défier ou s'encourager. Gambetta passait, comme un taureau furieux. Casimir Périer essayait de faire bonne figure. Je vis sortir Waddington, son portefeuille vierge sous le bras. Je rentrai à Paris, dans le même compartiment que Changarnier, que Grévy, furieux, sombre, silencieux. A

Paris quelques centaines de braillards criaient : « Vive Thiers ! » à la gare Saint-Lazare. Ce fut toute l'émeute.

Le lendemain Paris endimanché s'amusait, se promenait, regardant les proclamations du nouveau gouvernement. Thiers tomba sans bruit. La France reçut la grande nouvelle sans remuer, les conservateurs se sentirent rassurés. Les radicaux, qui s'attendaient à des violences, à une répression énergique, furent soulagés quand ils virent qu'on ne leur faisait pas l'honneur de la persécution.

Le duc de Broglie prit les Affaires étrangères, donna à Beulé, choix fort inattendu, l'Intérieur, à Ernoul la Justice, à Batbie l'Instruction publique, à la Bouillerie les Travaux publics, à Magne les Finances. Mac-Mahon offrit la Guerre à Desvaux, qui refusa, puis à du Barail.

5 juin. — Première réception du maréchal à la Présidence. J'y vois toute la droite, toute la diplomatie, sauf Arnim[1], le duc d'Aumale en uniforme, le prince de Joinville, le duc de Nemours et ses deux fils, un monde de généraux, le duc et la duchesse de Mouchy — bonapartistes et légitimistes se disputeront le maréchal.

19 juin. — Le duc d'Aumale doit présider le conseil de guerre qui jugera Bazaine à Trianon : « Voilà, dit-il avec humeur, les hautes fonctions qu'on me réservait. Mais on se trompe, on verra si je suis le valet de l'Empire. Je n'épargnerai personne. »

Rentrant chez lui à pied rue du faubourg Saint-Honoré, il entend un pas qui le suit, qui se rapproche. C'était le maréchal Baraguay d'Illiers. « Eh bien ! on va donc juger Bazaine. Il n'y a dans l'armée que vous et moi qui puissions le juger. Moi je l'ai déjà jugé (Il avait fait les rapports de l'enquête sur les capitulations de la guerre de 1870). C'est donc à vous à le juger » — puis, après un silence, « Et surtout, pas de faiblesse. »

8 juillet. — Le duc d'Aumale reçoit avis de sa nomination à la présidence du conseil de guerre.

1. L'ambassadeur d'Allemagne

21 juillet. — Le nouveau Président reçoit le shah de Perse. On lui a fait voir du haut du Trocadéro quelque chose comme Paris incendié. Le vent secouait les flammes de Bengale et la fumée. Des soldats firent une retraite aux flambeaux. Grande revue au Bois de Boulogne, grandes eaux à Versailles, fêtes à l'Élysée.

On coudoie à l'Élysée les gens de l'Empire. Les diamants du shah brillent pour tout le monde. Que d'uniformes! Sommes-nous si près de Sedan? Tout brille et miroite sous la lumière électrique, on erre sur les gazons rougis par des feux, au son de fanfares cachées dans les massifs. Le soldat de Wœrth, M. Buffet, le duc de Broglie portent au cou des portraits du shah entourés de diamants faux. On sourit, on a trois mois à vivre. L'assemblée a pris des vacances.

Le duc de Broglie y a trouvé, au lendemain du 24 mai, une majorité de plus de cent voix. Pour la conserver il se cantonne sur le terrain étroit de la coalition conservatrice.

29 juillet. — Parti pour Genève et Zermatt.

5 août. — Chamonix. Je vais demain marcher une dizaine d'heures pour cueillir une petite gentiane bleue qui sera flétrie une heure après que je l'aurai cueillie dans son jardin. C'est l'image de toute notre vie.

14 août. — Visp. J'ai reçu à Zermatt une lettre de Vienne où le comte de Paris m'explique le sens et la portée de sa visite à Frohsdorf.

22 août. — Lucerne. Le hasard m'a amené ici, au moment où M. Thiers s'y établissait à l'hôtel National avec sa femme et mademoiselle Dosne. Je l'ai rencontré, coiffé d'un petit chapeau de paille noir, marchant d'un pas alourdi.

J'ai lu dans les dernières revues des articles de Saint-René Taillandier. La correspondance de Bunsen avec son roi m'a fort intéressé. Ce pauvre roi romantique, qui veut et ne veut pas être un Charlemagne, est un type fort bizarre. Il y a une grande force dans le passé, quand le passé se lie bien au présent. Quand on voit ce que les rois de Prusse, ces petits électeurs, ont su faire de leur prestige, que ne pourraient les représentants d'une race qui peut dire : j'ai duré mille ans?

Août. — Pendant les vacances de l'assemblée, le comte de Paris est allé à Frohsdorf faire la visite au comte de Chambord le 5 août.

La promesse de cette visite, je le rappelle, fut faite à Dreux pendant les premiers jours de la Commune à MM. de Maillé, Cumont et de Meaux, par les deux princes députés, en retour de l'abrogation des lois de bannissement, promise au nom de la droite par les trois envoyés. Ces lois abrogées, le comte de Paris arriva à Paris le 20 juin et dès le lendemain il envoya M. de Lutteroth (ancien ministre de France au Brésil) à M. de Blacas pour offrir la visite.

Réponse de M. de Blacas datée de Blois, 2 juillet : Le comte de Chambord ne peut recevoir le comte de Paris à Chambord (celui-ci y passa trois jours), il veut d'abord faire connaître sa pensée entière à la France. Là-dessus, les trois visiteurs de Dreux se rendent chez le duc d'Audiffret-Pasquier et lui déclarent que, dans leur pensée, le comte de Paris est dégagé de la promesse faite en son nom par ses oncles.

Après la lettre du comte de Chambord à l'évêque d'Orléans, il semblait que toute entente entre les deux branches de la famille royale fût impossible. L'hostilité d'une partie de la droite contre le duc d'Aumale s'était aggravée, on n'avait obtenu de lui aucune déclaration de guerre à M. Thiers, aucune déclaration de guerre à la république. Pourquoi le comte de Paris, qui avait le droit de se considérer comme strictement dégagé de l'obligation de faire la visite, se trouva-t-il conduit néanmoins à la faire? M. Thiers resté au pouvoir, il est permis de penser qu'elle eût été indéfiniment différée; la chute de M. Thiers, la coalition parlementaire du 24 mai rendaient des chances à la monarchie; peut-être M. le Comte de Paris fut-il effrayé de l'influence que semblaient vouloir prendre les anciens serviteurs de l'Empire. Il fut en tout cas convaincu qu'il n'y avait plus qu'un candidat monarchique, il voulut publiquement retirer sa candidature propre, forcer les orléanistes à se grouper définitivement avec les légitimistes.

De précaution politique, en cette grave conjoncture, il n'en prit aucune. On ne peut regarder comme telle la demande qu'il fit d'aborder le comte de Chambord en parent et de l'appeler « mon cousin » et non « Père ». Il lut à M. de Vanssay, que

M. le comte de Chambord lui envoya pour traiter de la visite, la déclaration qu'il comptait faire en abordant le chef de sa famille.

Mon cousin, je viens en mon nom et au nom de toute ma famille vous déclarer que nous vous reconnaissons comme le seul représentant du principe monarchique dans notre pays et que vous ne trouverez point, si la France retourne à la monarchie, de compétiteur dans nos rangs.

Cette déclaration parut suffisante, le comte de Paris alla donc à Frohsdorf, le comte de Chambord l'attendait et, la déclaration lue, l'entraîna dans une chambre où il l'embrassa. On parla un peu de tout, mais le comte de Chambord ne demanda pas de nouvelles des oncles du comte de Paris. On déjeuna en habit noir, M. de Vanssay en avait prévenu le Prince. A table, la comtesse de Chambord était à côté de son mari. Les autres convives étaient M. de Vanssay, M. de Monti, M. de Chevigné, un jeune prince de Bari. Le comte de Paris trouva son grand cousin très cordial, simple, bonhomme, sans nulle raideur. La visite fut rendue au palais Cobourg, à Vienne, où le prince de Joinville fut présenté.

6 septembre. — Mac-Mahon demande à voir le duc d'Aumale. Conversation sur le poste que désirerait le duc dans l'armée. Le Prince préfère à une présidence de Comité un corps d'armée, il désire un poste actif.

A propos de cette conversation, le duc de Broglie écrit une lettre au duc (6 septembre). « Je ne sais ce qui vous sera dit dans l'entretien de ce matin. » Il ajoutait qu'aucune résolution immédiate n'en sortirait, qu'il avait été convenu que rien ne serait fait avant deux ou trois mois. La situation politique le commandait. « Les dispositions sont bonnes, mais l'intelligence de la situation est étroite. » Est-elle si étroite?

20 septembre. — Bernard d'Harcourt annonce au duc d'Aumale qu'il est nommé au commandement du corps d'armée de Besançon.

5 octobre. — Première audience du procès de Bazaine à Trianon.

10 octobre. — Après le comte de Paris, son frère le duc de Chartres a fait la visite à Frohsdorf. On ne parla qu'un moment politique. « On m'assure, dit Chambord, qu'il y a un grand mouvement monarchique en France. — Oui, ce mouvement va ou à la monarchie ou au bonapartisme. — Auquel des deux? — Cela dépend de vous. »

10 octobre. — Le duc d'Aumale remplit bien ses fonctions du conseil de guerre. Il a grande mine et son attitude convient à une tâche solennelle et tragique. Le rapport du général de Rivière fait pressentir une condamnation. J'ai vu Bazaine sur le banc des accusés, petit homme gras, court, œil rougi, face blême et jaune, tête chauve, un masque sans mobilité, sans expression, mais un air résolu, sinistre, prêt à tout. Une ambition aveugle l'a égaré, il s'est vu, un moment, il s'est cru l'arbitre des destinées de la France, il a oublié qu'il était avant tout un soldat.

Le procès passionne le pays. Lachaud, l'avocat du maréchal, disait à un ami : « C'est la plus grande affaire qu'il y ait eu depuis le procès de Louis XVI. »

27 octobre. — Le comte de Chambord a parlé; il a écrit une lettre où il proteste contre ceux qui l'accusent de vouloir ramener les anciens abus, le gouvernement des prêtres; mais du drapeau, pas un mot.

30 octobre. — Le comte de Chambord a encore parlé, mais cette fois du drapeau. Il repousse le drapeau tricolore. C'est sa réponse à la droite qui lui avait envoyé un projet de déclaration à Salzburg, par Lucien Brun et Chesnelong. Je trouve au faubourg Saint-Honoré le duc de Nemours, le comte de Paris, Changarnier, le duc de Chartres, Bocher. Tout est perdu. C'est un suicide? pauvre Chesnelong! c'est le plus probe des hommes, il affirme n'avoir dit que la vérité — sur sa foi, on avait cru les jours précédents qu'on arriverait à une transaction sur le drapeau! Traite-t-on ainsi? sans témoins? Le duc d'Aumale était en uniforme, il revenait de Trianon, il était calme.

3 novembre. — Je renonce à peindre le désarroi actuel, c'est la politique des courants d'air. On entre, on sort, on se heurte,

on se bouscule. On parle Régence, on n'a pas de Régent. On est battu, mais on ne veut pas encore l'avouer. On se lance des reproches à la tête; les vieux orléanistes ont été jetés dans les bras de M. Thiers quand celui-ci les obligea à mendier des voix pour rendre leur patrie et leurs droits aux Princes. Les légitimistes les ont contraints à un pacte; leur parole a été tenue mais ils n'ont jamais renoncé aux principe libéraux, symbolisés par le drapeau tricolore. Maintenant, il faut aller au plus pressé; la note dominante est une prolongation de dix ans pour le maréchal et le ralliement des conservateurs libéraux autour de lui.

22 novembre. — De dix ans, on s'est rabattu sur sept; cela s'appelle le septennat. Dix ans paraissaient à quelques-uns trop longs, mais dix ans? sept ans? qu'importe au fond? Le comte de Chambord, ses chevau-légers, la camarilla qui l'entoure et qui ne lui a jamais dit sur le pays la vérité qu'elle est au reste ou incapable de voir ou désireuse de braver, assurent à la République bien plus que sept ans, bien plus que dix ans. *Alea jacta est.*

La prorogation des pouvoirs du Maréchal pour sept ans a obtenu 68 voix de majorité.

7 décembre. — Le duc de Broglie a constitué son cabinet. Il a pris l'Intérieur, laissé les Affaires étrangères à Decazes; Batbie, Beulé, Ernoul n'ont pas de portefeuille. « Pourquoi se sépare-t-on de vous? demande-t-on à Batbie? — Pourquoi? je sors par la même raison que vous n'entrerez jamais. Je ne suis pas douteux. » Les douteux sont Magne, Deseilligny, Fourtou. On a pris, comme sous-secrétaires, Lefébure, Desjardins, Baragnon. Ces éléments sont disparates, la politique du cabinet, personnifiée dans les ducs, est celle-ci : la prorogation septennale sera septennale. Le maréchal restera. Que les monarchistes quand même en prennent leur parti.

Le comte de Chambord est venu secrètement à Versailles pendant la discussion de la prorogation des pouvoirs du maréchal. Celui-ci a refusé de le voir. Qu'espérait-il? croyait-il à un miracle? Voulait-on le faire entrer dans l'Assemblée, comme Louis XIV entra au Parlement? Il est venu, il est parti et voilà tout.

10 décembre. — La condamnation à mort de Bazaine a été prononcée à huit heures du soir. Je restai dans la salle du conseil de guerre, avec quelques rares personnes; une seule femme, la princesse Lise Troubetzkoi. La salle du conseil était entourée et l'on n'en pouvait sortir. La princesse se fit donner du pain et du vin par un gendarme. Les juges entrèrent à huit heures et le duc d'Aumale lut le jugement, les sept juges debout, en grand uniforme. La salle sombre, l'appareil militaire, le retour terrible des formules déclarant la culpabilité du maréchal à l'unanimité sur tous les chefs d'accusation, le jugement enfin, un maréchal de France condamné à mort, peut-on oublier une telle scène?

Le condamné, suivant l'usage des conseils de guerre, n'était pas là, le greffier alla lui lire le jugement. Il l'attendait. « Qu'on fasse vite, » dit-il.

Il ne devait pas être fusillé, les juges signèrent une demande en commutation de peine, rappelant les anciens services de Bazaine. Il y eut à cette occasion une scène vive entre le Maréchal et le duc d'Aumale, qui alla de suite rendre compte à la Présidence et du jugement et de la demande en grâce. Les juges avaient appliqué la loi, le chef de l'État avait le droit de grâce. L'esprit simpliste du Maréchal ne s'accommoda pas aisément de cette distinction.

Le jugement rendu, le duc d'Aumale se dépêcha de quitter Paris pour se rendre dans son commandement militaire.

25 décembre. — L'année s'achève dans une sorte d'ennui. Le procès Bazaine avait été une grande émotion. On apprit, deux jours après la condamnation à mort, la commutation de la peine en une détention de vingt ans.

Motley, de passage à Paris, me dit à propos de la fusion : « Le comte de Paris me fait l'effet d'un homme qui s'attache à l'ancre dans un naufrage. »

27 janvier 1874. — Le duc de Broglie a obtenu de l'Assemblée le droit de nommer les maires. « J'en changerai peu au nord de la Loire, beaucoup dans le Midi où règne la Commune pacifique, municipale jusqu'à ce qu'elle devienne politique. »

19 avril. — J'ai publié dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur Barnevelt et Maurice de Nassau. Les journaux ont

imaginé que je prêchais le Stathoudérat, contre le Septennat. Mais où est Maurice de Nassau?

Le commandant du 7e corps est à Besançon, très actif, très appliqué à ses devoirs, il ne vient à Paris que pour aller à l'Académie.

Les Princes sont ou semblent satisfaits; mais on peut se demander si leurs dignités dans l'armée, si les fauteuils de députés, de conseillers généraux les protégeront longtemps. Tout cela aurait de la valeur, si l'on avait audacieusement épousé la République. Mais la visite à Frohsdorf a fait de tous les Princes des princes de sang. Il faudra être tout ou rien.

Le malheureux Beulé, sorti du ministère après le 19 novembre, rongé d'ambition déçue et d'hypocondrie, s'est tué : mort antique, avec un poignard; on a vainement cherché à cacher ce suicide.

17 mai. — Le 16 mai, le Cabinet de Broglie a été renversé par la coalition de toutes les gauches avec cinquante chevau-légers, qui ne veulent pas organiser le Septennat, et dix-huit Bonapartistes. Le Maréchal a perdu beaucoup en perdant Broglie, homme sûr, qui ne lui laissait que le miel du pouvoir et buvait le vinaigre.

30 mai. — Nouveau Cabinet, dont le caractère est l'exclusion du Centre gauche. Le duc de Broglie reste dans la coulisse. Je le vois un moment à la gare de Versailles : « Le Maréchal m'appelle. La sitation est affreuse. Il faut faire un tout petit Cabinet. » On a le petit Cabinet (Cissey, Fourtou, Decazes, Cumont, Grivart, Magne, Tailhand, Caillaux).

C'est votre loi des maires qui a fait le mal, disent à Broglie ceux qui s'alarment de quelques élections bonapartistes. On a remis partout les anciens maires bonapartistes. On en conclut qu'on retourne à l'Empire. Les Républicains offrent une alliance au Centre droit contre le retour de l'Empire. Le Centre droit, composé des monarchistes qui ne prennent pas le mot d'ordre à Frohsdorf, est ébranlé. Va-t-il se cantonner dans le Septennat considéré comme un interrègne et attendre les événements? Suivra-t-il l'exemple des Casimir Périer, des Léon Say, et tenter de dire définitivement adieu à la monarchie?

16 juin. — Le Centre droit est en dissolution : il est hanté par le fantôme de l'Empire. Casimir Périer a fait une proposition qui équivaut à la fondation de la République, une porte restant ouverte pour la revision. Il a demandé l'urgence pour cette proposition. Le comte de Paris conseille à ses amis de voter l'urgence, parce que, votée par tout le monde, elle n'aura pas le caractère d'une démonstration républicaine. « Au reste, nous sommes bel et bien en République; ce mot est partout. La monarchie a subi une défaite. Il faut opposer une digue à l'Empire. » Il était rêveur, gêné, mais son parti est pris.

Le duc d'Audiffret-Pasquier a voté contre l'urgence. Celle-ci a eu une voix de majorité. C'est la première pelletée de terre dans la fosse de la monarchie.

Novembre. — Voyage cet été en Suisse, en Italie, en Alsace.

Le 24 juillet à Beaurivage, Ouchy.

Le 4 août à Stresa.

Le 24 août à Saint-Léonard.

Visite à Besançon. Le duc d'Aumale y habite un vieil hôtel, très simplement meublé. Vie très occupée, toujours en uniforme. Ville de garnison, peu ou point de société. Le fantôme de l'Empire hante aussi le prince, il est sans cesse agité par des amis, par ceux qui veulent le mettre en défiance du maréchal, par des républicains qui voudraient le gagner à leur cause. Il est populaire, salué par tous, bien vu du peuple. On l'aime pour sa bonne grâce, qui n'exclut pas le grand air, pour son esprit, pour la sincère ardeur qu'il apporte à ses devoirs militaires. Il jouit d'être loin et hors de la fournaise politique, d'avoir un rôle simple, bien défini : pourtant, son regard est toujours tourné vers le point où s'agitent des intérêts dont les siens ne peuvent se détacher. Sa destinée se joue sans lui, loin de lui. Cet automne, le prince de Galles a passé deux jours à Chantilly; le duc d'Aumale avait invité le duc et la duchesse de la Trémoille, le duc et la duchesse d'Ayen, les Trévise, les Béhague, Emmanuel d'Harcourt, Ludovic de Beauvoir, Othenin d'Haussonville, lord Lytton.

15 décembre. — Ce printemps, le comte de Paris a été, sur l'invitation du prince Orloff, à Londres, faire une visite à

l'empereur de Russie. Celui-ci l'a complimenté sur la démarche faite à Frohsdorf. Il a ajouté qu'il allait à Chislehurst, mais que cette visite était de simple courtoisie, qu'il en avait averti le maréchal Mac-Mahon.

Ces temps-ci, pendant un séjour du Czarewitch et du grand-duc Nicolas à Paris, le duc Decazes vint demander au duc d'Aumale de faire une visite aux princes russes. Le duc d'Aumale se borna à laisser sa carte chez l'Impératrice leur mère et écrivit au prince Orloff pour les inviter à chasser à Chantilly. Le prince Orloff transmit leurs excuses. Les princes russes dînèrent chez le maréchal Mac-Mahon; le duc d'Aumale se rendit après dîner à la Présidence; il ne demanda pas au maréchal de le présenter. On ne s'est point parlé.

25 décembre. — Dîner chez Grivart, avec le maréchal Mac-Mahon; tous les ministres, Broglie, d'Audiffret-Pasquier, beaucoup de députés. Au fumoir, conversation aigre-douces entre Decazes et Pasquier. Je reviens à pied avec celui-ci. Il est d'humeur critique, parle avec mépris de quelques nullités ministérielles. « Il n'a pas voulu entrer au pouvoir après le 24 mai; trois jours avant, il s'était engagé avec le duc d'Aumale; le duc de Broglie a abandonné le prince. Depuis cette époque, il n'a pas refusé le ministère, mais il a fait ses conditions. Le maréchal les a un moment acceptées, puis les a refusées. Il s'est alors retiré. Il a pourtant, il y a trois jours, dit au duc d'Aumale qu'il accepterait au besoin : le prince lui a répondu : « Il faut prendre garde de mettre de l'huile dans la lampe, quand elle ne brûle plus. » C'est peut-être lui qui a dit ce mot au prince; mais bast! il y a une figure de rhétorique qui autorise ces sortes d'échanges. Le ministère est trop effacé : personne n'a répondu à Rouher, disant à propos de l'élection d'un député bonapartiste : « Nous reviendrons au grand jour, avec le suffrage universel. Vous avez prononcé la déchéance de l'Empereur. Vous n'avez pu prononcer celle de la Nation. »

28 décembre. — Chassé hier à Ferrières : duc d'Aumale, comte de Paris, duc d'Audiffret-Pasquier, Léon Renault. Entre deux battues, le comte de Paris dit que l'on devrait se dépêcher de faire les lois constitutionnelles, pour enrayer le

mouvement bonapartiste. Il voudrait voir Dufaure aux affaires. Le duc d'Audiffret-Pasquier, mécontent, se moque des « petites idoles que nous avons pétries de nos mains ». Il a du trait, mais sa parole le mène autant ou plus qu'il ne la mène. J'ai vu dans le livre des invités et visiteurs de Ferrières, où signe tout le monde, les noms de nos vainqueurs, Guillaume, Bismarck, Moltke, etc... Les Rothschild gardent aussi l'ordre donné par le roi de respecter toute chose dans la propriété.

31 décembre. — Henry Reeve dîne chez nous avec le duc de Broglie et Desjardins.

Reeve[1] — Qu'arrivera-t-il si des élections générales donnent une Chambre radicale?

Le duc de Broglie — Qui le sait? Il faut distinguer entre le suffrage universel et l'opinion publique. Ce sont deux forces différentes et en ce moment contraires. L'opinion publique laissera peut-être chasser par un bataillon la Chambre du suffrage universel, comme elle s'effacera peut-être devant elle et laissera faire toutes les horreurs.

Le duc de Broglie avait été dans la journée à une conférence tenue à l'Élysée. Il n'en était rien sorti. « Quand on appelle des gens pour discuter, me disait Batbie, que font-ils? Ils discutent. »

4 janvier 1875. — Passé la soirée chez le duc de Montpensier (rue Nitot), qui est revenu en toute hâte de Naples en apprenant la proclamation comme roi du prince des Asturies par l'armée espagnole. Le duc m'a présenté au jeune roi

1. Henri Reeve, fils d'un célèbre chirurgien, avait fait ses études à Genève où il connut encore les Sismondi, Bourtetfen, Candolle, Saussure, La Rive, Rossi et le poète exilé Mickiewicz. Rentré en Angleterre il y devint l'ami de Godwin, Carlyle et Thackeray, puis fréquenta à Paris Victor Hugo, Cousin, Lamartine, Vigny, Lacordaire, Thiers et Guizot. Tout en exerçant les fonctions de greffier archiviste du Conseil privé, il fut un des leaders du *Times* où il s'occupait surtout des affaires étrangères. Reeve collaborait, en outre, à la *Quarterly revue* et dirigeait la *Revue d'Edimbourg*. Si ce grand publiciste et cet historien éminent était en étroits rapports avec les états-majors des partis politiques et toutes les illustrations littéraires, il ne négligeait pas les milieux secondaires d'art et de presse sans que le laisser aller et la vulgarité de ceux-ci puissent même l'effleurer. L'élégance de ses manières, aussi courtoises qu'aristocratiques, son esprit délicat le faisaient approuver et rechercher dans les cours et salons princiers avec lesquels il frayait sans servilité ou subalternité, comme sans vanité avantageuse.

Alphonse XII; dix-huit ans, petite taille, figure agréable, d'expression encore enfantine; beaux cheveux noirs, belles dents. Il parle bien français; notre conversation a porté surtout sur l'Angleterre, d'où il arrive : je n'ai pas voulu le forcer à replacer des phrases toutes faites sur l'Espagne.

Il n'y avait d'autres Français que le duc Decazes et sa femme, Ludovic de Beauvoir, Léon Renault, le bon Latour [1]. « Vous ne savez, me dit ce dernier, combien de serpents remuent ici », en me montrant et me nommant nombre d'Espagnols, ornés de grands cordons, qui baisaient la main de leurs princesses, de la reine Christine, de la reine Isabelle, de la comtesse de Girgenti, de la duchesse de Montpensier et des deux infantes Christine et Mercédès. Beaucoup de clés de chambellan, beaucoup de gens, ennemis hier, qui le redeviendront demain. Le vieil infant Sébastien portant une ceinture rouge de maréchal et remuant des yeux flamboyants. Je note seulement le duc de Rivas, un poète, Banuelos, le duc de Baylen, le duc de Tetouan, le duc et la duchesse de Fernandino, Campo Sagrado et sa femme, déjà fanée, que j'avais vu charmante en Angleterre. La reine Isabelle roulait ses grands yeux si vifs, si parlants, déjà devenue énorme. La duchesse de Montpensier nageait dans la joie, et avait mis ses plus beaux diamants. Le duc de Montpensier, chamarré de cordons, de plaques, se multipliait, allait, venait, toujours aimable, souriant.

Latour me dit qu'il se faisait un travail pour empêcher les deux sœurs de retourner en Espagne. La reine Isabelle doit rester en France et, pour lui dorer la pilule, on y laissera sa sœur. On veut aussi que le duc de Montpensier s'efface : mais qui sera le guide du jeune Roi?

Latour, âme de poète, la plus candide qui se puisse voir, a toujours été comme perdu dans les noirceurs espagnoles.

31 janvier. — Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a quelques jours, la Chambre votait sur une proposition de M. Laboulaye, ainsi conçue : « Le Gouvernement de la

1. Antoine Tenant de Latour, professeur des plus distingués de l'Université, avait dirigé l'éducation du duc de Montpensier dont il devint ensuite secrétaire des commandements et compagnon fidèle. Poète charmant, il publia aussi de nombreuses études littéraires et historiques, des récits de voyages, édita ou traduisit des œuvres d'auteurs étrangers.

République se compose de deux Chambres et d'un Président de la République. »

Vingt-cinq voix de majorité repoussaient cette proposition, regardée comme donnant à la République une consécration définitive. Hier, M. Wallon présentait un amendement ainsi conçu : « Le Président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés, réunies en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. » L'amendement fut voté à une voix de majorité.

5 février. — Othenin d'Haussonville, Louis de Ségur ont sauté le fossé de l'amendement Wallon, le duc de Broglie avait voté contre, ainsi que le prince de Joinville. Le lendemain du vote, on s'est demandé si on ne pourrait pas s'installer dans la république Wallon; on peut encore faire durer l'équivoque; on pense à une République qui pourrait se transformer du jour au lendemain en monarchie, à la République-interrègne.

Une fois que le Centre droit eut pris son parti, on vota au pas de charge :

1° Le droit de dissolution du Président, partagé avec le Sénat;

2° Le droit de révision de la loi constitutionnelle.

Le Maréchal peut spontanément la demander quand il lui plaît et, dans les septennats suivants, la simple majorité des deux Chambres peut la décider.

3° L'irresponsabilité du Président.

4° Le séjour du Président et des Chambres à Versailles.

La Gauche votait tout ce qu'on voulait : elle avait la proie, peu lui importait l'ombre; le duc de Broglie disait : « Pour un rien, ils auraient voté l'hérédité de la pairie. » La gauche en ce moment a des inspirateurs, qui sont des politiques; ce qui est étonnant c'est qu'ils puissent se faire suivre, calmer les impatients, discipliner les incohérents; la peur de l'Empire, la crainte des coups d'état est pour quelque chose dans cette sagesse.

11 février. — Dîner chez moi. Duc d'Aumale, duc Decazes, Lambert Sainte-Croix, Dalloz. Le duc d'Aumale a vu le maréchal ce matin. « Savez-vous ce qu'on me dit, que c'est vous qui

menez toute cette campagne. Je ne le crois pas. » Le Maréchal avait raison.

Un mot du duc de Broglie à propos du vote de son neveu d'Haussonville, favorable à l'amendement Wallon. « Que voulez-vous? il me rappelle Ravel obligé de choisir entre le mariage et la mort et disant : j'aime mieux épouser celle que que j'aime que de souffrir le trépas le plus glorieux. »

22 février. — On a voté contre le projet Wallon en seconde lecture, parce que la gauche avait obtenu le vote d'un Sénat élu au suffrage universel; Decazes l'avait dit : « Nous avons beaucoup donné, mais nous ne donnerons pas le Sénat, et, si on nous l'impose par le suffrage universel, nous rejetterons toute la loi. »

On a cru un moment les lois constitutionnelles perdues; puis on s'est mis à ramasser les morceaux. On s'est entendu pour faire un Sénat; on le fera nommer par les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les délégués des communes; soixante-quinze sénateurs inamovibles seront nommés par l'Assemblée. Le prince de Joinville, le duc de Broglie, tous les ministres ont accepté ce compromis. On explique que ce que l'on fait, c'est une monarchie constitutionnelle sous le nom de République. On compte, le cas échéant, sur la révision.

Le peuple, les générations qui grandissent, comprendront-ils ces nuances? la République était comme une masse amorphe, elle se donne des membres, une tête, des vertèbres; d'inorganique, elle devient organique, et ses lois constitutionnelles, qu'on n'a pas osé condenser sous le nom de Constitution, seront peut-être d'autant plus durables qu'elles sont plus modestes, et qu'elles sont sorties péniblement de la nécessité.

26 février. — Tout a été terminé hier : on n'a pas voulu, on l'aurait pu, le 24 février; 425 voix ont adopté la loi constitutionnelle, 254 voix ont voté contre. Le duc d'Audiffret-Pasquier, le duc de Broglie, Target, d'Haussonville, Ségur ont voté la loi. Le prince de Joinville s'est abstenu. Parmi les opposants, je remarque Batbie, Changarnier, Fourtou, Keller, Johnston. Les légitimistes et les bonapartistes ont formé le gros de l'opposition. Le centre droit, principalement composé d'Orléanistes, est lancé maintenant sur une orbite nouvelle;

les uns après les autres, ils seront forcés de prendre la tangente. Ils seront comme la poussière cométaire qui demeure en traînée derrière le noyau lumineux.

Mars. — Après une crise de quinze jours, nous avons le premier ministère de la République constitutionnelle : Buffet à l'Intérieur, Dufaure, Léon Say, Decazes, Caillaux, de Meaux.

4 mars. — Visite à Nisard. Il me parle un moment du duc d'Aumale; il le félicite de n'avoir pas voté avec les gens qui remplissaient les antichambres de son père. Il a perdu, il y a peu de temps, une fille charmante que j'ai eu l'occasion de voir quelquefois. Il me redit un mot de Cicéron : « Je me consolerais de la mort de la République, si ma fille était vivante; et de la mort de ma fille, si la République n'était pas morte. »

30 septembre. — Strasbourg. Je me promène au hasard dans Strasbourg. Les souvenirs se lèvent en foule autour de nous. Il n'y a pas une pierre ici qui ne soit connue. On répare encore la vieille cathédrale, ébréchée çà et là par les obus. Un évêque de pierre monte, lentement hissé, pour prendre sa place dans une niche à une hauteur effrayante. J'admire le calme des maçons, qui l'empêchent de se heurter en chemin aux colonnettes, aux saillies.

Voilà déjà quatre ans qu'on travaille à réparer les dégâts du siège. La croix, demi-renversée par un obus insolent, a repris la verticale. Les pierres neuves font partout des taches. J'entre : un échafaudage pend tout près de la voûte. On chante la messe. Des enfants de chœur rouges traversent le chœur élevé. Leurs voix aiguës répondent aux grondements de l'orgue. La religion immuable poursuit son chant monotone au-dessus des voix du siècle. Mère sereine, elle a des consolations pour l'Alsacien dont le cœur est gros et qui regrette la patrie oublieuse, comme pour le soldat wurtembergeois et bavarois qui pense au village et qui plie les genoux sur les dalles antiques. Et je songe qu'il n'y a pas un de ces hommes au pas dur, au casque luisant, qui ne soit mon ennemi. Les vainqueurs ont jusque dans leur pays quelque chose d'impérial, de romain. Je les regarde, vieux officiers blanchis, couverts de croix, droits comme les arbres des forêts, volontaires d'un an, ivres de jeunesse et de gloire nationale, soldats humbles,

hommes de corvée, bêtes du bétail militaire, tous prêts à mourir pour « Dieu et la patrie ».

Tout n'est pas noble, ni héroïque pourtant chez cette race de vainqueurs. Je lis les affiches; en voici une : « Débuts de la troupe Victoria-Aktien Theater de Stuttgard ». On promet au public : *la Fille de madame Angot* — *la belle Hélène* — *la Vie Parisienne* — *la belle Alice*. Les conquérants respirent la fumée de notre cuisine et mangent nos restes. Renan l'a dit : « Si nous ne pouvons devenir plus austères que ces Spartiates, changeons-les en Béotiens. Que leur science s'embourbe dans notre blague! » Je fuis Strasbourg, où tout m'est devenu odieux, et vais à la montagne : là, rien n'est changé. Sainte-Odile m'apparaît comme il y a trente ans : je cause avec les sœurs; le pauvre dîner du réfectoire me semble délicieux. J'entends autour de moi parler français. Les dames alsaciennes se sentent libres à huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Un officier allemand déplie sur la terrasse une carte : le lorgnon à l'œil, il étudie les routes, l'emplacement des villes, des villages; la voilà devant lui, la grande plaine éternellement disputée.

Visite à l'Université de Strasbourg : magnifiques bâtiments. Ne me demandez pas ce qu'on y enseigne : demandez-moi plutôt ce qu'on n'y enseigne pas.

11 novembre. — On a voté la loi électorale : le scrutin d'arrondissement ou uninominal a triomphé du scrutin de liste. La Constitution est terminée — elle est bonne : Président fort, s'il sait user de ses droits, Sénat des communes, Chambre des députés nommée par arrondissement. On peut vivre avec cela.

Le duc d'Aumale a paru à la Chambre pour donner sa voix au scrutin d'arrondissement. Il a passé beaucoup de temps cette année dans son commandement, visite des forts d'arrêt de l'Est, donné à la Schlucht un regard à l'Alsace, voyagé quelque temps en Italie, fait une rapide visite à Aumale, etc... Il s'est décidé à reconstruire le château de Chantilly.

16 décembre. — La Chambre a nommé les soixante-quinze sénateurs à vie. Il y a quelques mois seulement le Centre

droit votait la République; mais il n'obtient rien en retour. On a consenti à donner un siège au duc d'Audiffret-Pasquier, mais les légitimistes et les bonapartistes unis aux gauches ont exclu les membres du Centre droit. Cet ostracisme, dû à une coalition, consterne le Gouvernement et le Centre droit. Les républicains de toute nuance, jusqu'à ceux de l'extrême gauche, se sont alliés aux légitimistes, à qui ils ont fait l'aumône de quelques fauteuils, contre les constitutionnels : marchandage honteux.

22 décembre. — On s'occupe des élections au Sénat dans les départements. A la Chambre la coalition n'a pas laissé un fauteuil au Centre droit. Que fera le pays? On tourmente le duc d'Aumale, pour qu'il fasse une liste dans l'Oise. Il y répugne. Il ne veut exclure, ni mécontenter personne. Il croit, il dit qu'on veut l'user avant le temps. A quoi lui a servi son mandat de député? Deux choses seulement l'ont grandi : le procès Bazaine, le commandement du 7e corps. Que fera-t-on dans ce nouveau Sénat? Il laissera les partis s'entre-dévorer. Il a trop ouvert l'oreille aux politiciens de toute couleur. Quand on aura besoin de lui, on saura toujours où le trouver. Après quelques hésitations, il se décide à écrire aux Conseillers généraux de l'Oise une lettre où il décline toute candidature au Sénat. Le prince de Joinville suit son exemple. Tous deux expriment dans leurs lettres, leur regret de n'avoir pas pu voir rétablir la monarchie constitutionnelle; ni l'un ni l'autre ne prononcent le mot de République. La lettre du duc d'Aumale fut communiquée à Buffet, au maréchal Mac-Mahon et au duc Decazes.

2 janvier 1876. — Dîner chez le duc de Nemours. Nous avons revu avec plaisir quelques pièces de la magnifique argenterie de Penthièvre et quelques figures familières de Claremont. Madame de Ségur avait son collier de perles de six cent mille francs. Quand on craint un bouleversement elle le donne à Bapst, le bijoutier, qui l'envoie en Angleterre.

9 février. — Aux élections sénatoriales, les républicains purs et les constitutionnels ont triomphé en proportions presque égales. Les bonapartistes n'ont eu que peu de voix.

Buffet a été battu dans son propre département, dans les Vosges.

29 février. — Les élections au Corps législatif viennent d'avoir lieu. Les républicains ont tout emporté, ils ont une écrasante majorité. Buffet a été battu dans quatre collèges où il se présentait. Son tour est venu; il a donné sa démission. Il sort du pouvoir, fièrement, comme Broglie en était sorti. Parmi les vaincus, il y a Desjardins, Decazes, de Witt; Louis de Ségur et d'Haussonville, dont les voix ont pourtant fondé la République, n'ont pas été épargnés. Lambert Sainte-Croix a survécu, mais Target est battu. Gambetta a fait passer tous ses amis; il entre en triomphateur à la Chambre, suivi d'une armée plus impatiente que lui.

La panique est grande dans le monde conservateur. On s'alarme, on voit le pays descendre une pente où rien ne pourra plus l'arrêter. Les digues ont été emportées l'une après l'autre; le Maréchal est encore debout, mais, sur l'avis de Buffet, qui suit les règles parlementaires, il va avoir recours à un ministère Centre-gauche. Les républicains Centre-gauche résisteront-ils plus longtemps que Broglie, que Buffet, au courant? On peut en douter. Ceux que n'étourdit point le bavardage parlementaire cherchent une cause profonde à la transformation qui s'opère. On a cru en 1871 que M. Thiers ajournait la monarchie, mais on n'a pas cru qu'il lui deviendrait hostile. On a cru que les d'Orléans et le comte de Chambord trouveraient un terrain sur lequel la monarchie pourrait être édifiée. On a cru qu'après de terribles catastrophes, après les horreurs de la Commune, les républicains se rallieraient à tout ce qui pourrait rendre à la France la paix publique et le repos, nécessaires à son relèvement. Un à un, tous les voiles sont tombés ou ont été déchirés. Le pays n'a plus reconnu les hommes qu'il avait voulu prendre pour guides, il les a vu passer dans les rangs de partis qu'ils avaient combattus, infidèles à leurs traditions, divisés, impuissants, cherchant dans l'équivoque un remède éphémère à leur faiblesse et à leur incapacité. Il a fermé l'oreille au bruit de vaines discussions et il s'est habitué à vivre dans cette République, qui ne devait être au début qu'une tente dressée pour un jour. Les peuples n'aiment pas à languir dans le provisoire.

9 mars. — Les élections complémentaires ont couronné l'œuvre des premières. On a nommé des républicains généralement avancés et d'anciens bonapartistes. Les Orléanistes resteront *rari nantes in gurgite vasto.* On travaille à faire un ministère. Le maréchal voudrait soustraire trois ministères aux fluctuations politiques, la Guerre, la Marine, les Affaires étrangères. Il voudrait protéger ses camarades de l'armée. Dufaure le soutient sur ce point.

18 mars. — Le ministère Centre-gauche est constitué : Ricard à l'Intérieur avec Marcère, Secrétaire général; Christophe, à la place de de Meaux, Teisserenc de Bort, l'amiral Fourichon; les autres ministres restent.

11 mai. — Dîné chez le duc de Montpensier avec le prince Arthur, duc de Connaught. Le roi de Hanovre était là, très grand, aveugle, extrêmement poli; sa femme, allemande, cheveux blancs, — deux filles assez jolies et gracieuses, un peu trop grandes.

12 mai. — Dîner chez Charles Ferry; j'y rencontre Antonin Proust, qui fait les articles de politique extérieure dans le journal de Gambetta, il se voit déjà ministre des Affaires étrangères, se moque agréablement du duc Decazes.

14 mai. — Ricard est mort en une heure d'une angine de poitrine. M. de Marcère prend le ministère de l'Intérieur.

La question d'Orient renaît. Les trois empereurs se sont réunis à Berlin avec leurs chanceliers. Alexandre montrant sur sa poitrine les trois plaques des ordres russe, prussien, autrichien : « Voilà, dit-il, toute ma politique. » Les chanceliers ont fait un Memorandum, qui demande un armistice dans les provinces insurgées de la Turquie et des réformes. On a demandé à la France de le signer. Decazes a consenti. L'Angleterre a refusé de donner sa signature et envoie des cuirassés dans la Méditerranée. Le duc de Broglie disait à ce propos chez madame d'Haussonville : « L'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre. On la traite comme elle se traite elle-même depuis dix ans. Pour la France, elle ne doit pas avoir l'air de bouder. »

22 juin. — Le duc d'Aumale, revenu de Besançon, a voulu malgré la goutte, les pieds dans des chaussons de lisière, aller à la réception de Jules Simon à l'Académie. La veille du 24 mai, quand on se décida à nommer Mac-Mahon en place de Thiers, Lambert Sainte-Croix se consolait en disant à ses collègues en sortant de la réunion où le choix définitif s'était fait : « Après tout, si nous avions nommé le duc d'Aumale, il nous aurait donné un ministère Jules Simon. » Cette boutade étonna; quand Jules Simon se présenta à l'Académie, le duc d'Aumale eût désiré lui donner sa voix et il n'en fut empêché que par les circonstances du moment. Il ne prit pas de part à l'élection, qui eut lieu le 16 décembre 1875, au lendemain de l'élection des sénateurs inamovibles; le goût pour Jules Simon est marqué.

8 juillet. — Nous venons de passer une semaine au château d'Eu — grande et belle résidence, restaurée par Viollet-le-Duc, qui a débarrassé le château de méchantes annexes, que les architectes de Louis-Philippe avaient élevées pour la commodité du Roi, qui se souciait peu d'art et voulait partout loger un monde de ministres et de secrétaires.

Le comte de Paris a des goûts d'ingénieur, il a capté des sources, les a protégées contre la marée, construit des quais sur la rivière, élevé l'eau dans des réservoirs, pour alimenter le château, les parterres, les jets d'eau, les bassins, creusé un puits artésien. Dans les soubassements, des chaudières fournissent l'eau chaude à tous les étages, et pendant l'hiver de la vapeur à tous les calorifères. On ne voit que tuyaux, fils électriques, sonneries. Une machine fait de la glace artificielle. Le vieux château des Guise est machiné comme un grand hôtel moderne.

On ne voit nulle part le doigt du temps, cette vétusté qui est la grâce et la poésie du passé : mais le château a grand air, les vieux arbres qui l'avoisinent et qu'on nomme les Guisards sont majestueux, la mer à l'horizon, les pelouses ont une douceur extrême.

Le Comte et la Comtesse vivent dans ce noble milieu, auprès de l'immense forêt, de belles futaies de hêtres et de chênes, où l'on peut varier les promenades à l'infini. On lit, on écrit

dans une chambre qu'on nomme le study; l'immense antichambre peut servir de promenoir par le mauvais temps. Le prince et sa femme mènent la vie de propriétaires, gouvernant tout un peuple de maçons, d'entrepreneurs, de jardiniers, toujours en mouvement, toujours occupés, toujours dérangés. Ils sont parfaitement heureux; chaque heure de la journée est remplie; ils sont très hospitaliers, toujours prêts à faire les honneurs du château, du rosarium qui a deux mille rosiers, et où la Comtesse aime à couper chaque jour les plus belles roses pour en faire des bouquets pour ses invités; le comte de Paris, savant botaniste, aime à montrer ses orchidées, les unes en serre, les autres croissant librement dans le parc. Il faut tout voir, les machines, les écuries, la ferme, l'église d'Eu avec ses tombeaux des comtes d'Eu, le collège avec ceux du Balafré et de Catherine de Clèves. La Comtesse, toujours en mouvement, a des éclats de gaieté et de bonheur, elle est emportée comme dans un tourbillon; lui, plus méthodique et plus doux, glisse dans ce tourbillon, calculant, mesurant, veillant aux moindres détails, discutant avec les maçons et les jardiniers, d'une extrême politesse pour tout le monde. Ménage heureux où règne l'absolue confiance, où le sérieux et le calme de l'un s'accommodent à la vivacité de l'autre! jours heureux, comme dérobés à la mauvaise fortune et dont on jouit avec une ardeur jalouse! Sécurité trompeuse, qui ne veut pas connaître le danger!

18 septembre. — Calme plat à l'intérieur. Complications orientales au dehors. Le maréchal est allé assister aux manœuvres du 7e corps.

Décembre. — Voilà Jules Simon ministre et président du Conseil. Dufaure s'est retiré.

15 janvier 1877. — Enterrement de Buloz, le fondateur et le directeur de la *Revue des Deux Mondes*; toute la gent littéraire était là. Buloz s'était fait une mentalité pour son œuvre : ancien prote d'imprimerie, il s'était fait aussi une grammaire, une ponctuation. Il ne supportait pas qu'on mît un grand M à mais au commencement d'une phrase. C'était un orléaniste sincère, passionné, fier d'avoir des princes

d'Orléans parmi ses rédacteurs, admirateur de Thiers, hostile aux légitimistes. Parti de rien, il meurt riche; il ne s'épargnait pas, ne connaissait pas la fatigue; revoyait dix fois une épreuve : le numéro de la Revue en préparation était le monde pour lui; il était farouche, d'une humeur de sanglier, avec cela sentimental et par instants pleurard. Il aurait voulu affamer tout ce qui tient une plume, estimant que la faim est le plus puissant excitant du cerveau : très patriote, peut-être parce qu'il n'était pas un vrai Français, étant Savoyard de naissance. Il avait du terroir, il protégeait les Savoyards et en a poussé quelques-uns très haut, trop haut. Il épousa ardemment la cause italienne et Cavour le fit Commandeur de Saint-Maurice et Saint-Lazare.

Roux, borgne, de puissante carrure et de rude aspect, il se faisait presque aimable aux nouveaux venus; il était meilleur aux jeunes débutants qu'à ses anciens collaborateurs, flairant toujours les talents nouveaux pour en faire son profit et en écraser les anciens. Jamais, je crois, il ne fit un compliment à quelqu'un sur un article, si bon qu'il le trouvât, à part lui. Sa férocité était comique; bon homme au fond, heureux qu'on lui rendît la monnaie de sa pièce, sans rancune, aimant les brouilleries, médisant, sans envie de nuire, pour dépenser un excès de bile. Il aimait les honnêtes gens, et jugeait sainement les hommes, sans se laisser jamais éblouir par le rang, la fortune, la réputation acquise, ni même l'influence et la puissance politique.

19 février. — La lune de miel de Jules Simon est passée : il ne se soutient qu'au bout d'un fil, que tient Gambetta. En haut, on cherche vaguement quelqu'un qui donne ou qui seulement promette un Gouvernement fort. En bas, on entend gronder la Commune; les tronçons du serpent remuent. La Commune a ses anniversaires, ses journaux, ses réunions publiques, ses héros; elle est timide encore, mais on la trouve partout dans les profondeurs.

27 février. — Déjeuné avec M. de Bourgoing, ambassadeur à Constantinople. Il croit à la guerre prochaine en Orient, à la parfaite entente de la Russie et de la Prusse, à l'adhésion

de l'Autriche, qui entrera en Bosnie quand les Russes passeront le Danube. Werther prend tous les matins le mot d'ordre chez Ignatieff.

28 février. — Déjeuné chez le duc d'Aumale avec Ducrot et Bourbaki : conversation purement militaire. Le génie veut tout fortifier — il fait des nids à poltrons. — Quand tout le monde sera de garde, nous n'aurons plus d'armée en campagne, etc...

Ducrot raconte Wœrth : il était à la gauche. Le 1er zouave a lutté avec avantage contre tout un corps d'armée bavarois. Colson est venu lui demander un régiment pour venir en aide à la droite; ce régiment a perdu en peu de temps la moitié de son effectif. Nous n'avons eu que 35 000 hommes en ligne; à deux heures les Allemands en avaient 120 000. L'armée s'est très bien battue, sauf la division Douai, que Wissembourg avait démoralisée. Jamais, dit Bourbaki, les Allemands ne nous ont pesé, ni à Wœrth, ni à Metz. Si Wœrth eût été gagné par nous, nous avions une victoire homérique. Il faut recommencer, mais bientôt, ou cette année, ou l'année prochaine. Bourbaki s'enflamme, il a un langage imagé, l'œil fin et hagard à la fois, belle tête de soldat. Ducrot reste plus calme, mais quel air résolu! Le duc d'Aumale garde le silence.

16 mai. — Le maréchal Mac-Mahon a renvoyé Jules Simon; il a pris pour prétexte le silence gardé par ce dernier à la Chambre, pendant la discussion relative à l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse, loi qui déférait certains délits de presse aux tribunaux correctionnels.

La raison, c'est qu'il se sentait trop entraîné à gauche et qu'il se regardait comme engagé d'honneur à soutenir ses camarades de l'armée, menacés dans leurs commandements. Le soldat s'est révolté contre ses ministres que la Chambre lui imposait. Sa lettre a été comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Simon a écrit une réponse assez piteuse et donné sa démission. La guerre est déclarée entre le maréchal et la Chambre. En l'absence des ministres, Gambetta a fait voter un ordre du jour qui affirme les principes parlementaires et républicains qui seuls peuvent assurer la paix au dedans et au dehors. Il faut remarquer ce dernier mot : celui qui vou-

lait la guerre à outrance en 1871, que M. Thiers qualifiait de fou furieux, caresse beaucoup les puissances depuis quelque temps, surtout depuis l'ouverture de la question d'Orient. Il dirait volontiers : « La République, c'est la paix », comme Napoléon disait : « L'Empire c'est la paix. » Il travaille à se faire accepter, il a lié partie avec M. Thiers, depuis que celui-ci est tombé du pouvoir.

Le *Journal Officiel* nous donne le nouveau ministère : duc de Broglie, duc Decazes, Fourtou, Caillaux, de Meaux, Brunet. C'est un nouveau 24 mai; on se dit : est-ce un coup d'État? est-ce un coup de tête? D'où vient la colère du Maréchal? est-il simplement fatigué d'entendre ses vieux amis lui reprocher Jules Simon, un des hommes du 4 septembre? Nos amis sont sombres, inquiets; on vivait, tant bien que mal, sous le régime si brusquement interrompu; que deviendra-t-on si le pays nomme une nouvelle Assemblée hostile au Cabinet de Broglie ou une Assemblée résolument réactionnaire? Ou le maréchal se retirera, ou il sera acculé à un coup d'État. La fièvre qui a saisi le pays profitera-t-elle aux radicaux ou à l'Empire?

Le duc de Broglie a dit à M. de Bourgoing qu'il n'avait ni écrit, ni inspiré la lettre du maréchal à Jules Simon, qu'il n'a rien su d'avance, mais que, le Maréchal faisant appel à lui, il n'avait pu lui refuser son concours. On cherche qui, dans l'entourage du maréchal, a tenu la plume, on ne trouve rien.

18 mai. — Visite à d'Haussonville (le père). — Le conflit, dit-il, était inévitable; la lutte est entre le maréchal et Gambetta. Il serait dangereux, il serait néfaste que les princes donnassent à penser par paroles ou par écrit que, dans cette lutte, ils ne sont pas du côté du maréchal. On parle de l'Empire; vaine crainte; le maréchal confisque l'Empire, s'il vient à bout de l'esprit de désordre; et s'il n'en triomphe pas, les Princes seront-ils plus heureux ou plus forts?

Les gauches réunies ont écrit un manifeste; Thiers l'a signé : l'alliance est faite entre lui et Gambetta. Thiers s'est souvenu de ses jeunes années; il a fait taire toutes les rivalités, groupé tous ceux qui sont hostiles au maréchal. Il est l'âme de l'opposition dont Gambetta est l'orateur et le tribun. Ils

enrégimentent les radicaux les plus avancés avec les orléanistes ralliés à la République.

20 mai. — Visite d'un préfet qui vient d'être révoqué. Il est fort irrité. L'aventure, c'est son mot, ne peut réussir. Son département ne renverra que des républicains décidés. Le Maréchal a fait un demi-coup d'État; il fallait, entré dans cette voie, mettre les signataires du manifeste des gauches à Mazas, faire un plébiscite. Dans les conditions actuelles, le Maréchal marche à un Sedan politique. Il est têtu, il ne cèdera pas, il se perdra et perdra le pays.

22 mai. — Dîner chez moi pour H. Reeve. Duc de Broglie, duc Decazes, Mérode, Othenin d'Haussonville. Les deux ducs, un peu soucieux, causent longuement avec Reeve après dîner.

D'après le duc de Broglie, le péril social était effrayant : la loi sur la permanence et la publicité des séances des Conseils municipaux, c'était le réveil de la Commune. Jules Simon promettait toujours d'avoir du courage le lendemain; pour ne pas tomber devant Gambetta, il n'avait qu'une manière, il se jetait par terre. Le Maréchal a eu un haut le cœur. Il est resté sur le terrain constitutionnel et parlementaire. — Pourquoi trouve-t-on mauvais en Angleterre qu'il ait pris un ministère dans la minorité et veuille consulter le pays? Cela s'est fait, cela se fait dans tous les pays constitutionnels. Et puis, la situation du Maréchal n'est pas celle d'un roi; il n'est pas au-dessus des partis, comme un souverain : il a été mis au pouvoir par les conservateurs, pour protéger les choses mêmes qu'il voit détruire depuis dix-huit mois. Il a cru son honneur même engagé. Il dit au pays : je puis gouverner dans certaines conditions; si vous changez ces conditions, je ne le puis pas. Il n'est pas responsable comme un roi.

Pour ceux qui ont pris le pouvoir avec l'obligation de dissoudre, on ne pourra pas dire qu'ils aient eu froid aux yeux. La « Marseillaise » nous dit aujourd'hui que le jour où nous serons battus les portes de la ville seront bien gardées. Il faut envisager la situation avec sang-froid et aller au combat avec beaucoup de dédain. C'est cette note de dédain qui domine

dans le caractère du duc de Broglie : il n'est pas dédaigneux à la façon des impertinents. Il l'est, comment dirais-je, chrétiennement, estimant que les outrages, les cris, les injures sont faits pour les plus purs et les meilleurs. Il puise de la force dans ce qui affaiblirait un autre; avec cela, malheureusement, une profonde méconnaissance et ignorance des hommes; il a de la stratégie et pas de tactique. Il n'aura que des victoires ou des défaites éclatantes.

26 mai. — Voyage à Compiègne. Le Maréchal s'y rend, à propos d'un concours agricole. C'est la première fois qu'il se montre au peuple depuis le 16 mai. Il arrive en grand uniforme, il est reçu par les troupes commandées par le général Pajol, qui le conduit à la sous-préfecture. Déjeuner chez Barante, le Sous-Préfet : le Duc d'Aumale est du déjeuner. Il accompagne le Maréchal pendant la visite au Concours régional, puis le quitte et s'en va de son côté. Accueil froid des populations : attitude expectante, curiosité, pas d'enthousiasme, ni républicain, ni mac-mahonien, quelques cris seulement sur la place de Compiègne. On a voulu interroger le peuple : le peuple est resté muet. Froideur, prudence, crainte instinctive de tout changement, obéissance assurée d'avance à tout ce qui doit venir, il y a dans ce scepticisme apathique de quoi faire beaucoup réfléchir.

28 mai. — Le général Gresley déjeune chez le duc d'Aumale : intime de Mac-Mahon, il a été chef d'état-major du duc d'Aumale au 7e corps. La Maréchale lui a dit, quand il a quitté le prince : « Je suis bien aise de vous voir, surtout depuis que vous n'êtes plus à Besançon. » Le Maréchal est, croit-il, l'instrument des bonapartistes. Saint-Paul est venu avec Rouher à Châlons en 1870, c'est lui qui a envoyé Mac-Mahon à Sedan — il l'envoie maintenant à un Sedan politique.

10 juin. — Fourtou, qui est à l'Intérieur, veut terroriser la presse de l'opposition. Il se sert de toutes les armes qu'il trouve dans l'arsenal des lois, il traque journaux, journalistes, imprimeurs, porteurs de journaux. Il sévit contre des cafetiers, ferme des cabarets. Il empêche jusqu'à des conférences. Cette petit guerre est maladroite. On veut faire peur, on ne fait qu'irriter. On a fait des hécatombes de fonctionnaires,

révoqué des préfets qui ne demandaient qu'à servir le nouveau Cabinet et qu'on convertit en ennemis ardents. Des préfets en place, beaucoup sont hésitants, cherchent le vent; ils tâtent l'opinion, la sentent troublée, mécontente, au fond, de sa propre incertitude.

13 juin. — Causé avec Andral. « Notre honneur, dit-il, et notre intérêt nous commandent de rester avec les conservateurs. Nous sommes mal avec l'état-major bonapartiste, mais l'armée bonapartiste est notre armée. Je n'étais point partisan d'une action immédiate, à cause de l'état-major dont je parle, mais l'action est engagée, nous devons aller galamment de l'avant. Nous ne pouvons rien sur les gauches; elles exigent qu'on se donne pieds et poings liés. Nous n'avons rien à attendre de ce côté. »

Fourtou se défend beaucoup de travailler pour autre chose que la république conservatrice. Il me dit qu'il ne favorisera nulle part les bonapartistes militants.

14 juin. — Revu F..., préfet révoqué. Il me redit que Saint-Paul a fait le mouvement préfectoral, le peint comme un homme dangereux et intelligent. Tous les préfets, sauf une quinzaine, sont, dit-il, des bonapartistes. Les républicains ne pardonneront pas aux amis des Princes qui sont avec le Gouvernement. On proscrira les Princes. Ne peuvent-ils empêcher le Sénat de voter la dissolution? C'est leur dernière carte; s'ils ne la jouent pas, ils sont perdus, quoi qu'il arrive.

16 juin. — Le duc d'Aumale revient d'Angleterre. Il a vu lady Derby, qui lui a dit que lord Derby ne ferait pas la guerre, il se retirerait plutôt, laissant la place à Gladstone, dont la brochure sur les « Atrocités bulgares » a fait tant de tapage.

Le duc d'Aumale a vu aussi Disraeli qui l'a appelé : « *the dearest of Princes and the most illustrious of friends* » (le plus cher des princes et le plus illustre des amis).

Le duc d'Audiffret-Pasquier a vu le maréchal de Mac-Mahon. Il a promis de voter la dissolution avec son groupe : il a seulement demandé le maintien du Ministre de la guerre (le général Berthaut), du préfet de police et de Ladmirault, Gouverneur de Paris.

17 juin. — Batbie était partisan d'une action du Maréchal, mais l'heure n'a pas été bien choisie. Si le Maréchal se retire devant une Assemblée hostile, et s'il faut aller au Congrès, Batbie donnera sa voix à Thiers.

22 juin. — Les inquiets, les mécontents disent à l'envie que tout ce que l'on voit n'est qu'un rideau derrière lequel on machine l'Empire, que les bureaux du Ministère de l'Intérieur sont franchement bonapartistes, qu'il n'y a pas de parti véritable du Maréchal, que si ce parti existe, le pays ne le connaît pas, qu'il n'y a en fait que deux coalitions l'une en face de l'autre, une puissante coalition de partis républicains, une coalition de partis conservateurs, monarchiques.

14 septembre. — Au moment où il voyait sa revanche prochaine, Thiers est mort : une apoplexie l'a enlevé en quelques heures au pavillon Henri IV à Saint-Germain. Le Gouvernement a offert de lui faire des funérailles nationales, aux Invalides. Madame Thiers a fait des difficultés, elle a demandé des places pour les 363 députés de l'opposition que M. Thiers conduisait ensemble à la bataille électorale. La prétention parut trop forte. On ne s'est pas accordé : Thiers a été enterré à Notre-Dame de la Lorette, près de la place Saint-Georges : parmi ceux qui saluaient ou suivaient son cercueil, combien y en avait-il qui avaient pillé et démoli cet hôtel de la place Saint-Georges, que l'Assemblée voulut reconstruire? combien de ceux qui avaient porté les armes contre les Versaillais, quand M. Thiers fit le siège de Paris? La politique a d'étranges retours.

La mort de Thiers n'a point jeté le découragement dans l'opposition. Il en était encore l'inspirateur : c'est lui qui avait proposé le premier de représenter au suffrage populaire les 363 membres de la majorité, sans aucune distinction de nuances, écartant ainsi toutes les questions de personnes, toutes les rivalités locales, pour ne laisser à la lutte qu'un caractère général et en faire une grande bataille entre la République et ses adversaires ouvertement ou secrètement divisés.

Mais ce plan de campagne laissait forcément en relief les politiques les plus remuants, les plus rapprochés du peuple;

Gambetta avait pris le premier rôle, il se tenait au premier rang, il avait éminemment toutes les qualités d'un agitateur, une éloquence banale, une activité sans bornes, l'indignation simulée, les grands éclats de voix, l'art de ne rien promettre en semblant tout promettre.

Le Gouvernement se donna le tort de le persécuter, ce qui ne fit que le grandir. Il avait dit dans un de ses nombreux discours qu'après le verdict du suffrage universel, le Maréchal n'aurait « qu'à se soumettre ou à se démettre ». Il fut, pour cette parole qui exprimait une évidente nécessité, condamné à trois mois de prison; on y vit une injure au Maréchal, un attentat aux droits du pouvoir exécutif.

C'est à Vesoul que le duc d'Aumale a appris le 16 mai le congédiement de Jules Simon et le 18 mai la Constitution du Cabinet Broglie-Fourtou. Le 21 mai, il vit, comme je l'ai dit, le Maréchal à Compiègne; le Maréchal ne trouva rien à lui dire. Il savait ou devinait que le Prince n'était point favorable à la dissolution. Le 31 mai, à Besançon, le duc d'Aumale, averti qu'un *Te Deum* serait inséré par l'archevêque dans la procession du dimanche, défendit qu'on y allât.

Autour de lui tout était contraire à l'offensive prise par le Maréchal. Le prince se déroba, autant que possible, aux confidences, aux récriminations, il voyagea, se montra à Belley, au Lomont, au ballon de Servance, à Venise, en Hollande, à Randan. Il dut cependant aller à Beauvais, pour la session du Conseil général, particulièrement délicate dans les circonstances. Apprenant le 4 septembre la nouvelle de la mort de Thiers, il demanda au ministre de la Guerre l'autorisation d'assister aux funérailles. Ces funérailles ayant pris un caractère hostile au Gouvernement, par le refus fait par la famille d'accepter des funérailles nationales offertes par le Cabinet, et sur un avis défavorable du ministre, le duc renonça à s'y rendre.

15 octobre. — Les élections ne sont pas favorables au Gouvernement. Les mois qui ont suivi la dissolution ont été une période d'irritation et d'énervement. Reeve avait raison quand il disait, au lendemain du 16 mai, qu'il ne fallait avoir recours à une dissolution, que quand il s'était produit dans le pays, sur

une question bien définie, un courant prononcé contre la Chambre. Ce courant existait-il au 16 mai? y avait-il une question bien définie pouvant servir à émouvoir, à entraîner le pays? Non, le Cabinet de Broglie ne pouvait plus prononcer le mot de monarchie, il parlait au nom du Maréchal, mais le Maréchal n'était pas une politique; les républicains seuls avaient une plate-forme.

29 octobre. — Rencontré Klaczko avec Ladislas Czartoriski. Que dites-vous, me dit-il, du duc de Broglie qui met la main dans la main d'un Maupas, de l'homme qui a envoyé son père à Mazas?

Au même instant passe Emmanuel d'Harcourt — longue conversation — plaintes contre les gros bonnets du Centre droit que le Maréchal a de suite appelés et qui refusent le Ministère. Quand on s'adresse à eux, ils font toujours défaut. Le Ministère est mort — on cherche des ministres.

9 novembre. — L'air est plein de rumeurs : on fait, on défait des ministères; les bonapartistes s'agitent. On entend parler d'une deuxième dissolution, de coup d'État. On cherche le salut dans le Sénat. Celui-ci fuit l'étreinte de Broglie qui veut lui arracher un vote de confiance pour le Maréchal. La dernière ressource serait pour beaucoup de remettre le Maréchal dans un Olympe constitutionnel, de forcer les ministres à séparer leur cause de la sienne. Le duc de Broglie voudrait, semble-t-il, que tout croulât avec lui ou bien rester maître de tout. Il a l'amour du pouvoir : parler aux hommes, les conduire, les entraîner, c'est sa passion. Les entraîner? à quoi? il ne sait plus. Mais il lui faut une armée à commander. Il jouit presque des haines dont il est l'objet. C'est, toutefois, une intelligence bien trempée.

9 novembre. — Conversation avec Laferrière [1] : « La Chambre est sur la défensive. Si le Sénat abandonne sa cause, il lui restera la ressource suprême, le refus de l'impôt. »

10 novembre. — Toutes les têtes sont à l'envers. Le Maréchal continue à dire qu'il n'aura jamais d'autre politique que la politique conservatrice.

1. Membre des plus importants du Conseil d'État, dont il devint, quelques années après, le vice-président.

12 novembre. — La bataille a commencé. Albert Grévy, le frère du président de la Chambre, a demandé la nomination d'une Commission d'enquête sur les élections.

15 novembre. — L'Élysée dénonce la proposition d'enquête comme ayant un caractère révolutionnaire. Broglie souffle la résistance — les meneurs du Centre droit lui disent pourtant qu'il ne doit pas compter sur eux pour une seconde dissolution. Grande amertume dans l'entourage du Maréchal contre le Centre droit.

« L'attitude du Centre droit est mauvaise, me dit Othenin d'Haussonville, est fâcheuse. Il quitte les conservateurs sans lesquels on ne fera jamais rien de sérieux. Dans deux jours, nous serons partis. Mon oncle fera encore un beau discours et puis ce sera fini. »

20 novembre. — C'est fini : le Cabinet a donné sa démission qui a été acceptée. L'événement a une immense portée. Ce n'est pas seulement un parti qui triomphe d'un parti, c'est une classe qui triomphe d'une classe : la guerre commence entre le monde et le nombre. Une foule grossissante d'hommes de rien, de bourgeois enrichis ou désireux de s'enrichir, intelligents, ambitieux, peu gênés par les préjugés ou les scrupules, submergera les hommes et les noms du passé. Au lieu de réconcilier la France du présent et la France ancienne, on les arme l'une contre l'autre. Les haines deviendront mortelles. On bâcle un ministère Batbie, Rochebouet, Montgolfier, etc..., bulle de savon qui crèvera vite.

22 novembre. — Le général Grant dîne chez nous : comte de Paris, les Corcelle, Duchâtel, général Noyes. On n'a parlé que de la guerre d'Amérique.

24 novembre. — Encore un embryon de ministère — pris cette fois entièrement hors des Chambres. Cela n'est pas sérieux.

25 novembre. — La Chambre a signifié au ministère extraparlementaire qu'elle ne voulait pas entrer en relation avec lui. C'est Rochebouët qui est le président du Conseil (les autres ministres sont Banneville, Welche, Dutilleul, Ozenne, Graeff,

Faye, Roussin, Lepelletier). Rochebouët a renvoyé Gresley et l'a remplacé par Miribel. Gresley a refusé de prendre une brigade, il demandera sa mise en disponibilité. « Je ne veux, me dit-il, être mêlé en rien à ce qui va se faire. »

27 novembre. — A Chantilly, le duc d'Aumale, irrité contre l'obstination de l'Élysée, fait l'éloge des honnêtes gens du Centre droit.

2 décembre. — Soirée à l'Élysée. J'y vois les nouveaux ministres recevant les félicitations qu'on leur adresse avec une ironie mal déguisée. Auprès d'eux, Buffet, Broglie, qui semble encore le vrai ministre, Ducrot, qui est l'âme de la résistance, et dépasse tout de sa haute taille et de sa belle tête énergique, Decazes, les diplomates observant les figures nouvelles, des préfets inquiets qui cherchent l'ombre des choses à venir; la Maréchale, l'œil fatigué, un peu agitée, nerveuse, aussi polie que de coutume, le Maréchal qui écoute Batbie, sans rien dire. On s'accroche à Canrobert; des propos interrompus, un air universel de curiosité, de méfiance, de crainte du lendemain.

3 décembre. — Le Maréchal a mandé Dufaure et conféré avec lui. On penche à la solution constitutionnelle. Mais rien n'a été décidé.

7 décembre. — Dufaure a été exigeant : il demande au Maréchal une phrase dans un Message, s'engageant à ne faire demander une dissolution que dans certaines conditions. Il voulait avoir carte blanche pour tous les fonctionnaires. On crut un moment ces conditions acceptées. Le Maréchal, travaillé de divers côtés, rompit sur la question des trois ministères, Guerre, Marine, Affaires étrangères, qu'il voulait se réserver, condition que Dufaure ne voulut pas accepter. Encore une fois, on appela Batbie, on lui demanda de chercher cette fois un ministère de dissolution.

Chassé avec le comte de Paris, d'Haussonville, Rainneville, etc. Le comte de Paris se prononce contre une deuxième dissolution. Il blâmera ceux des constitutionnels qui la voteraient. Causé sur le boulevard avec le duc d'Audiffret-Pasquier. « Le parti des constitutionnels (le Centre droit) ne fait que des

fautes, il fallait de suite se mettre en travers des entreprises fatales. Tout le monde nous méprisera : nous serons la borne sur laquelle tous les partis verseront leurs immondices. Jamais on n'a piétiné ainsi sur un noble pays et c'est nous qui le permettons. Nous voterons encore et toujours la mort dans l'âme. Nous trahissons notre passé, nos principes et nous perdons l'avenir. »

Le vent était à la deuxième dissolution, depuis que le ministère Dufaure était mort dans l'œuf. Les gauches pourtant désiraient conserver le Maréchal, Gambetta le disait tout haut. Il le craignait moins que Grévy.

14 décembre. — Soirée chez madame de Rainneville[1] — une foule de députés; mille propos décousus, des propositions baroques, des faux bruits, des mots qu'on croit spirituels, des éclairs dans un orage. Rochebouët me mène à une cheminée : « Tout ce qu'on fait est absurbe. Batbie est à l'Élysée — si à dix heures et quart, on ne m'a pas fait chercher de l'Élysée, cela voudra dire que la combinaison Batbie a manqué; il est dix heures — je parie qu'on ne viendra pas. Que veut-on? On n'a plus qu'à s'arranger tranquillement avec la gauche. Vous croyez peut-être que le Maréchal me parle politique, à moi, président du Conseil? pas du tout — je suis militaire, il ne me parle que de choses militaires. Quand il veut parler politique il fait venir Buffet ou quelque autre. Il considère la politique comme une spécialité. »

La déesse du lieu, la belle, souriante, aimable et spirituelle madame de Rainneville humait toute cette politique comme un fumeur hume l'odeur d'un cigare. A dix heures et demie, Rochebouët déclarait que Batbie avait échoué : tout était

1. Née Alexandrine Petro Solavay, fille de Grégoire et de Nathalie, princesse Gagarine. Elle avait épousé en 1863 le vicomte de Rainneville, qui fut membre de l'Assemblée Nationale de 1871 et sénateur de la Somme de 1876 à 1882. Leur salon fut extrêmement brillant. Le Centre droit en faisait le fond, mais la Droite y venait nombreuse et le Centre gauche n'en était pas absent. Le corps diplomatique, la presse parlementaire, la haute finance, les personnalités marquantes du monde élégant s'y rencontraient aussi. Aucune femme n'y paraissait. Madame de Rainneville s'amusait surtout en ce cercle, qu'elle présidait plutôt qu'elle ne cherchait à le diriger, du mouvement des esprits auquel elle assistait, des nouvelles qui y circulaient, des combinaisons qui s'y ébauchaient.

à recommencer. Il annonçait bien haut que le Maréchal ne s'en irait pas pour cela. « Il restera par patriotisme, il se croit nécessaire à l'armée. » Cela fut dit non sans une pointe de persiflage.

15 décembre. — Après de nouvelles hésitations, le Maréchal s'est soumis. Le nouveau ministère, celui qu'on peut appeler le ministère de la revanche du 16 Mai est ainsi composé : Dufaure, Waddington, Marcère, Léon Say, Borel, Pothuau, Bardoux, Freycinet, Teisserenc de Bort. Le Message rassure la Chambre contre une nouvelle dissolution; c'est un vrai *mea culpa.* La bataille est terminée. Le duc de Broglie est en voyage. Les républicains se jettent sur les places[1].

AUGUSTE LAUGEL

1. Quant au Maréchal de Mac-Mahon on sait qu'il démissionna le 30 janvier 1879.

LA CHUTE DU FRANC ET L'AVENIR DE L'ENTREPRISE, EN FRANCE

I. — LES CAUSES DE LA CHUTE DU FRANC

Les débats parlementaires, qui se sont déroulés autour des problèmes financiers, ont provoqué de nouvelles discussions sur les causes de la chute du franc. Il y a quelques mois à peine, on imputait, surtout, la dépréciation de notre devise à des manœuvres de spéculateurs étrangers, qui, disait-on, vendaient du franc, afin de défendre la position de la lire italienne ou du franc belge, sur le marché des changes. D'autres affirmaient que la dépréciation de notre monnaie provenait d'un déficit budgétaire. Les ministres des Finances atténuaient la gravité du mal. Leurs adversaires l'exagéraient.

On discutait également, à l'École, des influences du change sur les prix intérieurs. La hausse des prix ne précédait-elle pas la dépréciation du change ou bien en était-elle la conséquence? On suivait avec attention les variations du montant de l'émission des billets, pour dégager, dans cet enchevêtrement de phénomènes, quelles étaient les causes déterminantes de la chute presque continue de notre devise, au cours de l'année 1925.

Lors des discussions parlementaires, poursuivies pendant le mois de juillet 1926, la plupart des orateurs se sont surtout appliqués à dégager les difficultés de la Trésorerie et leurs

répercussions sur le montant total des avances de la Banque à l'État. Puis on a mis en valeur la gravité du déficit de la balance des paiements.

Il est aisé de constater que le montant des avances extraordinaires de la Banque de France à l'Etat, qui au cours de l'année 1924 restèrent, en moyenne, au niveau de 22 milliards 800 millions, s'élève constamment, et de mois en mois, en 1925, jusqu'à concurrence d'un surplus de près de 13 milliards pour l'année entière. En effet, en janvier 1925, la moyenne mensuelle du total des avances était de 21 milliards 520 millions. Elle s'élève, au mois de décembre de la même année, à 34 milliards 360 millions. La raison de cette aggravation est, de l'avis de tous les spécialistes financiers, dans les non renouvellements de valeurs à terme, dont l'échéance massive, en 1925, pouvait obliger le Trésor à des remboursements se chiffrant par milliards. L'État, chaque fois qu'il se trouve en présence d'un porteur qui exerce son droit de non renouvellement de créance, se retourne vers la Banque de France, lui demande aide et secours, et alors on repart dans l'émission de nouvelles tranches de billets.

Cette constatation permet de souligner combien furent optimistes, à l'excès, ceux qui prétendirent que les échéances de la dette à terme du Trésor, en 1925, se produiraient sans à-coup et qu'au total il n'y aurait, de ce fait, aucun danger d'inflation.

L'étude des répercussions des déficits de la balance des paiements a permis d'appeler l'attention du Parlement et du public sur une situation d'une exceptionnelle gravité. D'abord, on a constaté que si, au cours de l'année 1924, les totaux comparés de nos importations et de nos exportations accusèrent, en faveur de ces dernières, un excédent de près de 2 milliards, au contraire, en 1925, les derniers mois enregistrent un déficit. Durant le premier semestre de 1926, la balance commerciale reste déficitaire. La situation passive de la France est plus grave encore si l'on suppute nos capacités réelles de paiement à l'étranger. Certes, nous avons le bénéfice de nombreux éléments d'actif, plus ou moins faciles à dégager, et qui devraient corriger largement les éléments passifs que constitue la masse de notre dette à l'exté-

rieur. En supposant que l'on puisse dresser deux tableaux très exacts de la balance de nos comptes, après y avoir incorporé tous les résultats de la balance commerciale, il faut cependant reconnaître que ces totaux ne nous donnent pas la situation exacte des possibilités réelles de règlement de la France à l'étranger. En effet, il importe moins de connaître, dans le présent, les sommes dont les Français devraient disposer, que celles dont ils ont le maniement effectif, sur le marché des changes.

Une sorte de réserve, un peu naïve, pousse la plupart des personnes qui étudient notre situation active et passive, dans les règlements internationaux, à taire une réalité particulièrement grave. Dans le présent, il est incontestable que les devises étrangères, dont les Français sont détenteurs, en raison de la totalité des échanges de toute nature entre la France et l'étranger, ne se présentent que pour une faible part sur le marché national. Ce résultat peut paraître surprenant, après les mesures prises par le législateur, soit dans la loi du 22 mars 1924 organisant le rapatriement du prix des marchandises exportées, soit dans la loi du 13 juillet 1925, soit dans l'arrêt interministériel du 14 octobre de la même année. Les mesures prises, successivement, pour obtenir le rapatriement des devises étrangères, et l'imposer aux exportateurs de marchandises, auraient-elles été inefficaces? L'industrie nationale se refuserait-elle à soutenir le cours du franc? Le problème vaut d'être étudié.

Il semble bien que la contrainte soit un régime plus nuisible qu'efficace lorsqu'il faut réorganiser le marché du change. Une observation précise des mesures édictées par le législateur et des variations de notre devise peuvent fournir d'intéressantes indications sur ce point.

II. — LES EFFETS DES LOIS ET ARRÊTÉS MINISTÉRIELS RELATIFS AU RAPATRIEMENT DES DEVISES REPRÉSENTATIVES D'EXPORTATIONS DE MARCHANDISES

Le 22 mars 1924, le législateur avait stipulé l'obligation pour les exportateurs de rapatrier le prix des marchandises exportées, à moins que les devises correspondant à ces échanges

ne soient destinées au règlement des objets et matières à importer dans un délai de six mois. De même, le prix des marchandises exportées, qui était la propriété, en France, de personnes résidant à l'étranger; le prix des marchandises exportées, pour lesquelles une dispense de rapatriement aurait été accordée par le Ministre des Finances ou ses délégués; enfin les fonds que les exportateurs justifieraient avoir employées aux règlements à l'étranger, étaient dispensés du rapatriement. La loi du 22 mars 1924 édicta seulement le principe du rapatriement du prix des marchandises exportées. La loi du 13 juillet 1925 comportant des mesures d'amnistie pour les personnes qui n'auraient pas strictement obéi à la loi du 3 avril 1918 et aux lois subséquentes disposa que ces avoirs rapatriés devraient être transformés en francs dans un délai déterminé. Cette loi n'était pas applicable aux exportateurs. L'arrêté interministériel du 14 octobre 1925 vint régler les conditions d'application de l'article 72 de la loi du 22 mars 1924, qui les concernait, mais en aggravant singulièrement les dispositions arrêtées par le législateur. On obligeait les détenteurs de devises soumis au rapatriement, à les transformer en francs, dans un délai de trois mois. Or, c'est précisément à partir du mois d'octobre que les cours des changes étrangers accusent une hausse rapide. Le cours moyen du dollar, qui était en mars 1925 de 19 fr. 26, est de 21 fr. 22 en septembre 1925; il passe à 22 fr. 55 en octobre, à 25 fr. 34 en novembre, à 26 fr. 75 en décembre. En mai 1926, il est à 31 francs, et on enregistre, à certains jours du mois de juillet, un cours qui dépasse 40 francs. Y a-t-il une relation entre ces hausses rapides et les mesures prises à l'égard des exportateurs? Toute personne qui s'intéresse aux réalités complexes des rapports des phénomènes monétaires et de la vie industrielle en France, sait le grand trouble qu'a provoqué l'arrêté du 14 octobre 1925. A la suite de sa publication, quelques entreprises, qui avaient le souci de défendre leur actif contre la dépréciation du franc, ont créé des sociétés filiales à l'étranger, ou bien se sont abouchées avec des correspondants à qui elles peuvent faire confiance. Ainsi a été organisé un système de vente entre les producteurs français et leurs correspondants étrangers, qui permet à l'industriel

français de céder à sa filiale étrangère ses produits sur la base du coût de production. Les marges de bénéfices réels seront ensuite encaissées à l'étranger et pourront y rester. On aperçoit aisément tout ce que cette pratique peut avoir de répercussions fâcheuses pour la tenue de notre change. D'abord, un nombre important de devises ne sera pas rapatrié et s'accumulera à l'étranger, sans que l'industriel puisse être inquiété. Il a agi dans les limites de la légalité. Puis la balance commerciale enregistrera des résultats, en valeurs, qui sont inférieurs à nos capacités réelles de vente directe au consommateur étranger et l'impression psychologique des statistiques sera des plus fâcheuses à l'extérieur et sur le marché national. La confiance dans le franc est par ce fait diminuée.

Il est, cependant, de nombreux exportateurs ne possédant pas de sociétés filiales à l'étranger. Ne vont-ils pas, en cas de rapatriement, chercher un palliatif aux mesures qui ont été édictées et qui ont le grave inconvénient d'appauvrir les détenteurs de devises transformées en francs, si la puissance d'achat du franc va sans cesse en diminuant? Un procédé des plus simples, parfaitement légal, est de se couvrir, dans les trois mois qui suivent le rapatriement des devises, en achetant des valeurs à change, si l'on redoute la dépréciation graduelle et ininterrompue de la monnaie nationale. C'est encore la fuite devant le franc. Un autre moyen consiste à transformer le maximum de devises possibles en marchandises. Les stocks deviennent formidables. La hausse des prix est fatale, en raison de la demande très importante de matières premières, et parce que l'industriel, ou l'entreprise, pour employer un terme plus général, incorporent dans le prix de revient l'intérêt de toutes les sommes investies en marchandises. Tous ces mouvements vers la hausse des prix sont autant de causes défavorables à la résistance du franc.

Certains esprits simplistes seront portés à critiquer sévèrement les exportateurs qui agissent de la sorte. Ils réclameront, au Parlement, dans la presse, des mesures sévères contre ceux qu'ils qualifient de mauvais Français. Le problème, en vérité, est d'ordre technique et non sentimental. Il ne faut pas oublier que, jusqu'en 1923, notre

balance commerciale fut lourdement passive. En 1919, d'après les statistiques douanières, notre déficit était de 23 milliards 900 millions; en 1920, de 22 milliards 400 millions. Entre cette année et 1921, le rétablissement de notre balance fut surprenant. Le déficit, en 1921, n'était plus que de 2 milliards 900 millions. Pour obtenir ce résultat, les industriels, favorisés par la dépréciation lente du franc, ont dû s'adapter, avec beaucoup de souplesse, aux besoins du marché international. Il a fallu procéder à des études coûteuses, faire des voyages à l'extérieur, nouer des relations, mais surtout équiper, à l'intérieur, à grands frais de nouvelles fabrications. Le matériel mécanique a été perfectionné. On a engagé des capitaux élevés dans des immobilisations. En présence de la chute rapide du franc, l'exportateur est angoissé, si on l'oblige à transformer ses avoirs, provenant de ventes à l'étranger, en francs. Pour lui, désormais, se pose toute une série de problèmes. D'abord, s'il doit se procurer à l'étranger des matières premières, le problème du coût de remplacement. Il le résout d'ailleurs assez facilement en usant des dispositions des lois que nous avons brièvement énumérées qui lui laissent une faculté de rachat, en devises étrangères. Mais en ce qui concerne l'amortissement de ses installations, comment fera-t-il face aux obligations qu'elles entraînent, si son fonds de roulement va sans cesse en s'amenuisant? Enfin, il faut bien accepter que nombre d'entreprises exportatrices produisent également pour le marché national. Pouvoir conserver une partie des devises correspondant à des ventes extérieures, c'est avoir une assurance partielle contre l'appauvrissement de l'actif.

De telles tendances n'accusent pas simplement le désir de défendre un gain légitimement obtenu, elles sont conformes à l'intérêt de la masse des travailleurs de l'industrie, surtout si l'on doit subir encore une chute graduelle du franc qui, rapidement, créerait pour les entreprises une impossibilité absolue de maintenir leur activité.

Tel est le problème angoissant et la situation exceptionnellement grave dans laquelle le législateur place les industriels exportateurs qui, s'ils respectent la loi, risquent de compromettre l'avenir de leur entreprise, à moins que le franc,

au lieu de tendre vers la baisse, donne quelques certitudes de valorisation.

III. — DE LA SITUATION DE L'ENTREPRISE TRAVAILLANT POUR LE MARCHÉ NATIONAL

On objectera que les entreprises françaises travaillant uniquement pour le marché national n'ont guère de possibilité de s'assurer contre la dépréciation du franc, qu'il est par conséquent équitable d'adopter une série de mesures qui créent un régime d'égalité entre les entreprises.

Il faut, en effet, admettre que les producteurs français écoulant leurs marchandises sur le marché national sont dans une situation exceptionnellement défavorable, surtout dans les entreprises saisonnières. On sait qu'on désigne ainsi les manufactures qui fabriquent une partie de l'année, et constituent des stocks, vendus pendant un trimestre ou un semestre consécutif à la fabrication. Dans ce cas, de nombreux mois s'écoulent entre le moment où commence le processus de la fabrication et le moment du règlement définitif du marché. Lorsque la dépréciation de l'unité monétaire est rapide, l'entreprise est vouée fatalement à un appauvrissement certain. Elle n'a aucune chance de retrouver dans son prix de vente les éléments nécessaires au coût de remplacement du prix de la matière première, des frais généraux, des variations de salaires, etc.

Le seul moyen d'atténuer les inconvénients de cette situation et d'éviter la dépréciation continuelle des éléments d'actif d'une entreprise, serait de fixer, lors de la vente des produits, un prix de base comportant, ensuite, au moment du règlement, des variations compensatrices d'après les variations du change, ou les variations des indices de prix, publiés par la statistique générale de la France. Les intéressés pouvant se référer soit aux prix de gros, soit aux prix de détail.

En fait, au cours de l'année 1924, les entreprises n'eurent guère recours à ce procédé. Les variations trimestrielles du change n'accusaient pas au total une élévation continue. S'il se produisait des pointes, les prix de détail ne les enregistraient pas. On pensait que c'était là un résultat passager,

surtout après les effets heureux de l'intervention sur le marché au printemps de 1924.

Au contraire, dans le premier semestre de l'année 1926, la hausse des changes est continue. Les grands syndicats industriels s'inquiètent des effets appauvrissants de la dépréciation de notre unité monétaire. Ils étudient des clauses de contrat de vente sur les bases que nous venons de rappeler. Les décisions prises par les industriels ayant de fortes organisations syndicales ont provoqué une résistance sérieuse, de la part des commerçants détaillants. Ces derniers étaient habitués à avoir un bénéfice de prix ferme exprimé simplement en francs, et généralement indiqué au début d'une campagne de vente. Ils désiraient le maintien de cette situation, qui leur assurait des bénéfices élevés et qui a favorisé les abus regrettables de vente et de revente des fonds de commerce à des prix sans cesse accrus; le producteur et le consommateur faisant tous les frais de ces positions spéculatives.

Il a bien fallu, cependant, se soumettre aux décisions des Chambres syndicales qui ont étudié des contrats types de vente dont les correctifs tiennent compte des variations survenues dans les indices des prix de gros ou de détail, lorsqu'elles accusent une certaine marge, soit dans le sens de la hausse, soit dans le sens de la baisse.

Les industriels non organisés en syndicats puissants ont éprouvé beaucoup de peine à faire accepter par leur clientèle de semblables conditions de vente. Le manque d'organisation professionnelle a favorisé la résistance de l'acheteur contre le producteur, lorsque ce dernier cherchait à sauvegarder ses éléments d'actif, afin d'entretenir à un niveau constant de puissance de règlement son fonds de roulement.

Il est vrai que les décisions de la jurisprudence pourront aider le commerçant à réagir contre les décisions des syndicats de producteurs.

On sait en effet quelle a été la fermeté des Cours et des Tribunaux pour interdire les contrats qui prétendaient introduire des clauses, permettant de s'assurer contre la dépréciation de l'unité monétaire, tout en se libérant en francs. La jurisprudence s'est érigée en défenseur de l'ordre public et de la valeur de l'unité monétaire. Elle a considéré que

nous vivions aujourd'hui sous un régime de la coexistence du cours légal et du cours forcé. Elle prétend que la législation du 5 août 1914, du 12 février 1916 et du 16 octobre 1919, décrétant le cours forcé, combinée avec la loi du 12 août 1870 qui a rétabli le cours légal, doivent comporter, à l'intérieur du territoire, le principe du maintien du pair entre le papier monnaie et les espèces métalliques. Même esprit dans la loi du 12 février 1916, sur les opérations du trafic des monnaies; du 3 avril 1918 qui réglemente l'exportation des capitaux; du 12 février 1924 réprimant les atteintes au crédit de l'État. Du caractère d'ordre public des lois monétaires on dégage qu'il ne peut leur être dérogé par aucune convention particulière. Cette nullité est absolue, elle n'a pas à être établie par la loi d'une façon expresse. On arrive ainsi à cette conclusion que, dans le présent, l'État a institué le cours forcé pour se procurer des ressources par l'émission de papier monnaie, et par ce procédé réaliser un emprunt forcé, dans les meilleures conditions possibles, puisqu'il ne comporte aucun service d'intérêt : emprunt qui aboutit à un prélèvement sur le capital, si le retour à la monnaie saine, sur la base du poids de métal fin d'avant guerre, n'est plus à espérer.

La jurisprudence se refuse à accepter les clauses du paiement sur la base de prix variable, corrélativement aux variations du change.

Il est vrai que dans la pratique la plupart des entreprises fixent des coefficients de variations d'après les hausses ou les baisses du prix des marchandises. On sait avec quelle rapidité a été généralisée, dans la rédaction des baux ruraux, la clause du paiement en blé. Or, si celle-ci est considérée comme légale, ne faut-il pas également tenir pour valable la clause qui fera varier les prix d'après les modifications survenues dans le coût de la vie, dans les prix de détail? L'un des juristes les plus autorisés, qui ont suivi et interprété la jurisprudence en matière de clauses relatives au paiement, dans un régime de cours forcé, M. Capitant, professeur à la Faculté de droit de Paris, considère qu'une telle clause n'offre rien de contraire aux lois qui ont établi le cours légal et le cours forcé du billet. Elle fait seulement varier les prix

d'après les transformations successives du coût de la vie. Elle offre un égal intérêt pour les contractants. D'autre part, elle n'impose pas l'obligation de payer en une autre monnaie que le franc papier; elle ne crée par un double cours : le cours-or et le cours-papier.

A notre opinion, une telle clause offre surtout l'avantage de ne point vouer à l'appauvrissement certain le créancier, quel qu'il soit, et de ne point enrichir injustement le débiteur. Elle a en outre une souplesse de variation qui s'adapte au prix intérieur et qui évite des fixations de valeur sur la base or, qui élimineraient très rapidement la disparité d'achat entre les prix intérieurs et les prix extérieurs.

Cette pratique paraissait solidement défendable, au point de vue des principes, et conforme aux dispositions du Code civil, qui prescrivent le respect de la commune intention des parties et prévoient que les prix peuvent être fixés, soit en une somme d'argent, soit en marchandises. Donc les variations des indices fixés d'après les prix d'une série de marchandises, évaluées facilement dans leurs modifications successives, par un service public devraient fournir une base légale aux parties contractantes.

Cette mesure ingénieuse s'est heurtée à une opposition judiciaire inattendue. Un arrêt de la Cour de Rouen, du 16 novembre 1922, annule, dans un bail rural antérieur à la guerre, une clause qui, après avoir fixé le prix du fermage, ajoutait qu'au cas d'établissement du cours forcé, le fermier serait tenu de livrer au bailleur, au lieu et place des fermages stipulés, deux tiers du montant en blé de première qualité et un tiers d'avoine. La Cour estime que cette disposition a pour but manifeste de permettre au bailleur d'échapper, le cas échéant, aux obligations légales résultant pour tout créancier de l'institution du cours forcé d'une monnaie fiduciaire. Une clause d'annulation, qui avait été insérée par les parties, au cas où les conditions du bail ne seraient pas reconnues valables par la jurisprudence, a été considérée comme non avenue. La Cour a refusé d'annuler le bail lui-même, parce que cet engagement permettait au bailleur d'atteindre, par une voie indirecte, l'avantage illicite qu'il voulait s'assurer.

Nous n'avons point l'intention de discuter ici questions de droit. Mais par contre nous tenons à indiquer les répercussions économiques et monétaires d'une jurisprudence qui, systématiquement, empêche les Français de s'assurer contre les variations du change sur leur propre monnaie. En cas de dépréciation rapide de l'unité monétaire, il n'y a plus que deux issues pour les nationaux : l'appauvrissement certain, ou la recherche de devises étrangères par des moyens qu'il est aisé de préciser.

Observons auparavant à quel degré d'incohérence nous sommes arrivés en ce qui concerne la validité de clauses préservatrices du créancier contre la dépréciation monétaire.

D'abord, en s'en tenant à des principes généraux, formulés par la jurisprudence elle-même, on est surpris de lire dans un arrêt de Cassation du 23 janvier 1924 *qu'il appartient au créancier d'éviter, par des clauses appropriées, le préjudice qui pourrait résulter pour lui de la dépréciation éventuelle de la monnaie indiquée pour le paiement.* Il est vrai que cette affirmation est énoncée dans un arrêt qui mettait en présence un Français et un étranger, ayant contracté à l'extérieur. La jurisprudence, en cette hypothèse, validait la clause d'un paiement sur la base-or, qu'elle condamne si deux Français contractent sur le territoire national. Il n'en est pas moins certain que la vérité, d'ordre très général, contenue dans cet arrêt, est la condamnation des conséquences économiques de la jurisprudence de la Cour de Cassation, de la plupart des cours d'appel et tribunaux, qui se refusent à valider les contrats comportant une assurance contre la dépréciation monétaire.

N'est-il pas surprenant de constater aussi que l'État, pour se procurer du crédit, a accordé à ses prêteurs la faveur d'un emprunt avec clause de change garanti. Or, les tribunaux refusent aux particuliers le bénéfice de pratiques semblables. La jurisprudence ne paraît admettre comme légales que les stipulations comportant la possibilité de libérer le montant d'une créance en offrant un certain nombre de coupons de rentes 4 p. 100, et encore à la condition qu'il ne soit point question de prix de locaux d'habitation; il faut en effet éviter le dépassement du prix limite du loyer fixé par la loi.

On éprouve également une surprise à constater que les pouvoirs publics ont donné l'exemple de l'usage de la clause de sauvegarde contre les dépréciations du franc en introduisant dans l'article 11 du cahier des charges type, arrêté par un décret du 18 juin 1921 en matière de distribution d'énergie, la possibilité d'établir un prix légitime de l'énergie qui tînt compte de la situation économique instable dans laquelle nous sommes. Ce texte permet de fixer outre le prix de base un correctif calculé en fonction des variations du prix de la houille, de la main-d'œuvre. Enfin la Chancellerie n'a-t-elle pas déclaré adhérer à la clause type de bail, arrêtée par la Chambre des notaires de Paris, et qui fixe le prix du loyer d'après l'indice économique résultant des statistiques publiées par le Ministère du travail pour les prix de détail des principales denrées et fournitures nécessaires à l'existence humaine?

Ainsi nous vivons dans un régime de contradiction, d'incohérence, qui oblige les chefs d'entreprise soucieux d'éviter un appauvrissement qui peut conduire rapidement à la fermeture des usines, à s'assurer, par des moyens que nous allons préciser, contre les interdictions de la jurisprudence. Mais de telles sûretés ne peuvent être obtenues qu'au détriment de la valeur du franc et en imposant tous les risques de spéculation aux producteurs. La jurisprudence, au lieu de fournir un moyen de défense de l'ordre public, est provocatrice de mesures mortelles pour la tenue de notre unité monétaire.

IV. — DES POSSIBILITÉS D'ASSURANCE CONTRE LA BAISSE DU FRANC

On sera tenté de nous objecter que l'entrepreneur peut tout de même fixer des prix de vente à un niveau qui, par prévision, tient compte des effets de la dépréciation monétaire et, lui assure une faculté de remplacement évitant l'appauvrissement de l'entreprise.

Cette pratique est efficace quand les hausses de change sont minimes, au cours d'une année entière. Par exemple,

en 1924, alors que le dollar, après le mois de mars, oscille entre les cours de 16 et 18 francs. Elle a cependant des inconvénients. Les prix que l'on peut appeler prix de prévision et d'assurance contre la hausse des changes ont tendance à être établis au delà des hausses réelles prévues. L'industriel s'est donné une marge, cause de cherté de vie toujours accrue. L'impossibilité légale d'établir des coefficients de variations proportionnelles aux exactes oscillations du change, a pour résultat de précipiter la dépréciation de la monnaie.

Ces méthodes n'offrent plus aucune efficacité en cas de chute verticale de la devise. L'entreprise, dans cette dernière hypothèse, ou continue à vendre et, à coup sûr, elle s'appauvrit, car les prix établis par avance sont au-dessous des dépréciations consécutives aux baisses de change de notre unité monétaire; ou bien elle protège ses avoirs, en fermant ses usines; il faut alors accepter toutes les conséquences tragiques du chômage.

Pour échapper à ces conséquences, les entreprises vont tenter un effort sérieux de sauvetage, et acquérir des matières premières et des valeurs à change; il est vrai qu'elles ne peuvent engager qu'une partie de leurs capitaux liquides dans de tels emplois. Il faut bien avoir des disponibilités en francs pour faire face aux frais généraux, au paiement immédiat des salaires, etc. Cette politique de protection dont nous étudions les modalités, ne donne guère de souplesse au fonds de roulement. La gêne qui en est le résultat certain pour les entreprises est une cause de lenteur dans l'adaptation des salaires au coût de la vie, car l'on peut soutenir qu'il y a, dans une entreprise, une relation entre l'importance du fonds de roulement et le niveau des salaires.

En achetant des valeurs à change, le chef d'entreprise est devenu, sous la poussée d'événements indépendants de sa volonté, un spéculateur forcé. Au total, les constitutions de stocks, la recherche des valeurs à change aboutissent à une hausse continuelle des prix et à une dépréciation consécutive de la monnaie. La jurisprudence, qui voulait, fermement, on est tenté d'écrire férocement, défendre l'ordre public, prépare le désordre social; bientôt peut se dresser le hideux spectre de la misère pour les classes ouvrières,

à la suite de l'effondrement de la monnaie qui a vidé l'industrie de sa puissance d'achat.

Y a-t-il des remèdes à cette situation que nous venons d'exposer et qui impose aux chefs d'entreprise de perpétuelles combinaisons pour éviter l'effritement de leur fonds de roulement?

Un point paraît acquis : les mesures de coercition sont inutiles et dangereuses pour obtenir le rapatriement des devises et leur transformation en francs. L'histoire monétaire de l'Allemagne et de la Belgique, au cours de ces dernières années, est édifiante et instructive sur ce point. Le régime de contrainte a, de plus, le grave inconvénient de détourner les détenteurs de devises d'une politique de soutien du franc. Nous l'avons suffisamment montré et il est exact de reconnaître, après un sénateur, qui a l'autorité d'un industriel expérimenté, M. Martin-Binachon, que l'arrêté ministériel du 14 octobre 1925 « va à l'encontre du but poursuivi, car ses dispositions sont préjudiciables à la défense de notre change ».

Faut-il réclamer le retour à un régime de liberté complète d'exportation des capitaux? Nous estimons que cette mesure aurait de graves inconvénients, alors que la chute de notre devise est continue. Elle devrait être, au contraire, adoptée, dès qu'un mouvement de hausse soutenue se produirait. Toutefois, afin de donner à la politique de restauration monétaire, un élément immédiat de soutien, nous estimons qu'il serait utile de revenir simplement au respect de la volonté du législateur, exprimée dans la loi du 22 mars 1924. Le rapatriement des devises devrait être obligatoire, mais les chefs d'entreprises auraient la faculté de les garder en comptes courants, et de les transformer, au gré de leur volonté et des besoins de leur industrie.

Faut-il, comme le suggère le rapport des experts, que ces devises soient obligatoirement remises à la Banque de France? Il est, selon nous, de nombreux inconvénients à l'adoption de cette solution. Les devises seront-elles versées en comptes-courants à la Banque? Leur retrait ne pourra-t-il être fait qu'après justification, si le déposant n'accepte point de les transformer en francs? Dès lors des délais seront nécessaires pour réaliser des opérations commerciales qui, dans la pra-

tique des affaires, se traitent par téléphone, rapidement. La Banque de France a trop la tradition de la méthode administrative pour se prêter à une rapide souplesse de transactions que la nécessité impose aux chefs d'entreprises.

Puis que de dangers pour l'institut d'émission, dans la détention de ces devises ! Elle fera usage des florins, des gold dollars et des sterlings qui lui auront été remis. La Trésorerie, dont les engagements à l'étranger iront croissants, dans les mois prochains, sollicitera un concours qui ne pourra lui être refusé par la Banque, devenue de plus en plus le pivot du crédit de l'État. Aux demandes légitimes de devises par un industriel dépositaire, ne sera-t-on pas obligé de répondre par une offre de billets en francs? On discutera les motifs et les justifications de la demande de remboursement des devises et la fuite devant le franc reprendra de plus belle. On fera de l'inflation dite gagée, mais qui à notre opinion est tout aussi pernicieuse que l'émission pure et simple.

Ainsi nous concluons au maintien de l'obligation du rapatriement des devises, mais avec la liberté d'emploi pour celui qui en est le propriétaire. Ce système, combinant la liberté et la réglementation, nous paraît indispensable si l'on veut atténuer les effets désastreux que nous avons décrits.

Quant aux méfaits de la jurisprudence, qui ne sont qu'une cause trop réelle de l'avilissement du franc, ils pourraient être facilement atténués par une addition aux lois qui ont établi le cours forcé. Le législateur devrait reconnaître expressément qu'il n'est pas contraire à l'ordre public de fixer, après accord de volonté des parties, des clauses de paiement comportant, outre un prix de base, des coefficients de variations établis d'après les indices de prix de détail, tels qu'ils sont publiés par la statistique générale de la France.

Nous ne sommes point partisans des coefficients-or, c'est-à-dire de ceux qui suivent les variations du change et ont le grave inconvénient de niveler nos prix à la parité avec les pays à changes élevés. Même avant la guerre, la France eut toujours le bénéfice d'un écart entre les prix intérieurs et les prix extérieurs, pour nombre de marchandises et de produits

alimentaires. Cette situation était due à la richesse de notre sol, au coût relativement faible de l'entretien de nos producteurs, aux méthodes d'économie stricte dans l'aménagement des entreprises qui contrastaient singulièrement avec les procédés de gaspillage en cours à l'étranger.

Aujourd'hui, nous avons, avec le bénéfice du maintien de nos facultés naturelles, l'avantage d'un outillage porté à un degré de perfection que nous ne connaissions que très rarement, avant 1914. Il importe, et aux dirigeants de l'industrie, et surtout aux masses laborieuses, de maintenir nos entreprises dans une situation favorable.

L'adoption de prix, qui, dans les contrats à terme, suivraient les variations du prix de la vie, éviterait les inconvénients d'une hausse tendant à la parité avec les prix-or extérieurs. Elle aboutirait simplement, dans les échanges de biens et de services, à des niveaux qui correspondraient au coût réel de l'existence. Ce serait justice. En tous cas, il y aurait là un résultat susceptible d'assurer le maintien de la paix sociale et de ramener les détenteurs de valeurs disponibles vers le franc.

Il faut, en effet, avoir le courage de reconnaître que, si la gêne de l'État a exercé des méfaits dans notre économie monétaire, ces inconvénients ont été aggravés par les dispositions de l'arrêté du 14 octobre 1925 et par la jurisprudence des cours et tribunaux. On a voulu maintenir la fiction d'un franc ayant conservé toute sa valeur. Fatalement, le Français a vu, au delà de la fiction, qu'en fait le franc était une monnaie peu désirable. Il a cherché à se procurer une monnaie meilleure. Au lieu de s'assurer contre les variations du change, en restant détenteur de sa propre monnaie, avec des moyens de correction dans les paiements, il a été obligé de rechercher les devises et les valeurs étrangères.

Il n'y aura de redressement monétaire qu'après modification des dispositions de l'arrêté du 14 octobre 1925 et des tendances de la jurisprudence. Ce serait là une modification qui ne comporterait aucune charge financière pour l'État et pourrait être le point de départ de l'œuvre de restauration financière. L'entreprise doit être en état de vivre, de protéger son fonds de roulement soit par des réserves en devises, soit

surtout en se servant du franc et en délaissant désormais les valeurs à change. Si l'on oblige les entrepreneurs à volatiliser leurs disponibilités en usant du franc, dans les contrats, sans aucune clause de sécurité contre les variations de prix intérieures, on ruine systématiquement l'économie productive de la nation, la seule qui ait fait ses preuves de puissance de restauration depuis la fin de la guerre. Nous entendons rendre hommage aux dirigeants et à la masse ouvrière des entreprises. C'est également dans leur intérêt commun, dans celui de la nation tout entière, que nous demandons aux gouvernements de prendre d'urgence des mesures qui doivent ramener la confiance dans le franc et atténuer rapidement les inconvénients qui ont provoqué, par des interventions maladroites ou par une jurisprudence étroite, la chute aggravée du franc et mis en péril l'actif des entreprises. Nous sommes attachés à une politique d'amélioration du franc, avec nos propres moyens. Nous croyons surtout à la puissance de production nationale pour préparer une stabilisation non complètement spoliatrice des créanciers de l'État.

Nos vues ne sont pas en accord avec les tendances « de cette classe d'hommes qui ont fixé leurs moyens de fortune sur les emprunts et tout ce qui en est la suite. Si on réfléchit à ce qui lui convient, on voit d'abord que la mobilité du crédit est, pour elle, une source abondante de richesse... Voisins de l'administration, ils entretiennent le préjugé qu'ils sont exclusivement éclairés sur tout ce qui doit déterminer le degré de confiance des prêteurs. Comme c'est par eux que se font toutes les opérations qui résultent tantôt de la peur, tantôt de la sécurité, on laisse à penser s'ils sont en effet de bons juges! »

Ainsi parlait Mirabeau, en 1786, alors qu'il donnait à la Royauté des avis qu'elle ne suivit point.

Que nos gouvernants veuillent bien écouter ces paroles d'outre-tombe et regarder moins du côté des financiers et un peu plus du côté des producteurs. La politique de restauration financière y perdra en artifice, mais gagnera en réalité, en sincérité.

GERMAIN MARTIN

PRINCESSES FRANÇAISES DE SYRIE

LA REINE MÉLISENDE

ET SA FAMILLE

Dans la société féodale du moyen âge, nulle part peut-être les femmes n'ont tenu, dans la conduite des affaires politiques, plus de place que dans les états latins nés en Syrie de la première croisade. De ce fait assez inattendu, et qui, pour le dire en passant, ne fut pas une des moindres causes de faiblesse des principautés franques de Syrie, l'histoire de ces états et les institutions qui les régissaient suffisent à nous rendre compte. Plus d'une fois, au cours du XIIe et du XIIIe siècle, il s'est trouvé que les rois qui régnaient à Jérusalem n'ont eu que des filles pour héritières. Or, à l'inverse de la plupart des états d'Occident, la loi du royaume, en Terre Sainte, n'excluait pas les femmes du trône : les Assises de Jérusalem déclarent formellement qu'en l'absence de fils, la fille du souverain défunt est « dame et droite héritière du royaume »; et s'il advient que le prince meure sans enfants, la couronne revient légitimement à sa veuve. Sans doute, pour donner un plus solide appui à la faiblesse de ces mains féminines, le roi, en son vivant, ou, après sa mort, les barons du royaume avaient grand souci de marier au plus tôt ces jeunes femmes, et elles-mêmes parfois, sans attendre, choisirent un époux selon leur cœur, pas toujours d'ailleurs

très heureusement. Mais, en se mariant, la reine n'abdiquait point ses droits entre les mains de l'homme qu'elle élevait au trône; elle restait la véritable souveraine; et le prince-époux, si illustre qu'il pût être, malgré le titre royal qu'il portait, malgré sa vaillance, malgré ses qualités d'homme d'État, n'agissait qu'avec l'assentiment de sa femme; il n'était roi que par elle. Dans leurs actes officiels, ces princes, mariés à des filles de sang royal, n'omettent jamais de déclarer que ce qu'ils décident est fait par la volonté et du consentement de leur femme; et on conçoit aisément l'influence toute-puissante que celle-ci exerçait sur un homme qui lui devait tout.

Ce qui était la règle à Jérusalem l'était pareillement dans les autres états français de Syrie. Et comme, d'une part, le hasard fit que beaucoup des souverains de ces états n'eurent que des filles, comme, d'autre part, les dures exigences de la guerre presque continuelle contre les Musulmans entraînaient une prodigieuse consommation d'hommes, sans cesse il se trouva que l'autorité, dans beaucoup de ces grandes baronnies, tombait aux mains de filles ou de veuves. Assurément, ici encore, le grand souci du roi leur suzerain était de donner, en les mariant, un protecteur à ces femmes exposées à tant de périls; et il n'était point rare qu'une même héritière passât, avec le fief qu'elle possédait, entre les mains de trois ou quatre maris successifs. Mais parfois aussi ces princesses entendaient demeurer libres de leur choix, ce qui n'allait point sans causer des difficultés assez graves. On conçoit sans peine quelles ambitions s'éveillaient, quelles intrigues se nouaient pour conquérir la main de ces riches héritières, quelles aventures aussi, dans cette Syrie passionnée et corrompue, accompagnaient chaque vacance du trône. En tout cas, un fait en résulte : dans tous les états de l'Orient latin, à Jérusalem comme à Antioche, à Tripoli, à Edesse, comme dans les moindres baronnies, partout les femmes ont, au XIIe et au XIIIe siècles, joué un rôle considérable, et aujourd'hui encore le souvenir mérite d'être retenu de ces princesses lointaines, dont beaucoup furent charmantes et quelques-unes remarquables.

I

Mélisende était l'aînée des quatre filles de Baudouin II, roi de Jérusalem, et comme ce prince n'avait point de fils, elle était destinée à lui succéder. On se préoccupa donc de bonne heure de lui trouver un mari digne du trône, et le choix de son père s'arrêta sur Foulques, comte d'Anjou, le fils de cette comtesse Bertrade qui avait fait tant parler d'elle par la liaison éclatante qu'elle eut avec Philippe Ier, roi de France. Au moment où — c'était vers 1128 — on songeait à lui offrir une couronne, Foulques n'était plus un tout jeune homme : il avait trente-six ans, et il était veuf d'un premier mariage dont il avait quatre enfants. C'était pour une jeune princesse de dix-huit ans un époux un peu mûr. Mais Foulques était un puissant seigneur, riche, brave, pieux et charitable; il était par ailleurs bien connu en Terre Sainte, où il était, quelques années auparavant, venu en pèlerinage et où il avait laissé le souvenir de sa magnificence et de son zèle pour le service de Dieu. Toute la noblesse, ecclésiastique et laïque, du royaume de Jérusalem se trouva donc d'accord avec le roi pour qu'il choisît un tel gendre. On envoya à Foulques une ambassade pour lui proposer la main de Mélisende, pour l'assurer aussi, en confidence, que ce mariage lui apportait la certitude d'une couronne, après la mort de Baudouin II. Le comte d'Anjou accepta sans se faire prier la fortune qui s'offrait à lui. Au printemps de 1129, il débarquait à Acre avec une suite nombreuse et « dans un appareil, dit l'historien Guillaume de Tyr, qui surpassait la magnificence des rois ». Quelques jours après, le mariage fut célébré, et en attendant qu'il montât au trône, Foulques reçut, à titre de dot, les deux belles seigneuries de Tyr et de Ptolémaïs. Il n'attendit pas très longtemps. En 1131, Baudouin II mourait et le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, Foulques était, dans l'église du Saint-Sépulcre, couronné roi de Jérusalem.

Le nouveau roi, avec toutes ses qualités, avait un assez fâcheux défaut. C'était une faiblesse de mémoire extrême, « à un tel point, écrit Guillaume de Tyr, qu'il ne se souvenait pas des noms de ses domestiques et ne reconnaissait presque

jamais personne. Il lui arrivait souvent, après avoir rendu les plus grands honneurs à un homme et lui avoir donné des témoignages d'une bienveillance familière, de demander un moment après qui il était, s'il le rencontrait de nouveau à l'improviste. » Cela donnait lieu à des incidents comiques, assez regrettables pour le prestige du souverain; cela avait pour effet surtout de le mettre quelque peu sous l'influence de son entourage immédiat, et de sa femme en particulier.

Mélisende était une jolie femme, quoique, au témoignage de Guillaume de Tyr, elle fût un peu maigre; elle était élégante, coquette, imprudente parfois et légère, et comme elle était prompte à s'ennuyer, elle cherchait volontiers les distractions et les divertissements. Mais elle était intelligente aussi, volontaire, ambitieuse et passionnée. Très fière des droits que lui donnait sa naissance, elle avait le désir de gouverner, le souci d'assurer et d'accroître son influence; et comme elle avait le goût et l'expérience des affaires, elle dirigea en effet « avec beaucoup de vigueur » les destinées du royaume. Ce ne fut pas d'abord sans quelques difficultés. Foulques, en bon Angevin, favorisait les gens d'Anjou; Mélisende avait grande sollicitude pour les hommes de son royaume et de sa parenté. De cela, et de quelques autres causes, devait, dans les premières années du nouveau règne, naître dans le ménage royal un sérieux désaccord.

Parmi les barons de la cour de Jérusalem, Hugues du Puiset, comte de Jaffa, tenait grande place. C'était un beau garçon, de haute taille, de tournure élégante, célèbre par sa bravoure, et très populaire en Terre Sainte, quelque peu infatué aussi de tant de gloire, et d'humeur assez présomptueuse et insolente. Fort bien vu de la reine, dont il était le proche parent, il était avec elle en relations assez familières, et Foulques prit bientôt ombrage de cette intimité. Avait-il raison ou tort? Guillaume de Tyr ne se prononce point, tout en ajoutant « qu'il semblait en effet que l'on pouvait fournir des preuves à l'appui de cette assertion ». Saint Bernard, qui à la vérité ne savait les choses que de très loin, apporte un témoignage plus inquiétant. Dans une lettre d'admonestation qu'il écrivait vers ce temps à Mélisende, il disait à la reine : « Prenez garde que le plaisir de la chair

et la gloire temporelle ne vous ferment le chemin du royaume de Dieu... J'ai confiance en Dieu que vous ferez mieux. » Et quelques années plus tard, après la mort de Foulques, il écrivait de même à la princesse : « Il nous est revenu, je l'avoue, je ne sais quels bruits fâcheux. Nous n'y avons point cru. Mais il est regrettable qu'à tort ou à raison votre renommée risque d'être un peu ternie. » Il est probable que la jeune femme fut, à tout le moins, un peu imprudente et légère. Toujours est-il qu'entre le roi et le comte Hugues l'inimitié était grande, encore accrue du fait que Foulques reprochait à son vassal de marquer peu de respect pour la personne et les ordres de son suzerain. Et de tout cela on s'entretenait fort à Jérusalem et les commérages allaient leur train, dépourvus de bienveillance.

L'affaire devait mal finir. Une machination assez sombre fut ourdie contre le comte Hugues; à l'instigation, dit-on, du roi lui-même, il fut, devant la Haute-Cour des barons, accusé de lèse-majesté, comme coupable d'avoir conspiré contre la vie de son maître. Hugues, suivant l'usage, réclama le droit de se justifier par le jugement de Dieu. Mais, au jour fixé pour le combat singulier, il ne se présenta point, et par contumace la Haute-Cour le condamna. Furieux, le comte s'enfuit chez les Musulmans d'Ascalon, et avec leur appui entra en guerre ouverte avec le roi. Non sans peine on ménagea un accommodement entre les adversaires, à des conditions qui n'étaient point très glorieuses pour Foulques. Aussi, lorsque, quelques jours plus tard, Hugues fut, en plein jour, attaqué et grièvement blessé dans une rue de Jérusalem, le bruit public n'hésita pas, dans cet attentat, à reconnaître la vengeance du roi et à proclamer l'innocence de la victime. Foulques, très ennuyé, s'efforça de se justifier; il fit arrêter, condamner, exécuter le meurtrier, à qui on ne put arracher, même par la torture, nulle parole qui compromît le souverain. Mais si l'opinion se laissa satisfaire, il n'en fut pas de même de Mélisende. Fort irritée, et plus désolée encore, de la perte de son favori, elle voua une haine mortelle à tous ceux qui l'avaient accusé ou desservi auprès de Foulques, à ce point, dit Guillaume de Tyr, « qu'ils furent obligés de veiller soigneusement à leur conservation ». Mais Mélisende en voulait

davantage encore au roi son époux, si bien que celui-ci « ne pouvait, dit l'historien, se trouver nulle part avec quelque sécurité, au milieu des partisans ou des parents de la reine ». Et cette douleur véhémente et implacable laisse évidemment la porte ouverte à bien des suppositions. Finalement pourtant une réconciliation intervint. Elle coûta cher au souverain. « A partir de ce moment, écrit Guillaume de Tyr, le roi s'attacha à la reine, il fit tous ses efforts pour apaiser son indignation, et on ne le vit plus rien entreprendre, même dans les affaires les moins importantes, sans avoir d'abord obtenu son assentiment ». Et en effet, dans tous les actes officiels, signés par le prince, toujours on lit désormais cette formule : « Avec le consentement, avec l'aveu de ma femme... » L'aventure sentimentale de Mélisende — s'il y eut aventure — n'avait du moins pas mal tourné pour la satisfaction de ses ambitions.

Elle avait au reste d'incontestables qualités de souveraine. Guillaume de Tyr écrit qu'elle était « douée de plus de sagesse et de prudence qu'il n'appartient d'ordinaire à son sexe », et, ailleurs, « qu'elle portait en son sein un cœur d'homme et n'était pas moins éclairée que le prince le plus éclairé ». Impérieuse, hautaine, ambitieuse, pendant vingt ans et plus, aussi bien du vivant de son mari que sous le règne de son fils, elle gouverna en maîtresse le royaume de Jérusalem, imposant sa volonté dans les affaires publiques comme dans les affaires privées, et n'hésitant devant rien pour conserver son pouvoir.

Quand le roi Foulques, après treize ans de règne, mourut en 1144, à la suite d'une chute de cheval, — Mélisende, dit-on, montra en cette circonstance une douleur aussi violente qu'inattendue, — il laissait deux fils en bas âge, Baudouin qui avait treize ans, et Amaury qui en avait sept. Leur mère, naturellement, fut tutrice et régente, « en vertu, dit Guillaume de Tyr, de ses droits héréditaires »; et de la fonction royale qui lui fut dévolue, elle s'acquitta fort bien. « La mère du roi, écrit l'historien, était douée d'une grande sagesse; elle avait beaucoup d'expérience et s'entendait au soin de toutes les affaires du siècle, ce qui l'élevait au-dessus de la condition ordinaire de son sexe et la rendait propre à mettre la main aux choses qui demandent de la force. Elle s'efforçait d'égaler les princes les meilleurs et

les plus illustres et cherchait à suivre leurs traces d'aussi près que possible. Jusqu'au moment où son fils atteignit l'âge de puberté, elle gouverna son royaume et dirigea les affaires avec beaucoup d'habileté et de justice, et l'on disait d'elle, avec raison, qu'elle s'était montrée la digne émule de ses ancêtres. » Sous son autorité, « le peuple jouit de toute la tranquillité qu'il pouvait désirer, et le royaume fut maintenu en parfaite prospérité ». Au moment où elle prenait ainsi le pouvoir, Mélisende avait trente-trois ou trente-quatre ans.

Pourtant, cette fois encore, le caractère autoritaire et passionné de la reine lui fit commettre quelques imprudences. Dès le début de son gouvernement, elle donna toute sa faveur à son cousin, Manassé de Hierges; elle le fit connétable et le prit pour conseiller intime : et peut-être bien est-ce à cela que se rapporte la seconde lettre de Saint-Bernard. Se confiant en la protection de la reine, le favori se montra, dit-on, fort arrogant à l'égard des grands barons du royaume, et bientôt il fut l'objet de la haine universelle de la noblesse : le jeune roi lui-même ne l'aimait guère, l'accusant de lui enlever les bonnes grâces de sa mère. D'autre part, Baudouin III grandissait : il avait vingt-deux ans, il aspirait à régner par lui-même. On eut donc peu de peine à l'aigrir contre Mélisende; on lui représenta qu'il était honteux pour un homme d'être gouverné par les caprices d'une femme, et pour un roi « de demeurer suspendu au sein de sa mère comme le serait le fils d'un particulier »; on l'incita à se soustraire à cette trop longue tutelle, à éloigner la reine du pouvoir, à réclamer le gouvernement du royaume de ses aïeux. Le jeune prince écouta ces conseils; en mars 1152 il résolut de se faire couronner solennellement. Mais Mélisende n'était point femme à se laisser déposséder sans résistance : à grand peine accepta-t-elle une transaction, qui lui conservait une part de réelle souveraineté. On fit deux portions du royaume : tandis que Baudouin eut Tyr et Acre avec leurs dépendances, la reine-mère garda Naplouse et Jérusalem; étrange arrangement qui, dit Guillaume de Tyr, « fut sur le point d'entraîner la ruine de tout le royaume ». Le jeune roi, en effet, mal satisfait de l'accommodement, poussé par le parti hostile à Mélisende, recommença bientôt à tracasser sa mère. Il alla assiéger

dans son château le connétable Manassé, et l'ayant obligé de capituler, il le contraignit à quitter le royaume. C'était une déclaration de guerre à Mélisende, dont le connétable était le principal appui. La reine le comprit : elle se retira à Jérusalem et se fortifia dans la citadelle. Mais une partie de ses fidèles l'abandonnait; Baudouin prenait Naplouse et marchait sur Jérusalem. C'était la guerre civile. Énergiquement, Mélisende se défendit dans sa forteresse, devant laquelle ses adversaires mirent un siège en règle. Mais le scandale était trop grand pour qu'on ne cherchât point à ménager la paix. Une réconciliation intervint entre la mère et le fils; Mélisende garda Naplouse avec son territoire, mais elle dut se résoudre à abandonner Jérusalem.

Mélisende avait dû céder à la force; elle ne se résigna point sans peine. Sa rancune l'induisit, dit-on, en d'assez vilaines intrigues, s'il est vrai, comme l'affirme un chroniqueur, « qu'elle eut avec les ennemis de Dieu des relations plus intimes qu'il n'est légitime ». Et la chose n'est point impossible, de la part de cette ambitieuse, violente et passionnée. Quoi qu'il en soit, énergique et volontaire comme elle était, elle réussit vite à reconquérir et à garder jusqu'à sa mort une part d'influence dans le gouvernement. On la voit, peu après sa lutte avec son fils, accompagner Baudouin à Tripoli, pour tâcher de déterminer la princesse d'Antioche, sa nièce Constance, à prendre un nouvel époux. Toutefois, le temps de sa puissance était fini : elle se consola par la religion, qui occupa ses dernières années.

Elle mourut en 1161. Depuis assez longtemps elle était gravement malade, et de continuelles souffrances l'inclinaient vers la tombe en un affaiblissement progressif, physique et moral. « Le corps à demi détruit, dit Guillaume de Tyr, et dans un état presque de dissolution, la mémoire un peu perdue », elle ne quittait plus son lit; ses sœurs, la comtesse de Tripoli et l'abbesse de Saint-Lazare de Béthanie, l'entouraient de leurs soins; mais malgré le zèle des plus habiles médecins mandés à son chevet, Mélisende touchait au terme de l'existence. Elle cessa de vivre le 11 septembre 1161 et Guillaume de Tyr, qui paraît avoir fort admiré ses qualités éminentes, semble avoir voulu, cette dernière

fois qu'il parle d'elle, en quelque sorte l'ensevelir en beauté : « La dame Mélisende, dit-il, d'illustre mémoire, digne d'être transportée au milieu des chœurs des anges, fut ensevelie dans la vallée de Josaphat, à droite en descendant vers le sépulcre de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, dans un caveau en pierre, garni de portes de fer, à côté duquel est un autel, où l'on offre tous les jours le sacrifice agréable au Créateur, tant pour le salut de son âme que pour celui des âmes des fidèles trépassés. »

On conserve, au British Museum, un beau et curieux souvenir de la princesse dont on vient d'esquisser la figure. C'est le Psautier dit de Mélisende, qui lui appartint. Le texte en est latin, mais les miniatures en pleine page, représentant des scènes de la vie du Christ, sont, par l'iconographie, purement byzantines, et l'une d'elles porte la signature d'un artiste grec nommé Basile. Les deux plaques d'ivoire qui forment la reliure du manuscrit ne sont pas moins remarquables. Dans les scènes qui les décorent et qui représentent l'histoire de David et les œuvres de miséricorde, on trouve un exemple de la collaboration qui, en Syrie, rapprocha plus d'une fois Grecs et Latins. Les costumes sont tantôt latins, tantôt grecs; la conception des thèmes et les inscriptions sont latines; l'ornement, en particulier dans les figures d'animaux, procède de l'Orient grec et même de l'Orient arabe. Ainsi deux styles se rencontrent et se mêlent dans ces ouvrages, comme ils se mêlent dans les mosaïques et les peintures qui, quelques années plus tard, décoreront la basilique de Bethléem. Et il n'est point sans intérêt qu'au nom de la reine Mélisende se rattache un monument caractéristique de l'éclectique et brillante civilisation qui fleurit, au lendemain des croisades, chez ces Français de Syrie, conquis par le charme et la grandeur de Byzance.

II

Malgré ses incontestables et hautes qualités, Mélisende, par sa coquetterie autant que par son ambition, avait fort agité le royaume de Jérusalem. Ses sœurs, à qui elle marqua toute sa vie durant une grande affection et une vive sollicitude,

n'étaient point d'une nature moins violente ni moins passionnée. Elles étaient trois, Alix, Yvette, Hodierne, et toutes trois ont, de leurs aventures diverses, rempli abondamment l'histoire de la Syrie franque.

En 1126, Baudouin II avait marié sa fille Alix au prince d'Antioche Boémond II, le fils de ce Boémond qui avait été l'un des plus illustres chefs de la première croisade. C'était un jeune homme de dix-huit ans, à la figure agréable, à la tournure élégante; il avait fort grand air, « et tout en lui décelait le prince, même aux yeux de ceux qui ne le connaissaient pas ». Il parlait avec grâce, il était généreux et magnifique, il avait en lui tout ce qu'il faut pour plaire. Et il plut en effet, à ce qu'il semble, à la princesse Alix. Mais celle-ci, au fond du cœur, n'était pas moins ambitieuse que sa sœur Mélisende, et son ambition était plus âpre encore et plus dépourvue de scrupules. On le vit bien lorsque, en 1130, Boémond fut tué à l'ennemi. Alix, au mépris des droits de sa fille Constance, « pour laquelle, dit Guillaume de Tyr, il paraît certain qu'elle avait fort peu d'attachement », prétendit garder la principauté pour elle-même, et pour s'en assurer la possession, elle n'hésita point à solliciter l'appui de l'atabek de Mossoul, Imad-eddin Zengui. Elle fit plus. Lorsque son père, le roi Baudouin II, informé des événements, parut devant Antioche pour faire respecter la loi des fiefs et assurer les droits de l'héritière légitime, il trouva les portes de la ville fermées par ordre de sa fille, et Alix résolue à résister par la force. Mais elle ne fut point suivie par les habitants d'Antioche, et finalement elle dut faire sa soumission. On lui laissa les deux villes de Gebeil et de Laodicée, que son mari lui avait attribuées par son testament. Mais elle dut quitter Antioche, et, par surcroît de précaution, Baudouin II fit prêter par tous les sujets de la principauté un solennel serment de fidélité à la jeune princesse Constance. « Car, dit Guillaume de Tyr, le roi redoutait toujours la méchanceté de sa fille, et craignait qu'elle ne renouvelât ses premières tentatives, afin de parvenir à déshériter son enfant. »

Le roi avait raison. Aussitôt que la mort de Baudouin II eut fait monter Mélisende sur le trône de Jérusalem, Alix, « toujours pleine, dit l'historien, d'astuce et de méchanceté »,

recommença ses machinations. Elle avait envie de se remarier; pour faciliter cet établissement, elle entendait bien apporter en dot la principauté d'Antioche. Elle comptait pour réussir sur l'appui de la reine sa sœur, et davantage encore sur son propre esprit d'intrigue; et elle avait en effet, à force de largesses et de promesses, su mettre dans ses intérêts plusieurs des grands barons du royaume, en particulier les comtes de Tripoli et d'Édesse. Mais le roi Foulques ne se laissa point persuader par sa belle-sœur, ni par sa femme. Sur l'appel des habitants d'Antioche, il vint, par une intervention vigoureuse, rétablir l'ordre dans la principauté, dont il confia le gouvernement, au nom de la princesse Constance, à Renaud Mansour, seigneur de Margat. Mais le prince comprenait bien que le plus sûr moyen de mettre fin à toutes ces intrigues était de marier au plus tôt la jeune héritière (elle avait dix ans à peine) dont il était le tuteur, et c'est aussi ce que lui demandaient les nobles de la principauté, toujours soucieux des machinations d'Alix. Foulques jeta les yeux sur un baron français, Raymond de Poitiers. Mais, pour faire réussir le mariage, on dut user de quelque ruse. Bien des obstacles en effet se dressaient sur la route : il fallait craindre l'opposition d'Alix, qui, « l'esprit toujours occupé de mauvaises pensées », ne pouvait voir de bon gré un projet qui ruinait ses ambitions; par ailleurs, on devait redouter les embûches d'un rival, le duc Roger de Pouille, qui faisait valoir ses droits à la succession d'Antioche. Ces craintes n'étaient point vaines. Peu après le départ, tenu très secret, des messagers envoyés à Raymond, Alix, grâce à l'appui de sa sœur Mélisende, réussissait à rentrer dans Antioche, et elle y agissait en souveraine, soutenue par le patriarche Raoul de Domfront. Aussi, lorsque, après un voyage assez difficile, où il avait dû, pour échapper à la surveillance du duc Roger, traverser l'Italie du sud sous un déguisement, Raymond de Poitiers, en 1136, arriva devant Antioche, la situation était fort embarrassée. Alix négociait à ce moment même avec la cour de Byzance un mariage pour sa fille; Foulques de Jérusalem, sous l'influence de Mélisende, laissait aller les choses. Fort heureusement, le patriarche Raoul, un Normand adroit et subtil, vint au secours du prétendant. Il persuada à la princesse Alix que le jeune comte venait

de France exprès pour l'épouser, et crédule, la princesse se laissa d'autant plus volontiers séduire à cette flatteuse espérance que Raymond était « plus beau que tous les rois et princes de la terre ». Grâce à ce concours, qu'il dut au reste payer assez cher, le comte de Poitiers put entrer dans Antioche. Alix ne doutait point, même alors, que les préparatifs qui se faisaient pour les noces ne fussent à son intention. Elle fut cruellement détrompée quand elle vit célébrer le mariage de Raymond et de Constance. Furieuse, elle quitta la ville et se retira dans son fief. Mais elle ne devait jamais oublier ni pardonner sa mésaventure, et son implacable haine devait causer plus d'un embarras à celui qui, malgré elle, était devenu son gendre.

L'histoire de la princesse Yvette, la plus jeune sœur de Mélisende, est plus mélancolique. Lorsque, en 1123, Baudouin II son père était tombé aux mains des infidèles, la jeune fille avait été donnée en otage aux Musulmans, comme garantie de la rançon promise par le roi. Ces séjours, souvent assez longs, parmi les Sarrasins n'allaient point parfois sans inconvénient pour les nobles dames de la Terre Sainte. Guillaume de Tyr raconte l'histoire de l'une d'entre elles, qui, prisonnière deux ans chez les infidèles, y eut une conduite assez légère, « méconnaissant, dit l'historien, les devoirs d'une dame noble et oubliant le respect dû aux liens qui l'engageaient ». Pareille aventure, dit-on, advint à la princesse Yvette; elle aussi eut un accident en Islam; si bien que, quand elle revint de captivité, elle déclara qu'elle ne voulait point se marier, et entra en religion au couvent de Sainte-Anne. Mais sa sœur Mélisende était fort scandalisée de cette résolution; elle jugeait fort inconvenant qu'une fille de roi se trouvât, « comme une personne du peuple, soumise dans un monastère à l'autorité d'une mère supérieure ». Si Yvette voulait être religieuse, à tout le moins fallait-il qu'elle fût abbesse, et qu'elle commandât au lieu d'obéir. Mélisende s'y employa. Elle fonda tout exprès, à Béthanie, un couvent sous le vocable de Saint-Lazare, elle le dota magnifiquement en terres, en meubles sacrés, en soieries précieuses, en somptueux vêtements ecclésiastiques, et aux religieuses qu'elle y installa elle donna pour supérieure une matrone vénérable et fort

âgée. Celle-ci mourut vite, comme la reine l'espérait, et à sa place Mélisende installa sa sœur Yvette, ce qui fut l'occasion de nouveaux cadeaux au monastère. L'orgueil de la reine avait satisfaction; et pour que rien ne vînt compromettre son œuvre, tant qu'elle vécut, elle ne cessa d'enrichir le couvent, « dans l'intérêt de son âme et pour l'amour de sa sœur, qu'elle chérissait uniquement ».

Hodierne, la dernière des sœurs de Mélisende, ne lui donna guère moins de souci. Elle avait épousé le comte de Tripoli, Raymond II. Mais assez vite le ménage marcha mal. Le comte était jaloux — on ignore pour quelles raisons et s'il avait lieu de l'être — et une inimitié violente séparait les deux époux. Mélisende, toujours impérieuse et pleine de sollicitude pour les siens, se mit en tête de les réconcilier. Elle vint à Tripoli, mais elle eut peu de succès auprès du comte, et elle se décida à s'en aller, mais en emmenant sa sœur avec elle. Elles avaient à peine quitté la ville, qu'un tragique événement les y rappela. Au retour d'une promenade, Raymond fut assassiné aux portes mêmes de la cité. Revenues en hâte, les deux princesses ne purent qu'assister à la cérémonie funèbre. Mais il semble bien qu'Hodierne avait peu de goût pour Tripoli; elle accompagna sa sœur à Naplouse où Mélisende résidait, et y resta jusqu'au moment où mourut la reine.

III

A ses nièces aussi Mélisende témoigna la même sympathie un peu autoritaire, par où se manifestait volontiers son âme impérieuse. Lorsque, en 1149, la fille de sa sœur Alix, la princesse d'Antioche, Constance, perdit son mari, Raymond de Poitiers, la reine s'employa de son mieux pour la décider à se remarier au plus vite; elle se transporta de sa personne, avec le roi son fils, à Tripoli, où Constance fut mandée et dûment chapitrée. On lui représenta ce qu'exigeait son intérêt aussi bien que celui de la principauté; on lui proposa plusieurs partis fort honorables, d'illustres et nobles seigneurs, de grande sagesse et de haute autorité. Constance ne voulut rien entendre. « Elle redoutait, dit Guillaume de Tyr, les liens du mariage

et préférait vivre en toute liberté, s'inquiétant peu de ce qui pouvait être utile au peuple et s'occupant presque exclusivement de satisfaire aux convoitises de la chair. » On imagine ce que la reine Mélisende dut penser de cette indépendante, qui prétendait se marier selon son cœur. Mais elle dut s'incliner devant la ferme volonté de sa nièce. Celle-ci ne se décida qu'en 1153, et elle donna sa main à un cadet de famille, à un soldat de fortune qui avait su lui plaire. C'était ce fameux Renaud de Châtillon qui devait, par ses brutalités et ses maladresses, contribuer si fortement à la ruine du royaume de Jérusalem. Ce mariage d'amour excita, dit Guillaume de Tyr, « l'étonnement de beaucoup de gens, qui ne pouvaient comprendre qu'une femme si distinguée, si puissante, si illustre, veuve d'un si grand prince, daignât se marier avec un homme qui n'était qu'un simple chevalier ». Et on peut croire que Mélisende, telle que nous la connaissons, en dut être particulièrement scandalisée.

La reine de Jérusalem avait une autre nièce, la fille de sa sœur Hodierne, qui, comme sa tante, se nommait Mélisende. Elle aussi devait donner bien des soucis aux siens; et l'histoire de son mariage manqué est aussi pittoresque que mélancolique.

Vers l'année 1160, Manuel Comnène, empereur de Byzance, veuf de sa femme Irène depuis quelques mois et n'ayant point d'héritier mâle, songeait à se remarier. Par intérêt politique aussi bien que par sympathie naturelle pour les Latins, il souhaitait, par cette alliance, se rapprocher des états français de Syrie. Il fut donc heureux d'apprendre que, dans les cours franques du Levant, deux jeunes femmes au moins étaient en âge et en situation de prétendre à l'honneur de l'union impériale : l'une était Mélisende, la sœur du comte de Tripoli, l'autre était Marie d'Antioche, fille du premier mariage de la princesse Constance. Pour décider entre elles, une ambassade fut envoyée en Palestine : dans les lettres qu'elle devait présenter au roi Baudouin III, l'empereur affectait de s'en remettre au choix que ferait le prince entre ses deux cousines. Mais Manuel Comnène aimait trop les femmes pour se laisser ainsi marier au hasard; la question des attraits extérieurs de celle qu'il épouserait n'était point à ses

yeux chose indifférente, et ses envoyés avaient ordre de regarder fort attentivement les candidates à la main impériale et de faire à Constantinople des rapports circonstanciés.

Or il se trouve que, dans un ouvrage récemment découvert, un des ambassadeurs nous a laissé un fort curieux récit de sa mission. Constantin Manassès — c'était son nom — était littérateur et poète; mais c'était surtout un citadin invétéré. Il ne comprenait pas qu'on pût vivre, fût-ce pour quelques semaines, loin de la capitale. Aussi n'a-t-il trouvé aucun agrément à son voyage, et il l'a marqué sans fard à chaque vers de son poème. A tout instant revient sous sa plume le regret de Byzance, et la vue même des lieux les plus illustres, la visite des endroits consacrés par les plus fameux souvenirs du christianisme, ne lui a inspiré qu'un médiocre enthousiasme. Il a, en pèlerin pieux, et puisque l'occasion s'en rencontrait, consciencieusement parcouru les sanctuaires célèbres de la Terre Sainte; mais il en a éprouvé peu de joie. « J'ai été grillé, écrit-il, par les fournaises de Jéricho. J'ai vu l'étouffante plaine de sable, sèche, torride, mortelle, où le soleil tape si fortement qu'il pénètre jusque dans le cerveau même. Ah! Jéricho, puissé-je ne te revoir jamais, même en rêve! » Constantin Manassès, visiblement, n'avait point goûté « l'enchantement de la mer Morte ». Et s'en prenant, avec une assez plaisante irrévérence, au Christ lui-même : « Pourquoi donc, lui disait-il dans sa mauvaise humeur, as-tu vécu le plus souvent dans des endroits secs, torrides, enflammés, mortels »? Et il concluait : « Tous ces lieux saints sont fort vénérables, où le Sauveur a passé sous la forme d'un homme. Mais, à parler franc, si on les dépouille du prestige des miracles du Seigneur, on comparera tous ces endroits fameux à de rudes épines. » Constantin Manassès évidemment accommodait mal la forte chaleur et la piété. Aussi bien n'était-ce pas un voyage de dévotion qu'il faisait.

A Naplouse, où elle vivait auprès de sa mère et de la reine sa tante, les ambassadeurs virent la jeune princesse Mélisende. Constantin Manassès a laissé une description enthousiaste de ses charmes. La beauté de la jeune princesse était incomparable : elle était blanche de teint et blonde, bien faite, gracieuse, élancée; sa bouche était délicieuse, son sourire

enchanteur; tout se réunissait en elle pour en faire un être exquis, sur lequel la critique ne pouvait avoir prise, et auprès duquel n'était rien la grâce fameuse d'Hélène de Sparte elle-même, quoiqu'elle fût fille de Jupiter. « C'était, écrit le poète, une statue vivante, une merveille de la nature, la gloire de l'univers, le plus beau cadeau que puisse recevoir un empereur. » C'étaient là, on le sait, des mérites auxquels Manuel Comnène n'était pas indifférent. Sur le rapport très favorable que Constantin Manassès adressa à Constantinople, le souverain grec se décida volontiers pour Mélisende; et quand le roi Baudouin, officiellement consulté, eut également marqué sa préférence pour elle, on se résolut à faire la demande en forme. Les ambassadeurs grecs s'en allèrent à Tripoli, à la cour du comte Raymond III, frère de Mélisende, et sollicitèrent pour leur maître la main de la jeune femme.

Le comte, très flatté de cette perspective d'une alliance impériale, accepta avec empressement, et sans tarder on se mit à préparer pour Mélisende un trousseau digne d'une Basilissa. Son frère, sa mère, sa tante, ses amis, se mirent en grandes dépenses de bijoux magnifiques, bracelets, chaînes, pendants d'oreilles, bagues et couronnes, le tout de l'or le plus pur, et aussi de vases d'argent, d'un poids et d'une grandeur inouïs, pour le service de la table, et de somptueux harnachements pour les chevaux, et de bien d'autres choses, le tout avec un luxe royal qui dépassait de beaucoup les ressources du comte de Tripoli. Mais rien ne semblait trop beau pour une jeune fille « destinée à une si haute fortune », et que déjà, dans les actes officiels, on se plaisait à appeler « la future impératrice de Constantinople ».

Mais brusquement tout changea. Les ambassadeurs grecs, d'abord si enthousiastes, semblèrent plus tièdes et se mirent à traîner en longueur les négociations. « Ils s'informaient minutieusement de toutes choses, écrit Guillaume de Tyr; ils pénétraient dans les détails les plus intimes qui pouvaient se rapporter à la conduite de la jeune fille; ils cherchaient à connaître les particularités les plus secrètes au sujet même de sa personne », et ils envoyaient à Constantinople rapports sur rapports, demandant des instructions nouvelles. Un historien byzantin de l'époque rapporte par ailleurs qu'une étrange

et mystérieuse maladie de langueur atteignit Mélisende. Sa beauté, jadis tant vantée, s'altérait à vue d'œil, et le chef de la mission byzantine était fort soucieux de voir tant de grâce se flétrir ainsi en sa fleur. Il courait aussi quelques bruits fâcheux sur la naissance de la jeune fille : on se souvient que sa mère Hodierne avait fort excité, dit-on, la jalousie de son mari. Bref le temps passait, et la famille de Mélisende commençait à s'impatienter. Le comte de Tripoli avait fait de lourdes dépenses; il avait fait construire et équiper douze galères pour conduire sa sœur à Constantinople; il entretenait à ses frais, à Tripoli, les grands seigneurs du royaume qui devaient lui faire escorte, et cela durait depuis près d'un an. Fort mécontent, fort obéré aussi, il demandait qu'on aboutît, ou bien, si on lui laissait sa sœur, qu'on lui remboursât tout au moins les grandes dépenses qu'il avait faites. Et l'ambassadeur impérial, fort embarrassé aussi, consultait les oracles, en bon Byzantin superstitieux qu'il était. Mais le livre des Évangiles, ouvert au hasard, lui répondait par le verset de Saint Mathieu : « Le mariage était prêt, mais les invités n'en étaient point dignes ». Ce qui le rendait plus perplexe et plus réservé encore.

Finalement, pour tirer les choses au clair, le roi de Jérusalem envoya à Constantinople un de ses fidèles. On apprit alors, non sans amertume, que tout était rompu et que les longs atermoiements des envoyés grecs n'avaient pour but que de masquer tant bien que mal un changement de front. Manuel entre temps s'était retourné vers Antioche, où la princesse Constance, son mari étant tombé aux mains des Sarrasins, sollicitait instamment l'appui impérial, et où la diplomatie byzantine saisissait avec empressement cette occasion de renforcer son influence. La beauté, célèbre dans tout l'Orient, de la princesse Marie, donnait à ces raisons politiques plus de poids encore aux yeux de l'empereur. Il fallut, quoi qu'on en eût, s'accommoder aux fantaisies du Basileus. Quand Baudouin III, ayant quitté Tripoli, s'en vint à Antioche, il y trouva une autre ambassade grecque en train de conclure avec la princesse Constance le mariage projeté. Malgré son mécontentement, il y dut donner son approbation, et le 25 décembre 1161, dans Sainte-Sophie, solennellement

l'empereur Manuel épousa Marie d'Antioche. La pauvre Mélisende était bien oubliée.

Le comte de Tripoli prit moins bien les choses. Fort sensible à l'injure qu'on lui avait faite en refusant, sans raison plausible, sa sœur, « comme la fille d'un homme du peuple », désireux aussi de se rembourser des grandes dépenses qu'il avait faites, il armà en course les galères jadis construites pour un autre objet et se mit à ravager, en vrai pirate, les côtes byzantines. Et quoique Constantin Manassès déclare que le comte était fou de s'attaquer, lui chétif, au tout-puissant empereur, il semble bien que la croisière tripolitaine jeta quelque terreur dans les mers orientales. Les envoyés grecs qui, après la rupture, ne s'étaient naturellement pas attardés à Tripoli et avaient gagné Chypre en hâte, durent y passer de longs mois avant de rentrer à Constantinople.

IV

Il reste à dire quelques mots de la petite-fille de Mélisende la princesse Sibylle, dont le tempérament passionné et les aventures sentimentales n'ont pas peu contribué à la ruine du royaume et à la perte de Jérusalem.

Sibylle était la fille d'Amaury, le fils cadet de Mélisende, et la sœur aînée du jeune roi Baudouin IV, qui, en 1174, monta sur le trône, à la mort de son père : pauvre prince, atteint dès l'enfance de la lèpre, et dont l'incurable maladie ouvrait par avance la succession. Par là, le mariage de Sibylle, héritière nécessaire et prochaine de son frère, devenait une affaire d'État. Elle avait été élevée auprès de sa grand'tante Yvette, au couvent de Saint-Lazare de Béthanie; elle en sortit en 1176 pour épouser Guillaume Longuépée, marquis de Montferrat, un seigneur fort brave, violent et généreux, grand mangeur et grand buveur, mais surtout très bien apparenté : il était cousin du roi de France Philippe-Auguste et de l'empereur Frédéric Barberousse. Mais, quelques mois après son mariage, Guillaume mourut, laissant sa femme enceinte d'un fils, qui sera le petit roi Baudouin V. Et de nouveau il fallait se préoccuper de marier l'héritière. Le comte Philippe de Flandre, en ce moment en Palestine, prétendit disposer en faveur d'un de

ses fidèles de la main de sa cousine, malgré les objections des barons du royaume, disant que « c'était l'usage qu'une femme veuve, et surtout grosse, ne pût décemment convoler en secondes noces qu'après l'expiration d'une année de deuil, et qu'il y avait trois mois à peine que cette veuve avait perdu son mari ». Puis on offrit Sibylle au duc Henri de Bourgogne. Mais, pendant ce temps, la princesse pensait elle-même à son établissement.

Elle s'était fort éprise de Baudouin d'Ibelin, sire de Ramla. Dès avant le mariage de Sibylle, ce seigneur aimait la princesse, et il ne l'avait pas vue sans dépit épouser Guillaume de Montferrat. Aussi, quand elle devint veuve, il reprit espérance, et il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus âprement aux projets du comte de Flandre. Sibylle ne semble pas avoir découragé ce prétendant; et comme il était, en 1178, tombé aux mains de Saladin, elle lui fit dire de se racheter au plus tôt qu'il pourrait, et qu'aussitôt libre, elle l'épouserait. Mais, pour rassembler l'énorme rançon de 200 000 besants qu'exigeait le sultan, Baudouin éprouva quelque peine; et pendant qu'il allait jusqu'à Constantinople demander aide à l'empereur Manuel, Sibylle, d'humeur assez changeante, et qui, pendant la captivité déjà de son amoureux, semble l'avoir quelque peu oublié, se laissa persuader de tourner ailleurs les yeux. Le connétable du royaume, Amaury de Lusignan, grand favori de la reine mère Agnès, parla à Sibylle de son frère Guy, un fort joli garçon dont il lui fit grand éloge; et ayant obtenu de la princesse et de sa mère promesse qu'elle ne se marierait point avant d'avoir vu ce nouveau candidat, il fit venir Guy d'outre-mer. Le jeune homme paraît avoir vite conquis le cœur de la princesse, à ce point qu'il fallut les marier en toute hâte, « contre tout usage, dit Guillaume de Tyr, pendant les fêtes de Pâques » de 1180. L'historien remarque que le roi Baudouin IV aurait pu sans peine trouver pour sa sœur, « même dans son royaume, soit parmi les étrangers, soit parmi les indigènes, des hommes plus nobles, plus sages, plus riches et qui eussent mieux convenu pour l'établissement de Sibylle ». Mais Sibylle n'avait écouté que sa passion. « *Amavit eum occulte*, dit sans périphrases un chroniqueur, *et ipse dormivit cum illa.* » Le roi, si mécontent qu'il fût

de l'aventure, dut céder devant le scandale menaçant et il donna son consentement.

C'était, comme l'événement le prouva, un choix plus que médiocre. Guy de Lusignan était beau : « Il n'était, dit Ernoul, ni preux ni sage. » Guillaume de Tyr, qui le connut bien, déclare de même qu'il était incapable de porter la lourde charge de gouverner le royaume. Intrigant, présomptueux, il était par ailleurs léger, faible, et dépourvu de toute expérience. Peut-être l'a-t-on avec quelque excès rendu uniquement responsable de la ruine du royaume de Jérusalem : en tout cas il y contribua fort par son insuffisance absolue. Tout d'abord cependant, grâce à l'appui de sa femme, tout sembla lui réussir. En février 1183, le roi, de plus en plus malade, confia à son beau-frère la régence. Guy y fit preuve d'une telle incapacité qu'avant la fin de l'année, Baudouin IV dut lui retirer le pouvoir qu'il lui avait confié et, pour lui fermer le chemin du trône, il fit couronner le fils du premier mariage de Sibylle, le petit Baudouin V, qui n'avait que cinq ans. Le roi songea même à faire davantage. Fort mécontent des secrètes intrigues de Lusignan, il chercha à faire casser son mariage, et consulta le patriarche sur les moyens de faire prononcer le divorce. Mais Guy eut la précaution de rappeler en hâte, de Jérusalem où elle était, sa femme à Ascalon; quand le roi le manda à la cour, il trouva des prétextes pour se dispenser d'une visite dangereuse; il osa même fermer à son suzerain les portes d'Ascalon. C'est qu'il avait des amis dans l'entourage du souverain; c'est qu'il se sentait surtout sûr du cœur de Sibylle. Et en effet le roi, malgré sa rancune, malgré l'attitude provocante de Lusignan, dut céder : il se contenta, pour écarter son ambitieux beau-frère, de confier l'administration du royaume au comte de Tripoli.

Mais Baudouin IV mourut en 1185; l'enfant Baudouin V le suivit, l'année d'après, dans la tombe. Le chemin était libre pour Lusignan. Cette fois encore sa femme le servit bien. Le comte de Tripoli, régent depuis 1183, semblait avoir des titres sérieux au trône; et par ailleurs il avait été entendu qu'en cas de vacance de la couronne on s'en remettrait au roi de France, à l'empereur d'Allemagne et au roi d'Angleterre du soin de désigner le nouveau souverain. Sibylle s'appliqua à écarter

tous les obstacles : et comme elle était, après tout, la légitime héritière du trône, elle réussit. Elle sut mettre dans ses intérêts le patriarche Héraclius, un prélat fort léger, qui avait dû toute sa fortune à la faveur de la mère de Sibylle, le grand maître du Temple, qui haïssait le comte de Tripoli, et le puissant seigneur de Kérak, Renaud de Chatillon; et sûre de ces appuis, malgré l'opposition des autres barons du royaume, elle fit faire, dans Jérusalem, les préparatifs du couronnement. Mais les couronnes royales étaient déposées dans l'église du Saint-Sépulcre, dans un coffre à triple serrure, dont les clés étaient entre les mains du patriarche et des deux grands maîtres du Temple et de l'Hôpital. Or ce dernier refusa net d'apporter la clé qu'il détenait. On ne s'arrêta pas pour si peu. Les amis de Sibylle vinrent dans la maison de l'Hôpital sommer le grand maître de cesser son opposition; il refusa d'abord, puis il prit peur et céda. Et, dans l'église du Saint-Sépulcre, le patriarche couronna Sibylle; après quoi, lui montrant la seconde couronne placée sur l'autel : « Dame, lui-dit-il, vous êtes femme; il vous convient avoir avoué qui votre royaume gouverne. Voilà une couronne, prenez-là, et si la donnez à tel homme qui votre royaume puisse gouverner. » Alors, Sibylle, appelant son mari : « Sire, venez avant, dit-elle, et recevez cette couronne, car je ne vois où je la pourrais mieux employer qu'à vous ». Et sur la tête de Lusignan agenouillé devant elle, solennellement elle posa l'insigne qui le faisait roi.

On jugea sévèrement, parmi la grande noblesse du royaume, l'acte de violence, quelque peu illégal, qui confiait le pouvoir à un incapable. Baudouin de Ramla, l'ancien amoureux de Sibylle, déclarait sans ambages : « Guy de Lusignan est roi de Jérusalem. Je parie qu'il ne sera pas roi un an ». Le propre frère du nouveau souverain disait de même, assez plaisamment : « Puisqu'il a pu devenir roi, il pourra bien finir par devenir Dieu ». Mais on essaya vainement de susciter un compétiteur à Lusignan, en la personne d'un beau-frère de Sibylle, mari de la fille cadette du roi Amaury. Celui-ci se déroba et courut à Jérusalem assurer la reine de son dévouement. Peu à peu, à son exemple, les opposants fléchirent. Seul, Baudouin de Ramla refusa d'aller faire hommage à un rival heureux et

détesté, et s'il se résigna finalement, pour conserver sa terre à son fils, à se présenter à Jérusalem, il y garda une attitude fort insolente. Sans saluer le roi, il lui déclara : « Roi Guy, je vous fais hommage, en homme qui de vous ne voudra jamais tenir terre ni n'en tiendra jamais ». Et il tourna les talons. Après quoi il demanda l'autorisation de quitter le royaume; on juge aisément que le roi ne la lui refusa point.

Comme jadis sa grand'mère Mélisende, et par les mêmes qualités de volonté tenace et passionnée, Sibylle avait réussi dans ses desseins. On sait comment le mari adoré qu'elle avait fait roi fut, moins d'un an après, battu à la journée de Tibériade, et tomba aux mains des infidèles, comment elle-même quitta Jérusalem pour rejoindre à Naplouse son époux prisonnier, sans même avoir le courage de prendre part à la défense de la ville sainte. Elle n'eut qu'un souci ensuite, obtenir la délivrance de Lusignan, que Saladin, sur sa prière, libéra en 1188. Elle mourut peu après, au commencement de 1190, sans avoir eu la satisfaction de voir son mari retrouver une couronne en Chypre, lorsque Guy eut acheté l'île à Richard Cœur de Lion.

CH. DIEHL

LES DOUCES FLÈCHES[1]

V

Dimanche 21 avril.

Pendant le même temps, le reste de la troupe avait pris la décision de donner à bord le lendemain dimanche un grand dîner suivi d'un bal.

Dimanche matin. — Il pleuvait à torrents, les personnes bien pensantes étaient à la messe. Antoine, las de voir, depuis le fumoir du pont, les bateaux voisins tout trempés et la vie lamentable du port dans la pluie, descendit dans la petite bibliothèque. Il n'avait pas envoyé de lettres depuis très longtemps et il se mit avec difficulté à écrire à la théosophe.

Elle se plaignait déjà de ses lettres espacées et sans envolée, Que lui dire? C'est si triste de faire malgré soi de la peine aux gens! Il n'est guère agréable de leur en faire qu'exprès, quand on peut la réparer.

« *...Je suis plein de remords parce que je n'ai pas écrit depuis une semaine. C'est si difficile aussi! Comment ne comprenez-vous pas cela? Vous ne voudriez pas que je vous fisse tenir seulement un sec compte rendu du voyage et, d'autre part, je n'ai pas le loisir de me reporter en arrière et de retrouver l'état de mon cœur de Paris lorsqu'il pense à vous. En mer, s'il y a un peu de houle,*

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

on est en proie à une paresse invincible; à terre, il faut être prêt à dix heures tous les matins et on rentre à sept heures du soir assez fatigué. Après le dîner, tout le monde reste ensemble...

« *Enfin! la Grèce... Nous avons été au Pirée par le golfe et le canal de Corinthe. Arrivée par un grand froid, de la brume, c'était lugubre et décevant. Puis, deux jours meilleurs, mais, ce matin, il pleut. J'ai vu toutes les choses dont j'avais rêvé depuis mon enfance et sur lesquelles j'ai beaucoup lu ces dernières années : c'était mieux qu'une découverte, c'était presque une reconnaissance. Je n'avais point éprouvé cela, ni en Italie, ni en Sicile, pays qui ne m'intéressaient pas auparavant. A force d'enthousiasme, je suis parvenu à faire partager ma passion aux femmes du bateau qui d'abord semblaient rétives. Pour ce qui est des petites filles, cela a été facile. Madame du Gerbier, par contre, se range bien entendu au nombre des crétins qui boudent encore Renan, mais Antonia a lu* la Prière sur l'Acropole *et me demande des explications sur les personnages de la Fable* (sic). *Les messieurs sont plus rebelles; néanmoins, la majorité de l'équipe est à moi.*

« *Ce soir, banquet à bord et bal.* O popoi! *Mais nous partons demain pour Itéa, le petit port d'où l'on monte à Delphes où je tiens à consulter pour mon compte l'oracle de la Pythie, endormie depuis dix-sept ou dix-huit siècles. Ensuite, Corfou. Là, le jeudi* 25, *je quitterai le yacht (qui doit continuer jusqu'à Venise) et, par Brindisi, je reviendrai vers Paris. Donc, à partir de demain, chaque étape me rapprochera de vous, femme injuste et boudeuse...*

. . . . . .

« *Mes lettres ne peuvent être semblables à celles que je vous écris de Paris, car vous savez bien que je change avec l'instant et l'endroit, et que mes pensées sont de la couleur du jour. Mais s'il passe dessus des tas d'ombres et de lumières qui en varient l'aspect, c'est pourtant toujours le même cœur.*

Etc..., etc...

« *Et quand on emmène en idée partout la même jeune femme, qu'on a besoin d'elle chaque fois que quelque chose émeut (et les choses émouvantes ne manquent guère ici), qu'on l'imagine curieuse, studieuse et attentive, et docile, et qu'elle vous tend sa bouche juste au moment où il faut et qu'il semble qu'on ne puisse*

plus vivre une seconde de plus sans l'embrasser, cela prouve qu'on l'aime... »

Etc..., etc...

La plume courait. Mensonges. Mensonges. A partir de quel jour ces phrases véridiques s'étaient-elles insensiblement muées en mensonges? Il continuait d'écrire comme il écrivait naguère. Aurait-il eu réellement le droit d'agir autrement? Si ne pas écrire fait une plaie, une telle lettre arrivant après du silence est un pansement. Pourquoi ne pas l'envoyer? Petite jeune femme, vous allez mourir, vous êtes morte, mais tant que vous ne saurez pas que vous êtes morte, je vous dirai : Comme vous avez bonne mine et que vos joues sont roses!

C'est triste...

La vie revint avec la gaîté d'Isabelle, retour de la messe, et ses racontars. Une église extraordinaire : pas de chaises — cela, elle le connaissait d'Italie — mais les fidèles se promenant de long en large pendant l'office...

Antoine regardait Aurore, les inflexions de son cou, le mouvement de ses lèvres, son ombre mobile sur la cloison. Dans sa lettre de tout à l'heure, il avait précisé la date de son départ, le 25. Encore quatre jours. Que c'était peu! Alors, il éprouvait un âpre et presque funèbre plaisir à s'attarder aux plus faibles choses, à noter tous les détails de l'heure, car il savait qu'il allait bien falloir pendant des semaines et des semaines ne plus vivre que sur ces souvenirs. Quand la reverrait-il? Elle retournait à Rome chez son père pour plusieurs mois. Ils ne pouvaient fixer aucun terme à leur espérance.

Les jours étaient comptés; l'angoisse de son départ irrémédiable et proche ne le quittait plus, restait là, comme le ver dans le fruit, qui rongeait, rongeait dans son amour. Aussi tout, du bonheur présent, prenait une signification mélancolique et profonde que ne peuvent connaître ceux-là qui ont à eux l'avenir.

Dimanche après-midi. Le temps s'était levé; la plupart des passagers allèrent en ville faire des visites. Il n'y eut,

pour la promenade, qu'une automobile découverte avec le docteur Mullot, Antoine et les deux petites Puymesnil. Il prirent par Phalère, traversèrent Athènes, allèrent à Kiphissia et jusqu'à Tatoï qui est la résidence d'été des souverains à la campagne. P.-L. Mullot s'était assis à côté du mécanicien, Antoine au fond de la voiture entre ses deux amies. Personne ne disait grand chose : la conversation du médecin n'était d'ordinaire pas du tout pour jeunes filles, mais comme il était intelligent, il s'en rendait compte et, gentiment, se taisait. Ils ne savaient guère ni les uns ni les autres dans quelles contrées successives ils se trouvaient, et traversaient — comme c'est l'usage en automobile — à vive allure les endroits illustres sans se douter une minute que c'étaient ces endroits. Le chauffeur lui-même, grec et avec lequel ils ne pouvaient échanger un traître mot, n'était pas fait pour rendre la promenade instructive. Ils se passèrent d'ailleurs très bien de la partie didactique de l'excursion. Le froid pinçait, l'automobile filait dans une tonalité de lumière grise; à droite et à gauche, des verdures, des vallées de repos, des fleurs, puis des villas, le lit flexible du Céphise (a dit Moréas), une forêt en pente... Engoncés dans de bons manteaux, tassés bien serrés, une grande couverture remontée jusqu'à la poitrine, ils étaient très heureux — au moins deux d'entre eux. — Antoine tint tout le temps de la promenade dans sa main la main d'Aurore : ils ne se sentaient plus tranquilles chacun que lorsque, par ce moyen, une douce chaleur égale s'établissait de l'un à l'autre, et qu'il leur semblait qu'il n'y eût plus qu'un seul fleuve et un même sang pour leurs deux vies.

Pensées d'Antoine. *Mains d'Aurore, que depuis quelques jours à tout moment elle m'abandonne, vous avez pris pour moi une vie personnelle. Absentes, vous revenez sans cesse dans mes mains vides; il n'y a pas d'heure de la journée qui ne soit un souvenir de vous. Je vous sais dans tous vos détails, depuis vos ongles coupants jusqu'à la chaleur sèche de vos paumes. Vous m'avez appris un monde de candides langueurs que j'étais arrivé jusqu'ici sans connaître. Aurais-je pu soupçonner autrefois, dans la véhémence où j'étais, qu'il y eût tant de volupté à tenir simplement une main?*

ANTISTROPHE DES MAINS DE LA JEUNE FILLE. *Parleuses taciturnes, nous trouvons à dire dans l'ombre des mots qu'on ne saurait surprendre, des choses intimes, infiniment douces. Nous disons : Antoine, Antoine, nous ne sommes que de pauvres mains, mais nous nous donnons avec tant de confiance! Ce n'est pas notre faute si la nécessité de la vie nous force d'être furtives; aimez l'Aurore à qui nous sommes et qui met en nous l'ardeur tendre de son cœur.*

Dimanche soir. — Ce fut un beau dîner. On avait invité tout ce qu'il pouvait tenir de personnes dans la salle à manger du yacht, c'est-à-dire sept, ce qui, y compris les habitants, faisait dix-huit couverts. Il y avait un diplomate anglais avec sa femme et sa fille, un premier secrétaire français, un attaché italien, et un ménage grec apparenté aux Volos. Madame Euryclée qui présidait la table en face de son frère avait à sa droite le ministre anglais, quinquagénaire dégingandé, œillet à la boutonnière, figure brique, sec comme une sauterelle et plein de chic. Il avait lui-même à sa droite la dame grecque, qui portait de superbes perles blanches sur une peau noire, et dont le gazouillis était celui d'un oiseau qui aurait eu de la bouillie dans la bouche. Puis le comte du Gerbier, le docteur Mullot, le commandant Pinchard en uniforme, martial entre ses favoris et sous ses cheveux blancs tondus ras; Aurore, le cousin local de Périclès, homme politique important, déjà d'un certain âge, avec une énorme moustache noire cirée et retroussée à la redoutable. Une telle moustache d'officier de gendarmerie, seule de son espèce à cette table, apparaissait irrésistiblement ridicule.

Après le cousin grec, venait la princesse Rovelleschi qui était à gauche de Périclès. Superbement parée, les yeux clairs allongés au crayon d'une façon prodigieuse, des colliers de perles, un décolleté inouï, elle était aussi belle que femme peut être.

Si on continuait à faire le tour des convives : de l'autre côté de Périclès, la femme du ministre d'Angleterre, long cou, longs pendants d'oreilles, longues dents. A sa droite, l'attaché italien, ultra-correct, qui ressemblait manifestement à un

Anglais, sans toutefois avoir pu effacer complètement la mandoline. Puis, la jeune fille anglaise, délicieuse comme savent être les jeunes filles de cette race-là, mousseuse, blonde, blonde, délurée à la fois et ingénue, avec un joli rire. Puis, Fred Morton, très empressé auprès d'elle. Puis, Isabelle, qui s'était fait les ongles, et Antoine. Ensuite, madame du Gerbier, dans une robe, ah mais! dans une robe! qu'elle n'avait jusque-là jamais mise, un large pékiné noir et blanc réservé pour les tout à fait grandes circonstances. Encore que les rayures fussent longitudinales, M. de Plémont avait incontinent confié à Isabelle : « Elle a l'air d'un zèbre », remarque qui ne fut pas perdue. Enfin, après madame du Gerbier, et à gauche de madame Euryclée, le ravissant secrétaire d'ambassade français, un monsieur infiniment trop élégant, inquiétant, qui avait (comme la plupart des gens de ses goûts) une voix aiguë, nasillarde, très distinguée dont il se servait en modulant — et qui, tandis qu'il parlait, agitait sans cesse ses mains blafardes et molles, chargées de bagues, à la hauteur de sa poche-mouchoir.

La nappe était jonchée de fleurs : au milieu, la belle soupière de Capo di Monte, présent d'Antonia. Les murs en marqueterie de bois précieux des Iles miroitaient sourdement aux lumières. Le repas parut de tout point parfait; on avait sorti de la chambre frigorifique des choses excellentes.

La conversation fut trilingue : grec, anglais, français. Anglais surtout. Mais les triomphateurs de la soirée furent sans conteste Morton et le ménage du Gerbier. Un peu désarmés devant le Parthénon ou la nymphe Aréthuse, ils reprenaient tous leurs avantages dans un dialogue où il n'était question que de mondanités. Des noms propres, des dates et des adresses furent échangés pendant une heure et demie. Morton, élevé en Angleterre, était au courant de la *gentry*, comme, par sa naissance, il l'était de la bonne société protestante de Bordeaux. Sa vie mondaine de tous les jours à Paris, ses croisières lui avaient amené d'innombrables relations, il n'existait pas un noble Portugais ou un seigneur magyar qu'il ne connût, au moins par ouï-dire. Les du Gerbier étaient plus spécialisés sur la France : lui, comme toute baderne qui

se respecte, il savait l'Annuaire par cœur; qu'on lui citât un nom, il était bien rare qu'il ne pût raccrocher quelqu'un de ce nom ayant été son supérieur, ou sous ses ordres, ou son camarade de promotion. Quant à madame du Gerbier, elle était douée d'une mémoire impeccable et avait dû épeler des généalogies dès le temps qu'elle suçait le lait de sa nourrice. A condition que les gens appartinssent au monde qu'elle considérait comme le sien (pour les autres, il semblait toujours qu'elle entendît leur nom pour la première fois), elle savait toutes leurs parentés, ainsi que les endroits qu'ils habitaient à Paris et en province. Et cela non seulement dans le présent; elle pouvait reconstituer plusieurs générations par famille et maintenait sa mémoire à jour, restant au courant des dernières naissances, des décès, des mariages, et des annulations (car elle ignorait le divorce).

Antoine admirait ces soucis, tout en reconnaissant qu'il n'était peut-être pas plus bête au fond de s'intéresser à la généalogie des La Rochefoucauld, des du Gerbier et des Pivert de La Chandiolle que, comme Périclès et lui, de connaître la parenté d'Hermione avec Clytemnestre.

On allumait à peine les cigares dans le fumoir du pont supérieur, que les invités pour la soirée commencèrent d'arriver. Encore plusieurs membres du corps diplomatique, mais surtout des familles de la société athénienne. Parmi ces orthodoxes, il en était certains qui avaient tout à fait l'air de juifs, sauf pour les fins connaisseurs. Il y eut aussi des juifs authentiques. Et enfin, pour danser, quelques gentils petits officiers de marine d'un navire français. Les jeunes filles n'étaient pas en grand nombre : elles se prodiguèrent, les femmes firent de leur mieux pour les aider, et même deux ou trois bonnes grosses avec des mèches noires qui s'échappaient et des physiques de pythonisses n'hésitèrent pas à payer de leur personne pour donner de l'animation.

Le pont était drapé de pavillons variés, comme naguère pour la tarentelle de Naples; il ne faisait pas très chaud, mais, sous l'impulsion de l'orchestre emprunté à l'un des meilleurs restaurants de la ville, les couples se démenaient. Dans une toute petite salle à manger de plain-pied, il y avait un buffet,

et, un peu plus loin, dans le fumoir, de confortables fauteuils de cuir pour ceux qui voulaient se reposer. L'intérieur du bateau était envahi par les joueurs de bridge.

Périclès, qui avait ouvert le bal, traitait maintenant dans un coin une question de raisins de Corinthe avec des hommes de conséquence. La belle princesse sut être aimable, tout en restant protectrice, elle dansa un peu, puis passa le reste de la soirée à se faire faire la cour — si l'on peut dire — par le diplomate français. Elle aimait toujours les anomalies; les causeries fumeries d'opium lui allumaient les yeux. Le petit Mullot, très excité, lutinait une épaisse Levantine qu'il menait continuellement au buffet; il devait lui raconter des obscénités réjouissantes, car elle se cachait la figure derrière son éventail, et l'on voyait par ailleurs sa poitrine et son ventre avoir des soubresauts de joie. Mais l'âme de la fête fut Fred Morton : il dansait à merveille, et équitablement avec chacune, s'occupant de tout le monde, tout en sachant montrer, par certaines attentions, à la jeune fille anglaise et à sa mère, qu'il les reconnaissait pour les personnes les plus huppées de la réunion. Ce garçon avait le don de faire des frais : outre qu'il était aussi bien élevé que bien habillé, on sentait que la banalité lui était nécessaire, qu'il s'y mouvait comme dans son véritable élément. Quelque excellent camarade et facile à vivre qu'il fût avec ses compagnons de voyage, il était de ces gens qui gagnent beaucoup à être connus, à condition qu'ils restent très peu connus, juste ce qu'il faut pour qu'on puisse apprécier leur exquise politesse. Au delà, ils déçoivent, continuant d'apporter dans l'intimité leur âme pour charmante soirée et dîner de trente couverts.

Il y eut même un cotillon qu'il conduisit avec Aurore, un petit cotillon sans prétention, fleurs et éventails en papier.

Antoine ne dansait plus jamais; il se trouvait trop vieux, il avait trente-cinq ans; mais il ne dédaignait pas de regarder tourner la jeunesse. Isabelle venait de temps à autre lui faire un brin de conversation. Elle, à quatorze ans, elle n'aurait pas dû danser non plus, et pour la raison contraire; mais on manquait de femmes, et puis c'était une exception, et puis

il n'y a plus de jupes courtes ni de jupes longues... Du reste, danser l'assommait. Du moins, elle le disait.

Antoine était intensément heureux. Parce qu'il avait tenu la main d'Aurore, toute la journée dans la voiture, il la considérait ce soir-là encore un peu comme sa chose, et les heures se déroulaient dans une confiance merveilleuse. Dansante ou marchante, il la regardait s'avancer au milieu des inconnus avec son fier et innocent visage qui s'imposait, et étendre sur tous sa domination tranquille, comme partout et toujours la beauté véritable s'impose, non parce qu'elle le veut, mais simplement parce qu'elle est elle.

Une marée tumultueuse de tendresse, à la voir parfois se tourner vers lui, et d'orgueil surtout, montait avec une force inouïe, submergeait tout dans son cœur. Il se disait : « Elle est à moi, elle n'est présente que pour moi; à travers la foule, chacune de ses pensées invisibles m'est dédiée et me touche; tout le monde de ce soir n'aura pas une parcelle de son âme, et si des jours imminents se pressent qui vont l'arracher à mon amour, du moins aujourd'hui elle est mienne, comme elle n'a jamais encore été pour personne. Orgueil! Orgueil! Que m'importent les jours misérables des autres hommes? Seul existe l'ineffable secret qui ruisselle en mes veines. Quel bonheur effréné d'être moi! »

A un moment du cotillon, comme il était près de la coupée, Aurore s'approcha de lui au milieu du monde et lui donna une fleur de papier en disant très haut : « Celle-là, c'est pour mon ami! » Elle était vermeille d'avoir dansé, ses yeux semblaient perdus de tendresse; avec la fleur, c'était elle-même qu'elle offrait.

Elle avait dit : « Mon ami! » et la gauche et ridicule fleur de papier parut à Antoine plus précieuse que les roses que respirent les princes persans des miniatures, ou les tulipes que tiennent les infantes. Parce qu'elle avait dit : « Mon ami! »

. . . . . .

Il resta le dernier, tout le monde parti, les lumières éteintes, avant d'aller se coucher... Divin *aujourd'hui* duquel il s'arra-

chait avec tant de regret et qu'il regardait encore comme les gens s'éloignent des choses qui leur sont chères, en retournant plusieurs fois la tête pour de suprêmes adieux!

VI

Mardi 23 avril

Itéa, petite baie toute douce, les reçut et les garda deux soirs par la lune recommençante. Les deux jours, le ciel fut presque constamment gris et traversé de gros nuages, mais, vers le crépuscule, une large déchirure s'ouvrait qui laissait voir dans le couchant le pâle croissant tranquille.

C'est de ce petit port qu'ils allèrent à la rocheuse Delphes, par une longue plaine d'oliviers, puis une route à travers la montagne. Il n'y a rien à signaler de cette journée, sauf dans le cœur d'Antoine l'angoisse obstinée qu'y maintint la perspective de devoir quitter ses compagnons le surlendemain. Il avait eu l'imprudence d'annoncer irrévocablement son départ de Corfou pour Brindisi et la France le 25 avril, et l'on était au 23. Et il n'osait pas s'en dédire, ce changement ne pouvant manquer de paraître bizarre, inexplicable et, sinon compromettant pour Aurore, du moins parfaitement ridicule pour lui si quelqu'un s'avisait de se l'expliquer. De nature irrésolue, il aurait voulu ne pas s'en aller, mais que ce ne fût pas une mauvaise action décidée par lui que de rester, car il n'était pas autrement fier de son rôle. Aussi souhaitait-il, sans espoir, que des événements, même tenant de la catastrophe, le contraignissent à continuer le voyage auprès de sa chère enfant amie, éventualité qui n'avait aucune chance de se présenter.

Ce sont là des conditions aussi favorables à la poésie lyrique que mauvaises pour le tourisme : la tristesse grandiose inhérente à Delphes s'en accrut, mais les détails archéologiques devinrent pour la même raison un luxe tout à fait inutile. Le soleil débile du divin archer perçait avec peine au travers des nuées; au-dessus du défilé, les roches Phædriades se dressaient d'une couleur morne, la fontaine Castalie dont Antoine s'était promis merveille, l'indifférent *Aurige* aux yeux d'émail blanc sans prunelles ne prirent de valeur que le temps que la

petite robe marron quadrillée d'Aurore se profila contre eux. La jeune fille également semblait soucieuse, et Isabelle elle-même, bien que ce ne fût pas mercredi jour de pilules, n'avait guère d'entrain parmi la troupe aux pieds traînards. Ainsi Delphes resta pour Plémont un arrière-plan de rocs avec, en avant d'eux, Aurore assise sur un mur bas au pied duquel un filet d'eau coulait dans l'herbe piquée de fleurs jaunes et mauves; des branches d'oliviers en plafond au-dessus d'elle tamisaient le ciel entre leurs gris et frêles feuillages. Telle s'imprima en lui la figure de son amour. Tous les gens tour à tour pensent des insanités et qui ne sont pas les mêmes : ce n'était plus Delphes, lieu de rencontre des aigles de Jupiter, c'était Aurore le centre incontestable du monde.

De retour à Itéa, où la jolie faucille de la lune reparut dans le ciel, on leva l'ancre à sept heures du soir, pour Corfou, et après le dîner, Isabelle étant déjà partie se coucher, l'événement que Plémont n'aurait jamais eu l'audace de provoquer pour changer sa destinée, se produisit de la façon la plus simple du monde. Dans le salon, madame Euryclée, au moment de se retirer, lui dit :

— Au fond, pourquoi partez-vous? C'est absurde de vous en aller. Vous n'avez rien du tout à faire autre part. Restez nous encore quelques jours. Vous enverrez une dépêche pour vous décommander là où vous êtes attendu. Isabelle sera si contente demain d'apprendre que vous ne nous quittez pas...

Le cœur d'Antoine battait à se rompre.

Les autres personnes poliment se joignirent à la demande de madame de Puymesnil.

Il dit qu'il ne pouvait rester, mais, au raisonnement, se défendit mollement; il se faisait pourtant prier pour ne pas avoir l'air trop ravi, et, à dire vrai, il hésitait encore à accepter son bonheur, craignant par un mélange de timidité et de délicatesse, que cela ne fît pas plaisir à Aurore. Il chercha son regard. Comment pouvait-il hésiter? Elle était aussi pâle que si elle eût dû s'évanouir, et ses yeux suppliaient.

Quel élan joyeux, dix minutes après, sur le pont, les précipita l'un contre l'autre! Ils purent rester ainsi seuls assez tard.

Ils étaient presque incapables de parler, n'avaient envie que de pleurer. Mais aussi quelle fortune splendide venait soudainement de leur tomber du ciel : ils se trouvaient riches de plus d'une semaine d'avenir! Un tel accord de bonheur les unissait qu'il semblait à chacun que son âme fondait, défaillait dans une suavité indicible.

Ils se tenaient appuyés à la rambarde, à l'arrière extrême du navire dans la grande ombre noire que projetait la tente, et avec tout autour d'eux la mer éclairée par la lune.

— La lune a remplacé sa sœur aînée de Naples, — dit Antoine. — Déjà presque un mois que nous avons été vous chercher à la gare.

— Ah! mon ami, — répondit Aurore (elle disait *ami* avec tant de douceur!) —, combien je regrette d'avoir passé loin de vous la première partie du voyage! Je voudrais tellement maintenant n'avoir pas perdu une minute de notre rêve!... Et pourtant, alors, je n'étais pas triste. Dans d'autres voyages, je me suis toujours trouvée isolée devant des spectacles de beauté que je regardais seule; cette fois-ci, rien de pareil. Et je m'en étonnais. Je sais pourquoi à présent. J'attendais quelque chose qui allait venir.

Antoine se souvint distinctement que le matin de Pâques à Palerme, il s'était formulé la même pensée.

Et la jeune fille continua, réinventa sa phrase à lui presque dans ses propres termes :

— Y a-t-il une extase semblable à cette attente? On sent que quelque chose est en route et vient vers vous. Quoi? On ne sait pas. Mais on sait vaguement que ce sera rayonnant, aveuglant de lumière. Et on écoute, on attend éperdument. Et cependant, avec une confiance tranquille, on est certaine qu'on n'a qu'à marcher, qu'on chemine vers un destin radieux.

— Nos cœurs savaient d'avance, — dit Antoine, — mais nous, nous ne comprenions pas nos cœurs.

Et il raconta à quel point il avait eu les mêmes pensées qu'elle.

Alors, si proche déjà, mais comme faible, comme fatiguée à n'en plus pouvoir d'être toute seule elle-même, Aurore

renversa sa tête en arrière et l'appuya sur l'épaule de son ami. Ses yeux grands ouverts parurent avoir ramené dans leurs immensités comme dans deux coupes toute la clarté pâle de la mer. Antoine posa lentement sa bouche sur eux tour à tour, il les sentait tièdes et doux, et bougeants ainsi que des oiseaux dans des nids...

Ils étaient seuls au monde, une seule pensée, un seul amour, veillés de loin par les feux tournants et le mystère des terres inconnues que longeait le beau navire.

Dans sa cabine, Antoine ne pouvait dormir. Quel ravage en lui que cette violence qui le brûlait, grande flamme ardente et droite! Il se regardait brûler. Le feu purifiait tout : il ne restait rien que de noble et d'avoué dans le désir.

C'était comme ces incendies de joie dédiés au soleil qui flambent dans les campagnes au soir de la Saint-Jean. Tous les papillons viennent y mourir, moucherons, moustiques, insectes noirs rôdant dans la nuit malsaine des idées. Il n'y a plus qu'une immense lueur qui semble vivre d'elle-même, fait reculer indéfiniment l'ombre, et monte.

VII

Mercredi 24 avril.

Il semble que les grands bonheurs, qui mettent des alexandrins dans la nuit, doivent avec la lumière fraîche du matin se traduire plutôt en bonne humeur et en gaîté. Antoine ne faillit pas à cette loi. Il fit mille frais pour Anna du Gerbier rencontrée sur le pont dès après le petit déjeuner et ne lui cacha pas tout le plaisir qu'il y avait à voyager avec un élément féminin charmant. Plein de son sujet, il espérait ainsi que madame du Gerbier glisserait à quelques propos aimables sur les petites Puymesnil, paroles qui lui seraient bien douces à entendre. Mais la vieille et terrible Anna prit simplement le compliment pour elle.

— J'ai toujours été d'un caractère très en train et communicatif, — répondit-elle; — c'est vrai que c'est une qualité que tout le monde me reconnaît. Vous allez me trouver peu modeste, mais encore avant-hier à Athènes, j'ai reçu de France

une lettre d'amis qui veulent absolument que j'aille passer quelques semaines chez eux en rentrant : « Venez vite nous voir, disent-ils, nous avons besoin de soleil! »

« N... de D...! » pensa Antoine.

Un instant après, il retrouva Morton, splendide aussi de condition, de correction, d'élégance, tête nue, le front marron et les cheveux filasses soigneusement collés plus pâles que la peau.

— Morton, — dit-il de son air le plus caustique, — vous devriez être aimable avec la mère du Gerbier. Elle frétille et elle est très congestionnée, vous aussi. En accomplissant l'œuvre de chair, vous accomplirez du même coup une bonne action, et même quelque chose d'utile...

Le vertueux protestant élevé en Angleterre, s'étrangla, pensa en suffoquer.

On ne devait arriver à Corfou que vers midi. Ah! qu'il faisait beau et bon ce matin-là sur la mer tranquille! A tribord, les côtes lointaines de l'Épire glissaient très lentement comme une toile de fond. Antoine voulait du bien au monde entier.

Isabelle fut très contente de la remise de départ qu'avait décidée M. de Plémont, mais non aussi contente qu'on l'aurait pu croire. Elle était la seule à bord à se rendre compte de l'attrait grandissant qu'avait sa sœur pour Antoine; elle se voyait négligée, presque mise à l'écart, tenue pour gênante, et, en plus d'un peu de jalousie triste, elle éprouvait surtout le sentiment d'une injustice, car s'il est naturel que les aînées passent à leurs cadettes leurs vieux vêtements, il doit être par le fait même contraire à tous les usages que, pour un ami, ce soit la cadette qui le passe à l'aînée.

Mais chez elle la gentillesse dominait : elle s'associa donc à la joie d'Aurore et résolut aussitôt de pavoiser également, de célébrer ces heureuses circonstances à sa manière, par une bonne farce.

Les farces d'Isabelle étaient toujours à retentissement. Elle avait retrouvé dans une armoire l'affreux grotesque petit casque colonial en paille qu'à Naples elle avait acheté pour

feu le chien Tching : elle eut l'idée saugrenue d'enrouler un crêpe autour et de le placer en évidence dans le salon sur la pendule trapue qui était vissée à la cheminée.

Elle mit dans la confidence de sa facétie Antoine et Aurore, prévint tout le monde aussi, qui trouva cela tordant. Ensuite, on se réunit comme par hasard pour attendre la princesse, généralement peu matinale, au moment qu'on sut qu'elle allait être prête. Elle était forcée de traverser le salon. Quand elle parut :

— Tiens! — dit Isabelle, — le verre de la pendule qui est cassé.

Antonia regarda, fit un cri perçant et fondit en larmes.

— Qui est-ce qui a fait cela? — demanda-t-elle.

— C'est moi, — dit Antoine, chevaleresque et pince-sans-rire. — Je suis si heureux de rester parmi vous, et on a eu l'air si content de me conserver que je n'ai pas voulu dans cette joie unanime oublier de marquer un souvenir au cher disparu.

Une engueulade formidable, méritée d'ailleurs, l'écrasa devant un public terrorisé. Antonia rentra dans sa cabine en claquant la porte. Puis Antoine alla la rejoindre pour lui présenter des excuses. Bientôt elle rit elle-même à travers ses larmes, arc-en-ciel dans ses beaux yeux, lumière sur ses belles dents, et l'incident fut clos. Mais Isabelle avait été pleurer aussi et confier en sanglotant à sa mère que c'était elle seule la coupable, et que M. de Plémont, bon et généreux, s'était sacrifié à sa place.

Il est de fait qu'on n'avait toujours aucune nouvelle, ni du chien, ni du valet de chambre laissé en Sicile pour l'attendre et qui sans doute devait couler une vie très douce, non pas aux frais de la princesse, comme on dit d'habitude, mais aux frais du brave Périclès.

A midi et demie, le yacht mouilla ses ancres dans la rade de Corfou, entre la ville et un médiocre îlot dénudé. Visiter aussitôt le pays était indispensable, mais après qu'on aurait déjeuné, car la plupart des passagers de *To-Kyma*, ainsi que de vrais sages, donnaient le pas à la précaution sur l'enthousiasme.

La ville apparut fort jolie, et l'étonnant fut, dès les faubourgs, sur tous les murs, les écroulements de roses. Puis, dans la campagne, les mêmes roses à profusion, plein les jardins, couvrant d'un manteau les haies de cactus à droite et à gauche de la route, embaumant mêlées aux fleurs d'orangers. Car la terre entière et le ciel sentaient aussi l'oranger.

Dans la promenade classique qu'ils exécutèrent vers le sud jusqu'à la pointe qui s'appelle *Canone*, Antoine se retrouva, comme le jour de Tatoï, en auto entre Isabelle et Aurore, avec le docteur Mullot près du chauffeur. Il tenait chacune des deux sœurs par une main, officiellement, puisqu'elles savaient qu'elles étaient toutes deux ses amies. Mais cette fois-ci, il n'y avait pas le même vent froid que pour l'autre excursion, l'air était tiède à avoir envie de le sentir glisser ainsi toute la vie contre son cou, les oliviers écarquillaient leurs petites feuilles dans le bien-être, les cyprès, pointes immobiles, même des palmiers attestaient que là il faisait doux. Tous étaient heureux. A un moment, Isabelle, dans un élan, embrassa la main de M. de Plémont pour le remercier d'avoir empêché qu'elle ne fût grondée et privée de sortie : malgré son éducation française, reparaissait ainsi de temps en temps, par delà sa mère, tout son atavisme oriental des Cyclades. Antoine, en cette minute, se figurait qu'il aimait presque également les deux sœurs; il se sentait tant d'affection pour la petite aussi, qui, outre son charme de bonté et de grâce, réalisait cette merveille si précieuse, d'être du même sang qu'Aurore!

Parfois, les voitures freinaient brusquement. Périclès, entêté de photographie, faisait stopper les trois autos pour prendre des vues. Les photographes : cruels déséquilibrés, qui s'assouvissent sur leurs compagnons de route, et au moyen d'eux déshonorent les paysages! Qui a inventé cette association de mots stupides : un groupe sympathique? La demi-douzaine de gens tassés de la sorte ne sympathisent jamais tous les uns avec les autres, et ils ne sont pas sympathiques à celui qui regarde plus tard la photographie, car, étant, pour une bonne proportion, individuellement laids, ils forment régulièrement un ensemble abominable. Antoine n'éprouvait aucun plaisir à plastronner sur un cliché auprès de du Gerbier

qu'il commençait à détester, et qui le lui rendait. Le genre sous-officier de l'ex-fringant militaire l'agaçait sans cesse, et, s'il n'y avait pas eu la présence d'Aurore pour l'inciter à toutes les mansuétudes, on peut croire qu'il lui eût déjà envoyé quelques paroles à la traverse.

On arriva à l'extrémité du cap, au bout duquel, après un étroit bras de mer, se profilait un minuscule et mélancolique îlot, tout sombre de cyprès et évocateur de silence. Il a plusieurs noms, dont le plus beau est celui d'*Ecueil d'Ulysse*, soit parce qu'Ulysse est venu là faire naufrage, soit parce que la silhouette elle-même de l'île ressemble au bateau d'Ulysse : « Nausicaa, Antoine vous amène aujourd'hui deux petites sœurs que vous allez tout de suite reconnaître, et les compliments qu'Homère trouva pour vous ne seraient pas non plus déplacés vis-à-vis d'elles. »

La température sembla si douce qu'après le dîner plusieurs des explorateurs de Canone désirèrent y retourner le soir même en pèlerinage pour voir l'Ecueil d'Ulysse au clair de lune. Antoine et ses deux amies reprirent dans l'auto leurs places de l'après-midi, avec seulement, au lieu de Mullot, l'ineffable et verbeux du Gerbier qui se mit à l'avant, afin d'avoir moins de courants d'air.

La lune était à son premier quartier, toute voilée de gazes mouvantes. Les oliviers gris et fins s'embrouillaient avec le ciel et d'innombrables ballets de mouches lumineuses se dansaient au dessus des herbes et des fleurs. La senteur des orangers s'était encore intensifiée dans l'humidité de la nuit; c'est alors que M. du Gerbier, voyant de toutes parts les petits feux d'artifice des lucioles qui s'éclairaient un instant et s'éteignaient, les compara à des fumeurs qui ne pourraient arriver à allumer leur briquet automatique.

A Canone, Aurore, tête nue, appuyée au poteau d'une pergola, regardait au loin le Rocher d'Ulysse, ou regardait Antoine. Dans la lumière obscure, il ne distinguait pas bien où allaient les yeux du cher visage imprécis. Il était un peu en dessous d'elle, elle se détachait longue et grande en pâle sur le fond noir de la nuit. Petite figure de proue du promontoire,

ses belles lignes grecques, sans qu'elle le sût, la rattachaient aux héroïnes de la fable et aux déesses. Antoine, obsédé du souvenir de la fille d'Alkinoos, pensait avec ferveur la phrase qui a traversé tous les âges et est demeurée si vivante : « *Je me prosterne à tes genoux, ô reine, que tu sois ou déesse, ou mortelle! Si tu es une déesse, de celles qui habitent le large ciel, tu me sembles Artémis...* »

Sur le croissant du ciel, son emblème, glissaient de lentes nuées vaporeuses. Isabelle, elle, n'était plus rien. Comme les jeunes cygnes, bien qu'étant déjà cygnes, manquent encore de leur blancheur et ne savent pas vaincre la nuit, dans la pénombre elle n'était que grisaille...

VIII

Jeudi 25 avril.

Le lendemain, à 11 heures du soir.

Antoine venait de rentrer dans sa jolie cabine rose. La compagnie s'était séparée de bonne heure, tout le monde éreinté après une journée très fatigante, journée bien remplie et tout à fait intéressante comme excursion, mais peu satisfaisante pour Aurore et Antoine, puisque l'unique chose qu'ils demandaient à l'univers était qu'on les laissât seuls ensemble. Et à ce point de vue-là, les circonstances venaient d'être de bout en bout contre eux. Départ dès le matin, empilés dans deux autos (neuf, plus les paniers du déjeuner, car le lot était au complet, sauf madame du Gerbier, exempte de service). Visions, par un soleil printanier, de sites admirables, de collines, de vallées, de falaises et de plages. Deux monastères, pendant la visite d'un desquels Fred Morton alla prendre un bain. On eut de la peine à dissuader le docteur, qui lui non plus ne se sentait pas beaucoup de goût pour les architectures et les icones, d'imiter dans cette fantaisie l'intrépide Bordelais. Mais Morton était fort nageur, de plus avait l'habitude de l'eau à n'importe quelle température, prenant tous les jours à bord un bain d'eau de mer froide dans sa baignoire. Tel n'apparaissait pas Mullot, nullement entraîné, et qu'il fallait conserver à tout prix pour la science. Et pour l'amour. Car ce gros petit homme jovial, à qui les délicatesses du cuisinier de Péri-

clès réussissaient prodigieusement et qu'on devinait, sous ses vêtements, tout entier en fossettes, s'était la veille au soir révélé comme aimé des femmes. N'avait-il pas reçu, ici même à Corfou, un télégramme (*tilégraphima*) d'une Ariadne abandonnée avenue Trudaine, qui lui exprimait en ces termes son impatience de le revoir : « *Reviens vite, lâche yacht.* » Cette dépêche harmonieuse, qu'il n'avait pu se retenir de montrer au fumoir, recueillit là, comme bien on pense, le plus vif succès, et fournit en particulier à du Gerbier des variations brillantes entremêlées du récit de quelques anecdotes personnelles obscènes.

On avait déjeuné sur la grève dans le creux d'une exquise petite baie, *Pelleka. Palaeocastrizza* : des murailles rugueuses de grandes roches roses striées de rouge, d'inoubliables transparences bleues filigranées d'écume qu'offrait la mer vue à pic du haut d'un promontoire. Et l'existence incompréhensible de ces moines moites de crasse, qui vivent, l'aspect abruti, au milieu de pareilles splendeurs... Mais Antoine, fébrile, voracement gourmand et avare de toutes ses minutes des dernières heures, considérait chaque instant comme gâché dès que ses yeux étaient contraints de quitter la jeune fille.

Cette journée était donc la moins belle qu'ils eussent eue, depuis qu'ils n'étaient plus aveugles l'un vis-à-vis de l'autre. Antoine, dans sa cabine, la ressassait, s'en attristait encore, s'en tourmentait rétrospectivement.

...Un léger grattement d'ongles contre la porte. Il ne s'y attendait pas. Son cœur s'arrêta net; puis de violentes saccades le reprirent. Il éteignit l'électricité et ouvrit sans bruit.

Aurore était là, haletant de peur, dans la grande lumière du couloir. Elle lui dit d'une voix essoufflée et tout bas :

— J'étais dans la cabine de maman et j'ai pu m'échapper un instant avant de rentrer dans la mienne (elle habitait la même chambre que sa sœur). Je suis venue vous dire bonsoir.

Elle ne voulut pas entrer, elle avança seulement jusqu'à se serrer contre lui et demeura ainsi au seuil de l'ombre, toute blanche et diadémée de clarté. Et lui, comme un enfant

pauvre à qui l'on a fait don d'une merveille de joujou, il resta d'abord étonné à le tenir entre ses bras, avec un air timide et un peu gauche.

Il y avait moins de danger qu'on ne l'aurait pu croire au premier abord, car les grandes cabines étaient loin, à l'étage en dessous, et plus au centre; et la cabine du médecin qui se trouvait sur le même palier que celle de Plémont n'avait pas sa porte juste en face. Néanmoins, c'était très risqué.

Il demanda :

— Vous n'avez pas peur?

Elle répondit : « Non », mit sa tête sur l'épaule d'Antoine et lui dit avec une simplicité fervente :

— C'est ma vie de femme qui commence.

Et ces mots, en même temps qu'infiniment tendres, lui parurent, sans qu'elle s'en doutât, infiniment cruels. Pour elle, c'était un adieu à son passé incolore, avec encore un peu de la fierté d'une petite fille qui se sent aimée pour la première fois et qui accepte gaîment son avenir de femme et tous les beaux risques qu'il apporte, c'était aussi un abandon confiant à un destin indéterminé. Antoine savait, comme elle, qu'il était une date dans son histoire, mais sachant plus loin qu'elle, il savait également que plus tard, à ce cher cœur, il n'apparaîtrait que comme la date de son éveil. Pour Aurore, il resterait la date de son aurore, assortie au joli nom... Leur différence d'âge se planta aiguë, implacable, en lui. Il avait dix-sept ans de plus qu'elle... Une âme idéale dans une forme qui plaît, cela ne peut se rencontrer à temps dans la vie, ce serait trop miraculeux. Cela s'entrevoit seulement, comme, d'un vaisseau où l'on n'est pas le capitaine, on aperçoit une Terre Promise — promise à d'autres — qu'on longe, et puis qui s'évanouit.

C'était si fantastique de l'avoir vue là tout d'un coup, semblable à une apparition, seule éclairée dans l'ombre, qu'Antoine ne se sentait pas réellement éveillé. Il lui baisait ses joues chaudes et ses yeux, sans au juste se rendre compte. Ils parlèrent aussi, parce qu'ils avaient peur d'eux-mêmes : alors les paroles qu'on dit sont pour habiter le silence, et ce sont de pauvres petites choses misérables, mais les vraies paroles s'échangent par delà les syllabes et les sons, des liens

indicibles se nouent sans qu'on s'en aperçoive, et après, dans la solitude de chacun, toute une floraison mystérieuse éclot comme un jardin de féerie, et il semble qu'on soit submergé sous des roses.

Elle ne resta que quelques instants, puis s'enfuit.

Il y avait des moments où Antoine se sentait un peu de remords. N'est-il pas affreusement mal de troubler les enfants qui reposent dans leurs lits blancs? On a beau croire qu'on a des gestes doux pour éveiller leurs âmes fragiles, tous les doigts sont trop grossiers et rudes sur le tissu tendre de leurs cœurs.

Mais ils ont des bouches endormies sur lesquelles on se penche... Et alors la raison s'en va.

IX

Vendredi 26 avril.

L'avenir, en ce qui concernait les faits et gestes des passagers de *To-Kyma*, commençait à se préciser, et la brièveté des délais glaçait Antoine chaque fois qu'y revenait sa pensée. A dater de l'arrivée à Venise, la troupe entière allait se disperser en quelques jours. En tous cas, madame de Puymesnil ne pouvait s'attarder au delà du jeudi 2 mai, dernière limite, et avait annoncé qu'elle partirait pour Rome peut-être dès le 1er. Le mieux qu'il restât à espérer était donc encore cinq jours, au plus six. Ensuite, il n'y avait aucune chance de revoir la jeune fille avant la fin de l'automne, en France — si on invitait Plémont à la campagne chez ses parents, ce dont madame Euryclée avait parlé, mais rien n'était encore moins certain — aucun moyen de correspondre librement : bref, le néant.

De brusques sursauts, au milieu de la délicieuse plénitude où il vivait, le mettaient ainsi en face de son angoisse. Encore cinq jours, et puis devant les gens il y aurait de petits adieux polis, légers, et aucun indice ne devrait apparaître de ce drame qui le bouleversait déjà d'avance et ne laisserait rien de lui debout. Comprendrait-elle, elle-même Aurore, l'effroyable arrachement que ce serait en lui, et l'immensité de temps noir qu'il allait falloir ensuite pour lui constituer une cicatrice

fragile? Et quand il souffrirait par trop, il ne pourrait jamais rien en faire savoir, même de très loin, l'abîme entre eux serait absolu. Encore cinq jours! Ah! ce temps implacable qui marchait, qui marchait, ces pauvres heures brèves si vite défaites une par une... Quelle folie avait-il commise de ne pas partir plus tôt, quand cela était encore possible de vouloir un peu! Et pourtant, il savait alors ce qui allait arriver. Et c'eût été à refaire, qu'il aurait recommencé.

LETTRE DE PLAINTE ET DE CONSOLATION D'AURORE

Ce 26 avril.

O mon Ami, mon très cher Ami, comme votre peine me fait mal. Je me demande aussi comment passera le temps où vous ne serez plus là. Mais il faut se résigner; nous ne sommes pas maîtres de notre vie.

J'espère que vous n'oublierez pas la très petite enfant! qui vivra de pensée avec vous et restera toujours votre petite Aurore.

Surtout, mon Ami, n'ayez PAS DE REMORDS. *Je me sens si heureuse comme cela. Je vous dis tout afin que vous connaissiez mes sentiments, mais ne regrettez pas de les avoir fait naître.*

Comme je vous...! Je n'ose vraiment pas dire le mot. Devinez-le. Ce sera sûrement celui que vous pensez.

Je vous envoie cette ravissante prière que j'ai lue hier soir quand je suis rentrée dans ma cabine, et que je vous demande de lire quand nous serons séparés, en pensant à votre pauvre petite amie qui a pour vous une profonde affection.

Aurore.

Vierge Sainte

Au milieu de vos jours glorieux, n'oubliez pas les tristesses de la terre. Jetez un regard de bonté sur ceux qui sont dans la souffrance, qui luttent contre les difficultés et qui ne cessent de tremper leurs lèvres aux amertumes de cette vie.

Ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés,
Ayez pitié de l'isolement du cœur,
Ayez pitié de la faiblesse de notre foi,
Ayez pitié des objets de notre tendresse,

Ayez pitié de ceux qui pleurent, de ceux qui prient, de ceux qui tremblent.

Donnez à tous l'Espérance et la Paix.

Cette pauvre petite lettre, pliée en huit, en seize, comme elle la lui avait glissée soudainement, timidement, dans la main!... puis elle s'était enfuie.

Chère enfant adorée!

RÉPONSE D'ANTOINE

Vendredi à Samedi, minuit.

Quel calme! Dans le cercle bleu noir du hublot, les constellations scintillent, la mer glisse lentement contre le flanc du navire avec un bruit régulier et doux. Je sens la beauté du monde avec plus d'intensité que jamais parce que mon âme est vibrante de vous. Vous êtes endormie dans votre cabine si près de moi sur ce bateau; vous êtes aussi couchée dans mon cœur, non comme une femme, mais comme une enfant qui repose, molle de sommeil.

En lisant votre lettre, je vous vois avec autant de réalité que si vous étiez présente. Vos mots sont venus vers moi comme un vol de colombes qui arrive s'abattre sur un toit, le toit devient tout chargé de blanches choses vivantes.

Votre lettre ne ressemble à rien, à aucune lettre qu'on puisse recevoir dans l'habitude de la vie. Je voudrais y répondre, je ne puis. Comment voulez-vous que je ne me sente pas indigne de parler sur la prière que vous avez copiée, prière à laquelle de moi-même je n'aurais peut-être pas prêté attention et qui maintenant me semble si belle et si émouvante de votre ferveur? Vous êtes si pure que j'ai terriblement honte d'être moi. Combien je me sens au-dessous de vous, mon tendre amour!

Vous êtes avec moi tout abandon et confiance, Aurore, et de cela je vous suis reconnaissant parce que votre confiance me place au-dessus de ce que la plupart des gens pensent de moi, et m'élève également vis-à-vis de moi-même. Et je crois la mériter, je crois que, si nous nous voyions pendant des années, il n'y aurait jamais un mensonge entre nous, n'est-ce pas, ni même une pensée inavouée.

Aussi, dites, dans quelque temps, quand le léger mirage où vous vivez ici aura disparu, que vous vous retrouverez à réfléchir et que peut-être alors ma mémoire vous sera désagréable (j'ai si peur!) ne pensez pas à moi en mal, je vous en prie.

Ma destinée voulait que je vinsse vers vous; je suis venu avec toute ma violence, et sans étonnement, car, depuis longtemps, mon amour était en moi pour la petite fille merveilleuse, comme une promesse obscure que ce printemps devait épanouir en fleur.

Et je voudrais que vous ne vous figuriez jamais (quand vous serez redevenue raisonnable) que ce n'était là pour moi qu'un amusement passager (quels horribles mots, que j'ai peine à dire). Mais sans bien comprendre, parce que vous n'avez pas de vanité, et quoi que vous vous imaginiez de mon caractère aventureux, croyez que ces trois semaines auront été peut-être les plus belles de ma vie, à cause de la réciprocité qu'il y a entre nous et du désintéressement absolu de mon désir. Je vous aime pour rien : pour vous aimer. Et si je baise vos yeux, c'est sans doute un peu parce que vos yeux m'attirent, mais c'est surtout pour donner une sorte d'appui tangible à mes pensées et à mes souvenirs, comme des liserons fous et emmêlés ont besoin de s'enrouler autour de quelque chose pour monter plus haut qu'eux-mêmes.

Comme il était tard! On avait quitté Corfou dans l'après-midi, en route vers la Dalmatie. Antoine sortit de sa cabine sur le pont. Hormis la faible vibration de l'hélice et, à intervalles égaux, le flot soyeux qui passait, ce n'était qu'ombre et silence. Sur la passerelle, près de la chambre des cartes seule éclairée, l'officier de quart se promenait de long en large. Par instants, *To-Kyma* roulait un peu, sans raison, deux ou trois fois, tout lentement, mollement, nef des amants, belle maison berceuse. Et sous les pieds d'Antoine, à quelques mètres seulement, Aurore dormait, à peine moins enfant que sa sœur endormie dans le lit voisin. Elle dormait tout près de lui dans ce bateau qui était si petit sous l'immense fourmillement des étoiles. Il imaginait son sommeil : « Elle est sur le côté, une de ses mains pend un peu du lit; ses cheveux sont tressés en deux nattes bien sages, ses lèvres entr'ouvertes comme si elle allait sourire. Elle dort, paisible et vermeille, et derrière ses yeux clos défile la suite ininterrompue des beaux

rêves... Et je l'aime! à en être obligé d'appuyer ma main sur mon cœur! »

X

Samedi 27 avril.

Négligée par M. de Plémont, Isabelle fréquentait M. du Gerbier. Longtemps en froid après l'incident de Taormina où elle avait sucré l'encre de l'auteur dramatique et pour quoi ils s'étaient voué une haine de chefs sioux, ils avaient enfin enterré la hache de la guerre. Isabelle le consultait parfois, un peu en cachette, sur les difficultés qu'elle rencontrait au cours de ses versions latines, car l'ancien officier, qui n'était pas mauvais homme, avait encore assez précis le peu appris jadis au collège, grâce à cette mémoire infaillible que possèdent souvent des gens doués par ailleurs d'une intelligence des plus ordinaires. Aucun autre passager, sauf Périclès, n'aurait pu être du même secours à la petite fille qui était en seconde et devait traduire du Virgile et du Cicéron, mais n'y trouvait nul plaisir, vu qu'elle était paresseuse comme une loche. Les mathématiques, chose rare, lui souriaient davantage. Pendant un repas, pour montrer son savoir, elle demanda à du Gerbier d'écrire sur le menu le numéro de son téléphone, et, en se jouant, elle réussit à en extraire la racine carrée.

On déjeunait, à l'ancre, dans la salle à manger du bateau, au fin fond du golfe de Cattaro qui, après des heures de courbes, de détours et de perspectives enchanteresses, aboutit au lac féérique en face de la petite ville.

— Ce n'est pas Isabelle ce matin, c'est Pic de la Mirandole, — fit remarquer M. de Plémont.

— Justement. Ça doit être ça, mon vieux, — répliqua Isabelle.

Madame Euryclée intervint, déclara qu'on n'appelait pas M. de Plémont mon vieux. Antoine ajouta que, pour se venger, puisqu'elle savait si bien les mathématiques, il allait au contraire lui poser une colle d'histoire et lui demanda à brûle-pourpoint l'année de la mort de Louis XIV.

Isabelle répondit avec une grande prudence :

— En dix-sept cent et quelques, ou en seize cent à la fin.

Décidément, elle se tirait de tous les pas. Elle était très surexcitée. Cependant madame de Puymesnil s'enquit de savoir si son devoir du matin était terminé. Malheureusement non. Invitation lui fut faite d'aller le finir aussitôt après le déjeuner. Isabelle protesta, se lamentant qu'il fallût tout le temps travailler; ses doux regards enfantins prenaient à témoin les convives. Mais les grandes personnes s'étaient muées en un tribunal sévère de gens extrêmement compétents et surtout extrêmement studieux qui allaient juger l'élève de quatorze ans et prendre parti pour le saint travail contre la fainéantise. Il était, bien entendu, inutile de s'informer auprès de madame du Gerbier, qui par son seul aspect imposait la conviction de cinquante ans de labeur exemplaire.

— Interroge madame Rovelleschi, — dit à Isabelle sa mère, — je suis certaine qu'à ton âge elle travaillait tout autant que toi.

— Oh! moi... — confirma la belle princesse, — quand j'étais au couvent en Angleterre, je n'aurais jamais voulu finir l'année sans emporter deux ou trois prix.

Isabelle partit achever dans la bibliothèque sa page de version du *pro Milone.*

Sur le pont, en dessous de la tente, le café était servi. Aucun vent, de la tiédeur, de la lumière autour de cette ombre subtile; les fumées des cigarettes montaient toutes droites.

— Tout le temps que j'ai été en pension en Angleterre, — reprit Antonia en s'asseyant sur une chaise-longue, — je n'ai absolument rien fait. J'écrivais le plus mal possible pour qu'on ne voie pas mes fautes d'orthographe, et je jouais au poker pour gagner des bas de soie.

Elle riait, la tête ironique renversée en arrière, ses belles dents reflétant la clarté, à la main une cigarette dont le bout carminé était du même rose pourpre que ses lèvres. Et tous (sauf Antoine qui vivait avec dans le cœur un amour d'une pureté trop éblouissante pour ne pas être intangible), tous l'écoutaient avec ravissement, tant était inévitable le charme de lascivité qui s'exhalait sans cesse d'elle.

Madame du Gerbier, moins belle, moins jeune, moins riche, était jalouse de sa sœur. Ne pouvant rivaliser d'éclat, elle

essayait de la vaincre sur le terrain de l'intellect. Elle donna dans le bel esprit, dit qu'elle venait de lire un article de revue des plus intéressants sur la survivance de la conscience après la mort, etc..., etc...

L'infortuné Cattaro paradait bien inutilement, durant tout ce dialogue. Et pourtant! Au-dessus de l'eau d'un bleu intense, la ville était toute dorée, immédiatement dominée par ses montagnes géantes, lilas dans leurs lumières et violettes dans leurs ombres. Et sur le versant qui semblait à pic, montait en zig-zag, comme un lacet de chaussure lié à ses crochets, la vieille route vers Cettigne.

S'il n'y avait aucune électricité dans l'air pur, il s'en dégageait des passagers. La conversation fut mouvementée.

Personne n'avait pu descendre à terre, (sauf l'officier chargé de la poste, le malheureux qui avait égaré Tching), car *To-Kyma* repartait tout de suite pour Raguse. La société resta donc assise sous la tente à voir redéfiler dans l'autre sens tous les aspects de cette incomparable mer intérieure.

Madame du Gerbier dont la piété était respectable, mais quelquefois encombrante, émit la prétention que le yacht fît escale le lendemain matin dans un port, quel qu'il fût, afin qu'on pût entendre la messe. Son mari lui expliqua avec raison que, si on voulait être à Venise le lundi de bonne heure, l'Adriatique était un trop long ruban de queue (*sic*) pour qu'on eût le temps de muser en route. Plémont lui certifia à son tour qu'elle ferait aussi bien oraison à bord, se portant garant que Dieu ne lui en tiendrait pas rigueur. Peu à peu, tout le monde s'en mêla pour taquiner la pauvre Anna. Périclès mit en valeur les avantages de la religion païenne, pour ce qu'elle n'exigeait pas des fidèles une assistance assidue aux offices, et surtout pour ce que la prédication fut inconnue du monde antique. C'était une pierre dans le jardin de madame du Gerbier qui raffolait des Dominicains. Madame du Gerbier commença à rager, dit qu'il était inadmissible qu'on scandalisât ainsi son prochain en paraissant préférer le culte des idoles à la religion chrétienne. Ce mot de *prochain* lui était cher, comme aux personnes qui ont macéré longtemps dans les catéchismes de persévérance.

Antoine s'empressa de riposter que n'importe quelle religion en valait une autre, que toutes en tous cas devaient beaucoup aux précédentes, vu que personne ne créait de toutes pièces, qu'on augmentait, qu'on perfectionnait peut-être, que le plus souvent on ne faisait que modifier.

Quand il vit madame du Gerbier sur les confins du délire homicide, il se lança dans le cynisme intégral, dit qu'il était, non sceptique, mais clairvoyant, que le catholicisme romain était complètement dépassé, en voie de disparaître — ainsi que l'église orthodoxe de ses bons amis grecs d'ailleurs, et que l'église réformée qui avait bercé Morton — et que des gens comme lui ne pouvaient s'attarder davantage à des vérités fanées. Les vérités ont leur déclin, et il attendait avec curiosité une révélation nouvelle...

Une voix inentendue jusque-là se fit jour.

— Comment pouvez-vous dire des choses pareilles? — s'écria Aurore.

Son visage était tout en feu. Elle demeurait interdite d'avoir parlé. Mais Antoine vit ses yeux clairs si tristes et pleins de reproches qu'il regretta aussitôt sa déclaration de matamore.

La dévote, elle, ne fut reprise en main que grâce à un bon bridge, comme un taureau furibond se laisse emmener par quelques bœufs. Périclès, Antonia et du Gerbier se chargèrent d'elle. Madame de Puymesnil, indulgente aux intempérances de paroles, continuait de ses doigts diaphanes son habituel ouvrage de broderie, et Morton, dont le calvinisme venait d'être voué par Plémont à une catastrophe imminente, s'était gardé de dire un mot et avait souri sans discontinuer. On ne savait jamais s'il comprenait, ou s'il avait seulement l'air de comprendre à cause de cette physionomie aimable...

A Raguse, où *To-Kyma* toucha vers cinq heures et demie et où l'escale ne devait être que d'une heure, le bridge interrompu uniquement par la cérémonie du thé ne permit pas qu'on descendît, et il n'y eut pour aller explorer la localité qu'Aurore et Antoine, et Isabelle confiée à Morton.

Isabelle s'assit au gouvernail de la vedette à pétrole. Elle

ne connaissait pas de plaisir plus flatteur que celui de tenir ainsi la barre (sous la surveillance discrète du lieutenant), lorsqu'on exécutait de petits trajets entre le bateau et les quais des ports. En jersey, un béret enfoncé jusqu'aux yeux, elle réussissait ma foi assez bien, surtout quand elle se mordait la langue.

A cause de ses fortifications, Raguse est imposante, mais à l'intérieur il n'y a pas grand'chose à faire, spécialement si l'on ne dispose que de peu d'instants. Ils gravirent une rue assez raide et étroite, et rencontrèrent la cathédrale. Laissant Fred Morton et Isabelle fureter plus loin et chercher des cartes postales, Antoine entra dans l'église avec Aurore : rendez-vous pour toute la troupe une demi-heure après sur le môle.

Par l'église, au delà d'une porte ils trouvèrent un cloître, et sous les arcades un banc de pierre où ils s'assirent. Le cloître était très triste, désert, sans fleurs et sans fontaine, et sans couleur ainsi qu'une photographie. Le soleil, déjà bas, l'avait quitté. De la verdure sombre à terre, sertie par les dalles, un buis maigre. Quelques arbustes, et un cyprès qui pointait. Et au-dessus du quadrilatère des murailles, seule couleur, le carré bleu inaccessible du ciel.

— Vous êtes fâché? — dit Aurore.

Quelle douceur d'inflexion avait sa voix!

— Pourquoi fâché?

Elle lui dit qu'elle avait peur de l'avoir choqué par son interruption de l'après-midi et lui en demanda pardon. Ainsi jouait, alors qu'il n'y pensait plus, le mélancolique privilège de la différence d'âge entre eux, qui la rendait toute confuse pour ce pauvre rappel à l'ordre si spontanément jailli de son cœur.

Elle lui parla de sa foi ardente. Il se rendit compte qu'elle déplorait, dans le secret de son âme, de le voir si indifférent pour ce qui avait trait à la religion, et que sûrement plus d'une fois il avait par des écarts de langage froissé les intimes susceptibilités de sa croyance.

Et sa croyance apparaissait une chose si délicate, si facile

à ternir! On sentait que, depuis son enfance, sa pensée confiante montait perpétuellement vers un paradis tout fleuri de saints et de saintes qui se penchaient sur elle et lui souriaient. Elle avait, pour dire sa piété, des mots d'habitude et d'affection : vierge blanche qui s'agenouillait au matin et au soir, et qui ne concevait la vie qu'encadrée de prières, comme la journée simple des campagnes, offerte au Créateur, repose sur la paix de ses trois angelus...

Pendant qu'elle parlait, un orgue, soit dans l'église, soit dans une chapelle voisine, commença d'être joué et prêta à ce qu'elle disait sa servitude émouvante : accompagnement de ferveur et de béatitude, plein de rumeurs profondes, puis de calme et d'élans, et d'où montait de loin comme un parfum remué d'encensoirs.

Antoine était lié à ses regards clairs qui voyaient plus loin que lui, au delà, dans des jardins de lis et de verdure, dans un ciel infiniment plus bleu que le réel, le ciel divin des images. Et tous les mots prononcés par ses lèvres semblaient dire : « Venez! »

Minute de ravissement : il était attiré, l'âme entraînée dans l'essor de cette âme, et tout près, un moment, si près de penser comme elle! Un monde d'émotions perdues revenait affluer en lui : souvenir d'harmoniums et de cantiques, de mois de Marie, de première communion embaumant les lilas, anges gardiens inclinés sur les lits enfantins et les couvant de leurs longues ailes, ciels que traversaient de mystiques colombes, toute une mémoire des rêves blancs et bleus qui avaient peuplé les jours anciens de sa foi. Souvenirs qu'il avait voulu secouer en dehors de sa vie, mais qui tenaient en lui par des racines trop profondes. Nous avons dans les veines le sang de trop de générations chrétiennes pour pouvoir abolir en nous leur passé; nos lèvres se déshabituent de prier, mais, de l'avoir tant entendu et répété dans nos années d'enfance, elles ne pourront plus jamais oublier : « Notre Père... »

Ah! quand saurait-il être touché autrement que par la poésie des choses, et, après chaque effort au delà de sa raison, ne pas retomber tristement reployé sur lui-même?

— Oh! non, je ne suis pas fâché. Au contraire, j'ai une si

grande tendresse pour votre certitude, que je vois, comme à travers une grille un errant des routes voit un parc de quiétude et de repos! L'ombre des arbres est couchée sur le gazon dans une odeur de foin, et là-bas tout au bout de la pelouse, on aperçoit la maison tranquille où le Seigneur fut accueilli et demeure.

» Au contraire, la pitié doit être pour ceux qui sont libres, ceux que nulle grille n'a su retenir et qui ne voient plus les clôtures que du dehors.

» Restez longtemps, longtemps. Aurore dans votre domaine où tout spectacle vous élève et vous console. Espérez pour ceux qui n'osent espérer, et priez pour ceux qui ne peuvent pas croire...

Au-dessus du cloître, le ciel était devenu d'or pâle. Ainsi que de coutume très simplement mise, Aurore toute en blanc avec une écharpe orange, retenait sur elle seule la lumière, comme un cygne dans le crépuscule. Ils ne pensaient pas trop à l'heure. Une porte qui battit lourdement leur fit soudain craindre d'être enfermés. La peur les remit puérils et terre à terre. Mais ils n'étaient pas très en retard et, bien que la brise fraîchît, le retour eut lieu sans encombre.

Le commandant ne cacha pas que le beau temps était fini et qu'il fallait s'attendre à de la mer pour le lendemain, mais heureusement avec vent arrière.

Le soir, cela commença à remuer un peu. Antoine retrouva son amie auprès du piano. Depuis plusieurs jours, le piano leur était d'une grande ressource, car Aurore avait pour prétexte d'étudier, et cet exercice, comme partout, mettait les joueurs de bridge en fuite. Tandis qu'ils montaient dans le fumoir, Plémont, lui, au contraire, s'incrustait dans le salon, à dessiner, affirmant que la musique lui facilitait l'inspiration.

C'était presque toujours le cahier des *Nocturnes* de Chopin qu'elle prenait; elle les savait à peu près par cœur, et Antoine ne s'en lassait pas. Il se tenait debout tout contre elle, la dominant, son bras autour du cou sur la mince épaule, et, d'où il se trouvait, il pouvait surveiller la porte d'entrée. Comme il s'enchantait de la musique mêlée à l'irradiation d'Aurore! Une

double griserie l'envahissait. La surplombant, il voyait par-dessus les regards clairs baissés la frange transparente des cils, et il mourait du désir de se frôler à leur caresse. Il ne pouvait s'empêcher de passer ses doigts tout légèrement sur les douces joues et sur les paupières qu'il fermait l'une après l'autre. Alors, sans cesser de jouer, Aurore renversait sa tête et offrait ses merveilles d'yeux remplis d'amour... Et aveuglée, elle continuait de laisser ses doigts courir sur les octaves (à peu près, à peu près seulement), de peur qu'un silence prolongé n'éveillât dans les alentours quelque inquiétude.

Par moments, ce soir-là, le bateau s'inclinait puissamment, tous les petits rideaux des fenêtres penchaient à la fois dans le même sens, puis revenaient en place; un objet menu glissait sur une table. Sans bruit encore, la mer se faisait. Une gifle d'eau claqua contre deux hublots à gauche. Des poulies grincèrent...

Aurore jouait avec emportement comme si elle eût voulu vaincre la mer. De sa musique, les vagues mélodieuses et roses semblaient combattre contre l'enserrement des méchantes vagues noires.

Ils s'aimaient, ils se sentaient solidaires aussi du navire, coursier énorme qui les emportait, qui était vivant et soumis, luttait pour eux, leur beau navire!

FRANÇOIS DE BONDY

(La fin au prochain numéro.)

LES CONVENTIONS MILITAIRES ITALO-ALLEMANDES SOUS LA TRIPLE-ALLIANCE

De quelle manière l'Italie eût-elle coopéré avec l'Allemagne à une guerre contre la France? C'est une question qui dut se poser à l'État-Major français du mois de mai 1882 au mois d'août 1914. Maintenant que la Triple-Alliance n'est plus, que l'un des Empires Centraux s'est dissous, et que les obligations militaires de l'Italie envers ses anciens alliés ont suivi le sort du traité qui la liait à eux, des publications faites à Rome[1], Vienne et Berlin rendent possible une réponse précise, appuyée sur des textes authentiques.

Par un traité signé à Vienne le 20 mai 1882, l'Italie est devenue l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Ce premier traité, conclu pour cinq ans, stipule entre elles trois une alliance défensive. Le cas qu'il vise spécialement est celui d'une agression de la France, soit contre l'Italie, soit contre l'Allemagne, sans provocation directe de la part de l'une ou de l'autre. Dans ce cas spécial, l'Allemagne et l'Italie se doivent réciproquement secours et assistance avec toutes leurs forces. L'Autriche-Hongrie contracte le même engagement envers l'Italie; elle a pris envers l'Allemagne dès 1879 celui de la

1. Par M. Angelo Gatti dans une grande revue romaine, la *Rassegna italiana*, décembre 1923 et janvier 1924.

soutenir contre l'Empire russe. Si l'initiative des hostilités contre un pays quelconque vient de l'une des trois alliées, les deux autres ne sont plus tenues qu'à une neutralité bienveillante, leur participation au conflit, pour faire cause commune avec la troisième, n'étant alors que facultative. La paix venant à être compromise dans les circonstances ainsi prévues, toutes trois « se concerteront en temps utile sur les mesures militaires à prendre en vue d'une coopération éventuelle ».

Ce dernier article prévoit donc des arrangements entre États-Majors, sur les modalités de la coopération militaire, mais les ajourne ou semble les ajourner au moment où le besoin s'en fera sentir. Ce n'est pas une raison pour que les États-Majors attendent le moment d'une menace de guerre, pour prendre d'accord avec les Gouvernements les dispositions qui sont de leur compétence. De fait, ils ne l'attendront pas et prendront leurs dispositions d'avance, sans qu'une crise internationale ou un péril imminent les y ait obligés. Mais ce ne sera pas avant six ans, pas avant 1888. Pendant les six premières années de la Triple-Alliance, il n'y a pas eu de convention militaire italo-allemande.

Ce fait ne s'explique pas seulement par le temps nécessaire à l'élaboration de plans, dans lesquels mille détails sont à considérer et à déterminer. Pour en venir à bout, point n'est besoin d'aussi longtemps. La cause n'en est pas davantage le désir qu'aurait pu éprouver l'Italie de limiter la portée et l'étendue de ses engagements. Elle ne répugne alors nullement à des accords militaires avec ses alliées, en tant qu'ils seront dirigés contre la France. C'est sur son initiative et ses pressantes instances que la Triple-Alliance a été conclue. Elle y est entrée dans des dispositions rien moins qu'amicales envers la France et il n'a pas tenu à elle que le traité de 1882 eût un caractère moins exclusivement défensif, voire proprement offensif. Les sentiments et les intérêts qui l'ont poussée à solliciter l'appui de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie et à leur offrir le sien ont pour la plupart eu leur origine dans la défiance et l'animosité dont elle est alors possédée à l'égard de sa sœur latine. Après 1870, c'est de notre côté qu'à tort ou à raison elle a cru rencontrer des obstacles à son expansion extérieure,

de notre part qu'elle a cru avoir à se plaindre de manœuvres contre l'affermissement de son unité sous le sceptre de la maison de Savoie. Tant que l'influence catholique s'est fait sentir dans nos sphères officielles, elle s'est irritée de la fidélité de notre opinion publique au souvenir du pouvoir temporel des Papes. Quand la main a passé chez nous des conservateurs aux partis de gauche, elle s'est alarmée de voir notre exemple ranimer chez elle l'idée républicaine, la tradition mazzinienne, et s'est prise à craindre le voisinage d'une République pour la solidité du régime monarchique italien. Lorsque nous nous sommes engagés dans les voies de la politique coloniale et que nous y avons fait notre premier pas en la devançant à Tunis, où elle se réservait de planter son pavillon, elle a été jetée dans un accès de véritable francophobie, auquel elle était précisément en proie pendant la phase finale de ses négociations avec Berlin et Vienne. Ce n'est donc en aucune façon parce qu'elle ne s'est pas souciée de s'engager trop à fond, que le premier traité de la Triple-Alliance n'a pas comporté de convention militaire. Ayant voulu et recherché l'alliance austro-allemande, ou plutôt l'alliance allemande, par intérêt national et par intérêt dynastique, pour se consolider comme grande puissance et comme monarchie unitaire, se mettre à couvert du dédain dont elle avait souffert au Congrès de Berlin, dans la capitale même de l'Allemagne, enfin se garantir contre l'expansion française en Méditerranée et se prémunir contre une attaque, pourtant bien invraisemblable de notre part, l'Italie accepte à ce moment toutes les conséquences de cette alliance. Qu'une guerre franco-allemande la fasse entrer en ligne contre la France aux côtés de la première puissance militaire d'Europe, l'hypothèse n'a pour elle rien d'effarant; et une victoire commune peut lui fournir l'occasion de quelque acquisition territoriale à nos dépens, sur sa frontière ouest ou en Afrique du Nord. Que ce soit entre elle et la France que la guerre éclate, le secours allemand, voire austro-allemand, lui offre les mêmes chances de succès et lui ouvre les mêmes perspectives alléchantes, après une victoire remportée en commun. Des trois signataires du traité de 1882, c'est elle dont la situation est le plus profondément modifiée par la conclusion de la Triple-Alliance; c'est elle qui a le plus d'intérêt à préciser

et arrêter les modalités d'application de l'engagement de principe souscrit par les contractants.

Les deux autres, notamment l'Allemagne qui mène le jeu, y ont ou croient alors y avoir moins d'intérêt. Par rapport à elles, l'Italie est faible, militairement plus encore que politiquement. Ce ne sont pas elles qui sont allées la chercher. Sollicitées de devenir ses alliés, elles se sont fait prier. Ayant consenti à l'admettre en leur compagnie, elles estiment lui avoir fait grand honneur et lui accorder plus qu'elle ne leur apporte. Ses sentiments envers la France leur répondent de sa fidélité à tenir, le cas échéant, ses engagements à leur égard, dans la mesure de ses moyens. Mais de la mesure de ses moyens elles ne se font pas une haute idée. Elles ne croient pas alors pouvoir compter de sa part sur une coopération importante ni efficace, pour la partie où se décidera le sort de l'Europe. Aussi leur est-il relativement indifférent de déterminer dans le détail la forme de sa coopération. Là réside la raison pour laquelle n'intervient avant 1888 aucune convention d'État-Major : dans le peu de cas que les Empires centraux, particulièrement l'Allemagne, font du concours militaire de l'Italie.

Bismarck, à qui se sont adressées ses premières ouvertures d'alliance, a fait preuve de peu d'empressement à les accueillir. Non seulement il l'a renvoyée à Vienne, lui disant que par là passait le chemin de Berlin, que là était déposée la clef qui ouvrait la porte de l'Allemagne, mais il a constamment incité le Chancellerie austro-hongroise à tenir la dragée haute au négociateur italien. Moins de deux ans avant de conclure le traité de 1882, il exprimait encore, dans sa correspondance avec Vienne, sa défiance de la politique italienne, en des termes d'une crudité incroyable. Il n'a voulu être entraîné plus loin qu'il n'entendait aller, ni par l'impatience de l'Italie, ni par l'intérêt particulier de l'Autriche-Hongrie, qu'il lui est arrivé de ralentir. Même après s'être déterminé à traiter d'une alliance à trois, il a soigneusement évité de donner l'impression qu'il eût besoin d'élargir l'alliance à deux. Il a constamment refusé aux Italiens d'assumer, dans la négociation, le rôle de médiateur entre eux et les Autrichiens, tout en continuant à contrôler et à diriger très attentivement les seconds. Sans doute doit-on faire, dans son attitude, la part

de la tactique : mais, cette part faite, il n'apparaît quand même pas ébloui par l'offre italienne d'alliance, ni empressé à saisir la balle au bond.

Ce n'est pas qu'il n'ait vu l'avantage de lier l'Italie à la cause de l'Allemagne, ni même qu'il ne l'ait pas apprécié à sa juste valeur. C'est plutôt qu'il a été d'emblée sûr de se l'assurer et que la profonde inégalité des situations respectives lui a immédiatement répondu de l'issue positive de la négociation.

Cette profonde inégalité des situations respectives, qui a produit sa quiétude et son apparent détachement pendant la négociation, c'est sur elle encore qu'il mesure l'avantage acquis, une fois le traité conclu. L'avantage est considérable et peut se décomposer en deux parties. D'abord une partie négative : la certitude de ne pas voir l'Italie attaquer l'Autriche-Hongrie, à la faveur d'une conflagration européenne où la Double-Monarchie serait engagée contre la Russie, ni se laisser entraîner par les Français à faire cause commune avec eux dans une guerre franco-allemande. Ensuite une partie positive : l'espoir d'une participation militaire italienne, dans le camp de l'Allemagne, à un conflit armé avec la France. Mais la partie négative de l'avantage acquis l'emporte, aux yeux de Bismarck, de beaucoup sur la partie positive. Il attache infiniment plus d'importance au fait d'avoir assuré, en cas de guerre, la sécurité de l'Autriche-Hongrie et libéré l'Allemagne elle-même de toute préoccupation du côté de l'Italie, qu'à celui de pouvoir compter sur la coopération militaire des Italiens contre nous. Sans doute cette coopération est-elle pour lui la bienvenue; mais il ne la fait passer qu'en seconde ligne. Il lui suffit, dit-il, « qu'un caporal italien avec le drapeau italien et un tambour fasse front du côté de l'ouest, c'est-à-dire contre la France, et non du côté de l'est, c'est-à-dire contre l'Autriche ».

Bien entendu, il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce caporal, son drapeau et son tambour. La diversion dont la menace est transférée de l'Autriche à la France ne se réduira pas, selon les prévisions de Bismarck, à une démonstration dérisoire. Elle aura les proportions que permettent les forces militaires de l'Italie et pourra prendre la forme

d'une offensive contre nos départements du Sud-Est. L'intérêt, pour les plans stratégiques allemands, n'en est pas considéré à Berlin comme négligeable; car, quels qu'en soient l'ampleur et le succès, elle aura toujours pour effet de retenir une partie des troupes françaises sur les Alpes, loin des champs de bataille du nord-est. En outre, la flotte italienne pourra aussi donner quelque tracas à l'ennemi commun. Toutefois ces services, sur lesquels Bismarck compte, il n'a cure d'en arrêter déjà les modalités, d'abord parce que c'est à l'État-Major italien que la préparation en appartient, ensuite parce qu'il ne fait pas grand fond dessus. La mesure dans laquelle ils lui seront rendus est pour lui l'objet d'une incertitude dont il s'accommode philosophiquement en se disant que, quoi que fasse l'Italie, ce sera toujours autant de gagné.

Bientôt, l'Italie pourtant envisage de faire autre chose et plus que d'agir sur sa propre frontière pour tenir, le cas échéant, son engagement de prêter secours et assistance à l'Allemagne avec toutes ses forces. Elle songe à envoyer des renforts à l'armée allemande, à utiliser sur le front des Vosges les effectifs que laisseront disponibles les opérations à prévoir sur le front des Alpes. Le Grand État-Major allemand en a été avisé par elle, puisqu'il en fait état dans ses propres plans. Mais quel état! C'est là surtout que se marquent le dédain de l'Allemagne pour le concours militaire italien et sa conviction d'avoir affaire à une alliée de faible capacité. Le chef d'État-Major général, qui — alors — est encore le vieux maréchal de Moltke, « admet seulement que les corps d'armée italiens, une fois transportés et entrés en ligne sur le Rhin supérieur, donneront une plus grande sécurité à l'Alsace et rendront possible le siège de Belfort ». Mais fournir un appoint à la défense de l'Alsace est tout ce qu'il s'en promet.

Il ne voit pas en eux un facteur d'importance suffisante pour justifier un changement appréciable de son plan général de campagne, qui est alors offensif contre la Russie, défensif contre la France. Quant à leur composition, leur transport, leurs points de concentration, qui sont proprement matières à régler entre les deux États-Majors, et non plus par un seul, il est si peu pressé de les arrêter dans une convention expresse

que ce ne sera pas chose faite avant l'année où il disparaîtra de la scène.

Plutôt qu'un désir manifesté par l'Allemagne, ou seulement qu'un besoin éprouvé par elle, c'est l'élaboration en Italie d'une doctrine stratégique qui amène, en 1888, la conclusion de la première convention militaire italo-allemande. Le chef d'État-Major général italien est alors le général Cosenz. A lui revient l'initiative de définir la doctrine stratégique qui sera celle du commandement italien jusqu'à la veille de la guerre européenne. La voici, telle que l'expose un critique militaire de talent, M. Angelo Gatti, qui a puisé sa documentation aux sources originales :

> Considérant que, dans une guerre contre la France, les Italiens ne pourraient conduire des opérations à travers la frontière des Alpes occidentales que pendant les quelques mois de l'année où la saison est favorable; que ces opérations seraient très lentes, par suite de la difficulté du terrain et à cause des fortifications françaises; que le résultat n'en serait donc pas en rapport avec la masse de l'armée mobilisée, Cosenz en arriva à la conclusion que cinq ou six corps d'armée et deux ou trois divisions de cavalerie ne trouveraient pas leur emplacement sur le front français et resteraient donc sans emploi. On ne pouvait, politiquement et militairement, rien faire de mieux que de porter ces troupes en Allemagne, pour les employer aux côtés et en renfort des troupes allemandes, toujours contre la France, mais sur le Rhin, théâtre principal de la guerre, où se déciderait vraisemblablement l'issue du conflit.

Telle est la conception qui est le fruit des études du général Cosenz : à diverses reprises, ses successeurs s'en écarteront, mais finiront toujours par y revenir, parce qu'elle résulte d'un ensemble de conditions de fait, permanentes et inéluctables. Elle fournit l'idée directrice de la convention militaire italo-allemande de 1888, tenue en Italie, sur le moment et depuis, pour un « modèle de sagacité stratégique et diplomatique » : sous le nom de troisième armée italienne, cinq corps d'armée et deux divisions de cavalerie sont destinés à entrer en ligne sur le Rhin supérieur.

La date de cette convention en fait un complément du premier renouvellement de la Triple-Alliance, qui est de 1887. Ce second traité, où perce une pointe offensive contre la France, contient un article stipulant que les alliés de l'Italie

seront tenus à entrer en guerre à ses côtés, si elle prend l'initiative d'hostilités contre nous pour nous empêcher d'étendre notre domination, soit sur la Tripolitaine, soit sur le Maroc. La promesse formelle de diriger la troisième armée italienne sur le Rhin, enregistrée dans la convention de 1888, est-elle la contre-partie de cet engagement, que Bismarck, l'année précédente, ne s'est pas laissé arracher sans résistance? C'est possible. En tout cas, Bismarck, à cette époque, fait plus de cas qu'auparavant de l'alliance et du concours miliraire italiens :

La possibilité d'une guerre sur deux fronts, dit l'historien autrichien Pribram, faisait apparaître au prince de Bismarck le maintien de l'Italie dans l'alliance beaucoup plus désirable que par le passé... A ce moment, où le danger d'une guerre avec la France devenait de plus en plus menaçant, il appréciait l'assistance de l'Italie, renforcée militairement, notablement plus haut qu'à l'époque de la conclusion de la Triple-Alliance en 1882.

Peu après, Bismarck dira à l'archiduc héritier Rodolphe, avec son cynisme coutumier :

Il faut rendre l'Italie sûre autant que possible et l'enchaîner aux puissances centrales par des présents qu'on peut faire sous la forme de Nice, de la Corse, de l'Albanie et de territoires sur la côte de l'Afrique du Nord.

Les raisons pour lesquelles l'alliance se resserre par un traité moins exclusivement défensif que le premier et se complète par une convention militaire aggravent donc encore le caractère, menaçant pour nous, de l'un et l'autre événement.

Mais, chose curieuse, l'État-Major allemand ne suit pas le chancelier d'Empire, dans son évolution vers une appréciation moins dédaigneuse du concours militaire italien. Il ne se soucie pas, en effet, de préciser la mission réservée à cette troisième armée italienne, dont le transport est prévu sur le Rhin supérieur. Il se borne à indiquer à l'État-Major italien les lignes directrices de l'attaque des forts français au nord de Belfort, sans désigner un fort plutôt qu'un autre. Sous le dossier de la troisième armée ne sera jamais conservé d'autre document de source allemande. Sans doute le général de Waldersee, qui a succédé à Moltke à la tête du grand État-Major allemand, est-il méfiant ou sceptique. Quant à son

successeur, le général von Schlieffen, on connaît sa façon de penser :

> Il considérait comme illusoire la promesse d'envoyer des corps d'armée italiens à l'aile gauche allemande, sur le Rhin supérieur; à peu près la moitié de l'armée italienne serait immobilisée sur la frontière des Alpes par deux corps d'armée français; chacun des deux adversaires attendrait l'attaque, que l'autre n'aurait aucunement l'intention d'engager; on pouvait même admettre que les Français retireraient bientôt ces deux corps d'armée, sans que l'on pût compter pour cela sur une invasion italienne au delà des Alpes.

Schlieffen est donc aussi peu optimiste que possible et son appréciation équivaut à peu près à prévoir, d'une part que le concours promis sur le Rhin ne sera pas prêté, d'autre part que la diversion sur les Alpes sera un trompe-l'œil.

Les Italiens, sans être dans la confidence du pessimisme et du scepticisme dont leur coopération éventuelle est l'objet de la part des chefs militaires allemands, en ont pourtant confusément la sensation. Les mieux placés pour en juger s'en aperçoivent même tout à fait. Ils font taire leur amour-propre pour chercher à suppléer par eux-mêmes à la documentation que leurs alliés, méprisants et défiants, ne leur fournissent pas. C'est en grand secret et avec presque autant d'appréhension que s'il s'agissait d'investigations à entreprendre en territoire ennemi, que le général Cosenz charge un capitaine de son État-Major d'aller reconnaître les lignes de marche qui se dirigent vers Nancy en partant de la crête des Vosges, où l'on suppose que les corps italiens auront à se déployer. Au retour de sa reconnaissance, le capitaine est reçu par le général avec effusion, comme si c'était à l'espionnage qu'il se fût livré et comme s'il eût échappé à l'emprisonnement. Tel est le degré de la confiance qui règne entre les techniciens des deux pays alliés, même après qu'une convention technique, intervenue entre eux, s'est ajoutée au traité politique passé entre leurs gouvernements. Ce sera, dans la Triple-Alliance, le sort de l'Italie de se trouver toujours dans une pénible situation morale, traitée en parente pauvre pendant la période où ses dispositions politiques garantissent aux Allemands la sincérité de ses engagements, tenue en suspicion à partir du moment où son rapprochement avec la

France les en font douter; dédaignée tant qu'elle est sûre, mais militairement faible ou présumée telle; suspecte quand, militairement plus forte, elle est politiquement moins sûre, par suite de la détente de ses relations avec nous.

Elle ne se laisse pourtant pas rebuter par l'ingratitude de son rôle. Sa politique, toute d'animosité et de préventions contre la France sous le gouvernement de Crispi, la porte à multiplier les précautions contre nous et les avances à ses puissants voisins de Berlin et de Vienne. Elle cherche alors à compléter par une convention militaire avec l'Autriche-Hongrie celle qu'elle vient de conclure avec l'Allemagne.

Un représentant de l'État-Major austro-hongrois a pris part, à Berlin, aux conférences militaires d'où est sortie la convention italo-allemande de 1888. Mais sa participation n'a eu d'autre effet que de mettre son pays au courant des accords stipulés entre Italiens et Allemands et de lui faire assumer les seules obligations nécessitées par le passage à travers l'Autriche des troupes italiennes destinées à combattre sur le Rhin supérieur, aux côtés des Allemands. Trois routes doivent, sur le territoire autrichien, être mises à la disposition des corps d'armée italiens : Cormons-Vienne-Wels-Passau; Pontafel-Saint-Michael-Selzthal-Salzbourg; Ala-Innsbrück-Arlberg-Bregenz ou Innsbrück-Kuftein. Toutes les conditions relatives à un transport de troupes par chemin de fer et à leur ravitaillement pendant le trajet ont ensuite été réglées par une convention italo-austro-hongroise, dont le signataire pour l'Italie fut le général Goiran. Encore les obligations ainsi assurées par l'Autriche-Hongrie sont-elles soumises à une réserve énoncée dans les termes suivants : « Le gouvernement austro-hongrois se réserve le droit de rester neutre et de ne pas autoriser le passage en question, au cas où la guerre resterait localisée entre l'Allemagne et l'Italie, d'une part, et la France, de l'autre. Il est entendu que par cette réserve l'Autriche-Hongrie n'entend déroger en rien à ses engagements avec l'Italie ». De l'Allemagne et de l'Italie, c'est l'Italie qui s'est fait le plus tirer l'oreille pour accepter cette réserve, bien que ce fût au détriment de l'Allemagne que l'application en dût tourner.

Exclusivement technique et, si l'on peut dire, ferroviaire,

qui plus est facultative dans le cas où les alliés n'auraient en face d'eux que la France, cette participation austro-hongroise aux arrangements militaires interalliés n'a pas répondu à l'attente de Crispi. Car il avait, dès 1887, fait des ouvertures à Vienne en vue d'une convention militaire proprement dite. Il les renouvelle en 1888 et 1889, en y ajoutant la proposition d'une convention navale. Bismarck, attentif à ne pas le froisser, insiste auprès des Autrichiens pour qu'ils ménagent, en tout cas, la susceptibilité des Italiens et mettent des formes à leur refus, s'ils refusent. Les Autrichiens pèsent le pour, le contre, et finalement déclinent l'offre. Le pour, c'est de fortifier l'alliance, de fournir « une sérieuse garantie supplémentaire », de créer, grâce à une confraternité d'armes, un sentiment durable d'amitié entre les deux États, enfin de mettre à la disposition de l'Autriche-Hongrie une réserve de troupes italiennes, au moment où ses propres troupes et ses propres réserves seraient engagées contre la Russie. Le contre, c'est la crainte que « le prix auquel l'Italie voudrait vendre son assistance ne donnât lieu à des discussions peut-être désagréables » et n'entraînât l'échec d'une négociation qu'il valait mieux, dans ce cas, ne pas aborder. Ce contre est en fin de compte ce qui l'emporte et rend l'Autriche-Hongrie nsensible à un concours militaire italien, qui aurait pu, suppose-t-elle, se chiffrer par deux corps d'armée, à employer éventuellement contre la Russie. Sans doute ce concours aurait-il eu pour contre-partie quelque promesse de renforts autrichiens au bénéfice de l'Italie. Car, dans ses propositions de 1889, Crispi a énoncé deux hypothèses : celle « où la guerre serait limitée, au moins pour quelque temps, à l'Italie », celle « où la guerre éclaterait en même temps en Orient et en Occident »; et c'est dans ces deux cas qu'il aurait désiré voir déterminer « le rôle des deux armées ». Quant à l'idée d'une convention navale, c'est celle que l'Autriche-Hongrie semble avoir le moins hésité à écarter : sur mer, la différence des intérêts essentiels des deux pays lui a paru encore plus marquée que sur terre, au point d'assigner à leurs forces maritimes des théâtres d'opérations totalement distincts et indépendants : bassin oriental de la Méditerranée pour l'une, bassin occidental pour l'autre. A cette considération, s'en est ajoutée

une autre pour faire pencher la balance du côté de la négative : l'Italie n'oserait agir sur mer qu'autant qu'elle serait assurée de la protection de l'Angleterre; tant qu'elle n'aurait pas la certitude de cette protection, « la crainte de voir compromise la sécurité de ses côtes paralyserait le pays et la population, et serait plus forte que le Président du Conseil le plus entreprenant ». Bien que laissée ouverte pour des motifs qui sont principalement de courtoisie, la question posée par les ouvertures réitérées de Crispi à Vienne n'aboutit donc qu'à des échanges de vues dilatoires de la part des Autrichiens. Ceux-ci lui objectent qu'il serait aussi vain pour l'Italie, engagée contre la France, de compter sur des renforts appréciables de la part de leur pays, menacé par la Russie, que pour leur pays, engagé contre la Russie, de compter sur des renforts de la part de l'Italie, menacée par la France. Crispi étant revenu à la charge, ils traînent l'affaire en longueur, jusqu'à ce que la situation entre les Français et lui se soit un peu détendue.

En 1891, deuxième renouvellement de la Triple-Alliance. Bien que Crispi soit auparavant tombé du pouvoir et ait été remplacé par le marquis di Radini, beaucoup moins hostile que lui à la France, ce troisième traité n'en étend pas moins encore un peu plus les obligations assumées par l'Allemagne en faveur de l'Italie, en ce qui concerne le *statu quo* en Afrique du Nord. Simultanément est renouvelée la convention militaire italo-allemande de 1888. A cette occasion sont reprises à Vienne les négociations en vue d'une convention navale austro-italienne, mais sans plus de résultat que deux ans auparavant. En 1897, la Triple-Alliance est renouvelée pour la troisième fois, sans aucun changement au traité précédent.

En Allemagne, c'est toujours le général von Schlieffen qui est à la tête de l'État-major. La conclusion de l'alliance franco-russe lui fait un devoir de prévoir plus que jamais la participation de la Russie à une guerre de la France et de l'Allemagne. D'autre part, les progrès de la puissance militaire française l'amènent à considérer comme l'ennemie la plus redoutable, non plus la Russie, mais la France, et par suite à abandonner le plan du maréchal de Moltke, offensif à l'est, défensif à l'ouest, pour un plan exactement contraire. Il semble *a priori* que l'une et l'autre circonstance dussent

augmenter à ses yeux la valeur de l'aide promise par l'Italie. Mais il n'en est rien et Schlieffen continue à ne la tenir « ni comme décisive, ni même comme très importante ». Les corps d'armée italiens ne sont toujours destinés qu'à servir de renforts à un groupement principal de troupes allemandes, dont la concentration est prévue précisément à l'endroit où ils doivent entrer en ligne, à peu près en face de Belfort.

En Italie pourtant, n'ont fléchi ni la résolution de prêter ce concours, ni le souci de l'assurer avec le maximum de rapidité possible. Les fonctions de chef d'État-major général, exercées peu de temps par le général Primerano, ont passé au général Saletta. Le renforcement progressif des défenses françaises à la frontière des Alpes, augmentant les difficultés d'offensive de ce côté-là, suffirait à conseiller l'envoi en Allemagne de la troisième armée italienne, si la convention en vigueur ne le prescrivait pas. Aussi, comme le passage de cette armée à travers l'Autriche-Hongrie est naturellement subordonné à la concentration des troupes austro-hongroises, Saletta, désireux qu'elle parvienne à destination dans le plus court délai possible, n'hésite pas à mettre à l'étude l'éventualité du passage de ses corps d'armée à travers la Suisse, pour qu'ils arrivent plus tôt sur le Rhin. L'étude est ensuite abandonnée. Mais Schlieffen en a été instruit, car il y a collaboré et l'idée première était venue de lui. Difficilement l'État-Major italien eût-il pu lui donner une preuve plus probante d'empressement et de ferveur alliée que l'examen d'une éventualité aussi grave à tous égards.

En 1900 est exaucé, par la conclusion d'une convention navale austro-italienne, le vœu dont Crispi avait vainement poursuivi la réalisation douze ans et onze ans plus tôt. Le principe dont s'inspire la convention du 5 décembre 1900 est toutefois celui de la délimitation de zones méditerranéennes distinctes, assignées d'avance aux flottes d'Autriche-Hongrie et d'Italie, qui y opéreront contre l'ennemi chacune de leur côté.

Le système d'accords techniques, en vue d'opérations militaires sur terre et sur mer, se trouve ainsi complété entre l'Italie et ses alliées au moment précis où la Triple-Alliance va commencer à se relâcher. Depuis 1897, M. Camille Barrère

représente la France à Rome. En 1898, intervient un traité de commerce qui met fin à la guerre de tarifs; en 1900, l'accord relatif à la Tripolitaine et au Maroc; en 1902, l'échange secret de lettres garantissant la neutralité de l'Italie en cas d'agression non provoquée de l'Allemagne contre la France. Le fait et parfois la substance de ces arrangements commencent à s'ébruiter et déterminent leurs premiers effets sur la situation politique générale. Simultanément va se développer, entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, une rivalité d'intérêts en Adriatique, dans les Balkans, qui réveillera les causes latentes de leur profond antagonisme. Les belles années de la Triple-Alliance ont pris fin.

Mais non les liens officiels qui la nouent et pas davantage les stipulations militaires qui en sont nées. De ce moment date, entre l'orientation politique et l'orientation militaire de l'Italie, une certaine divergence, qui ira croissant et aboutira, en juillet 1914, à un contraste où l'on saisira sur le vif une positive contradiction. Au début toutefois les choses n'en sont pas là. S'il est vrai que les premières années du règne de Victor-Emmanuel III marquent un refroidissement de zèle triplicien à Rome, il n'y a pas solution de continuité dans la politique, seulement une fissure. Encore est-elle masquée par des démonstrations extérieures d'amitié militaire entre alliés de la Triplice, « suivies de préparatifs pratiques de collaboration effective ». Mais comme c'est, en définitive, la politique qui conditionne les projets de coopération sur le terrain, la pénible impression ressentie à Berlin du rapprochement italo-français ne peut pas ne pas ébranler la foi, déjà vacillante auparavant, dans un concours militaire italien dont l'efficacité n'était, du reste, pas cotée haut par le grand État-Major. Un nouvel affaiblissement en Allemagne de ce qu'on pourrait appeler le crédit militaire de l'Italie découle donc logiquement de la détente de ses relations avec nous. De cette détente font foi les rapports de l'ambassadeur allemand à Rome, le Comte de Wedel, qui suit attentivement le jeu serré de son collègue français et croit que M. Barrère cherche à dissocier la Triplice. Les Allemands s'aperçoivent d'ailleurs que l'empressement des Italiens à mettre la troisième armée à leur disposition a fléchi, au moins dans

le Gouvernement. En février 1901, leur attaché militaire à Rome, le major von Chelius, rend compte d'une conversation avec le Roi. Parlant du transport, prévu par les conventions militaires de 1888 et 1891, de la troisième armée en Allemagne, Victor-Emmanuel III s'est montré peu enthousiaste : ce transport, qui durerait un mois, ne lui disait rien qui vaille; que resterait-il à l'Italie, privée de cinq corps d'armée, pour défendre son territoire et ses côtes? Le rapport de l'attaché militaire est mis sous les yeux de Guillaume II, qui l'annote. Le comte de Wedel en fait, à son tour, l'objet d'une dépêche, où il rappelle que Bismarck jugeait suffisant « que l'Italie ne mordît pas l'Autriche au talon ». Le général von Schlieffen donne, le 12 mars 1905, son avis au chancelier de l'Empire sur les objections élevées par le Roi d'Italie. Naturellement, il ne les juge pas fondées; mais, observant que la proposition d'envoyer une forte armée sur le Rhin était jadis venue de l'Italie, il n'insiste pas pour que celle-ci soit mise en demeure d'exécuter éventuellement la convention intervenue à cet effet. Il lui suffit qu'elle retienne 150 000 Français sur le front des Alpes. « Ce serait bien pis, ajoute-t-il, si l'Italie sortait de la Triplice et pis encore si elle se joignait à nos adversaires. » Finalement, Berlin avise officiellement Rome que l'État-Major allemand accepte, tout en les regrettant, les changements apportés aux engagements de l'Italie. Sur cette communication, le ministre italien des Affaires étrangères, Prinetti, se hâte d'annoncer à la Chambre des Députés que la Triple-Alliance n'impose plus à son pays d'obligations militaires déterminées.

Le plan d'envoi en Allemagne de la troisième Armée n'est toutefois pas abandonné pour cela. Il s'ensuit seulement que le Gouvernement italien a désormais la faculté, ou de l'appliquer, ou d'en adopter un autre. De fait, toutes les dispositions prises, d'accord avec l'État-Major allemand, pour l'exécuter en cas de conflit, sont maintenues. Mais qu'il soit, de commun accord entre Rome et Berlin, devenu facultatif, ce n'en est pas moins un notable amoindrissement des conventions militaires antérieures.

Dans ces conditions, on ne saurait être surpris que le général von Schlieffen tînt de moins en moins compte de l'assistance

italienne. Dans une note adressée par lui à la Wilhelmstrasse en décembre 1903, il se déclare convaincu « que non seulement il ne fallait pas compter sur la troisième armée italienne, mais qu'il fallait prévoir le cas où l'on aurait à faire face à la totalité de l'armée française, sans qu'aucune unité en fût distraite pour la frontière des Alpes ». Trois ans après, commençant à craindre que l'Allemagne eût à compter, non seulement avec toutes les forces de la France et de la Russie, mais encore avec une armée anglaise de 100 000 hommes, il ne fait entrer pour rien dans ses prévisions l'aide italienne à son pays. Et la même année (1906), comme des manœuvres ont eu lieu en Italie sur la frontière autrichienne, il plaisante amèrement à ce sujet l'attaché militaire italien : « Maintenant les Italiens s'occupent spécialement de la frontière orientale. Bravo! » Je ne crois pas qu'on puisse trouver plus bel éloge du travail de la diplomatie française, de 1898 à 1904, à Rome et à Londres, que ces prévisions exactes d'un chef du grand État-Major allemand.

L'Entente cordiale, résultant de l'accord franco-anglais du 4 avril 1904, ne tarde pas, nous venons de le voir, à faire craindre aux Allemands une assistance militaire de l'Angleterre à la France. Ce n'est pas la seule manière dont elle réagit sur la situation dont nous nous occupons. En 1896, l'Italie, par la voie du marquis di Rudini, a loyalement fait savoir à ses alliés de Berlin et de Vienne qu'elle ne saurait envisager l'éventualité de combattre à la fois contre la France et l'Angleterre, ni même plus simplement contre l'Angleterre, en aucun cas. Donc, l'éventualité d'une assistance militaire de l'Angleterre à la France, entrevue par les Allemands après 1904, fait jouer la réserve notifiée par l'Italie dès 1896 et grève d'une nouvelle hypothèque l'espoir en son concours effectif.

La Triple-Alliance a cependant été renouvelée en 1902, non sans tirage. Elle l'est encore en 1907, par tacite reconduction. Mais, dès l'année précédente, les rapports entre Vienne et Rome sont devenus assez tendus pour que Guillaume II, parlant à l'Ambassadeur austro-hongrois à Berlin, lui déclare : « Au cas où les Italiens ouvriraient les hostilités contre l'Autriche-Hongrie, je saisirais avec un véritable enthousiasme l'occasion de fondre sur eux, uni aux Autrichiens, avec toute

ma puissance militaire ». Une tension, entre deux alliés, suffisante pour inspirer au troisième une pareille déclaration, constitue aussi une lourde hypothèque sur les accords militaires qui définissent leur coopération.

En 1908, la direction de l'État-Major général italien passe au général Pollio, qui a été antérieurement attaché militaire à Vienne. Édifié sur les sentiments qu'éprouvaient envers l'Italie son collègue austro-hongrois, le général Conrad von Hoetzendorff, Pollio fait fortifier la frontière orientale de l'Italie, à la fois pour la défensive et pour l'offensive, et prépare un plan d'opérations pour une guerre entre son pays et l'Autriche-Hongrie. Mais, comme il est du devoir des États-Majors d'avoir des plans prêts pour toutes les éventualités, Pollio en étudie un aussi contre la France. D'abord, il s'efforce de tenir compte du principe d'autonomie stratégique que le roi Victor-Emmanuel III a posé sept ans auparavant et d'éviter une coopération directe avec les troupes allemandes sur les champs de bataille du Nord-Est, en prévoyant l'emploi de l'armée italienne sur un théâtre de guerre italien.

Dans cette intention, dit M. Angelo Gatti, il fit procéder à deux études : la première se rapportait à une offensive générale contre la France, le long des voies qui traversent le massif alpin; la deuxième cherchait à coordonner avec cette offensive un grand débarquement de troupes sur les côtes de Provence, dans le dos du dispositif français.

L'effectif consacré à ce débarquement eût été à peu près celui de l'armée primitivement destinée au Rhin. Mais ces études mettent le général Pollio en présence des mêmes objections qui ont, entre 1882 et 1888, conduit le général Cosenz à sa conception stratégique, c'est-à-dire à prévoir l'envoi de la troisième armée italienne sur le Rhin supérieur : et c'est à cette conception que finalement il en revient.

Mais à peine y est-il revenu qu'une circonstance indépendante de sa volonté l'amène à constater qu'il ne pourrait pas, le cas échéant, la réaliser. L'appel fait par la guerre de Lybie aux forces militaires de l'Italie ne lui en laisse pas assez de disponibles pour expédier 5 corps d'armée et 2 divisions de cavalerie en Alsace. En conséquence, le général Pollio, à la fin de novembre 1912, annonce à Berlin et à Vienne qu'il renonce momentanément à l'envoi de la troisième armée en Allemagne :

car il ne lui serait alors resté, pour les opérations sur la frontière des Alpes et la défense de la péninsule, que l'effectif de trois corps d'armée actifs.

La déception que les Allemands en éprouvèrent dut être très relative, ne pouvant être que proportionnée à la confiance qu'ils avaient eue dans ce secours : or cette confiance était à peu près nulle. A la tête du grand État-Major se trouve alors le général von Moltke, second du nom, celui qui se fera battre sur la Marne. Bien qu'attachant plus d'intérêt que son prédécesseur aux coopérations étrangères, il a, selon l'expression de M. Angelo Gatti « enterré toute certitude d'aide italienne et considéré l'Italie comme à peu près perdue pour la Triple-Alliance ». Il le donne à entendre dans un mémoire de 1911, dont les conclusions sont reprises et accentuées par un mémoire de 1912, dû à la plume du général Ludendorff :

L'Italie, disait Ludendorff, ne prendra pas part à la guerre parce qu'elle devra lutter pour la vie, comme l'Allemagne et l'Autriche, mais bien parce qu'elle a signé les traités. Il faut donc s'attendre presque certainement à ce qu'elle n'engage pas son armée à fond, ni sans buts particuliers. Elle agira défensivement et prudemment. Elle voudra connaître le sort des événements au delà des Alpes, pour pouvoir se retirer sans grands dommages, si les alliés (de la Triplice) subissent un revers. Cette opinion s'est renforcée chez moi après une conversation que j'ai eue ces jours-ci avec un représentant de l'État-Major italien venu à Berlin. Tous les prétextes serviront à l'Italie, comme j'ai pu m'en assurer, pour ne pas envoyer sa troisième armée, dont nous avons préparé, depuis bien des années, le transport sur le Rhin supérieur : de telle sorte que cinq corps d'armée et deux divisions de cavalerie manqueront à l'Allemagne dans la guerre contre la France. Nous serons seuls, sans aide directe, en face de la France et de l'Angleterre... Si l'Italie voulait aujourd'hui prendre part à la guerre avec l'énergie d'il y a vingt ans, quand fut décidée l'offensive commune, nous pourrions être certains de la bonne réussite des opérations combinées de l'Allemagne et de l'Italie. Malheureusement les choses ont changé. L'aide italienne ne servira qu'à maintenir à la frontière des Alpes des troupes françaises de peu d'importance.

On remarquera que, si l'espoir de Lüdendorff dans l'envoi de renforts italiens est nul, leur intervention contre le front français n'est plus, de sa part, l'objet de cette dédaigneuse indifférence, qu'éprouvait l'État-major allemand du temps de Schlieffen.

En cette même année 1912, la Triple-Alliance est renou-

velée pour la sixième fois, qui sera la dernière. Les Allemands et les Autrichiens ont su, avant de signer, que l'exécution de la convention militaire de 1888, renouvelée en 1891, était frappée de suspension temporaire. Mais leur intérêt politique et stratégique à conserver l'Italie pour alliée reste, malgré cela, considérable. D'ailleurs, les froissements survenus entre Rome et Paris pendant la guerre de Lybie font pétiller, dans les cercles politiques italiens, une dernière flambée de triplicisme. En avril 1913, le général Pollio se rend aux manœuvres de l'armée allemande, où a été invité aussi le général Conrad von Hoetzendorff. Il y est fêté, adulé; l'Empereur, le général von Moltke se mettent en frais pour lui. Les conversations sont reprises, entre les trois chefs d'État-major général, sur l'envoi en Allemagne de la troisième armée italienne, dont les Allemands ne font plus fi. Le général Pollio se prête à considérer la question, la fin de la guerre italo-turque rendant à l'Italie sa liberté d'action en Europe. A son retour à Rome, il se met d'accord avec le gouvernement pour faire revivre, au moins en partie, la convention militaire de 1888. En février 1914, il peut annoncer à Berlin qu'il tiendra une armée à la disposition de l'Allemagne et, le 11 mars 1914, intervient une nouvelle convention militaire italo-allemande, la dernière. Le nombre des corps d'armée italiens à transporter en Allemagne est réduit à trois, avec deux divisions de cavalerie. L'endroit où ces troupes seront utilisées reste le Rhin supérieur, bien que l'État-Major italien ait essayé, mais sans succès, d'obtenir qu'elles fussent engagées contre la Russie, plutôt que contre la France.

Les 1re et 2e divisions de cavalerie (50 escadrons), nous apprend M. Angelo Gatti, devaient passer la frontière par chemin de fer sur les lignes de Pontebba et de Ala, du troisième au septième jour de la mobilisation. C'était l'avant-garde. Elle devait être suivie par la troisième armée, constituée par trois corps d'armée, les VIIe, Ve et XIe, mis en route respectivement par les lignes de Cormons et Cervignano, Pontebba et Ala, du quinzième au vingt-sixième jour de la mobilisation. La partie la plus solide de l'armée italienne, forte d'environ 200 000 soldats et 150 000 combattants, puisque les corps d'armée étaient renforcés, pointant directement au nord par le Brenner, ou faisant un large détour à l'est par l'Autriche, pour se diriger ensuite vers l'ouest rejoignait ainsi, dans le premier mois de la guerre, le front de déploiement d'Alsace, anciennement fixé.

En même temps, pour répondre aux conventions navales conclues en 1912 entre la France et la Russie d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, une nouvelle convention navale est signée entre les États-Majors des trois Marines italienne, austro-hongroise et allemande, et entre en vigueur le 1er novembre 1913. Au principe qui a régi celle de 1900, — opérations séparées des flottes nationales dans des secteurs distincts, — elle substitue celui d'opérations communes, sous un commandement unique. Les forces navales de la Triple-Alliance en Méditerranée s'uniront, sous un seul commandant en chef qui sera un amiral austro-hongrois, en vue d'obtenir la domination de cette mer par la victoire sur les flottes ennemies. Partout ailleurs, les forces isolées ou stations navales feront leur jonction pour opérer aussi en commun. Des articles spéciaux stipulent l'usage réciproque des ports, la mise à la disposition réciproque des bâtiments de commerce, organisent l'État-Major interallié du commandant en chef, la transmission des ordres et l'échange des informations. Une convention additionnelle visant la Méditerranée détermine la répartition des forces alliées, la composition des escadres, la réunion des flottes italienne et austro-hongroise dans les parages de Messine, le plan d'opération, l'emplacement des bases navales pour la réunion (Augusta, Gaète ou Naples, Messine) et pour les opérations (Maddalena, Spezzia, Trapani, Cagliari, côte ligure), les mesures prévues pour la défense de l'Adriatique, pour l'interruption du commerce ennemi, la réquisition des navires de commerce, etc. Le but principal des opérations offensives est de chercher à détruire ou immobiliser isolément les fractions détachées de l'armée navale française et d'empêcher le transport de nos troupes d'Afrique du Nord en France.

Ainsi, quelques mois avant qu'éclate la conflagration d'août 1914, est reconstitué tout un système d'accords militaires pour la coopération de l'Italie, sur terre et sur mer, avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie contre la France. Pour la guerre maritime et la guerre continentale, toutes les dispositions prévues à Rome par les États-Majors (et l'on sait combien en comportent une mobilisation et une concentration) le sont en vue de l'hypothèse d'une campagne contre la France, avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pour alliées.

Jusqu'au moment de l'ultimatum autrichien à la Serbie, dit M. Angelo Gatti, les ordres de mobilisation, de concentration, de formation, de transport, ainsi que l'opinion militaire, c'est-à-dire l'ensemble des études, des idées, et, en grande partie, des sentiments qui animaient l'armée, tout était préparé pour une guerre aux côtés de l'Allemagne.

Le conflit européen qui se développe en juillet 1914 nous fait assister à ce que l'on a pu appeler le dernier acte militaire de l'Italie dans la Triple-Alliance.

Le 1er juillet meurt subitement le général Pollio. Il est remplacé à la tête de l'État-Major général italien par le général Cadorna, qui toutefois ne prend effectivement possession de son haut emploi que le 27 juillet, quand déjà l'aggravation de la situation internationale force à considérer comme très probable une guerre européenne. La conviction du général Cadorna, entretenue pendant toute sa carrière, est que l'Italie aura à faire la guerre dans la Triple-Alliance. Aucun motif ne lui a été donné de penser autrement. Le problème politique n'est d'ailleurs pas de sa compétence; seul le problème technique est de son ressort. Du 27 juillet au 3 août vont donc s'écouler quelques jours pendant lesquels, l'organisme politique et l'organisme militaire de l'État fonctionnant chacun de son côté sans se préoccuper l'un de l'autre, le général Cadorna étudiera les modalités de la guerre contre la France, tandis que le Conseil des ministres élaborera et proclamera la neutralité de l'Italie.

Le jour même de sa prise de commandement, le général Cadorna, désireux d'envoyer en Allemagne, non pas cinq corps d'armée comme l'avait prévu les conventions de 1888 et 1891, non pas trois, comme l'avait prévu celle de 1914, mais le plus grand nombre possible de corps d'armée, demande au chef du service des transports s'il y aurait moyen de transporter sur le Rhin supérieur, en plus des Ve, VIIe et XIe corps, le VIe et le VIIIe et, après ces deux-là, encore les IXe et Xe. C'est donc sept corps d'armée italiens qu'il voudrait pouvoir mettre à la disposition des Allemands, sans préjudice des deux divisions de cavalerie (50 escadrons) promises par la convention. Le lendemain, réponse lui est donnée à sa question : trois corps d'armée pourront être ajoutés aux trois premiers. En fin de compte, c'est donc de

six corps, la moitié des forces italiennes, que pourra se composer l'armée destinée à l'Allemagne.

Le 31 juillet, le général Cadorna demande au roi Victor-Emmanuel de sanctionner ses conclusions, en lui présentant un mémoire intitulé : *Mémoire synthétique sur la concentration italienne nord-ouest et sur le transport en Allemagne du plus grand nombre possible de forces.* Dans ce mémoire, le Chef d'État-Major général refait l'exposé complet de la question qui s'est posée successivement à ses prédécesseurs et à lui-même, celle du meilleur emploi stratégique des forces armées de l'Italie, signale les objections qui s'opposent à l'utilisation de la totalité de ces forces sur un théâtre d'opérations proprement italien, c'est-à-dire sur la frontière française, fait valoir les raisons qui conseillent de diriger sur les champs de bataille du Nord toutes les disponibilités laissées par les opérations à prévoir dans la région des Alpes, et conclut :

Il est hors de doute que l'intérêt stratégique conseille et commande de considérer les forces armées de la Triplice comme appartenant à une armée unique et de les répartir et employer selon une idée directrice unique. Et puisque le théâtre principal des opérations, sur lequel se décidera incontestablement le sort de la guerre, est le théâtre septentrional, c'est là, comme déjà en 1805, en 1809 et en 1813 que, devra être convoyée la masse prépondérante des forces coalisées. Soustraire à l'action décisive une seule unité qui ne serait pas indispensable ailleurs, ce serait concourir sciemment à diminuer les chances de succès de l'œuvre commune.

Dans ces lignes est énoncé l'argument essentiel qui conduit le général Cadorna à proposer au roi d'envoyer en Allemagne « toutes les forces qui se trouveraient en excédent sur les besoins de l'Italie à la frontière nord-ouest et à l'intérieur ».

Du 27 juillet au 2 août, le chef d'État-Major général fait publier « les mesures militaires d'urgence imposées par la situation internationale ». Toutes les manœuvres sont interrompues ou contremandées, les troupes regagnent leurs garnisons, certaines sont même dirigées déjà sur leurs points de concentration, les magasins sont réapprovisionnés, des officiers et sous-officiers sont rappelés de Lybie, les élèves des Écoles militaires sont promus sous-lieutenants.

Le matin du 2 août, l'attaché militaire austro-hongrois remet au général Cadorna une lettre du maréchal Conrad von Hoetzendorff lui demandant de donner suite aux « accords verbaux entamés secrètement avec le général Pollio en vue de destiner au secours direct de l'Autriche-Hongrie les forces qui seraient encore disponibles, lorsque l'Italie aurait envoyé en Allemagne celles qui devraient être mises à la disposition de cette dernière puissance en vertu des accords établis ». Nul, à l'État-Major italien, ne sait de quoi l'Autrichien veut parler et ne connaît seulement le fait d'accords verbaux et secrets entre lui et le général Pollio, mort depuis un mois. Sans doute la lettre du maréchal Conrad a-t-elle eu pour véritable but de s'assurer si l'Italie entrait ou non en guerre, question fort controversée dès le moment où l'épître fut écrite. Avant que le général Cadorna ait eu le temps d'y répondre, l'attitude de l'Italie sera définie.

Le même jour, l'attaché militaire allemand à Rome est reçu par le roi, de qui il cherche à obtenir quelque engagement, et se présente ensuite chez le général Cadorna, à qui il demande « d'une manière pressante des assurances sur les intentions de l'Italie », démontrant la supériorité écrasante de l'Allemagne sur ses adversaires, déclarant que la guerre serait l'affaire de quelques semaines, faisant miroiter la promesse de Nice, de la Corse, de la Tunisie, priant enfin le chef d'État-Major général de lui faire savoir quand l'armée italienne serait prête à entrer en action.

Toujours dans cette même journée décisive du 2 août, le général Brusati, premier aide de camp du Roi, notifie au général Cadorna que le souverain approuvait les conclusions de son mémoire du 31 juillet. Mais le même jour le Gouvernement italien proclame sa neutralité. L'approbation royale donnée pour la forme aux conclusions du mémoire du chef-d'État-Major Général ne s'appliquait plus qu'à une hypothèse écartée par la résolution politique du Gouvernement.

Cette résolution — la neutralité — a évité à la France : l'envoi sur la frontière des Alpes, dès que la mobilisation générale italienne aurait été terminée, d'effectifs italiens proportionnés à ceux que l'État-Major général de Rome aurait su ou cru maintenus sur la même frontière par l'État-major-

général de Paris; l'envoi sur le front français du nord-est, en renfort des armées allemandes, de toutes les troupes italiennes disponibles (soit au moins 6 corps d'armée et 2 divisions de cavalerie), après prélèvement de ce qui eût été dirigé sur les Alpes et de ce qui était strictement nécessaire à l'intérieur; enfin la jonction des forces navales italiennes avec la flotte austro-hongroise et les croiseurs allemands présents en Méditerranée, pour opérer en commun conformément aux plans établis par la convention navale de 1913.

Ces mesures auraient pu être pour nous de sérieuse conséquence, dans les circonstances critiques où nous nous sommes trouvés jusqu'au début de septembre 1914 et même après. On ne peut pas, en effet, ne pas être frappé en constatant que, le 31 juillet 1914, un général en chef italien qui connaissait bien l'état de ses effectifs, de ses armements et de ses approvisionnements, et qui n'était certes pas dépourvu de qualités professionnelles, jugeait possible le double effort simultané d'une importante concentration sur les Alpes et de l'expédition sur le Rhin de forces dépassant l'effectif, déjà considérable, que ses prédécesseurs avaient prévu. Quant aux flottes combinées des Empires centraux et de l'Italie, elles auraient pu créer de redoutables difficultés à nos transports de troupes d'Afrique du Nord en France.

Au danger qui nous a été épargné doit se mesurer le service que nous a rendu la diplomatie française à Rome de 1898 à 1914. Encore la neutralité italienne et ses conséquences immédiates ne sont-elles pas tout ce qui est à porter à l'actif de cette diplomatie prévoyante. Car, dès l'instant que l'Italie ne marchait pas avec ses acolytes de la Triple-Alliance, il devenait très probable qu'elle les combattrait. En effet, pas plus tard que le 21 août, le général Cadorna envoyait aux quatre Commandants des armées italiennes un *mémoire résumé sur une action offensive éventuelle contre la Monarchie austro-hongroise.* Le 1er septembre, les idées énoncées dans ce mémoire étaient traduites en « directives » détaillées. Moins de trois semaines, par conséquent, après la déclaration de la neutralité, l'armée italienne commençait à se préparer à entrer en campagne à nos côtés.

FRANÇOIS CHARLES-ROUX

LE JARDIN DU DIABLE[1]

X

Tous les détails de la dévolution de la fortune de M. Barradine avaient été maintenant publiés et le public s'en entretenait avec admiration.

Les prétentions de la famille Petherick tout entière allaient être pleinement satisfaites. Mrs. Petherick et cette jeune personne qui était allée apprendre la musique à Vienne devaient chacune recevoir autant d'argent que Mavis Dale; trois autres Petherick étaient inscrits pour cinq cents livres et d'autres encore étaient l'objet de moindres munificences. Puis venaient les domestiques ordinaires avec des legs proportionnés à la longueur de leurs services. Le défunt avait pensé à tout le monde, n'avait négligé personne. Puis il y avait une distribution de sommes rondelettes, bien que d'importance grandissante, à toute une brochette de neveux, de nièces et de cousins; le domaine de l'Abbaye revenait à un vieux cousin germain; puis, après diverses donations charitables, arrivait la magnifique disposition à laquelle pensait le sollicitor quand il prévoyait une explosion de commentaires dans les journaux.

Le reste de la fortune de M. Barradine, c'est-à-dire la plus grande partie, devait être consacré à la fondation d'un asile pour les enfants orphelins, abandonnés ou misérables. Ce ne fut pas seulement le *Rodhaven District Courier*, mais aussi

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 juillet.

les grands journaux de Londres qui éprouvèrent des difficultés à trouver un nombre d'adjectifs suffisant pour exprimer l'admiration que leur inspirait un dessein aussi parfait.

Bien entendu, songeait Mavis, William lui permettrait d'accepter son legs. Néanmoins elle se sentit soulagée lorsqu'il lui déclara explicitement qu'il ne s'opposerait à rien.

— Oh, Will, je ne peux pas vous dire à quel point je suis contente de vous voir si raisonnable!

— Ce n'est pas de bon cœur que je dis oui. N'allez pas croire ça.

— Non. Mais vous comprenez bien que nous ne pouvons pas agir autrement?

— C'est pour cette raison que vous devez accepter cet argent, et pas pour une autre. Nous avons les mains liées. Si vous refusiez, les gens seraient intrigués.

— Oui, oui. Mais, Will, vous dites toujours « vous » quand en réalité il s'agit de nous deux. Il va être à nous cet argent, et pas à moi seulement, ne l'oubliez pas.

— Ah! Je me demande s'il me sera jamais possible de vous prendre au mot.

Après cette conversation Mavis se mit à chanter tout en s'occupant de son ménage. Elle considérait comme un bon signe le fait qu'il eût employé un ton dubitatif au lieu de répudier formellement toute possibilité de partager avec elle les avantages que son héritage pourrait leur procurer.

MM. Cleaver avaient annoncé que les sollicitors de Londres étaient prêts à verser l'argent et elle se mit à parler à son mari de la façon de le placer.

— Je m'en rapporte à votre jugement, Will, et je voudrais que vous le placiez à notre nom à tous les deux.

— Oh, non! Je ne peux pas aller jusque-là.

— Je voudrais bien. Si nous faisons un bon placement, il me semble que ça devrait nous rapporter cent livres par an.

— Mavis, — dit-il sur un ton méditatif, — nous pourrions faire un meilleur placement si vous étiez disposée à courir quelques risques.

— Oh non! Pas de risques!

— Mavis, voici de quoi il retourne. Écoutez-moi un peu.

Ils étaient assis dans l'ombre crépusculaire après leur thé-

repas. Mary apporta une lampe allumée dans la pièce et la plaça sur la table entre eux.

Le visage de Dale avait, sous la pleine clarté de la lampe, une expression de fermeté et de sérieux et il se mit à expliquer ses nouveaux projets sur un ton étrangement calme. Il ne s'exprimait pas à la façon d'un mari s'adressant à sa femme, mais à celle d'un homme d'affaires proposant une association à un autre homme.

— Il me semble, tout bien considéré, que c'est une merveilleuse occasion. Le fils de monsieur Bates s'est fourré dans un tel pétrin à la suite d'une histoire de courses qu'il a été obligé de filer. Et son vieux père, usé par le chagrin et désirant se retirer, m'a offert de prendre la ferme, la clientèle et tout le tremblement.

— Mais, Will, je pense bien que vous n'avez pas l'intention de quitter votre situation?

— Si. De toute façon.

— Mais vous aimez votre travail.

— Je l'aimais, Mavis.

— Et plus maintenant?

— Non, Mavis.

Son ton était maintenant celui qu'il employait jadis dans ses moments d'abandon, lorsqu'il lui parlait de ses affaires les plus intimes.

— Les événements que je viens de traverser ont changé toutes mes idées sur ce chapitre. Au lieu des belles perspectives vers lesquelles il me semblait m'avancer, je ne vois plus rien que du vide.

— Mais l'avancement!

— Je ne crois pas que j'en aie jamais. Tout ce que je peux espérer c'est qu'on me laissera ici jusqu'à la fin de mon temps de service. Et puis, d'ailleurs, si on me donnait de l'avancement demain, je n'en voudrais pas.

— Alors, mon chéri, il ne faut pas rester.

— Pendant ces dernières semaines, alors que j'étais à peu près résolu à tout balancer, j'avais songé aux colonies comme étant l'endroit où les hommes qui ont de l'étoffe peuvent trouver des occasions. Mais en voici une qui se trouve tout à fait à ma portée et c'est à vous de me dire si

vous vous voulez me donner l'aide dont j'ai besoin pour la saisir.

— Oui, — s'empressa-t-elle de répondre, — et je ne peux pas vous dire à quel point je suis heureuse de penser que j'ai pu le faire.

Puis, continuant l'exposé méthodique de son affaire, il expliqua qu'il aurait à contracter deux engagements, l'un avec sa femme et l'autre avec M. Bates. L'argent prêté par Mavis servirait à payer les biens que vendait M. Bates; quant à la valeur de la clientèle, Dale la rembourserait quand et comme il pourrait. M. Bates acceptait de courir ce risque, tant il avait foi dans l'honnêteté de Dale.

— Ne m'en dites pas davantage! — s'écria Mavis. — Je ne comprends pas, mais je suis sûre que tout va très bien. Concluons l'affaire avant que monsieur Bates n'ait eu le temps de changer d'avis.

— Il faut faire ça dans les formes, Mavis, par l'intermédiaire de vos hommes de loi. Monsieur Cleaver est un homme capable et de confiance. Il faut qu'il y ait une hypothèque régulière, sur un gage bien déterminé; et il faut qu'il approuve...

— Peu m'importe qu'il approuve ou désapprouve. Moi j'approuve.

— Alors, — répondit son mari gravement, — je vous remercie pour la façon dont vous m'avez écouté et je vous assure que je l'apprécie. Quant à l'affaire elle-même, je crois ne pas faire fausse route. Je connais bien les principes de l'agriculture. Je n'y suis pas aussi neuf qu'on pourrait le croire. D'ailleurs toutes les professions sont bien à peu près pareilles et, quand un homme a des facultés, il trouve toujours moyen de s'en servir, d'une façon ou de l'autre.

XI

A la fin de septembre tout se trouvait arrangé. Dale avait cessé d'être receveur à Rodchurch.

Le jour du départ, Mavis grimpa sur la charrette et s'installa sur des tapis entre le piano et les bibliothèques du parloir.

Puis Dale ordonna au charretier de partir et la charrette, grinçant et cahotant, se mit lourdement en route.

Pendant plus d'un mille, Dale marcha à côté du cheval de queue, répétant les « hue » et les « dia » de l'homme qui conduisait le cheval de flèche. Et le son de ces voix, le piétinement des fers des chevaux et le tintement des harnais formaient un ensemble fort agréable. Tout cela paraissait à Mavis pittoresque et plein d'intérêt. On aurait dit un épisode du Vieux Testament et des mots se présentaient à son imagination, qui lui semblaient propres à décrire cela. « Donc ce jour-là son époux rassembla tout ce qu'ils possédaient et la plaça derrière ses chevaux et ils s'en allèrent dans une autre contrée. »

Brusquement elle vit le chapeau de paille de Dale et son visage dépasser l'avant de la charette. Il s'était hissé sur le brancard pour voir ce qu'elle devenait.

— Ça va, ma vieille?

— Oui, très bien.

Le ton de la voix de son mari fit tressaillir Mavis. C'était la bonne chère voix d'autrefois, s'adressant à elle exactement comme elle le faisait avant leurs chagrins.

Il monta dans la charrette et, franchissant les obstacles avec précaution, s'approcha d'elle. Elle fut ravie de le voir à son tour mettre une main sur la sienne et la laisser là. Il se trouvait maintenant dans l'ombre, montrant un profil noir, et elle l'admira, son homme si fort, si bien bâti, si beau, son homme qu'elle désirait tant.

— Will, — dit-elle d'une voix tremblante, — ne bougez pas, mais regardez derrière vous et dites-moi tout ce que vous voyez.

— Je ne vois rien, Mavis, à moins de me lever.

— Non, restez assis. Je pensais bien que vous ne verriez rien. Il ne faut plus jamais regarder en arrière. Il ne faut plus regarder qu'en avant, Will!

Il avait retiré sa main et détournait la tête.

— Will, — répéta-t-elle; mais il ne répondit pas. — Will, mon chéri, nous commençons une vie nouvelle, n'est-ce pas?

— Oui, — dit-il très sérieusement. — Vous et moi nous allons recommencer à vivre dans notre nouvelle maison.

— Soyez béni pour parler ainsi. C'est cela que je voulais entendre.

— Oui, il nous faut nous entr'aider. J'y suis résolu. Mais il se peut que la lutte soit plus difficile que je ne l'imagine, et il y a bien des façons pour vous de me la rendre plus facile, sans parler de la grande chose que vous avez déjà faite pour moi.

— Oui, mon chéri, je le ferai.

Elle changea subitement de position, rampa tout contre lui et plaça ses deux mains sur ses épaules.

— Will, baissez la tête. Je veux vous dire quelque chose à l'oreille.

Et, dès qu'il eut obéi, elle joignit les mains derrière son cou et essaya de l'attirer vers elle dans un baiser.

— Qu'est-ce que vous faites? Laissez-moi.

— Non, je ne veux pas. — Elle le retenait de toutes ses forces et se haussait vers lui puisqu'elle ne pouvait pas l'amener jusqu'à elle. — Soyez bon pour moi. — Et comme il se retirait, elle lui tendit son visage. Ses joues étaient dures et froides, ses yeux brûlants et ses lèvres demeuraient entr'ouvertes. Elle dit : — Je ne vous laisserai pas aller avant que vous ne m'ayez embrassée et pardonnée tout à fait.

Elle le sentit trembler dans sa résistance. Puis, l'instant d'après, il la saisit à la taille aussi brutalement et violemment que s'il eût voulu la lancer hors de la charrette, la serra contre lui avec tant d'ardeur qu'elle en suffoqua, et lui donna sur la bouche un long baiser passionné.

— Voyons! — Il écarta ses lèvres et elle retomba en arrière, toute pantelante. — Vous avez fait de moi ce que vous vouliez. — Et il poussa un soupir aussi bruyant qu'un gémissement. — Oh! Mavis, ma fille, embrassez-moi; embrassez-moi tout le jour et toute la nuit, si grâce à vous je peux oublier.

— Vous n'avez rien à oublier, mon chéri. Il ne faut pas regarder en arrière. Mais, mon amour, je vais vous appartenir comme jamais je ne l'ai fait encore. Je le sens. Je le sais. Et nous serons heureux, heureux, toute notre vie. Voyez; regardez droit devant vous.

Et, de sa main tendue, elle désigna quelque chose. On apercevait Vine Pits Farm. La maison de pierre, les granges, les meules de paille et les arbres fruitiers semblaient se masser

comme pour former un petit royaume compact d'espérance et de joie.

— Hue! hue! là-bas!

Le charretier arrêta les chevaux devant l'entrée du jardin. Mavis se dirigea en courant vers la cuisine où elle fut reçue par Mary et une vieille femme qui faisait de grands saluts. De là elle se mit à vagabonder de pièce en pièce en poussant de petits cris de satisfaction.

Comme elle traversait le vestibule à la hâte, elle aperçut son mari debout sous le porche. Il se détachait, comme une sombre et magnifique silhouette, sur les derniers rayons jaunes du soleil. Il restait immobile, tête nue, sur le seuil, certainement ignorant de la présence de sa femme, et elle était sur le point de lui parler, lorsqu'elle fut toute saisie de le voir tomber à genoux et se mettre à prier tout haut.

« O Dieu tout-puissant, faites-moi la grâce de me donner assez de force pour que je puisse mener dans cette maison une vie sans souillure et sans défaillance. »

XII

Les Dale commençaient à réussir, mais leur premier hiver avait été une époque d'anxiété et de difficultés.

Dale avait commis une erreur de calcul qui est assez fréquente et il eut vite appris par expérience que ce que l'on appelle une clientèle, et qui est la plus délicate, la plus fragile des valeurs commerciales, ne peut se transmettre par un simple trait de plume d'une personne à une autre. Des clients éprouvés firent faux bond; les affaires diminuèrent avec une terrible rapidité. Et puis Bates avait été respecté par les gens « bien » et aimé par les pauvres, tandis que Dale se trouvait être dans le pays un inconnu. Tout ce qui avait transpiré de sa réputation ici n'était guère en sa faveur. On ne l'aimait pas. Cette antipathie était dans l'air.

Et les cas de déveine étaient nombreux et graves. Les éléments semblaient faire la guerre à Dale. Il y avait des jours tellement pluvieux qu'il était impossible de livrer du foin sans l'abîmer. Puis vinrent les tempêtes de février qui démolirent

les toits des granges et rendirent nécessaires de coûteuses réparations; puis les inondations.

Vers l'époque de l'équinoxe du printemps survint une tempête en comparaison de laquelle tout ce qui l'avait précédée en fait de vent et de pluie n'était rien. Mary vint dire à sa maîtresse que quelque chose était arrivé à la grande meule de paille et que le patron était en train d'essayer de monter au sommet avec la grande échelle. Mavis y courut.

Mavis, les yeux en l'air, vit les nuages gris passer si vite au dessus de la meule que la cour tout entière semblait se mouvoir dans la direction opposée, tandis que son homme, pauvre petit insecte noir rampant péniblement çà et là, faisait de terribles contorsions pour écraser sous lui les gonflements de la toile, tirait sur la corde, et paraissait se servir de ses mains, de ses pieds et de ses dents à la fois dans ses efforts furieux pour dominer la force écrasante qui s'opposait à lui. Elle se sentait étourdie, abasourdie, malade de frayeur, et pourtant tout enflammée d'admiration au milieu de ses transes.

Ce spectacle magnifique et passionnant tira les hommes de leur apathie coutumière. Lorsque leur maître descendit, tremblant et ensanglanté, ils mugirent de chaleureux compliments dans son oreille.

A la suite de cet incident ils parurent travailler pour lui avec plus d'entrain.

La tempête avait ramené les inondations et celles-ci dépassaient maintenant tout ce qu'on pouvait se rappeler. Dale s'était mis à monter à cheval pour pouvoir circuler commodément. Un jour qu'il était allé à travers les flaques d'eau voir M. Bates et s'en retournait par les sentiers, il entendit un chœur de voix en détresse dans les prés du Moulin. Quelqu'un avait choisi cette malencontreuse saison pour prendre un bain involontaire et ses compagnons étaient en train de le regarder se noyer avec sympathie mais sans oser, sans même songer à oser tenter un sauvetage téméraire.

— C'est Veale, monsieur. Abraham Veale, monsieur, le vannier du bois de Hadleigh! Là! — Et tout le monde se mettait à crier de plus belle. — Là, le voilà encore. Je le vois paraître et disparaître. Oh! Oh! Comme il va vite!

— Attrapez mon cheval! — commanda Dale d'une voix

forte. Et l'instant d'après les assistants qui accouraient toujours purent jouir d'un spectacle doublement intéressant : les deux hommes se trouvaient emportés, enfermés, semblait-il, dans les bras l'un de l'autre et leurs têtes n'émergeant que très rarement hors de l'eau, alors que leurs dos se montraient fréquemment. Puis, arrivés à une barrière qui les empêchait d'aller plus loin, les assistants les perdirent, gardant une dernière vision de deux points noirs qui ressemblaient à deux loutres en train de se battre avec férocité.

— Bon Dieu, — dit un d'entre eux, — j'aurais aimé les voir passer par-dessus le barrage et tomber sous la roue, car il faut bien qu'ils y aillent et rien ne peut maintenant les en empêcher.

Mais rien de semblable n'eut lieu. Avant qu'ils arrivassent au barrage maintenant submergé, une branche bienfaisante de saule qui étendait ses mains noueuses juste au-dessus du niveau de l'eau leur donna le secours opportun qu'aucun flâneur n'aurait pu leur donner. Dale réussit à s'y accrocher jusqu'à ce que des gens arrivant du moulin l'eussent tiré, avec son fardeau maintenant inconscient, de cette situation critique.

Cette aventure stimula tellement les domestiques de Dale qu'ils se mirent à travailler pour lui avec un réel enthousiasme. Il leur parut que leur maître n'était pas seulement un rude gaillard, mais aussi un homme qui, quelque dures que pussent être ses façons, devait avoir le cœur bien placé, car autrement il ne se serait jamais donné tant de mal pour un bon à rien, un poivrot comme cet Abraham Veale.

Jusqu'à ce que la chaleur de juin se fût fait pleinement sentir, Mavis travailla dur, tant comme employée aux écritures dans le bureau que comme bonne à tout faire dans la maison. C'était elle qui se chargeait de la plus grande partie de la cuisine et ce n'était pas une petite besogne, car il fallait nourrir le charretier et deux des autres journaliers.

Mary travaillait toujours avec ardeur, mais la vieille Mrs. Goudie, qui venait faire des journées deux fois la semaine, disait que, bien qu'elle fût handicapée par sa mauvaise santé, la maîtresse travaillait encore plus dur que la domestique.

Un foyer bien tenu, une lampe bien en état et l'odeur appétissante d'un repas bien préparé, voilà ce que Dale était sûr

de trouver quand le soir arrivait et Mavis s'efforçait de lui donner quelque chose de plus. Il lui fallait le repos à la fin de la journée pour oublier les déceptions de cette journée, quelque cruelles qu'elles aient pu être.

Après leur souper, ils s'asseyaient tranquillement sous la douce lumière de la lampe tout près l'un de l'autre, quoique se parlant à peine, et savouraient cette joie reposante d'une union dans laquelle le silence peut être plus éloquent que des paroles.

Leur enfant, une fille, naquit à la fin de juin, juste trois quarts d'année après le commencement de leur nouvelle existence. Mavis eut des couches laborieuses et fut longue à recouvrer ses forces. Elle put néanmoins nourrir son enfant qui ne cessa de se bien porter et se fortifia rapidement.

Ce fut pendant sa convalescence, un soir qu'il était venu s'asseoir près de son lit, que son mari lui annonça qu'ils étaient enfin en bonne voie.

— Oui, — dit-il, — les commandes arrivent maintenant. Nous sommes en train de retrouver tous les bons clients que j'avais perdus et j'en ai d'autres encore, de premier choix, que M. Bates lui-même avait laissé tomber, comme par exemple l'écurie de la chasse à courre. Vous pouvez m'en croire, nous sommes à présent dans le bon chemin.

Les années heureuses et faciles succédèrent à celles qui avaient été dures et difficiles. Les Dale prospéraient à la fois dans leur ménage et dans leurs affaires. William avait à sa disposition un cheval solide et d'assez bonne race pour ses promenades. Lorsqu'il allait le mercredi à Old Manninglea pour la foire au blé, il portait souvent un chapeau haut de forme et se mettait toujours en noir. Et en toutes circonstances il avait toujours l'air d'être ce qu'il était réellement, un homme alerte, industrieux, carré en affaires, qui a fait son chemin et a bien l'intention de monter plus haut encore dans l'échelle sociale.

Quant à Mavis, elle eut un autre bébé — un garçon cette fois — et c'était une mère extrêmement orgueilleuse en même temps qu'une ménagère très occupée. Elle veillait à ses vaches, sa basse-cour et ses abeilles, distillait un genièvre de prunelle qui était remarquable, avait acquis quelque réputation dans

l'art de faire venir des petits pois de primeur et de la laitue d'arrière-saison et avait fait du rectangle qui s'étendait devant la maison quelque chose dont même les touristes de Londres parlaient entre eux. Il étincelait de toutes les couleurs de ses parterres de mai à novembre et il arriva plusieurs fois à un loueur de voitures de Rodhaven d'arrêter son char à bancs pour permettre à ses voyageurs de le regarder.

XIII

Les années heureuses et pleines commencèrent à s'enfuir dans le passé. La prospérité des Dale était maintenant devenue quelque chose de définitif; leurs affaires ne cessaient de se développer; l'argent leur arrivait si vite que l'hypothèque de Mrs. Dale avait été purgée, ses deux mille livres se trouvaient placées dans des valeurs de premier ordre et Dale espérait pouvoir bientôt s'acquitter de ce qu'il devait encore à M. Bates.

Dale était en train de devenir une vraie notabilité. On l'avait appelé au Conseil du District, lors de sa fondation, comme un personnage qui devait obligatoirement en faire partie. Lorsque le corps des pompiers d'Otterford fut organisé, tout le monde fut d'accord pour inviter Mr. Dale à en devenir le capitaine. Au marché à blé d'Old Manninglea il attirait beaucoup l'attention; tout le monde le reconnaissait dans la rue et on l'avait récemment élu membre du club très fermé des marchands de la ville. Il avait des rapports cordiaux avec la plupart des fermiers de la région et enfin, honneur suprême, beaucoup des gros propriétaires du pays l'arrêtaient quand ils le rencontraient sur la route pour causer un peu avec lui avec beaucoup de déférence et de cordialité.

Il avoua un jour à Mavis que ce qui lui était le plus doux dans sa réussite était la sensation de ne plus être en aversion aux gens.

— Oui, je crois bien qu'il y a maintenant des gens qui m'aiment pour moi-même — pas beaucoup, mais un ou deux, en dehors de monsieur Bates.

— Mais tout le monde. Tenez, regardez cette petite Norah.

Il n'y a qu'un mois qu'elle est ici et elle baise la trace de vos pas.

— Pauvre petit chou! C'est sa façon de me témoigner sa reconnaissance de ce que j'ai fait pour son père. Est-ce qu'elle mange toujours autant?

— Elle est toujours affamée.

— Ne lui ménagez pas les morceaux, — dit Dale avec décision. — Donnez-lui tout ce qu'elle veut.

Cette nouvelle pensionnaire était Norah Veale, la fille âgée de douze ans du vannier du bois de Hadleigh. Mavis, un jour qu'elle apportait un cadeau de thé et de sucre à l'une des chaumières du carrefour, avait trouvé l'enfant en train de bêcher le jardin. Frappée du caractère lamentable de son aspect, elle l'avait questionnée et avait appris son histoire. Cette histoire n'offrait rien d'exceptionnel pour le pays. Comme on n'avait pas besoin de Norah chez elle, on l'avait prêtée à Mrs. Neath, l'habitante de la chaumière, qui se chargeait de la nourrir et l'avait en fait traitée impitoyablement. C'était une enfant d'intelligence vive, avec des cheveux noirs, un teint olivâtre et des yeux bleus pleins d'animation. Mavis Dale, son cœur de mère tout bouleversé, se mit aussitôt à la recherche du père négligent. Elle le trouva au cabaret à l'enseigne de l'Écu des Barradine et lui demanda la permission d'emmener son enfant. Veale, bien que fort interloqué, dit qu'il ne pouvait rien refuser à la femme de son sauveur.

XIV

Vers ce temps-là, Dale, qui n'allait jamais à l'église, se mit à fréquenter la chapelle des Baptistes. Et bientôt il se convertit.

Extérieurement sa conversion n'eut pas sur lui d'influence appréciable. Elle avait cependant une solidité intérieure bien réelle. Il se mit à lire tous les soirs un chapitre de l'Évangile à voix haute et prit aussi bientôt l'habitude d'ajouter une courte prière improvisée pour l'édification de Mary, de Norah Veale et de Mrs. Goudie qui venaient régulièrement de la cuisine pour l'entendre. Cette lecture et cette prière consti-

tuaient bien entendu une innovation frappante dans la routine de sa vie, mais en dehors d'elles il n'y avait guère de changements appréciables qui pussent être attribués à la nouvelle phase de sa vie spirituelle.

Norah était pour les Dale un trésor et elle semblait toujours faire des progrès. Elle avait maintenant fini ses années d'école, mais elle témoignait d'un louable désir d'augmenter ses connaissances, achetait des cahiers avec son argent de poche et imitait la belle écriture commerciale de Dale. Déjà, dans les moments de presse, elle était capable de rendre des services à Dale dans son travail de bureau. Mais, si fière qu'elle fût, lorsqu'on lui permettait de copier des comptes ou des circulaires, elle n'en demeurait pas moins experte aux travaux du ménage.

Ce n'était que très rarement qu'elle causait des ennuis.

Un trait de Norah qui irritait Mavis et lui donnait de l'inquiétude était son indéracinable affection pour les bois. Elle n'abandonnait jamais son travail mais, lorsqu'on lui laissait un peu de temps à elle, elle s'en allait à la dérobée dans le bois de Hadleigh cueillir des fleurs ou chercher des œufs d'oiseaux pour les enfants. Elle savait parfaitement qu'elle aurait dû s'en tenir à la route et aux sentiers des champs, mais les profondeurs sylvestres semblaient l'appeler et elle ne pouvait pas résister à cet appel.

Un jour Norah dit qu'elle voulait devenir une Baptiste elle aussi et aller aux offices de la chapelle avec M. Dale. Ils allèrent tous les deux à l'office ensemble tous les dimanches et Mavis eut, une fois ou deux, une ombre de regret de n'avoir pas elle-même pu abandonner l'Église établie pour passer chez les Baptistes avec son mari. Mais elle ne pouvait se résoudre à le faire. La chapelle était trop laide, son mur qui regardait l'orient trop nu, la foi qu'on y enseignait déplaisait par son excès de simplicité et de prosaïsme.

Elle prit beaucoup de soin à la robe de dimanche de Norah, car il fallait que la fillette leur fît honneur lorsqu'elle se montrerait en public en compagnie de Dale. Norah dans ses plus beaux atours trottait comme un petit chien fidèle derrière son maître, faisant de grandes enjambées sur la route.

Une fois Dale s'était arrêté pour parler au pasteur. Deux

paysans se trouvaient sur la route, appuyés sur une barrière et faisant des réflexions sur les gens qui passaient. Aucun d'eux n'était un Baptiste. L'un était un vieil imbécile et ses plaisanteries stupides qui faisaient se tordre son compagnon agaçaient Dale en train de causer sérieusement.

— C'est la petite Norah Veale?

— Sais pas.

— Oui, je crois ben qu'c'est elle, mais j'en suis pas sûr.

— C'est bien elle, — dit Dale en se retournant et sur un ton sec. — Qu'est-ce que vous lui voulez?

— Hé! mon Dieu, comme elle grandit! — répondit le vieux. — Elle fait de la réclame pour votre garde-manger, monsieur. — Et il la dévisagea. — Ce qu'elle se remplume, hein! — Puis se mit à rire, d'un bon rire campagnard. — Donnez-lui un ou deux ans de plus et les gars inflammables feront bien de ne pas s'approcher d'elle.

Dale fut contrarié d'entendre une réflexion aussi crue, mais il se rendait bien compte qu'elle renfermait une bonne part de vérité. Norah se développait rapidement et devenait nettement jolie. En marchant derrière elle il se mit à observer sa silhouette. Elle était encore bien mince, mais avait des rondeurs qui allaient bientôt s'accentuer et des courbes gracieuses qui, chaque mois, revêtiraient une grâce plus ample jusqu'à ce qu'elle eût atteint son complet épanouissement. Il était heureux de songer à toute la bonne nourriture qu'elle avait reçue chez lui en retour de tout le bon travail qu'elle avait fourni. Il songea qu'il faudrait dire à Mavis d'être vigilante et de se montrer bonne gardienne lorsque cette enfant deviendrait femme.

Il se sentit envahi d'indignation rien qu'à l'idée qu'il pourrait lui arriver malheur pendant qu'elle était confiée à leurs soins. A bas les mains, tous! Et s'il y avait des malotrus qui essaieraient de s'en prendre à elle, ils auraient affaire à lui, William Dale.

Depuis des années Dale dormait mal, mais maintenant son sommeil était devenu bien meilleur et Mavis attribuait ce changement au calme que lui avait procuré la religion. Il n'y avait aucun doute que cet apaisement avait commencé à se produire le soir de son baptême. Depuis lors il n'avait

pas une seule fois souffert de ses mauvais rêves et il dormait d'habitude si profondément qu'il fallait le secouer vigoureusement pour le réveiller.

Un autre changement s'était produit qui, cette fois, les concernait tous les deux. Mais Mavis ne l'attribuait pas entièrement à la conversion de son mari, bien que celle-ci l'eût accéléré et confirmé. Cela avait commencé après la naissance de leur second enfant. A ce moment leur amour conjugal prit une forme purifiée et ne cessa de se purifier encore jusqu'à ce que leurs sentiments eussent pris une beauté et une noblesse définitives. Sans qu'ils eussent échangé un mot à cet égard, ils avaient laissé s'éteindre leur vieille passion l'un pour l'autre. Ils éprouvaient maintenant une joie tout à fait différente quand ils s'embrassaient ou s'étendaient enlacés dans les bras l'un de l'autre. Ils étaient ensemble comme un père et une mère, un frère et une sœur, des camarades, mais plus des amants.

Une ou deux fois elle s'étonna de constater le calme et le contentement avec lesquels elle acceptait cela. Elle n'éprouvait pas le regret de ce qui avait été et avait cessé d'être, sans un vestige de cette confusion dans les idées qui fait que des femmes d'âge mûr se cramponnent à tout ce qui appartient ou semble appartenir à la jeunesse évanouie et souffrent de tout ce qu'elle ont perdu même lorsqu'elles ont à la place quelque chose de meilleur. C'était une femme en train d'achever sa destinée et, pourvu que la courbe de sa carrière se maintînt harmonieuse, elle se sentait aussi heureuse de la descendre qu'elle l'avait été de la monter.

Mais à cette époque, en dépit de la tranquillité de son esprit, elle ne pouvait pas bien dormir la nuit. Elle se remuait et s'agitait, parlait et tressaillait comme si les mauvais rêves et l'agitation, qui avaient abandonné William, avaient trouvé à se loger en elle. C'est pour cette raison qu'ils occupaient généralement deux lits séparés et quelquefois des chambres différentes.

Pendant toute cette période où la santé de Mrs. Dale ne se maintenait plus à son niveau habituel, Norah ne cessa de montrer une magnifique endurance et de prouver qu'elle valait son pesant d'or.

Dale se rappelait toujours la nuit où elle était venue à sa chambre et, après avoir beaucoup frappé à la porte et l'avoir appelé, avait réussi à l'éveiller. Mavis, qui avait malheureusement pris froid la veille, souffrait maintenant de violentes coliques au point de ne pouvoir retenir ses gémissements et ses cris. Ethel, la nouvelle bonne, était affolée par la vue de sa détresse et Dale lui-même était inquiet. Ni l'un ni l'autre n'était capable de rien faire. Mais Norah s'était chargée de tout. Elle s'était jetée hors de son lit comme elle était, s'était précipitée dans la chambre de Mavis où régnait le désordre, s'était emparée des clefs de sa maîtresse et s'était procuré et lui avait administré du cognac. Puis, se précipitant de nouveau, elle était allée en bas allumer le feu, faire bouillir de l'eau et prendre de la flanelle pour faire des compresses chaudes.

Au bout d'un moment Dale descendit à la cuisine et dit que sa femme se trouvait mieux. Le cognac lui avait fait du bien. Le soulagement d'esprit qu'il en éprouvait lui permit de remarquer le négligé de la tenue de Norah. Elle n'avait sur elle que sa chemise de nuit et cette chemise de nuit était un peu lâche. Ses cheveux noirs tombaient en désordre sur ses épaules et elle posait ses pieds nus sur les dalles du sol.

Il se mit à la réprimander, avec un peu d'irritation.

— Petite sotte, vous avez envie d'attraper un refroidissement vous aussi, pour que nous ayons deux malades au lieu d'une? Allons, mettez ma veste.

— Oh! non, monsieur Dale.

— Faites ce que je vous dis. Et puis, d'ailleurs, écoutez donc, il n'est pas convenable de courir partout à moitié nue.

Norah devint toute rouge à la lumière de la bougie et saisit vivement sa chemise. Puis elle se hâta de mettre la veste de M. Dale qui, beaucoup trop grande pour elle, descendait bien au-dessous de ses hanches et lui donnait un air tout à fait saugrenu.

Le lendemain matin, lorsqu'elle apporta le breakfast à son maître, celui-ci lui parla de ce qui s'était passé quelques heures auparavant.

— Norah, ma chère petite, je regrette de vous avoir parlé un peu brusquement, juste au moment où vous faisiez tout

ce que vous pouviez pour nous. Mais vous savez bien que je ne voulais pas vous faire de peine.

— Oh non! monsieur, — répondit Norah timidement.

— C'est seulement parce que je tiens beaucoup aux convenances. J'aime beaucoup qu'on se tienne bien.

— Oui, monsieur, j'ai été toute honteuse dès que vous m'avez fait votre observation, — et Norah rougit à nouveau, — mais je vous assure que j'avais fait ça sans y penser. Si j'y avais pensé, jamais je n'aurais fait ça.

— Non, bien sûr. Et il n'y a absolument pas de quoi avoir honte. Je ne voudrais pour rien au monde fourrer dans votre petite caboche innocente des pensées qui n'auront besoin d'y venir que plus tard. Vous comprendrez alors — et ça vous viendra d'instinct — que des choses qui conviennent aux enfants peuvent être un peu drôles et choquantes quand on est plus âgé. Et maintenant n'y pensez plus.

— Non, monsieur, puisque vous me le dites, — et Norah reprit son bon sourire heureux.

XV

C'était une pluvieuse journée de printemps. Des lambeaux de nuages noirs traînaient très bas sur la lande, un vent froid glapissait, gémissait, soupirait; et la figure de Dale était plus sombre et plus triste encore que le temps. Avant de monter à cheval dans la cour de l'auberge, il était allé à la gare acheter le *Times*. Il tira le journal de sa poche et, l'abritant sous son manteau, lut une annonce en première page. C'était un avis d'un hôpital de Londres, accusant réception d'une somme de cent livres sterling — vingt et unième don de la même main, et qui portait à deux mille et vingt livres le total reçu à ce jour. Cette annonce était insérée à la demande du bienfaiteur anonyme, et l'hôpital récipiendaire y ajoutait l'expression de sa gratitude.

Dale découpa soigneusement cette annonce et déchira le reste du journal. Dans son esprit, cet argent représentait une très vieille dette. Le montant de son premier don charitable, envoyé il y avait près de quinze ans, en constituait l'élément

le plus urgent — les quatre banknotes données à sa femme par M. Barradine à Londres. Les vingt autres versements complétaient la somme qu'il lui avait léguée par testament. Mavis avait prêté cet argent à son mari, et peu à peu celui-ci avait remboursé la somme entière, qui était maintenant placée en valeurs de tout repos à son nom. Donc, comme se le répétait Dale, elle n'avait à l'heure actuelle pas un sou qui fût effectivement le don du mort. Tout ce qu'elle possédait, elle le tenait maintenant de lui, Dale, et l'argent dont le contact lui aurait souillé les mains, l'argent sordide dont la pensée seule incendiait son cerveau et le rendait fou, était passé à des étrangers que ni l'un ni l'autre n'avait jamais vus.

Tout en poursuivant sa route, Dale songeait au terrible chapitre de sa vie qui s'était terminé avec la mort de M. Barradine. Il y avait toujours quelque chose, qui ramenait ses pensées à cette époque mauvaise et sombre. En ce moment c'était l'orphelinat avec le rouge humide de ses toits et ses blanches vérandas luisantes d'eau. La route qu'il suivait l'amenait juste en face. Il avait devant lui une étendue considérable de bâtiments qui consistaient en une masse centrale contenant le hall et les classes, reliée par des cloîtres à deux ailes de moindre importance. Il regarda ces bâtiments qui, composés seulement d'un rez-de-chaussée et d'un étage, étaient longs et bas d'aspect, et remarqua la véranda s'ouvrant sur de larges balcons. Les jeunes filles couchaient là, d'après ce que lui avait dit Mavis, les plus jeunes dans une aile et les grandes dans l'autre. L'établissement tout entier avait un air d'ordre bien établi et de tenue méticuleuse. Toutes les peintures étaient propres et fraîches; les jardins et les terrasses, dont les haies et les arbres avaient pris de la hauteur et de l'épaisseur, étaient admirablement tenus. On n'apercevait pas une mauvaise herbe dans la bordure des allées ni les allées elles-mêmes. La cloche de cuivre placée dans le clocheton du beffroi était si bien polie qu'elle semblait briller, bien qu'elle ne fût touchée par aucun rayon de soleil. Il entendit en passant des voix enfantines et, se soulevant sur ses étriers, il regarda par-dessus la haie d'ifs soigneusement émondés qui séparait de la route la partie inférieure du jardin. Douze ou quinze petits manteaux bleus s'ébattaient joyeusement sous une des véran-

das, et une vingtaine d'autres, appartenant à la section des grandes, se promenaient sagement deux par deux dans un cloître.

Rien n'évoquait pour lui aussi sûrement le passé, ni avec autant de promptitude, que la vue de ces jeunes filles en manteau bleu. Et il ne se passait guère de jour qu'il ne les aperçût.

Quelle affreuse ironie : c'était là le monument commémoratif de cet homme aimable et bon, feu M. Barradine.

Et Dale pensa à la façon dont cet homme, de son vivant, comprenait la protection d'une jeune fille innocente et sans défense qui pouvait se trouver à sa merci. Il le voyait en imagination, entourant de ses soins Mavis, alors jeune et ignorante, à peine capable de distinguer entre le bien et le mal.

L'idée qu'une faute aussi abominable rendait indigne de toute pitié celui qui la commettait, s'emparait de l'esprit de Dale avec une force grandissante.

Cependant, il lui semblait maintenant qu'après tant d'années écoulées, il comprenait pour la première fois le sombre et honteux enchevêtrement d'émotions à travers lequel le coupable s'était acheminé vers sa faute. Il lui semblait qu'avec une clarté lumineuse, son regard pouvait plonger jusqu'au fond du cœur corrompu du mort. Il pouvait tout comprendre, bien qu'il ne pût rien pardonner. Il pouvait mesurer la force de chaque pensée et de chaque sensation qui l'avait poussé toujours plus avant dans son ignominie.

Pour ceux qui sont sur le retour, la jeunesse, rien que parce qu'elle est la jeunesse, exerce une fascination irrésistible. Il émane d'elle une atmosphère douce à respirer. Elle semble une fontaine de vie dans laquelle, si on pouvait s'y plonger, on trouverait une vertu régénératrice, en même temps qu'une jouissance apaisante. On dit communément qu'à fréquenter les jeunes, on se sent soi-même rajeuni.

Qu'on imagine alors le misérable égoïste sans principes qui, sollicité par le besoin d'un stimulant nouveau, ressent en même temps cette mystérieuse fascination et aspire à ce délice vivifiant. Se mettant à la place du coupable, Dale pouvait se rendre compte de la force qui l'avait poussé vers sa faute, il pouvait mesurer l'épouvantable tentation offerte

par la seule présence de la fraîche et innocente créature à laquelle il s'était mis à songer de cette façon trouble et dangereuse.

Mais céder à cette tentation, quelque affolante qu'elle pût être, était abominable, répugnant et d'une inexprimable bassesse. Aucune explication ne pouvait pallier, aucune excuse atténuer un crime qui rendait son auteur indigne de la société des honnêtes gens. C'est ce que Dale avait ressenti quinze ans auparavant, et il l'éprouvait maintenant avec une conviction encore accrue par la nouvelle foi religieuse qui était devenue son guide et son réconfort. Pour un « Baptiste » croyant, la pure innocence a un caractère particulièrement sacré.

W. B. MAXWELL

(Traduction MAURICE LANOIRE.)

(*A suivre.*)

LE PASSÉ ET L'AVENIR

DU

CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS[1]

C'est en 1684 que les deux petits navires l'*Ark* et la *Dove* amenaient aux rives atlantiques du Nouveau Monde les premiers émigrants catholiques. Ils étaient seulement vingt-cinq des trois cents passagers qui débarquèrent sur les terres qui devinrent le Maryland. A leur tête se trouvaient les frères Calvert. L'un d'eux, Lord Baltimore, donnera le nom à la capitale de l'État et établira avant tous autres, comme gouverneur, le principe de la tolérance religieuse dont ne voulaient pas les protestants dans les colonies qu'ils fondaient.

Les catholiques prirent part à la guerre de l'Indépendance à côté de Washington qui, en une circonstance, ouvertement les défendit contre des sectaires, rendant justice aux éminents services qu'il avait reçus d'eux. Leur nombre total en 1776 ne dépassait pas 25 000, un sur 120 habitants.

Leur premier évêque, Carroll, d'une illustre famille anglo-saxonne du Maryland, dans un rapport envoyé à Rome en 1785, compte pour les treize colonies existant déjà 30 000 catho-

1. Le congrès eucharistique de Chicago a attiré l'attention du public européen sur le mouvement catholique aux États-Unis. L'abbé de Lamartinie a bien voulu étudier, pour les lecteurs de la *Revue de Paris*, les conditions dans lesquelles le catholicisme s'est implanté et développé dans la grande démocratie américaine (N. D. L. R.).

liques dont 16 000 dans le Maryland, 7000 en Pensylvanie, les autres dispersés un peu partout. Pour leur service, ils n'avaient sur cet immense territoire que 25 prêtres. Les États-Unis comptaient alors 3 millions d'habitants.

En 1834, année de la naissance de Gibbons à Baltimore, il y avait dans l'État de Maryland, le plus peuplé de tous avec 500 000 habitants, 75 000 catholiques.

En 1861, quand Gibbons reçoit la consécration sacerdotale, les États-Unis ont 1 800 000 catholiques avec 48 archevêques et évêques, 2 046 prêtres, 1 042 églises.

En 1877, l'année où il est promu à l'archevêché de Baltimore, il y en a 6 millions. En 1889, 9 millions, avec 13 archevêques, 71 évêques, 8 000 prêtres, 10 500 églises, 650 collèges, 3 100 écoles, 520 hôpitaux.

Quand Gibbons meurt, en 1921, les États-Unis comptent 17 885 000 catholiques avec 3 cardinaux, 16 archevêques, 93 évêques, 16 580 églises, 21 643 prêtres, 6 048 écoles, 113 séminaires, 8 291 séminaristes. Dans ces chiffres n'est pas compris l'apport des colonies conquises en 1898 sur l'Espagne : Cuba et les Philippines. Du *Catholic Directory* de 1925, il ressort qu'il y a aujourd'hui aux États-Unis 18 654 028 catholiques avec 4 cardinaux, 17 archevêques, 101 évêques, 17 284 églises, 23 697 prêtres, 120 séminaires, 11 345 séminaristes.

Parmi ces 18 654 028 catholiques, quelle part représentent les convertis? Je donne ici la parole à M. Marnix qui a traité ce sujet dans *The Ecclesiastical Review* d'août 1921.

En 1893, on comptait sur une période de quatre-vingts ans, dans la population américaine, 700 000 convertis ou descendants de convertis. Depuis lors la moyenne annuelle a sans cesse augmenté. Avant le premier Congrès missionnaire à Chicago, en 1909, on annonçait que plus de 25 056 convertis avaient été reçus dans l'Église en 1906. D'après les rapports de 81 diocèses sur les convertis de 1917, 40 000 avaient fait, cette année-là, leur profession de foi catholique. Le *Catholic Directory* donne pour 73 diocèses un chiffre de 39 923 convertis en 1920. Il manquerait au compte 28 diocèses. Sur cette base, et laissant de côté les convertis de l'Anglicanisme, dans les hôpitaux et d'autres endroits dont mention n'est pas faite, l'année 1920 doit compter 55 000 au moins, et plus probablement, 60 000 nouveaux venus à la foi catholique en Amérique. D'après les rapports annuels pour plusieurs des années les plus proches de nous et d'après des chiffres acceptables de moyennes annuelles antérieures, environ 80 000 con-

vertis ont été reçus durant les vingt-sept dernières années. Au début de cette période de vingt-sept années, on comptait 700 000 convertis. En admettant l'augmentation moyenne de 25 p. 100 tous les dix ans, sur la base des calculs de l'évêque Canevin, et la même moyenne pour les enfants de convertis reçus depuis 1893, on est amené à conclure que le chiffre de 2 200 000 représenterait le nombre des convertis dans la population catholique des États-Unis à ce jour — chiffre d'ensemble suffisamment expressif, croyons-nous, du mouvement de conversion en Amérique[1].

Nous acceptons ces chiffres tels que M. Marnix nous les donne.

Au premier abord, ils paraissent, comme celui de l'ensemble des catholiques, très élevés. Quand on y regarde de près, on voit vite qu'ils ne correspondent pas à ce qu'ils pourraient être. Dans un livre publié, en 1902, par M. Henry Bargy, sur *la Religion dans la Société aux États-Unis*[2], je lis : « D'après le nombre des immigrants, les catholiques aux États-Unis devraient être plus de 25 millions; ils sont dix millions. » Le premier de ces chiffres est trop élevé et le second trop bas.

De 1821 à 1919, les immigrants sont au nombre de 32 600 000. De ces 32 millions, il n'est pas exagéré de dire que 27 millions étaient des catholiques, venant surtout de l'Irlande, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne et du Mexique.

Il y a donc eu un important déchet parmi eux. Beaucoup ont abandonné leur croyance, pour devenir libres penseurs ou protestants. A quoi attribuer ce déchet? Négligence des autorités ecclésiastiques de leur pays d'origine; dispersion sur un vaste territoire où les villes se bâtissaient plus vite que les églises et où il était difficile aux prêtres de prendre soin d'eux; ignorance de la langue anglaise; manque de clergé spécialisé pour recevoir les groupes nationaux et les instruire, etc. Je traiterai un peu plus loin cette question en son ampleur.

***

Le biographe du cardinal Gibbons nous raconte qu'en 1854 son héros, étant âgé de vingt ans et encore employé d'épicerie à la Nouvelle-Orléans, entendit une conférence d'Oreste

1. *The Ecclesiastical Review*, août 1921, p. 158.
2. Armand Colin, Paris.

D. Brownson qui, avec la mission des Rédemptoristes Walworth et Hewit, contribua à lui faire embrasser la carrière ecclésiastique[1]. Brownson s'était converti au catholicisme en 1844. Il avait passé par quatre sectes différentes et abouti à l'unitarisme où il fut disciple de Channing et d'Emerson. « L'expérience politique le prépara à la discipline catholique. Du conservatisme en politique, dit-il, j'allais passer au conservatisme en religion. Ce ne fut pas le dogme qui le convertit, ce fut la portée civique du principe d'autorité. Il ne rabattait rien de ses espérances réformatrices. Il complétait l'axiome : « Pas de liberté sans ordre », par l'axiome : « Pas de progrès sans liberté ». L'Église semble n'avoir été d'abord pour lui que la condition du progrès[2]. »

Le P. Hecker, disciple et ami de Brownson, lui dut sa conversion. Elle eut lieu quelques mois après celle du philosophe, qui lui écrivait pour calmer ses doutes : « Il ne faut pas vivre de rêves. Votre dévouement doit être réglé et dirigé par la discipline de l'Église. Vous ne pouvez être anglican. Il faut donc être un catholique ou un mystique. Votre croix est de vaincre, en vous, la tendance au mysticisme[3]. »

Le P. Hecker, comme Brownson, se convertit surtout pour des raisons sociales. « S'il commençait à mettre de côté le christianisme, écrit le biographe du premier, c'est parce que le protestantisme orthodoxe, seule forme de religion qu'il connût, n'offrait rien qui correspondît aux prétentions et aux besoins de la société telle qu'il la concevait. Le Christ du protestantisme n'apportait aucun élément de cohésion à l'humanité : une religion anti-sociale et dissolvante par l'action de ses fins contraires ne pouvait contribuer à résoudre les problèmes sociaux[4]. »

Le P. Hecker qui accompagnait ses confrères Walworth et Hewit à la Nouvelle-Orléans, où le jeune Gibbons suivit leur mission en 1854, fut arrêté en chemin par une pneumonie et ne les rejoignit qu'à la fin. Quatre ans après, ces trois

1. *Life of Cardinal Gibbons*, par Sinclair Will, t. I, p. 20 (New-York, 1922). — Une adaptation française de ce travail de premier ordre pour connaître le catholicisme américain, paraît en même temps que cet article chez l'éditeur Téqui, avec une *Introduction* de M. l'abbé Klein et une *Préface* de M. A. Lugan.
2. Henry Bargy, *la Religion dans la Société aux Etats-Unis*, p. 165.
3. Cité par Henry Bargy, *loc. cit.*, p. 171.
4. *Ibid.*, p. 169-170.

Rédemptoristes, avec deux autres compagnons, se séparaient de la Congrégation de Saint-Alphonse et fondaient, avec l'agrément de Rome, celle des Paulistes. La raison principale de la séparation semble avoir été le désir de réaliser un ordre mieux en harmonie avec les aspirations et les besoins de l'âme américaine. Son objet principal sera la conversion des Protestants[1].

***

Il ne paraît pas cependant qu'avant l'apparition de Gibbons dans la vie publique, comme archevêque de Baltimore, le catholicisme ait joui de plus de considération que n'importe quelle autre secte. On pouvait apprécier sa discipline et son organisation, mais on le trouvait plus étranger, sinon plus opposé, aux idées et aux mœurs républicaines des États-Unis que les autres confessions. Quelques évêques, Hughes, de New-York, en particulier, pendant et après la guerre civile, avaient essayé de rompre le mur de glace, mais sans succès marqué. Ce fut Gibbons et les grands prélats formés à son école et soutenus de son exemple, Ireland de Saint-Paul, Spalding de Peoria, Williams de Boston, Ryan de Philadelphie, Keane de Dubuque, qui acquirent droit de cité complet au catholicisme dans la grande République, en combattant victorieusement les préjugés et en s'appliquant à l'adapter à l'âme américaine.

Un de leurs premiers soins fut d'uniformiser le gouvernement ecclésiastique dans leur pays. Il était encore sous la dépendance de la Propagande. Certaines régions de l'Ouest, et de la Louisiane, récemment rattachées à la République, obéissaient à des coutumiers d'origine espagnole ou française; à l'Est, l'influence des traditions britanniques se faisait sentir dans les centres plus anciens. La suppression de ces singularités qui rendaient les contacts entre les divers États et diocèses trop difficiles, s'imposait. Cette unification était aisée, maintenant que les chemins de fer allaient dans tous les sens et d'un Océan à l'autre. Elle fut l'œuvre du troisième Concile

1. M. A. Lugan a publié dans *les Dossiers de l'Action Populaire* (Édit. *Spes*) un article sur *les Paulistes congrégation américaine*, qui a été traduit en anglais à New-York par les soins des Paulistes.

de Baltimore que Gibbons présida comme Délégué apostolique. Sous son influence, l'Église catholique s'y posa en protectrice décidée et puissante des institutions politiques de l'Amérique. « Nous pensons, écrivaient les évêques dans leur lettre pastorale collective, que nous avons le droit de proclamer que nous connaissons les lois, les institutions et l'esprit de l'Église catholique, et les lois, les institutions et l'esprit de notre pays. Nous déclarons solennellement qu'il n'y a pas d'antagonisme entre eux. Un catholique se trouve chez lui aux États-Unis, car l'influence de l'Église s'est constamment exercée au profit des droits individuels et des libertés populaires. » Les séminaires devaient être dirigés par des Américains et les paroisses par des prêtres autant que possible indigènes. Le catéchisme et un livre de prières uniforme furent édités par le soin du Concile pour tous les États. Il organisa des écoles primaires et secondaires, rédigea un programme pour les grands séminaires et décida la fondation d'une Université à Washington. Il refusa de condamner les écoles publiques, défendant même à quiconque, évêque ou prêtre, soit par acte, soit par menaces, d'exclure des sacrements comme indignes ceux qui décideraient d'envoyer leurs enfants à ces écoles, et les enfants eux-mêmes. Là où manquait l'école catholique, là où celle qui existait n'était pas capable de donner aux enfants une éducation en rapport avec leur condition, le concile décréta que les Écoles publiques pourraient être suivies en toute sûreté de conscience. En ce cas, les prêtres des paroisses devaient prendre des mesures pour assurer l'instruction religieuse des enfants[1].

L'effort des grands prélats de cette période fut de tirer le catholicisme de sa séquestration et de le mêler à la vie de la Cité, sans l'imposer. Cet effort apparaît nettement dans la vie de Gibbons. Doué d'un tact génial, il obtint des résultats surprenants. Au lieu de rester confiné, comme ses prédécesseurs, à Baltimore, il entre en rapport avec les principaux hommes politiques, députés, sénateurs, secrétaires d'État, de Washington, ville qui est dans sa juridiction ecclésiastique. Il a les meilleures relations avec tous les présidents, et quelques-uns, comme Cleveland et Roosevelt, sont ses amis.

1. *Life of Gibbons*, par Sinclair Will, t. I, p. 267.

Jamais, à moins de grave empêchement, il ne refuse de s'asseoir à leur table. Le premier des évêques catholiques, en 1881, il demande à ses prêtres de s'associer, eux et leurs fidèles, aux fêtes d'action de grâce ordonnées par les présidents de la République, le 24 novembre de chaque année, depuis Lincoln. Par son exemple, il contribue à faire passer dans les mœurs cette pratique qui répugnait même à beaucoup de Protestants, en raison de son origine puritaine. Pas de réjouissance publique, à Baltimore, où on ne l'invite, pour qu'il la patronne de sa présence. « Oubliant, dit son biographe, les distinctions de credos et de rang, dans le commun effort, il prenait d'ordinaire place sur la tribune avec des méthodistes, des juifs et des quakers. Nul ne parlait avec autant de patriotisme et dans un esprit plus progressiste. Gouverneurs et maires le regardaient comme un ami, le traitaient en ami et recherchaient ses conseils[1]. » Son élévation au Cardinalat fut saluée par la presse comme une preuve des idées tolérantes de l'Église romaine et de la bonne harmonie entre le catholicisme et la République. Dès lors, les grands journaux s'intéresseront aux fêtes, aux idées, aux diverses manifestations catholiques, jusque là généralement négligées sinon méprisées par eux.

Toutes les conquêtes, toutes les initiatives et améliorations démocratiques trouvent Gibbons au premier rang pour les promouvoir ou les défendre, sans peur comme sans excès. Il engage hardiment le catholicisme américain dans cette voie. Il combat toutes les intolérances et ne demande pour son Église que la liberté. Il est d'avis que la protection de l'État devient trop souvent pour elle une chaîne. Sa sauvegarde la plus efficace est l'amour et le respect qu'elle éveille dans les consciences. Il prend donc la défense des Chevaliers du Travail et même d'Henry Georges devant le Saint-Siège. Ses actes et ses enseignements devancent et préparent l'Encyclique *Rerum novarum*.

Démocrate convaincu, vigilant et actif, au sens large de ce mot et non en tant qu'il désigne un parti spécial, il l'est de toute son âme, parce qu'américain. Né aux États-Unis de parents irlandais, il garde un souvenir fidèle à la terre de ses ancêtres, mais il ne connaît et n'aime qu'une patrie, l'Amérique.

1. *Life of Gibbons*, I, p. 221.

Quand Cahensly, un député allemand, alléguant que la raison du déchet des émigrants catholiques était le manque de prêtres et d'évêques de leur nationalité et parlant leur langue, en demande pour eux, il n'hésite pas à le combattre et il obtient que Rome le désapprouve. Dans la controverse sur l'Américanisme et le P. Hecker, il regrette avec Ireland que les interprètes et traducteurs européens aient travesti ses idées sur l'un et l'autre sujet. Quand les États-Unis par la voix de leur Président décident en 1917 d'entrer dans la Grande Guerre à côté des alliés, le Cardinal Gibbons s'empresse d'assurer les autorités que les catholiques seront à l'avant-garde dans cette entreprise nationale.

Cette ardeur d'adaptation de Gibbons à la démocratie et à la Cité américaines, secondée par d'autres grands prélats désignés par lui-même, pour la plupart, au Saint-Siège, conquit à sa personne et au catholicisme qu'elle symbolisait, une estime et une popularité inconnues avant lui.

Une année après son élévation au siège primatial de Baltimore, il fait dans son journal cette observation (6 juillet 1877) :

J'ai écrit au cardinal Simcone pour lui dire la cordialité des relations existant maintenant entre les autorités civiles et l'Église. Elle s'est manifestée par la présence du Président et de son cabinet à l'ouverture de notre Collège à Georgetown, par celle du gouverneur à la même solennité et par la loi récemment votée qui exempte la propriété d'Église d'un gros chiffre de taxe.

Quand le cardinal retourna de Rome à Baltimore, après sa victoire dans la cause des Chevaliers du Travail et après son fameux discours sur les relations de l'Église et de l'État, le maire de cette ville le salua, à la gare, en ces termes :

« Vous avez exposé aux peuples européens les bienfaits dont la liberté civile et religieuse comblent les citoyens de l'Amérique. Ici les honneurs politiques et sociaux sont ouverts à tous; la liberté règne pour tous, sans licence, et l'autorité est reconnue et maintenue, sans despotisme. Votre patriotique attachement à votre terre natale vous vaut d'être un symbole national. Votre souvenir, comme celui de Carroll, le premier archevêque de Baltimore, sera gardé, précieux trésor, comme en un reliquaire, dans le cœur de votre peuple. »

Lors de son passage à Saint-Paul (Minnesota), dans une

tournée d'inspection et de visite à travers les États de l'Ouest, le juge William L. Kelly, faisant allusion à la part que Gibbons avait prise, à côté des personnages officiels, au centenaire de la Constitution, et associant son nom à celui de John Ireland, archevêque de cette ville, lui disait :

« Hier, à l'invitation de vos concitoyens, sans distinction de foi religieuse ou de parti politique, vous, prêtre, archevêque, cardinal, vous éleviez vos mains au-dessus des foules assemblées et, en vertu de votre ministère sacré, vous invoquiez la bénédiction de Dieu Tout-Puissant sur la Constitution de ces États-Unis. En cette occasion, illustre Monsieur, votre voix était celle d'un prêtre; elle était davantage celle d'un prophète... Les vieilles barrières qui nous ont longtemps séparés de nos frères, dans le même bercail, sont, grâce à Dieu, à peu près par terre. Dans toutes les grandes questions sociales et politiques, nous marchons, à Saint-Paul, la main dans la main. Nous sommes inébranlables dans nos convictions religieuses et ils sont inébranlables dans les leurs. L'honnêteté de personne n'est mise en doute. Nul n'a autant travaillé à réaliser ce cordial et catholique état de choses, que l'homme assis à vos côtés. Le nommer c'est l'honorer : John Ireland. »

Gibbons ne se lassait pas dans ses discours ou écrits publics, d'insister sur la stabilité des institutions politiques américaines et sur la possibilité pour l'Église de s'adapter à ces constitutions. Les hommes politiques qui savaient son admirable équilibre et sa parfaite identification à l'esprit et aux intérêts de la République, le consultaient sur les plus graves affaires de l'État. Le Président Cleveland lui demandait son avis sur une question de tarif et Mc Kinley voulait savoir de lui si les États-Unis devaient garder les Philippines. Les hommes religieux des Credos les plus divers le virent prendre part au Parlement des religions en 1892, alors que l'archevêque anglican Benson refusait l'invitation. Il profita de l'occasion pour exposer devant eux les bienfaits que le catholicisme avait apportés à l'Humanité.

Ses noces d'argent comme cardinal et ses noces d'or comme évêque coïncidant, en juin 1911, furent une apothéose de Gibbons où rivalisèrent les autorités civiles et religieuses

des États-Unis. 20 000 personnes l'acclamèrent dans la plus vaste salle de Baltimore. A leur tête se trouvaient le Président Taft, le vice-président Sherman, l'ex-président Roosevelt, les présidents des Chambres, les ambassadeurs, le gouverneur du Maryland, le maire de Baltimore. Les discours que lui adressèrent alors les Présidents Taft et Roosevelt seraient à citer ici; je me contente du dernier paragraphe de celui de Roosevelt.

« Le héros de notre fête, disait-il, a été un exemple pour nous tous dans notre vie publique et privée, et par le but qu'il a donné à son effort, et par la manière dont il s'est appliqué à le réaliser. Il a travaillé pour la justice, il a travaillé pour l'honnêteté dans les procédés et il l'a fait dans l'esprit de vérité, dans cet esprit qui n'a rien à voir avec l'ambition ou le désordre, reconnaissant en même temps et sans arrière-pensée que la loi et l'ordre, s'ils sont essentiels, le sont d'abord parce que, sur eux comme sur une assise et seulement sur cette assise, il est possible d'élever le temple majestueux de la Justice et de la Rectitude dans les relations d'homme à homme. Je suis honoré, nous sommes tous honorés, cardinal Gibbons, que les circonstances nous permettent aujourd'hui de payer un tribut à ce qu'il y a de plus haut et de meilleur dans un citoyen américain, en nous rencontrantci pour vous fêter. »

Les démocrates et les républicains se disputaient l'influence de son prestige. Jamais il ne se prononça en public pour l'un ou pour l'autre parti. « Personne ne sait mes opinions politiques, disait-il un jour à un reporter du *World* (6 août 1912). Je fais plus de cas des principes que des hommes. Naturellement, quand je vote, je dois voter pour quelqu'un. Je n'ai jamais dit à personne pour qui je voterais, en n'importe quelle élection. Je garde mon indépendance et ma liberté de voter chaque fois, comme je crois le meilleur, d'accord avec mes connaissances et ma conscience. » Démocrates et républicains l'invitèrent à tour de rôle à ouvrir leur convention par la prière. Des uns et des autres il resta l'ami. Chez tous il suscita même estime et même admiration.

La guerre déclarée, il rassembla tous les catholiques autour du Président et du Gouvernement. Ses précédentes cam-

pagnes d'américanisation facilitèrent sa tâche. Son action d'alors fut un signalé bienfait pour son Église, que l'on n'a jamais pu accuser de s'être tenue à l'écart ou d'avoir boudé, quand la Patrie était en danger.

La popularité et le prestige de bon aloi dont lui et les grands évêques qui suivaient ses exemples et ses inspirations, comme Ireland, Spalding, Keane, jouissaient dans toute la République, rejaillit sur le catholicisme, non seulement des États-Unis mais de l'univers. Ils resteront une apologie en acte de cette religion, aux yeux de tout esprit sans préjugé, plus efficace que des arguments abstraits.

Il y a à peine quelques années, disait un avocat distingué de Baltimore en recevant le cardinal Gibbons, en 1894, à son retour d'un voyage à Rome, l'idée prévalait ici que l'Église était une excroissance étrangère, inadaptée à la vie moderne américaine, et même que ses enseignements étaient hostiles à nos libres institutions. Ce préjugé se fortifiait et se répandait. Il n'eût pas cédé devant les armes ordinaires de la logique et de la raison. Il fallait une illustration vivante de son absurdité. Cette illustration, Votre Éminence l'a fournie. En vous, le peuple américain voit la plus haute autorité spirituelle parfaitement à l'aise avec les exigences du devoir civil et patriotique [1].

Il offrit au monde un type nouveau d'homme d'Église. Il montra ce qu'un prêtre comprenant son temps, aimant son pays, ayant le sens de la tolérance et des exigences nouvelles de nos démocraties, restant cependant fermement attaché aux exigences de sa foi, peut réaliser pour le bien de la cité temporelle, dans des sociétés plus que jamais divisées religieusement et politiquement où le pouvoir spirituel est de plus en plus confiné dans une action morale.

Son historien le dit avec raison :

Il a créé ce type nouveau d'homme d'Église en Amérique, non seulement pour son Église, mais pour toutes les formes de croyances. Il s'était fait pour lui-même une place que nul autre n'a prise ni n'a essayé de prendre, car elle n'était à la portée de personne.

A nul prêtre catholique n'avait pu venir l'idée, avant Gibbons, qu'il pourrait être un chef dans la vie publique de sa nation sans s'exposer à une violente hostilité. Les vues exactes sur la manière de sauvegarder, sans rien abandonner, l'équilibre des deux éléments, ne sont

1. *Life of Gibbons*, p. 582.

le privilège que d'un petit nombre. Courir le risque de laisser soupçonner une mainmise de l'Église sur l'État, aurait amené d'incalculables dangers. C'eût été encore plus vrai, s'il se fût agi d'un cardinal, personnalité en évidence [1].

***

Dire cependant que Gibbons a surmonté toutes les difficultés serait inexact. Force morale et hiérarchisée de premier ordre, s'adaptant sans peine à toutes les exigences d'une grande démocratie dont la Constitution proclame la séparation du temporel et du spirituel, s'inclinant de préférence vers les faibles, les souffrants, les travailleurs pour les fortifier, les soulager et améliorer leur condition, s'il séduisait les hommes d'action idéalistes, le catholicisme avait moins de prestige aux yeux des intellectuels. Il n'avait produit ni un Balmès, ni un Ozanam, ni un Lacordaire, ni un Newman. Mais ce sont là fruits de choix de l'âge mûr. Le catholicisme américain, admirablement planté en terre neuve, par Gibbons et ses amis, sortait à peine de l'adolescence. Les fruits de choix paraîtront plus tard sur l'arbre, si ceux qui seront chargés de ses destinées poursuivent l'œuvre de culture si bien commencée. Il ne manque pas de plants au verger. Viennent les jardiniers experts pour les faire pousser en ce sol fertile.

Ce sol est très varié et très étendu. D'un côté, il touche l'Océan; de l'autre, le Pacifique; au sud, il ressent les chaleurs tropicales, au nord, les froids du pôle. On pouvait craindre que l'effort de culture catholique, en se dispersant, s'affaiblît. La guerre a été l'occasion providentielle qui a permis de le centraliser et de l'organiser. Un des ouvriers de cette intéressante mise en œuvre du vaste champ, va nous exposer brièvement l'origine et la distribution du labeur.

« Quand l'Amérique mobilisa, la nécessité de combiner les diverses organisations du pays apparut aussitôt. Deux jours après la déclaration des hostilités, les archevêques des États-Unis, en leur rencontre annuelle à Washington, avaient adopté les décisions fermes transmises au Président Wilson, engageant leurs subordonnés au service de la Nation comme « un seul homme ».

1. *Life of Gibbons*, p. 709.

» Cette promesse fut tenue à la lettre. Que l'ensemble des catholiques fût préparé à la tenir, cela n'était pas en question. Néanmoins, le problème consistant à réunir les œuvres diverses, pour coordonner les forces permettant la coopération avec le gouvernement demandait une solution. Certaines organisations très développées, comme les chevaliers de Colomb et l'Union des jeunes gens, firent immédiatement des plans pour le travail à entreprendre d'un point de vue national, parmi les soldats et les marins catholiques. Leur exemple inspira d'autres œuvres. Mais les réunir toutes restait la question difficile. Elle devint d'autant plus complexe que le désir qu'avaient les sociétés particulières de rendre service, était plus vif. Ces efforts bien intentionnés embarrassaient souvent, au point d'entraver l'œuvre même des chevaliers de Colomb, tout de suite reconnue par le gouvernement, comme l'organisation officielle des intérêts des catholiques d'Amérique.

» Au Père John J. Burke, de la congrégation de Saint-Paul, apôtre, revient l'honneur d'avoir résolu le problème. Fondateur de l'Association des Aides-Aumôniers, il avait vite appris à estimer la valeur de l'organisation, en s'occupant de fournir les aumôniers capables, en nombre suffisant pour les besoins spirituels des soldats et marins catholiques. Il s'adressa donc aux cardinaux Gibbons, O'Connell et Farley. Il leur proposa une réunion générale des Associations et Œuvres catholiques, en vue d'unifier et rendre plus efficace la contribution des catholiques aux besoins du pays.

» La proposition fut approuvée. Chaque évêque fut invité à envoyer un délégué ecclésiastique et un délégué laïque au « meeting », et chaque société reconnue dans l'Église fut priée de choisir deux représentants à ce Congrès, tenu à l'Université catholique de Washington, les 11 et 12 août 1917. La situation y fut complètement exposée et les ambitions individuelles subordonnées au but commun. A la fin d'un discours sensationnel du Père Burke, le Comité de Guerre, national et catholique, était créé.

» Six mois après, à la suggestion du cardinal Gibbons, une réorganisation du Conseil fut effectuée. Les quatorze archevêques d'Amérique prenaient la direction de l'œuvre par

l'intermédiaire d'un Comité administratif de quatre évêques, travaillant en collaboration avec six membres des Comités des chevaliers de Colomb aux œuvres de guerre et six membres du Comité spécial de guerre, comme agents exécutifs.

» Ainsi tous les problèmes étaient résolus. L'œuvre avançait, avec tant de facilité et d'efficacité qu'elle reçut l'encouragement du Président, les témoignages d'admiration des œuvres non-catholiques, et l'approbation cordiale de la presse laïque.

» Si grands furent les avantages qu'en retira le pays en général et les catholiques en particulier, que la pensée de briser cette union de forces, après la Guerre, ne vint à personne. »

Le Comité de guerre national catholique était né des problèmes de la guerre; des problèmes également pressants de la Paix et de la réadaptation, naquit l'œuvre remarquable organisant toutes les œuvres catholiques des États-Unis sous le nom de *Conseil du bien-être national catholique*. Elle était sanctionnée par l'Episcopat américain dans une lettre collective, en septembre 1919.

Le Conseil est un organisme constitué par les évêques que délèguent leurs collègues. Il comprend six départements qui sont comme autant de Ministères : l'Éducation, la Presse, la Législation, l'Action Sociale, les Organisations Laïques, l'Émigration. Le Secrétaire général, en relation avec tous les départements, est un Pauliste. Deux importants édifices leur ont été assignés à Washington. Là travaille un état-major de techniciens laïques et ecclésiastiques. En 1922, la Congrégation consistoriale, avec l'approbation de S. S. Pie XI, récemment élu, crut devoir dissoudre l'organisation, et ne plus permettre aux évêques de se réunir comme ils le faisaient tous les ans à Washington. L'autorité de chaque prélat dans son diocèse n'avait pas paru assez respectée par les directives du C. N. W. C.

Cette organisation devait son origine à la grande majorité des évêques. Ils envoyèrent à Rome trois d'entre eux pour expliquer au Pape le dommage moral et matériel fait à l'Église américaine par sa suppression. Après avoir examiné la question, le Pape consentit à modifier le décret de la Congrégation consistoriale. Il demanda seulement aux évêques réunis à Washington de ne pas s'appeler *Council* mais *Con-*

ference. La juridiction épiscopale, dans chaque diocèse, devait être scrupuleusement respectée.

***

Pendant que les évêques donnaient à l'Église américaine une organisation centrale puissante pour les différentes œuvres, les prêtres organisaient les leurs autour de leur clocher. Aux États-Unis, la rivalité du clergé séculier et régulier ne peut être vive. Celui-ci a ses paroisses. Il n'est pas exposé à fouler les plates-bandes des voisins. Le bon ordre, la paix et le bien général n'y perdent rien. Comme l'argent abonde à cette heure, partout où sont des catholiques, des églises en pierre solide, aux vastes proportions, pleines de lumière et de commodité, surgissent. Le bon goût ne préside peut-être pas toujours à ces constructions. Regrettons-le pour l'art et le catholicisme américain.

Nous avons vu avec quelle sollicitude, durant sa longue carrière d'évêque et de leader spirituel, Gibbons s'appliqua à faire disparaître les différences raciales dans le clergé. Visant un plus grand bien, il avait semblé abandonner les immigrants à l'irréligion et au protestantisme, en combattant, et avec vigueur, Cahensly qui prétendait donner à chaque groupe ethnique des prêtres de même langue et de même race. Là où il ne devait y avoir qu'une nation, il ne fallait qu'une église nationale. L'archevêque de Saint-Paul, Ireland, ami et émule de Gibbons, exprimait leur pensée commune quand il disait : « Nous condamnons en Amérique un nationalisme allemand aussi bien qu'un nationalisme français ou irlandais. »

Or la guerre, qui a accéléré la fusion de la nation américaine dans l'ensemble, paraît avoir retardé l'assimilation des éléments catholiques d'immigration récente et créé une situation plus malaisée que celle contre laquelle Gibbons avait lutté. J'aborde un sujet délicat. J'en sais la difficulté. Je le traiterai sans le moindre parti pris national, n'ayant en vue que les intérêts de l'Église catholique américaine et, j'ose le croire, des États-Unis eux-mêmes.

J'affirme d'abord mon admiration et mon affection pour l'Irlande et pour le catholicisme irlandais. Piétiné et persécuté

trois siècles durant par l'Angleterre, il a survécu, pour être dans les pays où le chassait l'intolérance de ses oppresseurs, le plus redoutable et intraitable adversaire de l'influence anglaise. En Australie, aux États-Unis, même en Angleterre, l'Irlandais qui parle la langue de son persécuteur, dans le club, dans les journaux, dans les partis, jusque dans les chaires, le combat inlassablement. La haine de l'Angleterre qu'on rencontre partout en ces pays, ardente, tenace et entreprenante, est son fait.

D'autre part, il n'existe sans doute pas, de par le monde, fidèles plus dévoués à leurs prêtres que les fidèles irlandais. Ils les aiment, les respectent, et leur obéissent. Avec une délicatesse infinie, ils jettent sur leurs fautes, quand ils en découvrent, un manteau de silence et de discrétion. Ils souffrent de les voir souffrir dans leurs biens ou leurs affections. Ils se privent du nécessaire pour leur assurer une vie décente et confortable. J'ai vu de près ces attentions et ces délicatesses infiniment touchantes. Le prêtre est pour l'Irlandais, non seulement le gardien et le consolateur de son âme, mais le compagnon de ses souffrances, son soutien dans ses luttes pour le triomphe de la justice en la commune patrie.

La guerre fut pour lui, presque exclusivement, une occasion de secouer le joug abhorré de l'Angleterre. Pour obtenir ce résultat, tous les moyens parurent bons. Il ne se préoccupa guère de savoir si l'Angleterre défendait, avec ses alliés, la justice. Pour combattre sa vieille ennemie, il eût fait un pacte avec le diable. Et là, sans doute, est la raison de ses erreurs et des dangers que son nationalisme exacerbé et étroit pourrait faire courir au catholicisme et que je signalerai.

Gibbons n'était pas né en Irlande, mais y avait vécu jeune. Ireland était aussi d'origine irlandaise. Ils s'adaptèrent si bien à l'âme jeune et entreprenante de l'Amérique, qu'on ne surprit jamais sur leurs lèvres ou dans leurs gestes rien qui laissât supposer qu'ils voulaient irlandiser le catholicisme américain.

Grâce à leur action lente, courageuse et souvent méritoire, même les catholiques dont les sympathies raciales et les haines accumulées avaient favorisé au début de la guerre l'Allemagne et ses alliés, se rangèrent sans trop hésiter autour du drapeau américain. Beaucoup rivalisèrent avec

les autres confessions de dévouement dans les œuvres militaires de tout genre. Ils montrèrent que, si leur souvenir se reportait quelquefois vers ces terres d'Irlande ou de Germanie dont la pauvreté avait chassé leurs parents, à cette heure de difficultés pour les États-Unis, leur cœur, leur vie appartenaient sans réserve à la patrie adoptée. Cette attitude, œuvre du génie prévoyant du pur américain Gibbons et de ceux qu'il inspirait, valut définitivement le droit de cité au catholicisme.

La guerre finie, les raisons de sentiment et d'intérêt qui avaient uni les catholiques autour du *Stars and Stripes* perdirent de leur force. Les cruelles déceptions d'une cruelle défaite pour les catholiques d'origine allemande, les oublis des longues souffrances de l'Irlande et de ses trop justes réclamations contre l'Angleterre, les déceptions italiennes qui s'agitaient surtout autour de la France, réveillèrent les particularismes et les colères raciales calmées ou assoupies. Il manqua une main sage pour les apaiser, comme au temps de Cahensly. Une explosion de fureur se déchaîna contre le traité de Versailles, contre l'Angleterre, et, en dernier lieu, contre la France. Certains organes catholiques dénoncèrent violemment le militarisme anglais ou français et se lamentèrent sur les mauvais traitements infligés, avec une criante injustice, à l'Allemagne. On commença habilement à la dégager des responsabilités de la guerre[1]. Un phénomène curieux se produisit. Les éléments irlandais et allemands qui, avant cette guerre, étaient en lutte ouverte, se réconcilièrent dans la haine commune des alliés, et, disons-le, dans l'oubli de l'Amérique et des sages recommandations de Gibbons.

Les Allemands étaient trop compromis pour prendre la tête du mouvement. Ils se firent soudain discrets, supprimèrent plusieurs journaux en leur langue, mais, à peu près partout, s'unirent politiquement aux Irlandais dans leur action de revanche contre les vainqueurs.

Ceux-ci sont maintenant en majorité dans les grandes capitales américaines : New-York, Boston, Chicago, San Francisco. Ils y occupent mairies et municipalités. Ils disposent par ailleurs, en raison de leur nombre et de leur activité, d'une foule de journaux; ils disposent surtout de l'in-

fluence du clergé catholique qui dans sa hiérarchie et ses prêtres, pour les trois quarts, est d'origine irlandaise et pour l'autre quart, d'origine allemande.

Profitant de cette situation favorable et de la force qu'ils tirent de leur alliance avec les Allemands, les Irlandais semblent avoir monopolisé le catholicisme. Ils semblent travailler à l'irlandiser. L'histoire, les traditions, la politique des États-Unis, ont l'air d'être subordonnées aux exigences de leurs revendications. Dans plusieurs centres, des conflits graves se sont élevés entre eux et les éléments qui refusent de se laisser dominer ou absorber. Au nord, ils sont en lutte violente avec l'élément franco-canadien. Un peu partout, ils ont des difficultés avec les Italiens et les Polonais. Je connais des Américains distingués, d'origine anglaise, qui ne veulent plus entrer dans une église où est un prêtre irlandais, pour ne pas entendre ses prédications. A New-York, la police, composée surtout d'éléments irlandais, ayant dissous une réunion du *Birth Control*, a été accusée, avec le maire, d'être aux ordres du clergé. Les mêmes accusations sont formulées ailleurs. La réapparition du Ku-Klux-Klan a coïncidé avec des manifestations où le point de vue américain paraissait subordonné à des intérêts raciaux.

Le « Ku-Klux-Klan » fut fondé dans les États du sud de l'Amérique après l'affranchissement des nègres. Il y a à peine deux générations que l'esclavage est supprimé aux États-Unis. C'était une union de démocrates blancs, qui ne pouvaient admettre l'égalité des races. Les membres du « Klan », masqués et en robe blanche, montés sur des chevaux noirs, faisaient la guerre aux nègres, les rouaient de coups et les lynchaient. Ils luttaient aussi énergiquement contre les mariages entre nègres et blanches. Le « Ku-Klux-Klan » disparut et les nègres du Sud purent de nouveau respirer librement. Soudainement, il y a quatre ans environ, le « Klan » ressuscitait parmi les descendants des planteurs de coton esclavagistes. Cette fois, il ne visait plus les noirs, il avait des visées plus étendues. Les membres, protestants fanatiques, avaient décidé une guerre à mort aux catholiques et aux juifs. Ils étaient aussi pleins de haine contre tous les étrangers et avaient arboré la fameuse devise : « L'Amérique aux Américains. »

Cette organisation, qui avait pris naissance en Louisiane, se répandit rapidement dans les autres États, et une enquête ordonnée par le Congrès a prouvé que le « Klan » avait des partisans parmi les hommes d'État, les députés, les financiers et les ouvriers. La police et les autorités sont à ses ordres et les victimes de « l'Empire invisible » — nom que se donne le « Klan » — ne peuvent trouver aucune défense contre cette organisation redoutable. Le « Ku-Klux-Klan » tue et lynche ses ennemis facilement et impunément, comme il tuait et lynchait les nègres il y a cinquante ans.

Il a aujourd'hui un caractère nettement antijuif et anticatholique.

Pour ces raisons et quelques autres, l'avenir du catholicisme aux États-Unis ne paraît pas rassurant.

***

Me trouvant à Harvard, il y a deux ans, j'en profitai pour voir M. Peabody dont je connaissais les beaux livres. Il m'invita à déjeuner avec l'illustre Président Lowell, M. Richard Cabot et d'autres professeurs. M. Peabody, maintenant en retraite, a, pendant de longues années, été professeur de *Mœurs chrétiennes* à l'Université. C'est un unitarien, d'esprit modéré. Nous abordâmes ensemble bien des sujets. Entre tout ce qu'il me dit, une réflexion me frappa, que je n'avais pas directement provoquée : « L'Église catholique, me dit-il, a en Amérique une grande opportunité, mais je ne crois pas qu'elle en profite. » « *The Catholic Church has a great opportunity in America, but she will not seize it* ».

Cette phrase est restée ancrée en ma mémoire. Je l'ai souvent répétée depuis. J'essayai dès lors de vérifier le bien fondé de son contenu. Au cours de mon deuxième voyage aux États-Unis, elle servit de ligne directrice à mes observations.

Que le Catholicisme ait la chance pour lui, à cette heure, qui peut en douter? Gibbons, Ireland et leurs amis, ont détruit le préjugé qui le faisait considérer comme une religion étrangère, sinon opposée aux institutions, aux mœurs et à l'âme américaines. Eux morts, certaines maladresses n'ont pu encore mettre en péril leur victoire. Bien loin de répugner au carac-

tère américain, le catholicisme coïncide singulièrement avec lui. Le Yankee est, avant tout, un actif, un pragmatique. Il ne se perdra jamais dans la forêt des spéculations métaphysiques. Qu'on lui donne pour son action dans la famille, dans le travail, dans la politique, un point d'appui ferme, un credo clair et raisonnable, à l'abri des subtilités, des variations, des doutes et des destructions de l'esprit, et il y adhérera immédiatement. Tous les grands convertis américains ont cherché, avant tout, dans le catholicisme un abri sous lequel ils pussent se dévouer, se sanctifier, faire du bien, sans avoir à craindre les résistances de leur sens propre, leurs passions et leurs ignorances. Le converti Brownson écrivait à celui qui devait être le P. Hecker, avant sa conversion : « Votre dévouement doit être réglé et dirigé par la discipline de l'Église : il faut être catholique. » Le P. Hecker devenu catholique dira lui-même que l'Église est le meilleur garant des inspirations.

Pour distinguer, dit-il, si les mouvements intérieurs viennent ou non de l'Esprit saint, il faut avoir recours à l'autorité de l'Église. Cette règle *pare à tout danger*, et avec elle l'âme peut marcher, *courir ou voler à son choix*, en toute sécurité et parfaite liberté, dans les voies de la sainteté.

Il considéra la définition de l'infaillibilité comme la sauvegarde des plus nouvelles et plus audacieuses initiatives.

Elle nous donne toute liberté de tourner notre attention vers d'autres objets et de cultiver d'autres vertus.

Il y a des hommes, écrit son biographe, qui croient que l'autorité de l'Église raidira leurs membres; il avait hâte de leur expliquer qu'elle leur rend la liberté, affranchit leurs esprits du doute, donne à leur conviction l'intensité d'une certitude instinctive, et porte les facultés intellectuelles à une activité dont la force n'est pas soupçonnée en dehors de l'Église.

Ce point d'appui solide, que fournit l'Église catholique, les Américains ne peuvent le trouver dans les diverses religions à leur portée. Le Judaïsme très répandu à côté d'eux, — il y a 8 millions de Juifs en Amérique et 1 200 000, à New-York seulement — ne leur inspire, comme secte, aucune sympathie. D'ailleurs il est divisé en groupes ennemis, orthodoxes, modérés et libéraux. « Les variations dans leur croyance sont très considérables, allant de l'orthodoxie la plus extrême qui a conservé la foi presque, sinon tout à fait intacte, jusqu'aux « réformés

extrêmes » qui se distinguent à peine des rationalistes théistes et même des agnostiques[1]. » Plus divisés et plus incertains encore sont les Protestants. Ils ont, à cette heure, aux États-Unis, 143 sectes officiellement reconnues[2].

L'auteur unitarien, M. Lyon, que je viens de citer, écrit dans la préface d'un livre préparé à la requête de la Société « unitarienne de l'École du Dimanche », et intitulé *Une étude des Sectes* : « Mon application, à ce sujet, et les consultations que j'ai eues avec plusieurs hommes représentatifs, m'ont surpris en me révélant l'état de confusion et de changement où toutes les croyances, sauf celles des catholiques romains, se trouvent à cette heure[3]. »

Dans une Église épiscopalienne de New-York, appartenant donc à un corps religieux qui passe pour conservateur, j'ai entendu chanter un cantique composé par le Recteur, le Rev. Grant, où il y avait cette phrase : « Seigneur, envoyez-nous des hommes qui ne soient pas des *hommes des anciens credos*! » Le protestantisme américain est un code de bienséances morales et même d'hygiène, emprunté à l'Évangile, enluminé d'images plus ou moins nombreuses et artistiques, pour plaire à l'imagination et aux yeux. Il a peu d'emprise sur les décisions de l'esprit.

Sur ce sable mouvant, ceux qui veulent s'engager ne peuvent avancer, ils s'enlisent. Ils cherchent, espérant trouver un sol ferme qui leur permette d'aller de l'avant, de penser et d'agir. Ils voudraient surtout sauver Celui qui a les paroles de la vie éternelle et que les protestants semblent abandonner à tous les doutes, à toutes les négations, à tous les mépris du libre examen. Ils le voient ravalé au niveau des névrosés et des hystériques illuminés. Des millions d'âmes religieuses, parmi eux, tremblent pour Jésus. Anxieuses, elles cherchent à conserver intact à l'humanité cet incomparable trésor, en le soustrayant aux ravisseurs de sa dignité et de ses prérogatives d'Homme-Dieu.

A côté de ces chercheurs d'un divin où l'âme puisse s'accrocher et se suspendre solidement, il est d'autres chercheurs

1. *A Study of the Sects*, by William, H. Lyon, 1891.
2. *Ibidem*, p. 75.
3. *Ibidem*, p. 3.

plus terre à terre, plus préoccupés de l'intérêt et de l'avenir de la cité temporelle. Ceux-ci demandent à la religion une protection contre les envies d'en bas, toujours prêtes à se jeter sur l'autorité, sur la propriété légitimement acquise, sur l'ordre social, pour les renverser, les piétiner et instaurer l'anarchie mère des despotismes; ceux-là veulent au contraire, une religion qui n'hésite pas à s'attaquer aux égoïsmes d'en haut, conservateurs de tous les abus, sanctificateurs de tous les mépris des nantis et des forts pour l'indigence et la faiblesse et qui arrêtent l'humanité dans sa marche vers plus de mieux-être moral et matériel, vers plus de fraternité et de civilisation.

Or il ne semble pas que le catholicisme ait encore réussi à faire admettre aux Américains qu'ils rencontreront en lui les satisfactions spirituelles et sociales qu'ils cherchent. Nous ne disons pas qu'il ne peut donner ces satisfactions, nous disons qu'elles ne s'offrent pas à l'âme des citoyens des États-Unis avec assez d'évidence pour qu'on puisse espérer la voir, un jour prochain, conquise.

Au milieu de l'anarchie des sectes protestantes, juives et autres, le catholicisme est apprécié comme une organisation forte et un ferme soutien de la conservation sociale, surtout par ceux-là qui plus que les autres ont le sens de l'ordre, car il leur assure aujourd'hui la paisible jouissance de leurs privilèges de chefs, de propriétaires, ou de financiers. Il n'est pas rare de trouver des maîtres de mines ou d'usines, protestants ou incrédules, construisant à leurs frais des églises ou des chapelles catholiques où les ouvriers irlandais, polonais et italiens apprendront le respect et l'obéissance qu'ils attendent légitimement. Pour ces gens-là, le catholicisme est avant tout un gendarme. Souvent ils le méprisent comme étant la religion de leurs domestiques et de leurs ouvriers [1], aussi dès qu'ils entendent des ecclésiastiques romains parler du droit des travailleurs, de l'amélioration de leur sort, au besoin par la grève, ils froncent le sourcil. L'archevêque de Chicago, ayant dit un jour à ses prêtres que, dans les luttes entre le capital et le travail, ils devaient toujours se rappeler de quelle classe eux-mêmes sortaient, grand fut le scandale chez les magnats

1. « Je n'aime pas votre damnée religion, disait un jour à un catholique le Président Roosevelt, mais j'avoue qu'elle nous rend bien service. »

des trusts et de la finance. J'en ai recueilli l'écho dans beaucoup de salons.

Au temps de Gibbons et d'Ireland, les catholiques ne possédaient pas d'élite intellectuelle, artistique, scientifique ou théologique se désignant à l'attention des esprits cultivés de la nation. Mais ils avaient ces grands hommes d'Église, vrais charmeurs et dominateurs du peuple, qui s'imposaient à l'admiration et à l'amour de tous. L'ère de ces conquérants de sympathies populaires semble passée et le catholicisme n'a pas encore de prestige intellectuel. Ni dans le clergé séculier, ni dans le clergé régulier, ni parmi les laïques, il ne s'est élevé, à ce jour, des historiens, des savants, des écrivains, des artistes qui inclinent devant eux leurs concitoyens dans l'unanimité de la louange. Une exception serait à faire pour la sociologie où deux ou trois hommes ont acquis une belle audience.

Ce manque de prestige intellectuel explique, en partie, pourquoi le clergé américain est souvent tenu à l'écart par les aristocraties de l'esprit et même par celles qui s'imaginent que l'argent en tient lieu.

Défaut aussi d'un certain prestige extérieur et civique. Je m'explique.

Il s'agit principalement du champ de la politique. Les Irlandais ont pris dans les plus grandes capitales américaines une influence que leur nombre, et leur audace expliquent. On les désigne comme collaborant à la corruption civique et comme promoteurs, ici ou là, du système du *boss*, agent à tout faire des politiciens contre lequel protestent les honnêtetés de tous les partis. Ils se sont emparés de Tammany, à New-York, ce vieux club où l'on dresserait maintenant les aventuriers de la politique. Telle est, du moins, la réputation que lui ont faite tous ceux qui se croient purs et intègres. Les intérêts se lient pour confondre dans une même réprobation ces politiciens combatifs et le catholicisme, leur religion, qu'ils compromettent au cours de leurs entreprises électorales.

Fondés ou non, ces préjugés diminuent la force d'attirance du catholicisme.

Il en est d'autres. Un Français entendit un jour le cardinal Gibbons lui dire que l'abondance d'argent serait un sérieux

obstacle pour l'Église aux États-Unis. Elle y est riche, car ses fidèles sont très généreux; elle bâtit beaucoup de presbytères, d'écoles, de collèges, d'universités, d'édifices pour le culte. Peut-être parle-t-on trop de dollars; peut-être l'argent semble-t-il trop absorber ces préoccupations certaines. Le sincère détachement des biens de ce monde a plus d'action, sur les âmes nobles, que la pompe et l'ostentation des édifices ou des liturgies.

J'ai entendu, aussi, reprocher au catholicisme américain, par quelques-uns de ses représentants les plus éminents, le « sacramentalisme ». Par ce mot, ils désignent une certaine facilité dans les pratiques rituelles et sacramentelles, s'alliant parfois à des procédés expéditifs en affaires et en politique. Ce sacramentalisme militarisé embrigade souvent des milliers de personnes. A tort ou à raison, on le tient pour une parade. Son emprise sur les cœurs et les esprits est faible, surtout parmi les protestants qui, eux, exagèrent jusqu'à l'inhumanité l'effort de tenue rigide.

Des divisions et rivalités qui transparaissent au dehors éloignent aussi du catholicisme. Outre les divisions d'origine ethnographique (dont j'ai dit un mot), s'en manifestent d'autres. L'Université de Washington a été construite à côté de l'Université de Georgetown fondée un siècle avant elle. Ces deux établissements qui poursuivent le même but se nuisent réciproquement. Les religieux, de leur côté, tiennent parfois peu compte de ce que font leurs voisins. Ils bâtissent collèges, universités, couvents et églises, sans se demander s'ils répondent à une nécessité.

J'ai dit quel déchet considérable représentait l'émigration pour le catholicisme américain. Ses fidèles sont 21 millions à cette heure, en y comptant les colonies espagnoles. Ne devraient-ils pas être 30 millions, si le contingent venu d'Europe était resté fidèle?

L'effort de prosélytisme à l'égard des protestants paraît timide et peu efficace. Les conversions qu'on enregistre sont dues surtout aux mariages. Le catholicisme n'a pas d'action sur le protestantisme parce qu'il n'a pas encore le prestige nécessaire pour tirer parti de son opportunité ou peut-être, aussi, parce qu'il se renferme trop dans sa tour d'ivoire. C'est

ce que lui reproche un prêtre, M. Schumacher, dans *The Ecclesiastical Review*, qui attribue la moitié d'un converti protestant à chaque prêtre américain.

Il n'est pas possible, écrit-il, de concevoir les chefs de l'ancien clergé séculier ou régulier, absorbés par les devoirs de leur paroisse ou de leur collégiale jusqu'à oublier complètement « l'autre troupeau » (les protestants). Vous ne pouvez vous les représenter avec des airs préoccupés, attendant d'être découverts par les prodigues, dans des chambres plutôt confortables. Un exemple seulement. Saint-François de Sales et son petit bataillon sortirent à la recherche des brebis, et ils convertirent 30 000 hérétiques. Il n'est pas possible de se représenter ce saint, curé d'une importante église, employant le moment du sermon en des annonces locales et passant la semaine en visites de malades, en camaraderie ou en lectures ! Un pasteur de Denver a dit que, si les temps de saint François ou de saint Charles revenaient, il ne resterait pas un seul épiscopalien dans les États-Unis [1].

Je n'en suis pas aussi convaincu. L'obstacle, en effet, le plus formidable à la conversion des protestants, sera, je le crains, la désaffection de cet élément anglo-saxon, si nombreux chez les épiscopaliens, à l'égard du catholicisme, qui tend de plus en plus, je l'ai expliqué, à se présenter au regard des Américains comme un irlandisme. « Rien ne me retient plus dans mon église, m'avouait un très distingué pasteur de la Haute Église, mais je voudrais être assuré, en la quittant, de trouver de quoi vivre et de n'avoir pas à faire avec des Irlandais. » Quand l'archevêque de New-York, il y a trois ans, parut prendre parti pour ceux qui avaient arraché le drapeau anglais de l'*Union Club*, beaucoup de catholiques protestèrent et plusieurs refusèrent de revenir dans une église dont le prêtre était irlandais. Un prélat très distingué me disait : « Nous avons ici trois races que nous n'arriverons pas à assimiler : les Juifs, les Franco-Canadiens et les Irlandais. » Mon interlocuteur était d'origine irlandaise, lointaine, il est vrai. L'élément inassimilable et agressif est surtout l'élément qui a émigré depuis vingt-cinq ans. Le prélat ajoutait : « Cette résistance à l'assimilation est la raison principale du Ku-Klux-Klan. J'entrevois pour notre Église de mauvais jours. » Poussé et soutenu par le méthodisme, le Ku-Klux-Klan a essayé d'obtenir dans certains États, comme

1. *The Ecclesiastical Review*, août 1921, p. 148.

celui d'Oregon, qu'on vote la suppression de l'École confessionnelle qui serait remplacée par l'École neutre d'État. On espérait voir cette législation s'étendre à toute la République. Les ennemis de l'école catholique alléguaient qu'elle est un foyer d'antiaméricanisme. Souvent, on n'y parlerait même pas l'anglais. La cour suprême vient de rejeter les prétentions des partisans du Ku-Klux-Klan.

Les plus ridicules calomnies contre les prêtres et les religieuses sont propagées dans certaines régions par la presse, et elles trouvent créance. La prétendue richesse des couvents devient un sujet de plainte ou de plaisanterie.

Enfin beaucoup de catholiques s'imaginent à tort que la paganisation rapide de la société américaine, par le bien-être, par la dissolution du protestantisme et du judaïsme, travaille en leur faveur. Les âmes faibles deviendront pires et l'excitant vers le bien que malgré tout on leur offrait, leur manquera. Elles seront livrées à leurs faiblesses et à leurs misères, sans contrepoids. Les âmes plus nobles, refusant de trouver dans le catholicisme les satisfactions spirituelles et transcendantes qu'elles cherchent, resteront dans le protestantisme sans y croire. Par elles, le vrai christianisme sera affaibli et dans leur Église et dans la nôtre.

Ces dangers compris de beaucoup marquent leurs devoirs aux catholiques américains.

ABBÉ ALAIN DE LAMARTINIE

LE MOUVEMENT DRAMATIQUE

Vous savez que M. Paul Fort est « prince des poètes », et que ce titre n'a aucune importance. Comme les grenouilles demandaient un roi, il paraît que les poètes ont demandé un prince. Ce fut Verlaine, puis Mallarmé, — on le pouvait admettre, — puis Léon Dierx, très estimable Parnassien, mais qui n'avait rien d'essentiellement princier; enfin M. Paul Fort, actuellement régnant, dont la princerie ne s'imposait pas non plus. On la lui déféra pour mettre d'accord des écoles antagonistes et des voix qui se seraient divisées. Les irréconciliables se sont réconciliés sur son nom. Ce brin de laurier décerné à M. Paul Fort fut un rameau d'olivier. Pour avoir droit de vote, il faut être poète, et cela suffit. Mais qui donc est poète, et qui en décidera? On ne l'est pas nécessairement parce qu'on a publié quelques plaquettes de lignes inégales et vaguement rimées ou assonancées. Et il y a aussi le public, dont le suffrage devrait compter, mais on n'en tient pas compte. Enfin, ces princes de la République des lettres sont élus à vie, de sorte que, s'ils étaient encore jeunes au moment de leur élection, des écrivains nouveaux peuvent surgir et les éclipser totalement. Bref, ces scrutins ne sont qu'un jeu, et l'ont encore mieux prouvé par l'élévation de M. Han Ryner au trône de prince des conteurs.

M. Paul Fort ne s'en fait pas accroire, et n'aspire pas à la dictature. Cela dit, on doit ajouter que, s'il n'est pas le premier de nos poètes aujourd'hui vivants, il n'en est pas moins un vrai poète. Il n'a contre lui que sa prolixité. Trente volumes de *Ballades françaises*, dont le nombre menace

de s'accroître chaque année, c'est beaucoup, et il y a de quoi décourager le lecteur. On pense au mot de Musset sur *Jocelyn* : « Il y a du génie, du talent, et de la facilité ». C'est même de cette dernière qualité que M. Paul Fort est le mieux pourvu, et il en abuse étrangement. Possédé du démon de la surabondance, lorsqu'il a donné lui-même une anthologie de ses innombrables ballades, il a encore trouvé moyen de la faire exorbitante. Mais la future anthologie de proportions plus sages que l'on composera plus tard, et sans lui, aura bien des chances de durer. On la remplira aisément de choses exquises. Chantre de l'Ile-de-France et de l'histoire de France. M. Paul Fort a une sensibilité populaire et naïve, qui s'exprime tout à la fois avec des raffinements subtils et une fraîcheur ravissante. Il réalise délicieusement l'idée qu'on peut concevoir d'une espèce de moderne troubadour (en langue d'oïl).

Ce gentil lyrisme le désignait-il pour le théâtre? Nous n'ignorons plus depuis Sarcey que, pour réussir au théâtre, ce n'est rien d'être un grand poète, un profond penseur, un écrivain de la plus rare originalité : il y faut un don spécial, indispensable et suffisant, qui, d'ailleurs, peut dispenser de tout autre mérite. M. Paul Fort est-il investi de cette grâce d'en haut, et a-t-il été envoyé dans les coulisses par un décret nominatif de la Providence, comme disait Renan dans une autre occasion?

Il y avait tout lieu d'en douter lorsqu'il s'essaya pour la première fois sur les planches de l'Odéon, avec *Louis XI, curieux homme*. Cet échec ne dégoûta M. Paul Fort ni du théâtre, ni de Louis XI. Il est revenu à la charge, toujours avec le souverain de ses prédilections, et ses *Compères du roi Louis* ont trouvé à la Comédie-Française un meilleur succès. Je m'en réjouis par amitié pour l'auteur et par sympathie pour le drame historique, beaucoup trop négligé depuis assez longtemps.

Souvent je bâille au tragique bourgeois,

dirai-je avec Voltaire (le *Pauvre diable*), et l'on nous en a rassasiés, soit par système, sous prétexte d'observation réaliste, ou par économie, parce que les pièces dites en habit

noir coûtent moins cher à monter. La plupart des spectateurs sont fort sensibles au prestige de la mise en scène, dont il est bien imprudent de laisser tout le bénéfice au music-hall. Ce qui importe davantage, c'est qu'à moins de tomber sur des galfâtres comme les anciens fournisseurs du boulevard, le registre plus étendu et la perspective plus large du drame historique comportent plus de style, plus d'idées, et quelque poésie. Je préfère Shakespeare à Nivelle de la Chaussée, voire à Émile Augier et à Dumas fils.

M. Paul Fort serait un précieux homme, s'il nous restituait cet admirable genre. Le progrès accompli de sa première pièce à la seconde permet d'espérer. Je regrette toutefois que ces *Compères du roi Louis* soient écrits en prose, sauf quelques vers blancs et quelques chansons intercalées. De la part d'un poète professionnel, c'est une sorte de trahison. Le grand drame historique exige impérieusement le vers et lui emprunte non seulement sa dignité esthétique, mais ses plus solides chances de survie. Voyez la supériorité d'*Hernani*, de *Ruy-Blas* et des *Burgraves* sur *Lucrèce Borgia* ou *Marie Tudor*. Vous imaginez-vous *Cinna* ou *Britannicus* en prose? L'idée même en eût semblé saugrenue et monstrueuse à Corneille et à Racine. M. Paul Fort pourra y pourvoir dans son prochain drame.

Ce qui me laisse encore un peu hésitant sur son avenir, c'est que j'ai fait la même expérience pour lui que pour Musset, et qu'elle a tourné autrement. Après avoir vu jouer avec délices *A quoi rêvent les jeunes filles*, j'ai relu cet ouvrage et l'ai trouvé encore charmant, mais avec des faiblesses, et en somme bien au-dessous de l'impression qu'il produit à la scène, où Musset ne l'avait jamais destiné, même en rêve. Celui-là, qui ne songeait guère au théâtre, était homme de théâtre jusque dans les moelles, et avant tout, plus qu'il ne fut poète. Les pièces ne sont réellement des œuvres littéraires que si elles supportent la lecture, mais elles ne sont véritablement des œuvres dramatiques que si elles gagnent, comme on dit, à la représentation. Or, les *Compères du roi Louis* ne sont pas désagréables aux chandelles, mais malgré l'interprétation de premier ordre que leur a donnée la Comédie-Française, j'avoue que j'ai pris plus de plaisir à les lire ensuite.

(La brochure a paru chez Flammarion). Les défauts s'atténuent, les trouvailles heureuses et la conception logique se dégagent plus nettement. On avait, à la scène, la sensation d'une enfilade de tableaux découpés au hasard. Dans le volume, je ne dirai pas encore qu'ils s'enchaînent avec la même nécessité que les actes d'une tragédie de Racine, mais ils montrent une certaine convergence et paraissent enfin reliés par un dessein d'ensemble. Cette lecture a augmenté l'estime où je tenais cet ouvrage, mais m'a un peu inquiété quant à la vocation scénique de M. Paul Fort.

On ne saurait prétendre que Louis XI soit un mauvais personnage de théâtre, puisqu'il a inspiré l'aimable *Gringoire* de Théodore de Banville, et le drame de Casimir Delavigne (1827), dont il faut reconnaître qu'il est plus vigoureusement charpenté que celui de M. Paul Fort, et qui portait encore beaucoup lorsque je l'ai vu jouer il y a quelques années par Silvain, merveilleux dans ce rôle. Cependant, M. Paul Fort s'est heurté à un écueil. En somme, il a fait une apologie pour Louis XI. Cependant, il ne l'a guère montré que sous des aspects odieux. De là, un certain malaise. On serait gêné à moins.

Le premier tableau, c'est le sac de Liége par Charles le Téméraire, qui oblige Louis XI à endosser la responsabilité de ces horreurs. Les Liégeois étaient les alliés de Louis XI, qui les avait excités à la révolte contre Charles le Téméraire et promis de les soutenir. Mais entre temps, il avait fait un pas de clerc et s'était jeté dans la gueule du loup, à Péronne, se fiant avec une invraisemblable candeur à un sauf-conduit. Prisonnier du duc de Bourgogne, dont la déloyauté n'est pas contestable, — mais il fallait s'y attendre, — Louis XI accepte tout, supporte tout et se déshonore totalement pour endormir son ennemi et recouvrer sa liberté, qui lui permettra de violer à son tour sa parole et les traités dès qu'il sera rentré dans sa bonne ville de Paris. On massacre, on incendie et on pille donc au nom du roi de France ses bons amis de Liége. Un officier bourguignon, messire des Cordes, a essayé d'aider Louis XI à s'évader de Péronne. Le duc, son maître, le fait exécuter en présence du roi, qui ne bronche pas. La fille de ce malheureux, Marianne des Cordes, le supplie en

vain d'intervenir, et lorsque son père meurt, elle devient folle. Le roi reste de bronze. C'est pour la France.

Second tableau : une salle au château de Plessis-les-Tours. Marianne, l'orpheline qui a perdu la raison, chante comme Ophélie. Louis XI l'écoute avec plaisir et sans remords : il paraît que les folles portent bonheur. Elle adore Commines, et s'il cédait à cet amour, elle pourrait guérir, d'après le médecin Coictier. Louis XI s'y oppose et ordonne qu'on la maintienne soigneusement en démence. C'est son fétiche, et la France s'en trouvera bien. N'oublions pas que Louis XI partageait les plus stupides superstitions de son époque. Un certain Bische, dont Michelet a signalé l'existence, et qui avait été l'espion de Louis, encore dauphin, à la cour de son père Charles VII — est-ce aussi pour la France que Louis avait été si mauvais fils? — s'introduit sous un prétexte, et des affinités électives rendent tout de suite la bienveillance et la confiance entières du roi à cet écorcheur notoire, qu'il envoie en mission à Beauvais, assiégé par le duc de Bourgogne. Un homme d'État peut se trouver contraint de n'être pas difficile dans le choix de ses relations et de ses agents. Mais on n'assiste qu'avec répugnance à cette cuisine. Et Bische est vraiment trop taré par les sales emplois qu'il a remplis. L'apparence avantageuse de héros populaire et symbolique que lui prête M. Paul Fort ne m'a guère plu. S'il a pu y avoir union et sympathie entre le roi et le peuple, je voudrais me la représenter différemment. Le *Gringoire* de Banville est bien supérieur à ce point de vue.

Troisième tableau : festin en l'honneur du « poupard » que la reine a mis au monde et qui assure les destinées du royaume, d'après le roi. Du royaume? C'est beaucoup dire. Mettons de la dynastie, et encore! Ce poupard, futur Charles VIII, mourra sans postérité, sans emporter la monarchie dans sa tombe. Mais on comprend la joie paternelle de Louis XI, et l'on est heureux de constater qu'il subsiste en lui quelques sentiments humains. Bische vient lui faire un récit pittoresque et truculent de la délivrance de Beauvais. Le festin dégénère en orgie, puis en atrocité. Louis XI a un accès d'épilepsie. Lorsqu'il revient à lui, il fait égorger ceux qui l'ont cru mort. Marianne le poursuit

de ses malédictions. Resté seul et mal remis de son attaque, le roi a un cauchemar. Il voit les fantômes des gens qu'il a fait tuer, de leurs veuves et de leurs enfants. Ou du moins quelques-uns de ces fantômes, le champ de la vision n'étant pas assez vaste pour les apercevoir tous distinctement. Et il s'écrie : « Non! je n'ai tué personne... La France a tué pour moi... La France est juste... En avant pour la France! » La noble France ne demandait pas tant de sang ni de gibets! Je ne sais où M. Paul Fort a trouvé trace de cette épilepsie de Louis XI, et je ne serais pas surpris qu'il l'eût inventée. Je ne balance pas à déclarer que l'invention est belle. Ce haut mal, c'est le symbole des angoisses et des velléités de remords du roi devant les carnages perpétrés par son ordre. Rien de plus saisissant. Mais on en est saisi surtout en lisant la pièce, et même c'est alors seulement que j'ai discerné l'intention de l'auteur. Au surplus je suis persuadé que Louis XI n'avait en réalité aucun remords. En tout cas, au théâtre, cette fin d'acte, où le côté physique du mal vient en pleine lumière, produit un effet surtout pénible.

Quatrième tableau : les caves du château de Loches, le cardinal de La Balue dans sa fameuse cage, menacé par un archer qui le tient constamment en joue. Il est bien possible et même probable que ce La Balue fut un traître; mais, ici encore, le spectacle est peu régalant. Discussions politiques avec le cardinal, Olivier le Daim et Tristan l'Ermite. Le roi annonce : « Le ciel m'honore de ses bontés : mon frère est mort. » On sait que Louis XI est fortement soupçonné d'avoir fait empoisonner ce frère, pour réunir plus aisément la Normandie ou la Guyenne à la France, que voilà impliquée, d'après le système de Louis XI, dans une affaire des poisons, et peinte à la ressemblance d'une Locuste ou d'une Brinvilliers. Merci pour la France! *Dies irae* à la cantonade. On mène pendre une douzaine de condamnés, dont Mgr d'Albret, en attendant Nemours et Saint-Pol. Le cardinal La Balue bénit. Le roi prie.

Cinquième et dernier tableau : sa mort. Conduite inhumaine du médecin Coictier et des courtisans, qui veulent lui annoncer sa fin imminente, pour qu'il meure d'émotion tout de suite. Commines s'y oppose, et la lui annonce tout de même.

François de Paule est là. Le roi l'implore : le saint homme ne peut naturellement prolonger cette vie. Apprenant que Marianne a été tuée par Bische, Louis XI dit : « Il me faut donc mourir. » Il reste aussi superstitieux jusqu'à la fin. L'auteur lui attribue un moment des propos d'esprit fort, d'une vraisemblance extrêmement contestable. Mais la fin a de la grandeur. Ce misérable homme, si éperdument attaché à la vie et qui a si grand peur de l'enfer, se retrouve roi et veut mourir debout. Il pense à toutes les provinces qu'il a reconquises, à l'empire de Charlemagne qu'il voulait reconstituer. Il proclame qu'il n'a travaillé que pour le bien de ses peuples et la prospérité du royaume. « La France m'absoudra... La France est Dieu! » Et *France* est le dernier mot qu'il prononce en expirant.

Ainsi, cette volonté de puissance française, qui disparaissait un peu à la représentation sous la pompe de la mise en scène et les mouvements de foule, s'affirme clairement et forme l'unité de l'œuvre. Autrement dit, cette chronique de Louis XI, c'est l'épopée et l'apothéose de la raison d'État. Du point de vue purement historique, ce n'est point inexact. Louis XI servait l'État tout en se donnant le plaisir d'exercer ses talents et de contenter son ambition. Voltaire[1] et Michelet en conviennent. Louis XI a laissé la France beaucoup plus grande, plus forte et plus florissante qu'il ne l'avait trouvée. Voilà qui est entendu. Mais, d'un point de vue humain, c'est un scandale. Fallait-il vraiment tant de crimes, de cruautés et de bassesses pour fonder la France? On a peine à le croire, et malgré tout l'on garde rancune à Louis XI d'avoir employé des moyens si vils. On ne peut lire les annales de son règne sans un peu de honte. Il y a heureusement dans notre histoire un grand nombre de figures autrement nobles et chevaleresques. Ce roi si peu chevalier a pu être un grand politique, un Machiavel en action; il n'a été ni un grand esprit, ni un cœur avouable; il ne sera jamais une physionomie populaire, ni un héros poétique.

La Comédie-Française a repris la *Mère confidente* de Marivaux, dont la dernière reprise remontait, paraît-il, à 1863,

1. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

et l'avant-dernière à 1810. Cette *Mère confidente*, et un peu confidentielle, qui n'est même pas recueillie dans les éditions courantes des principales pièces de Marivaux (sauf l'édition Didot, depuis longtemps épuisée, et les éditions complètes sont introuvables) pourra-t-elle enfin se maintenir au répertoire? Je le souhaiterais. C'est une comédie délicieuse, une des plus joliment écrites de ce styliste du théâtre que fut Marivaux, et qui se distingue dans son œuvre par des traits fort particuliers. Toute la sensibilité du siècle qui allait devenir celui des hommes sensibles s'y révèle dès 1735. Chez Marivaux, les mères sont généralement fort sèches, autoritaires et farcies d'antiques préjugés. Il nous montre ici une madame Argante qui se fait vraiment l'amie de sa fille Angélique, qui l'engage à oublier son autorité maternelle pour ne voir en elle qu'une sûre confidente, et qui, après s'être naturellement méfiée de l'amoureux Dorante, charmant jeune homme pauvre, suspect en principe de n'en vouloir qu'à la dot, découvre la sincérité et la profondeur de l'amour des deux jeunes gens, et ne craint pas de les marier, qui qu'en grogne. Il est vrai que le bon oncle Ergaste, qui avait d'abord songé à la main d'Angélique pour lui-même, s'efface galamment et fait à Dorante, son neveu, une donation qui arrange tout. Cette concession de forme aux usages et aux préventions alors en vigueur dans la noblesse et la bourgeoisie — qui n'y ont pas encore renoncé complètement — ne diminue en rien l'audace et l'humanité de Marivaux, qui a voulu que madame Argante rendît sa décision favorable à l'amour avant l'intervention de l'*Avunculus ex machina*. Cette pièce si tendre et si touchante est pleine de formules heureuses. L'atmosphère reste celle de la société la plus polie et moralement la plus affinée. Tout éprise qu'elle est, Angélique refuse de se laisser enlever et dit : « Je me passerais mieux de bonheur que de vertu ». C'est mieux qu'une princesse de Racine, c'est une héroïne de Corneille, en costume Watteau et dans un parc des fêtes galantes. A la lecture, c'est un enchantement, malgré la longueur un peu excessive d'un rôle de paysan comique. Je ne puis malheureusement vous renseigner sur le succès devant la rampe, ni sur l'interprétation, que je prévois remarquable, puisqu'elle doit réunir les noms de M. Dehelly et de

mademoiselle Bovy. La représentation a été malheureusement retardée de quelques jours, et n'a pas encore eu lieu à l'heure où j'écris.

L'*Orphée* de M. Jean Cocteau, dont on a fait grand bruit, comme de toutes les manifestations de ce toujours jeune écrivain, est une opérette sans musique, ni gaîté. Un Orphée en costume de sport, jeune poète d'aujourd'hui, qui néglige un peu son Eurydice en cheveux courts et habillée rue de la Paix, pour s'occuper d'un cheval à l'instar de ceux d'Elberfeld, qui lui dicte des bribes de vers et des acrostiches scatologiques en comptant les lettres à coups de sabot. Il paraît que ce cheval n'est autre que le diable. Il y a aussi un ange gardien, incarné sous l'aspect d'un vitrier. Et la pièce se terminera par une espèce de *Benedicite* fort édifiant. Cela pour nous rappeler que M. Jean Cocteau s'est récemment converti, ainsi qu'on l'a pu apprendre par sa *Lettre à Jacques Maritain*. Le néophyte n'en est pas moins resté fidèle à la loufoquerie péniblement étudiée de *Parade*, du *Bœuf sur le toit* et des *Mariés de la tour Eiffel*.

Il y a dans son *Orphée* une Mort déguisée en infimière-major, qui fait rendre l'âme à Eurydice sous forme de colombe; un commissaire de police burlesque; des Bacchantes empoisonneuses et qui ont de fort mauvaises mœurs; un miroir par lequel on passe pour descendre aux enfers et en revenir, sous prétexte que les miroirs font bien le pont entre nous et l'au-delà, puisque l'on s'y voit vieillir (même à l'âge d'Eurydice?) Ces fantaisies laborieuses, artificielles et incohérentes ne m'ont paru ni suggestives, ni gracieuses, ni amusantes. Elles dénotent une véritable pauvreté d'imagination qui s'évertue à donner le change. Décidément, je n'aime ni le théâtre sec et factice de M. Jean Cocteau, ni ses essais tranchants et outrecuidants. Je ne goûte guère que ses poèmes, ou quelques-uns d'entre eux — et, d'ailleurs, très vivement. Il y a souvent prouvé un talent brillant et personnel, qu'il gâte malheureusement dans ses autres ouvrages par des prétentions et des fantaisies où je ne puis le suivre.

PAUL SOUDAY

LES LIVRES D'HISTOIRE

Louis XVIII. — La naissance de la République chinoise. La politique étrangère contemporaine. — Racine et la Duparc.

Osons adresser à M. Pierre de la Gorce un compliment qu'un historien médiocre prendrait pour un mauvais compliment. C'est un plaisir de le lire. Son *Louis XVIII* (Plon), est écrit avec élégance et agrément, le talent ne craint pas de s'y laisser voir. Certes la forme n'est pas la première qualité d'un historien, mais pourquoi les historiens qui ne savent ni écrire ni composer seraient-ils particulièrement dignes d'estime? En quoi le dédain du style, c'est-à-dire des nuances, est-il un indice de jugement et d'esprit critique?

M. de la Gorce a derrière lui une œuvre considérable. Son *Histoire du second Empire* est classique, son *Histoire religieuse de la Révolution* a eu un succès que dix-huit éditions n'ont pu épuiser, son *Histoire de la seconde République* n'a pas été moins goûtée. Il s'attaque aujourd'hui à la Restauration. Son premier volume, qui vient de paraître, contient le règne de Louis XVIII. C'est un sujet qui n'est pas neuf assurément, mais qui lui a paru susceptible d'être renouvelé pour deux raisons. D'une part le temps a fait son œuvre. Bien des questions qui passionnaient encore nos pères ont, au bout d'un siècle, perdu de leur actualité, par suite de leur caractère brûlant. On en parle avec sérénité, ou plutôt on n'en parle plus. Il est donc possible de les ramener à leurs proportions vraies, parfois même de les « laisser tomber », comme on dit dans une

langue qui n'est pas celle de M. de la Gorce. Cet échenillage aère singulièrement le récit.

D'autre part, il n'y a plus besoin d'un grand effort d'impartialité pour rendre justice à l'œuvre de la Restauration en ce qu'elle a de réellement louable et durable. La Restauration, et le règne de Louis XVIII tout particulièrement, a mené à bien une tâche dont nous avons beaucoup de motifs de mesurer aujourd'hui la difficulté. Elle a su, après la défaite, remettre la France à son rang, libérer le territoire, relever les finances, liquider le lourd héritage légué par plus de vingt années de guerre. Elle s'est efforcée en outre de concilier l'œuvre utile de la Révolution avec ce qu'il y avait de viable dans l'Ancien régime. Que cette soudure n'ait pas toujours été très réussie, que des fautes aient été commises, que les malentendus aient été multipliés par des erreurs de forme plus peut-être que par des incompréhensions de fond, nul ne le conteste, et M. de la Gorce, quoique qualifié sommairement de « royaliste » par M. Seignobos dans la bibliographie de l'*Histoire de France* de Lavisse, ne songe pas à le dissimuler. « Des Bourbons restaurés, dit-il, on pourrait tracer deux histoires vraies toutes deux : celle de leurs maladresses, celle de leurs services. Seulement par leurs maladresses ils ne nuisirent qu'à eux-mêmes. »

Cette simple citation suffit presque à faire saisir la manière de M. de la Gorce. Il excelle à résumer d'un trait une situation ou un caractère. Voyez, au début du livre, l'analyse du portrait de Louis XVIII par Gérard en 1814. Pas un détail n'y manque, et tous concourent à l'effet d'ensemble : l'opposition entre la jeunesse relative de la figure et la lourde sénilité du corps, les jambes qu'on devine trop faibles pour porter cette masse engoncée, l'intelligence retenue comme captive par les servitudes d'une chair malsaine, qui à la longue corrompra tout. Cette intelligence, qui est plus que de l'esprit mais qui ne dédaigne pas l'esprit, donne à cet impotent cloué dans son fauteuil ou dans son carrosse une allure qui en impose aux moins fétichistes. Il a de ces mots « si bien étudiés qu'ils paraissent naturels », de ces mots dont parfois l'insignifiance savante sauve les situations les plus embarrassantes. « M. le prince de Bénévent, dit-il à Talleyrand, je suis bien aise de

vous revoir. Il s'est bien passé des choses depuis que nous nous sommes quittés. » Il s'était passé en effet la Révolution, sur laquelle il eût été délicat d'insister, et à laquelle il était tout de même impossible de ne pas penser.

M. de la Gorce ne tombe pas dans le travers des anciens historiens littéraires, qui faisaient des portraits en pied de leurs principaux personnages, en dehors du temps et de l'espace. C'est en passant, d'un crayon fugitif, qu'il les croque sans appuyer. Voici la duchesse d'Angoulême. Elle a toutes les vertus, est digne de tous les respects, « mais elle ressemblait à ces héroïnes de légende qui gagnent à ne point s'incarner. La présence réelle lui nuisait ». Sur le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, correct d'attitude, mais soignant sa popularité bourgeoise, le roi avait dit le dernier mot : « Je ne le vois pas marcher, mais je sens qu'il chemine. » C'est un mot à rendre jaloux Talleyrand, qui disait si bien de Richelieu, le premier ministre un peu désorienté après vingt ans d'émigration : « C'est l'homme qui connaît le mieux la Crimée. » L'esprit du XVIIIe siècle avait survécu à la Révolution. M. de la Gorce en est lui-même imprégné. Son croquis de Royer-Collard est un régal. « La méditation est son lot comme pour d'autres l'action... Nul n'excelle mieux à soutenir d'une armature forte et magnifique des idées fragiles... Homme de pensée et uniquement de pensée, il est inapte au pouvoir et le sait. C'est de quoi il s'irritera toute sa vie, déclinant tout et s'irritant secrètement contre quiconque acceptera ce qu'il a refusé. » Et Decazes, le favori du roi! « Il savait parler à propos, se taire à propos aussi... Le roi prenait à la conversation, surtout à la sienne, un plaisir extrême... Decazes se montra, dès le début, l'auditeur idéal... Quand le prince avait fini, il racontait avec esprit, mais en se gardant d'en avoir autant que le roi, les bruits de la ville. »

Ce n'est pas seulement par « l'esprit » que la Restauration est de l'époque de Voltaire, tout en réprouvant ses idées. C'est aussi par la sécheresse en matière religieuse. La religion est grandement honorée, il y a à la Cour un luxe d'aumôniers et de chapelains, mais Paul-Louis Courier est fondé à dire que « tous ces grands serviteurs de l'autel n'en approchent guère ». Le roi préfère son Horace aux livres de piété que la duchesse

d'Angoulême glisse sur sa table à portée de son fauteuil. Il apprécie son zèle, mais le trouve disgracieux. « Elle est sèche comme un cent de clous », écrivit-il à Decazes. A son lit de mort, c'est encore elle qui insiste pour les sacrements. « Il n'est pas temps encore », répond le roi. Il fallut, par un singulier détour, recourir à la favorite, madame du Cayla, pour amener Louis XVIII à faire son devoir de fils de Saint-Louis. Cet esprit net et positif n'avait pas, dit M. de la Gorce en parlant de ses vues politiques, « le sens des choses futures ». Ce n'est pas seulement en politique que ce sens lui manquait.

Nous donnerions une idée fausse du volume de M de la Gorce si nous avions l'air de le ranger dans l'histoire anecdotique. Pour être traitées sans pédantisme, les grandes questions n'y sont pas moins traitées avec autorité. On pourrait, par exemple, recommander à nos hommes d'État le chapitre sur les affaires financières sous la Restauration et spécialement sur la Caisse d'amortissement. Dotée de 20 millions au budget de 1816, de 40 dès l'année suivante, elle avait bénéficié en outre de 150 000 hectares de bois. En 1819, elle avait déjà racheté un capital de 9 millions de rentes. C'est que les Chambres d'alors avaient des conceptions financières communes, mais saines. Elles n'attendaient pas de miracles. Elles partaient de l'idée paysanne que quiconque emprunte est en train de se ruiner et que celui qui paie ses dettes s'enrichit. Elles se considéraient comme chargées de défendre les deniers publics contre toutes les tentations de dépenses, elles se préoccupaient beaucoup moins de chercher des impôts nouveaux que d'assurer le meilleur rendement des impôts existants. Elles n'avaient pas d'imagination, elles aimaient à voir clair dans les comptes de l'État.

Les ministres étaient de la même école. « Le sujet le plus fidèle du roi, disait le baron Louis, est celui qui paie le mieux ses impôts. » Chateaubriand, qui voyait grand, traitait de haut ce personnage terre à terre. « Il pousse jusqu'à la stupidité, disait-il, le culte de l'intérêt matériel. » Chateaubriand aurait volontiers mené les finances publiques comme les siennes, en poète grand seigneur. Le baron Louis n'était ni l'un ni l'autre. Il était bourru et inélégant. C'est précisément pour cela que Louis XVIII l'avait mis aux Finances. Il fallait un calcula-

teur, on n'avait pas besoin d'un danseur, encore moins d'un sauteur.

***

Les affaires de Chine font le désespoir de ceux qui cherchent à y voir clair. Ces mandarins, ces généraux, ces chefs de bandes qui se combattent, s'associent, se trahissent et se réconcilient avec une déconcertante monotonie, n'arrivent pas à prendre figure à nos yeux. Leurs noms, agglutinations de monosyllabes similaires et qui n'ont pour nous aucun sens, ne se casent pas dans notre mémoire. Que veulent-ils? Que représentent-ils? A quoi tient cette anarchie chronique dont le vieil Empire du Milieu, si longtemps réputé pour son immobilité, nous donne depuis quinze ou vingt ans le spectacle? A ces questions, et à beaucoup d'autres, on trouvera une réponse dans un précieux volume qui vient de paraître chez Perrin : *L'avènement d'une République* (luttes intérieures de la Chine de 1911 à 1923). C'est un ouvrage de première main. L'auteur, M. Ferdinand Valentin, apporte un témoignage oculaire. Pendant treize ans il a habité le pays, en différentes régions (Pékin, Shang-Haï, Yunnan), et dans des conditions favorables pour bien voir et bien comprendre. Il a non seulement vu, il a entendu, il a lu, car il est un sinologue très averti.

Posons d'abord quelques principes utiles, sinon pour atteindre la vérité, du moins pour ne pas la manquer infailliblement. La Chine n'a pas d'unité. Pour bien saisir les événements qui s'y déroulent, il faudrait écrire une monographie de chaque province, en dégageant de ce fouillis local ce qui est d'importance générale. Mais où trouver, pour ce départ, la pierre de touche? Les règles de notre logique ne sont là-bas d'aucune application. Les faits « ne s'enchaînent pas, ils se juxtaposent ». L'âme de l'Extrême-Orient nous échappe par sa complexité glissante et tortueuse. M. Valentin nous cite le cas d'une montagne dont les éboulements rendaient impossible l'établissement d'une voie ferrée. On creusa dedans un tunnel, mais on rencontra à l'intérieur un lac de boue. La Chine se désagrège à la façon de son système orographique. Sous l'écorce fendillée se cachent des abîmes.

Comment la République a-t-elle pu s'établir, — nous ne dirons pas s'implanter — dans ce vieil empire aux traditions plusieurs fois millénaires?

Pour deux raisons distinctes, mais non contradictoires. Il s'est produit d'abord un mouvement anti-dynastique de la part des « vieux Chinois » tenus sous le joug d'une maison régnante mandchoue, et il s'y est joint beaucoup plus récemment un mouvement révolutionnaire de la part des « jeunes Chinois » élevés dans les universités étrangères. La dynastie mandchoue des Tsing n'a pas trois siècles. Elle date de 1644, son avènement est à peu près contemporain de celui de Louis XIV. Le Mandchou d'alors était un guerrier, un demi-nomade, un maître barbare. Au contact de la population asservie, plus civilisée, il s'est plié, — puis habitué, — à la vie facile; il s'est fixé, affiné, amolli, tout en voulant conserver ses prérogatives de conquérant. Il a, comme notre noblesse sous l'Ancien régime, prétendu garder ses privilèges, tout en mettant bas la cuirasse. La réaction chinoise, quand elle s'est produite, n'a trouvé en face d'elle qu'une résistance débilitée. Quant aux révolutionnaires, ils avaient beau jeu à surexciter à la fois l'esprit nationaliste des « vieux Chinois » et l'esprit de jalousie du paysan contre les prévarications des mandarins et les gaspillages de la Cour.

Mais à ces causes profondes il fallait une occasion d'agir. Ce qu'on appelle en histoire les « causes secondes », c'est le caillou qui roule de la montagne et brise les pieds d'argile du colosse. Le caillou ne ferait rien si le colosse n'était pas fragile, et d'autre part le colosse tiendrait encore longtemps, par la force de l'habitude, sans le choc du caillou. Ici le caillou prend une forme imprévue. La révolution aurait pu tarder longtemps, car la masse du peuple, passive et résignée depuis des siècles à tous les abus, n'espérait rien et ne s'intéressait à rien qu'à la vie au jour le jour. L'opium l'engourdissait et la consolait grossièrement de son triste sort; la culture et le commerce du pavot l'aidaient à vivre comme la drogue l'aidait à mourir. De vieux édits prohibaient bien le dangereux poison, mais l'empereur, obligé par le canon de subir l'importation de l'opium de l'Inde, avait fini par s'en accommoder et en tirer même un revenu, ce qui était le reconnaître. Pourtant

la Chine périssait de cette pratique, et ses défaites réitérées en étaient la preuve. Un décret draconien du 20 septembre 1906, constatant les ravages de ce vice national, en décida la suppression en dix ans, par paliers. L'idée était juste, mais les intérêts et les habitudes protestèrent, et la contrebande prit des proportions fantastiques. C'est déjà l'histoire de l'Amérique sèche. L'extension du brigandage qui en résulte prépare des recrues pour toutes les rébellions.

Sur cette affaire de l'opium se greffe celle des chemins de fer. Chaque province avait ses projets, dont la plupart n'ont jamais été exécutés, et dont beaucoup n'ont jamais été que des prétextes à pots de vin. Le gouvernement central, en présence de nombreux scandales et de l'effondrement de la plupart des compagnies locales, voulut, par un décret du 6 mars 1911, nationaliser les chemins de fer. Cette fois encore, le gouvernement avait raison en principe, mais il fournissait un aliment aux mécontents, d'autant plus que la décision avait été prise en dehors de l'Assemblée consultative, embryon d'une future Assemblée nationale, qu'on se plaisait sottement à humilier. La rumeur publique accuse la Cour de vendre la Chine aux compagnies étrangères qui devaient construire et exploiter le réseau d'État. La xénophobie instinctive du populaire prend feu. Un minuscule incident, une mutinerie militaire à Hankéou (10 octobre 1911), déchaîne la révolution.

Toute la Chine du Sud, la vraie Chine, hostile de tout temps aux Mandchous, est en quelques jours acquise à la révolte. La Cour est affolée. Pendant un demi-siècle la vieille impératrice régente, Tseu-Hi, avait gouverné d'une main de fer. Cette Frédégonde d'Extrême-Orient, issue comme l'autre d'un milieu inférieur, vendue par son père au gouverneur de Canton et offerte par celui-ci à l'empereur qui en avait fait d'abord sa concubine, puis sa seconde femme après la naissance d'un fils, était morte en 1908. Elle avait laissé le trône à un enfant de trois ans et le pouvoir à un régent incapable, le prince Tchouen, qui n'avait ni caractère, ni intelligence, ni volonté, sauf celle de ruser avec les réformes constitutionnelles promises de mauvaise grâce et amorcées de mauvaise foi. Ce piètre personnage cède sur toute la ligne. Par la « charte impériale » promulguée le 3 novembre, la Chine devient un empire consti-

tutionnel, dont le vrai chef est le Président du Conseil, Yuan Che Kai, qui a des pouvoirs dictatoriaux. Le régent est écarté. L'empereur l'est bientôt à son tour. Il abdique (12 février 1912), en gardant le titre honorifique d'empereur, doté d'une liste civile de 4 millions de dollars.

La Chine est en république. Yuan Che Kai en est naturellement le premier Président, provisoire d'abord, puis définitif (6 octobre 1913). Ce personnage, la seule figure de premier plan que la révolution chinoise ait fait surgir, n'est pas un révolutionnaire. Il met dans sa poche les vrais révolutionnaires comme Sun Yat Sen, le plus marquant de ces déracinés qui ont fini par perdre le contact avec leur pays à force de vivre au dehors. La Chine du Sud est ramenée à l'obéissance. Mais, pendant la Grande Guerre, lorsque le Japon manifeste l'intention de mettre la main sur la Chine en lui imposant les « 21 demandes » du 18 janvier 1915, Yuan Che Kai se laisse persuader que la Chine réclame un empereur et que cet empereur ne peut être que lui. Une convention nationale lui offre le trône (11 décembre 1915), l'ex-empereur se prononce dans le même sens, et il est décidé que le nouveau règne commencera le 1er janvier 1916. Alors les difficultés renaissent. La protestation commence dans le Yunnan et se propage dans le sud, éternel mécontent. La proclamation de l'empire est ajournée, et Yuan Che Kai meurt le 6 juin, d'urémie ou d'autre chose, laissant derrière lui le chaos.

La Chine n'en est pas sortie depuis, d'autant plus que ce chaos est savamment entretenu par la propagande bolcheviste et les rivalités internationales. M. Valentin se garde prudemment de nous prédire quand et comment tout cela finira. C'est un sage.

***

M. Émile Bourgeois est le bienfaiteur de ceux qui s'intéressent à la politique étrangère et la providence de ceux qui en vivent. Le volume qu'il vient de publier, et qui est le quatrième de son *Manuel de Politique étrangère* (Belin), est un répertoire unique et encyclopédique de tout ce qui s'est passé, non pas seulement en Europe, mais dans le monde,

pendant les quarante années qui vont de 1878 à 1919, c'est-à-dire du traité de Berlin au traité de Versailles. Une table des matières alphabétique permet de retrouver dans les quatre volumes tout ce qui a trait à un pays, de sorte qu'il est aussi facile, suivant les besoins, de suivre de bout en bout l'évolution d'une question que le développement de la politique extérieure d'une puissance. Les avantages du manuel et ceux du dictionnaire sont ainsi combinés. Évidemment ce volume de 800 pages compactes ne se dévore pas comme un roman. Le récit n'est pas rectiligne. Les faits importants reviennent dans divers chapitres comme s'aperçoivent, de différents points de vue, les monuments et les sites qui dominent une région. Mais l'essentiel est qu'aucune question ne reste sans réponse à qui se donne la peine de consulter intelligemment l'oracle. M. Bourgeois appelle son ouvrage un manuel, c'est proprement un « guide » ou, pour être tout à fait exact, c'est un manuel pour les professionnels qui en apprécieront la méticuleuse mise au point, et un guide pour les débutants qui ne trouveront nulle part une plus sûre initiation.

La somme de travail que représente un pareil volume fait rêver. La complication du monde va croissant suivant une progression dont le grossissement successif des volumes de M. Bourgeois donne matériellement l'image. Son premier volume, *les Origines*, qui va des débuts de Richelieu à la Révolution, ne compte que 600 pages pour plus d'un siècle et demi. C'est que le monde d'alors, au point de vue politique, se borne encore à l'Europe occidentale. La Russie ne compte qu'au XVIIIe siècle, les questions coloniales ne commencent guère à jouer un grand rôle qu'à la même époque. Le tour du monde, c'est encore le tour d'une demi-douzaine de cours, apparentées depuis des siècles par des mariages entre cousins, et inspirées par des traditions de famille au moins autant que par des préoccupations nationales. L'histoire universelle, c'est à peine l'histoire de la moitié de l'Europe.

Le second volume, *les Révolutions*, va de 1789 à 1830. C'est une période accidentée, qui commence par un bouleversement de la vieille Europe, mais qui finit par sa reconstitution, de sorte qu'une crise inouïe n'aboutit, en matière de politique étrangère, qu'à un retour approximatif aux formes consacrées.

La Sainte-Alliance, c'est le triomphe du conservatisme. La question d'Orient, l'affranchissement des républiques sud-américaines ne font pas beaucoup plus d'effet dans l'Europe de la Restauration que la prise ou la perte de Philipsbourg ou de Brisach au temps de Louis XIV. « Père Joseph, Brisach est à nous, » criait Richelieu aux oreilles de l'Éminence grise agonisante. Et 800 pages sont plus que suffisantes pour épuiser ce sujet qui est plus pathétique, en somme, qu'immense. De Napoléon, vu de loin et de haut, l'œuvre de politique étrangère est aussi éphémère que celle d'Attila.

Le troisième volume, *le Temps présent*, qui va de 1830 à 1878, est un peu plus gros. Le Nouveau Monde y prend sa place, et aussi l'Asie. Nous sommes entrés dans la phase où la politique devient planétaire. Pourtant le centre des intérêts et des influences ne s'est pas déplacé. C'est encore Paris, Londres ou Berlin, qui se disputent la prééminence. L'Afrique n'en est qu'à la période des découvertes, les États-Unis ont été retardés dans leur croissance par la guerre de Sécession, on se demande encore si la modernisation du Japon réussira et beaucoup en doutent pour des raisons qui paraissent plausibles, la Chine est toujours un colosse empêtré de bandelettes ancestrales. Quant à la question d'Orient, elle reste l'échiquier classique où s'exerce l'art discret mais charmant des vieux diplomates.

C'est avec le quatrième volume, celui d'aujourd'hui, que le théâtre des opérations et des préoccupations s'élargit aux limites du monde. Aussi est-il intitulé avec raison : *la Politique mondiale* (1878-1919). Non seulement le théâtre s'est élargi, mais il s'est démocratisé. La politique est encore celle des souverains dans quelques empires à forte contexture monarchique, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Russie; ailleurs, elle est celle des peuples qui ont la prétention ou l'illusion de se gouverner eux-mêmes. Et pour finir, après la Grande Guerre, qui a laissé pantelants et haletants les principaux pays du vieux continent, l'hégémonie passe à la grande république du nouveau monde qui a joué le rôle efficace mais moins épuisant de l'ouvrier de la onzième heure. Ce dernier volume est aussi gros que le précédent pour une période plus courte. Il est surtout plus touffu et il était le plus difficile à faire.

L'auteur sait mieux que personne qu'on ne peut, si près de pareils événements, en retracer qu'une image sujette à revision. Il est pourtant trop modeste quand il qualifie son ouvrage d'essai ou d'ébauche. L'essai est, en bien des parties, définitif, et l'ébauche est aussi poussée que l'état présent de la documentation le permet.

M. Émile Bourgeois n'est pas de l'école historique qui croit que l'histoire ne sert à rien, qu'elle est la recherche pure de la vérité, sans souci et même sans espoir de profit. Il croit fermement qu'on peut trouver et qu'on doit chercher dans le passé des conseils pour l'avenir, que l'expérience n'est pas un vain mot et que la leçon des fautes commises est capable d'en empêcher le retour. C'est ce que pensaient les anciens, c'est ce qu'ont pensé de même des modernes très modernes comme Lavisse, qui proclamait que « la charge principale de l'éducation civique revient au professeur d'histoire » et qui n'estimait pas au-dessous de lui d'écrire des manuels pour l'école primaire. « Je vous envoie, nous écrivait-il en 1912, un tout petit livre qui m'a beaucoup fait travailler. J'ai tâché de rendre intelligible aux bonshommes de dix ans l'histoire de France. » Il s'agissait d'une réédition « considérablement revue et diminuée » de son cours moyen à l'usage des écoles primaires. On voit avec quel souci il s'y était appliqué.

C'est une conception toute naturelle. Quand le peuple est souverain, il faut le mettre en état de l'être intelligemment. Il faut qu'il sache de quoi il s'agit. Les fils de souverains étaient autrefois élevés pour gouverner. On leur enseignait l'histoire moderne et contemporaine pour qu'ils pussent la continuer, tandis que pour les particuliers on insistait davantage sur l'histoire ancienne, d'une valeur éducative plus haute mais moins directe. M. Émile Bourgeois avait cru que son troisième volume, *le Temps présent*, était une conclusion. Mais le temps présent n'est plus celui qui s'arrêtait au traité de Berlin. C'est le monde des traités de Versailles où nous vivons. Des transformations formidables se sont accomplies : quatre empires autocrates et militaristes se sont effondrés (Russie, Allemagne, Autriche, Turquie); l'Europe s'est morcelée en multiples États nouveaux ou ressuscités dont on ne peut comprendre les tendances et les ambitions sans un nouvel

examen de conscience international. C'est pourquoi M. Émile Bourgeois a repris la plume. Son quatrième volume paraît trente-quatre ans après le premier : *grande mortalis ævi spatium*. Ce tiers de siècle comptera dans la mémoire des hommes; il marque un fameux tournant de l'histoire, dont la courbe est encore impossible à calculer.

***

Racine est-il un assassin? A-t-il empoisonné par jalousie la Duparc, la célèbre actrice courtisée de Molière, de La Fontaine, et même du vieux Corneille, dont il était lui-même passionnément épris et aimé? La question paraît absurde, quand il s'agit de l'homme que nous avons si longtemps appelé « le doux Racine », sur la foi des *Mémoires* de Louis Racine, poète médiocre mais fils excellent. Nous savons à présent qu'il en faut rabattre. Le grand tragique était irascible, autoritaire, facilement ingrat, — comme beaucoup d'autres hommes de génie, — et il lui a fallu bien des années de jansénisme pour se corriger. Cependant, de là à commettre un crime, il y a un pas.

M. Henri-Robert, dans la cinquième série de ses *Grands Procès de l'Histoire*, reprend toute cette affaire. Il ne s'agit pas cette fois d'un procès proprement dit comme ceux dont l'éminent bâtonnier a si ingénieusement débrouillé les arcanes dans ses volumes précédents. C'est seulement un procès devant l'opinion, car Racine n'a comparu devant aucun tribunal. Qui donc l'a accusé? Une femme dont le témoignage, à vrai dire, n'a pas en soi grande valeur. C'est la fameuse empoisonneuse, la Voisin, dont le procès fut le grand scandale du grand siècle. Dans un de ses interrogatoires, celui du 21 novembre 1679, elle raconte que « la Duparc devait avoir été empoisonnée et que l'on a soupçonné Jean Racine ». On voit qu'elle n'affirme rien. Elle « présume » cependant que ce bruit n'est pas sans fondement, car on l'a toujours empêchée, « elle, qui était la bonne amie de la Duparc », de la voir pendant sa maladie, et la belle-mère de la Duparc lui a dit que c'était « par ordre de Racine ». De la même source elle tient que Racine avait « épousé secrètement la Duparc »,

et qu'il a également éloigné de la malade sa femme de chambre, Manon, qui était sage-femme comme la Voisin elle-même. Ce témoignage émane d'une accusée qui se sent perdue, et qui essaye de compromettre le plus de grands personnages qu'elle peut, pour diluer sa culpabilité. De plus cette déposition est postérieure de douze ans aux événements, ce qui en rend le contrôle difficile. En outre un seul fait est affirmé directement, le fait que la Voisin n'a pas été admise au chevet de la malade. Le reste est commérage de seconde main. On pourrait donc n'y attacher aucune importance, — encore que les déclarations de la Voisin, d'une manière générale, aient été reconnues exactes toutes les fois qu'on a pu les vérifier.

Mais il y a autre chose. Il y a un document qu'on ne saurait prendre à la légère. C'est le mot adressé à cette occasion, le 11 janvier suivant, par Louvois au magistrat instructeur. « Les ordres du roi pour l'arrestation du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous le demanderez. » On a peine à croire que Louvois ait pu, sans quelque raison, parler si délibérément d'arrêter un poète aussi glorieux, membre de l'Académie, et bien en cour puisqu'il venait d'être nommé historiographe du roi. Soit. N'exagérons pas toutefois la force de cet argument. On arrêta bel et bien, pour la même affaire, le maréchal de Luxembourg, qui était, dans les idées du temps, un personnage autrement considérable que l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque*. Racine ne fut pas arrêté, ce qui est une différence à son avantage. N'empêche qu'on est porté à se demander s'il n'y avait pas quelque chose de louche dans son dossier pour que Louvois ait pu envisager une pareille mesure.

Boileau nous met sur la voie. A un curieux qui l'interrogeait, après la mort de Racine, sur les amours du poète avec la Duparc, il révéla que la Duparc était morte en couches. Personne n'avait jamais dit de quoi elle était morte. On commence à comprendre. Racine, qui était évidemment pour quelque chose dans cette maternité, veille de près la Duparc et ne veut pas que la nature de son mal soit connue. Il écarte soigneusement la Voisin et la Manon dont le coup d'œil professionnel eût été difficile à tromper. Pourquoi ce mystère? Ce n'est pas l'enfant qu'on veut cacher, — il n'en

est pas question, — c'est la grossesse. Ne manquerait-il pas un mot au témoignage de Boileau? La Duparc n'est pas morte en couches, mais en fausse-couche. Et cet accident n'est peut-être pas aussi naturel qu'il eût été honnête qu'il le fût. La Duparc était veuve, actrice en vue, danseuse à la mode. Une grossesse lui était triplement importune. On voit quel rôle Racine a pu jouer. Ce n'est pas certes celui que lui prête la Voisin, c'en est un autre encore assez délicat pour qu'on pût songer à lui demander quelques explications.

M. Henri-Robert voit ici « la clé du mystère », et son argumentation est pour le moins troublante. Mais c'est aller un peu loin après cela que de rattacher à l'inquiétude que cause à Racine cette vieille histoire sa résolution de quitter la scène, de faire une fin, de devenir un père de famille bourgeois et respectable, comme on se crée un alibi. C'est deux ans avant la déposition de la Voisin qu'il a pris ce parti. Ne lui prêtons pas une prévoyance qui confinerait à la préméditation. Son cas psychologique est plus simple et plus honorable. Au tournant de la quarantaine, — il avait alors trente-huit ans, mais on était moins longtemps jeune alors, — il s'est dégoûté de la vie et des femmes de théâtre. Les leçons de ses premiers maîtres ont repris le dessus. Il avait oublié la Duparc pour la Champmeslé, mais, quand s'amortit le feu de la jeunesse, des souvenirs remontent qu'on se plaisait à croire abolis. Et si ces souvenirs sont de ceux que la mort de la Duparc pouvait évoquer, ils expliquent un renoncement que le pauvre Pradon serait insuffisant à justifier tout seul. Ils expliquent aussi le rigorisme dont fit preuve désormais Racine à l'égard du théâtre. On ne l'y revit jamais. Si sa femme n'a jamais lu ses pièces, dites-vous bien que Racine eût été le dernier à l'y engager.

A. ALBERT-PETIT

LE PARLEMENT

ET

LES PLEINS POUVOIRS

La vie du ministère Briand-Caillaux aura été brève. Il s'est présenté devant les Chambres le 29 juin, et le 17 juillet, les députés, lui refusant les délégations qui lui paraissaient nécessaires pour tenter un rétablissement de nos finances, il démissionnait.

M. Briand, tandis qu'il formait son dernier cabinet, n'avait pas eu besoin d'user des qualités de finesse et de pénétration qu'on lui connaît, pour démêler que l'essentiel était alors de s'adjoindre un ministre des finances, jouissant d'un assez grand prestige, d'une autorité suffisante pour choisir, dans le plan qui allait lui être livré par les Experts, les mesures les plus propres à assurer le salut du franc, et pour les appliquer immédiatement, sans permettre aux parlementaires de les discuter indéfiniment, de les amender et de les dénaturer au gré des partis ou des préférences électorales. Tous les esprits réfléchis, et même beaucoup d'autres, se trouvaient d'accord sur ce point. Le problème qui se posait devant le Président du Ministère en formation, celui qu'il allait falloir poser devant les Chambres, était un problème d'autorité.

Autorité et compétence financière, le président, très suggestionné, dit-on, par l'Élysée, pensa à M. Caillaux.

Ce fut son erreur et il n'est pas inutile de la mettre en évidence, non certes pour requérir une fois de plus contre M. Caillaux, mais pour ne point laisser fausser les données du pro-

blème et le sens du vote qui renversa le ministère. La personnalité de M. Caillaux a joué un rôle trop prépondérant dans cette circonstance pour qu'il soit permis de dire que la Chambre a condamné un système et des méthodes d'autorité en refusant sa confiance au gouvernement. Il suffit d'examiner le scrutin du 17 juillet pour se rendre compte que le ministère a été renversé par les socialistes, autoritaires jusqu'à prêcher la dictature du prolétariat, mais qui ne veulent de pleins pouvoirs que pour eux-mêmes, et par un grand nombre de députés de la droite, qui ne cessent de réclamer un gouvernement fort, mais qui ne mettent pas leur foi dans le sénateur de la Sarthe...

Il est enfantin de croire que nous pouvons tout d'un coup faire abstraction du passé d'un homme dans le jugement que nous portons sur lui, et bien plus encore dans les sentiments qui nous conduisent à lui accorder ou à lui refuser notre confiance. Que nous le voulions ou non, quand M. Caillaux monte à la tribune comme on monte sur le théâtre, quand il y exhibe un personnage tout entier voulu et composé à la manière d'un acteur, une ombre plus réelle se dessine derrière lui : le Caillaux aux actes ambigus, au langage cynique, l'ambitieux possédé de l'ardeur de faire parler de lui, d'arriver à tout prix, à l'extraordinaire. Sous la contrainte qu'il s'impose, percent sa turbulence et son impétuosité. La manière qu'il a de bomber le torse, les *je, je, je* qui sortent à tout moment de sa bouche, tous ses réflexes trahissent un personnalisme presque maladif.

L'afflux du sang sous ce crâne rose, entre les visages mats de ses collègues, décèle sans doute on ne sait quelle puissance radio-active, un potentiel qui s'exerce abondamment sur son entourage, une volonté toujours tendue. Mais cette volonté qui servit si magnifiquement le personnage lui-même et lui permit un incroyable rétablissement de sa fortune, « l'égocentrisme » de M. Caillaux, lui laisse-t-il la faculté de la mettre au service du salut public? Grand artiste en intrigues et en influences, on ne l'a jamais vu tout à fait étonnant qu'au milieu des machinations et dans son âpreté à conquérir le pouvoir. Agitateur, frondeur, factieux, il est incomparable. Ministre, homme d'État, qu'a-t-il donné? Ne se targuait-il pas jadis auprès de quelques conservateurs d'avoir ruiné

l'impôt sur le revenu en le présentant aux Chambres? N'est-ce pas lui qui, ministre, en 1900, déclarait à M. Monniot : « Il faut que la France s'habitue à être une puissance de second ordre ». Pascal disait : « Il y a des mots déterminants et qui éclairent toute l'âme! » Ceux-là jettent un jour singulier sur le caractère de cet étrange Président du Conseil, sur l'emploi qu'il est prêt à faire de son énergie et de sa ténacité. La témérité même, qui fait le fond de sa nature et qui dans son jeu personnel a mis de tels atouts, ne semble pas correspondre au courage de l'homme d'État, qui est fait de bon sens et de clairvoyance réunis.

Sainte-Beuve, dans l'admirable portrait qu'il a tracé du cardinal de Retz, écrit qu'il était de « ceux en qui l'humeur domine le caractère ». Ce trait ne s'applique-t-il pas exactement à notre ministre des Finances, qui possède, comme l'avait jadis remarqué Barrès, plus d'un point de ressemblance avec ce Retz, dont Sainte-Beuve dit encore : « L'amour de son plaisir, l'intrigue pour l'intrigue, le goût des déguisements et des mascarades, un peu trop de Figaro, si je puis dire, gâtaient le sérieux et rompaient dans la pratique la suite des desseins que son beau et impétueux génie était d'ailleurs si capable de concevoir. Maintes fois, il le reconnaît lui-même; il manquait de bon sens dans les déterminations, et il est des circonstances où il se reproche de n'en avoir pas eu *un grain*; il était sujet à des éblouissements, à des coups d'imagination dont savent se préserver les hommes de qui la pensée doit guider et gouverner les empires. »

Il est évident que tous ceux qui sont enclins à retrouver M. Caillaux dans ces coups de plume, devaient être peu disposés à lui donner un blanc-seing pour traiter des affaires de la France...

Reste, il est vrai, pour nous persuader et conquérir nos suffrages, la question de compétence financière. Évidemment M. Caillaux sait infiniment de choses que le vulgaire des politiciens ignore. Lesquelles? Celles qui font l'objet du difficile concours auquel on se présente pour devenir inspecteur des finances. M. Caillaux fut un brillant, un incomparable inspecteur des finances. Mais sait-on ce que c'est aujourd'hui

qu'un parfait inspecteur des finances? C'est l'homme le plus habile à prendre l'argent de la nation pour le faire entrer dans les caisses de l'État; c'est le fonctionnaire qui a si bien étudié les ressources de la matière imposable qu'il en tire le maximum de ce qu'elle est capable de donner, c'est l'homme adroit et renseigné qui peut guider tour à tour le législateur et les agents du fisc pour tondre de plus près le contribuable, l'habile opérateur qui devant la révolte du citoyen se rebellant contre les exagérations de l'impôt sur le revenu, saura céder dix sur ce point pour prendre vingt sur l'impôt cédulaire. Ajoutez à ces déformations professionnelles la nature propre d'un personnage comme M. Caillaux et vous risquez d'aboutir à une sorte de sadisme fiscal, dont on avouera qu'il n'est pas de nature à rassurer les Français persuadés que l'impuissance où nous nous trouvons de réparer les pertes de la guerre et de reconstituer nos richesses parties en fumée, vient précisément de cette sorte d'hypertrophie de l'État et de sa tendance à tout absorber!

Ainsi composée la personnalité de M. Caillaux dominait cependant celle de la plupart de ses collègues au Parlement, et ses défauts et ses désordres, qui en d'autres temps l'eussent marqué plus défavorablement encore, se perdaient dans l'espèce de confusion générale où nous sommes tombés. Beaucoup de ceux qui le jugeaient aussi défavorablement, étaient prêts cependant à lui faire crédit et l'attendaient à l'œuvre.

Ses débuts furent mauvais. Dans la hâte avec laquelle il frappa le gouverneur de la Banque de France et ses collaborateurs on vit à la fois une impatience déplaisante d'exercer son autorité et l'indice d'une politique alarmante. L'arrivée de certains financiers étrangers en France, confirma ces inquiétudes, et une question posée par M. Tardieu au Président du Conseil, le jour même où le ministère se présentait devant les Chambres, les polarisèrent si bien, que le cabinet trébucha dès son premier pas et faillit tomber à cet instant.

Ensuite on perdit du temps. Le rapport des experts fut publié. Son principal défaut était de renfermer des contradictions. Le gouvernement hésita à choisir, tergiversa, donna l'impression d'être vacillant; et ce qu'on lui eût peut-être accordé dès le premier jour, s'il l'eût réclamé avec énergie,

et dans le premier choc du danger, on prit peu à peu la résolution de le lui refuser. Chacun arrêta ses positions et s'y fortifia. L'opposition nationale jugea la ratification des accords de Washington impossible, et l'ouverture de crédits à l'étranger, formule du gouvernement, plus dangereuse que les emprunts à long terme recommandés par les experts. Les intrigues allèrent leur train. M. Caillaux tint à montrer qu'il n'était point un danger pour la République. Il revint sur certaines de ses affirmations. Il se laissa prendre en flagrant délit de contradiction avec lui-même. Il essaya de prouver au Parlement que les pouvoirs qu'il réclamait n'étaient pas des pouvoirs. Il chercha à obtenir de l'adresse ce qu'on avait cru qu'il imposerait par la fermeté. Il négligea de se servir de cette force occulte, qui est en lui, de ce potentiel qui se dégage à certains instants de sa personne, pour n'user que de ces moyens parlementaires, à la portée de tous les politiciens, et le Parlement se leva contre lui...

On vit M. Herriot descendre du fauteuil présidentiel, troquer son habit officiel contre son bourgeron de travail, et monter à la tribune pour défendre la constitution à laquelle il avait été le premier à porter un coup fatal en prenant la tête du mouvement qui chassa M. Millerand de l'Élysée.

Rien de plus différent de ce svelte et désinvolte Caillaux que cet Herriot épais et mastoc. M. Herriot à la tribune, c'est le maçon acharné à gâcher de ses larges mains le mortier humanitaire. Il ne construira rien avec ce mauvais ciment mais il en étouffera ses adversaires.

Sa grandiloquence par cette chaude journée de juillet a quelque chose de pénible. Elle sonne faux. Porte-t-elle? Une partie des propres troupes de M. Herriot s'étonne et désavoue. Seuls les socialistes manifestent leur approbation. A eux seuls et à quelques personnages ministériels, M. Herriot arrive à faire croire que la République est en péril!

M. Briand répond sans flamme. Mais ce que ce vieux routier parlementaire met en évidence avec une netteté parfaite, c'est l'impossibilité de tirer nos finances du péril qu'elles courent par ce qu'il appelle le jeu normal du mécanisme parlementaire. Il faut échapper aux discussions. Il faut une procédure à la fois plus ferme et plus souple. Il faut plus d'initia-

tive, plus d'aisance pour le chef responsable. Il lui faut aussi plus d'autorité. Mais très adroitement le Président fait remarquer au Parlement que, s'il adopte la procédure qui lui est proposée, « loin de porter atteinte à son prestige, elle est plutôt de nature, s'il s'y associe de bon cœur, à l'affermir ». En matière de conclusion, M. Briand, qui garde toujours le souci de ménager l'avenir, et de s'assurer en cas d'échec une rentrée possible, déclare : « Nous venons dire à cette Chambre : « Nous pensons que seule la procédure que nous proposons permet d'entreprendre et de réussir l'œuvre de salut public. Nous avons la conviction, nous républicain, qu'en nous permettant d'agir, non seulement vous ne nuirez pas à l'institution républicaine, mais que vous la renforcerez aux yeux du pays. »

M. Louis Marin répond au Président du Conseil que ses amis de droite trouvent exorbitante et disproportionnée la délégation qu'on leur demande. Il ajoute que l'espèce de défaitisme financier, dont le gouvernement fait preuve en cherchant uniquement l'appui de l'étranger pour opérer la stabilisation du franc, achève de le détourner de donner sa confiance au ministère. Il est applaudi par la majorité de la Chambre.

Un système qui consiste pour éviter la faillite de l'État à proposer un concordat aux créanciers, mais qui établit que seuls les créanciers français verront leurs titres réduits, les créanciers étrangers devant être payés intégralement, peut-il rallier les suffrages des représentants de la nation française?... Non!

Dès lors, le sort du cabinet est décidé et quelque habileté de prestidigitateur qu'apporte M. Caillaux à esquiver ce côté gênant de la question, le ministère est condamné. Par 288 voix contre 243 la Chambre se prononce contre lui.

***

Jusqu'ici rien que de logique et de prévu dans la suite des événements. On peut les déplorer; on ne peut pas en être surpris.

Où la surprise commence, c'est quand on voit M. Herriot chargé de constituer le nouveau cabinet. On se demande

dans quel cercle magique les mauvais génies qui poursuivent la ruine de la France nous ont enfermés pour qu'à M. Briand ne puisse succéder que M. Herriot...

Le 17 juillet, le Président de la Chambre n'a même pas entraîné le vote de la majorité de son groupe. Il s'est rallié à la méthode socialiste, il a accepté le prélèvement sur le capital, et la Chambre s'est prononcée nettement contre une pareille doctrine!...

M. Caillaux avait à la confiance publique des titres contestables, mais M. Herriot? C'est une défiance absolue, totale, qu'inspire son passé. C'est un paradoxe que reparaisse au pouvoir dans un pareil moment l'homme qui a porté au crédit de la France l'atteinte la plus cruelle qu'on puisse imaginer en faussant les bilans de la Banque, en lui demandant d'émettre de nouveaux billets tandis qu'il jurait « qu'il aimerait mieux se couper le bras que de prêter la main à l'inflation ». On croit rêver quand on voit le négociateur des Chequers, qui a tout abandonné des droits de la France, chargé de réagir contre le défaitisme financier où M. Caillaux semblait se laisser aller, et recevoir la mission de tenir tête aux gens qui veulent notre or, à ceux qui poursuivent notre asservissement économique!

A la seule approche de M. Herriot et de son équipe, la livre fait un bond de quarante points! Réponse immédiate du pays au défi qu'on lui jette, témoignage irrécusable de la méfiance générale qui entoure ce personnage, M. Herriot est seul à ne pas se rendre compte de son immense impopularité. L'infatuation est la forme péjorative de la foi. M. Herriot a foi en lui-même à un degré presque délirant. C'est souvent le péché des hommes qui se sont faits eux-mêmes, à force de travail et de courage. Ils s'imaginent que rien ne peut résister à leurs violents acharnements; et, comme ces gaillards qui se jettent à l'eau pour apprendre à nager, s'ils ne se noient pas, barbottent abondamment. M. Herriot a cru qu'il lui suffirait de paraître, avec son sourire bon enfant, sa pipe au coin des lèvres, pour pacifier l'Europe! Son expérience manquée ne lui a point donné de la sagesse ni de la modestie, mais de l'amertume. Le voilà maintenant persuadé que d'un coup de sa puissante épaule, il va remettre d'aplomb nos finances en déséquilibre!

Cordial, notre Premier proclame son intention de grouper autour de lui, pour le salut du franc, toutes les compétences, toutes les bonnes volontés : il va faire un ministère d'union nationale... Il l'a fait. Mais les intentions de M. Herriot, sa cordialité et sa bonhomie sont sophistiquées comme le pain, comme l'alcool, comme tous les produits d'aujourd'hui. On ne peut admettre une seule de ses affirmations sans une préalable analyse. Son ministère d'union nationale est nettement cartelliste, et lui-même M. Herriot a pris soin de le placer sous le haut patronage de M. Léon Blum!

Premier conseil de cabinet; et nous apprenons que M. Herriot, que sa conscience a dressé contre les projets dictatoriaux de M. Briand, contre les empiètements de M. Caillaux, demandera, oh timidement, et d'une façon détournée, au Parlement non certes des « pleins pouvoirs », mais des « libertés » pour son gouvernement!

Il ne faut pas en vouloir de ce « retournement » au bon M. Herriot. La situation n'a pas été changée par son discours, ni par le vote de la Chambre. Le problème se pose devant M. de Monzie comme il se posait devant M. Caillaux; c'est, nous l'avons dit, un problème d'autorité. M. de Monzie a déclaré « qu'il lui serait impossible d'aboutir sans avoir toute latitude pour agir ». M. Herriot n'échappe pas au dilemme présenté à la Chambre par M. Briand : « Sacrifier quelques-uns des mécanismes parlementaires, ou sacrifier le salut de l'État ». Félicitons M. Herriot de préférer le salut de l'État, et de brûler, chef de gouvernement, ce qu'il adorait, président de la Chambre.

Mais les « pleins pouvoirs », ou « toutes les libertés » pour opérer le prélèvement sur le capital, sous l'œil de Moscou, cela devient singulièrement grave! Si la question de personne a joué pour M. Caillaux, comment ne jouerait-elle pas, quand il s'agit de M. Herriot? Le pays est en émoi!

Quand les Chambres convoquées par dépêche se réunissent le 21 juillet à cinq heures, le sort du Cabinet semble déjà décidé. Lorsque le Vice-Président en exercice donne la parole à M. Herriot pour une communication du gouvernement, pas un applaudissement ne s'élève, et c'est dans un silence glacial que monte cette voix profonde et nuancée qui a soulevé tant

de bravos dans cette même assemblée. La « déclaration » n'est qu'une déclamation. Elle est gonflée de nobles sentiments, mais vide de sens. La Chambre l'écoute froidement, et les interpellateurs demandent à M. de Monzie de donner des éclaircissements et d'apporter des renseignements plus précis sur les projets du Cabinet.

Hélas! M. de Monzie n'a qu'une indication précise à donner à la Chambre : c'est que les caisses du trésor sont vides et que, pour ne pas fermer les guichets de l'État le lendemain, il faut voter d'urgence un projet préparé par M. Caillaux. Il consiste à remettre à la Banque les derniers dollars de l'emprunt Morgan, qu'elle convertira en nouveaux billets. Dernier coup porté à la réputation de M. Caillaux, mais qui ne sauvera pas M. de Monzie de la nécessité d'expliquer à la Chambre par quel plan il remplacera celui des experts!

M. de Monzie parle d'un vieux projet qui lui est cher, qu'il est allé rechercher dans ses cartons : l'emprunt forcé. Il parle de la création de nouveaux monopoles. M. de Monzie a de l'éloquence, mais elle ne rassure pas!

Par 290 voix, contre 237, la Chambre refuse de s'associer à un ordre du jour de confiance, présenté par M. Cazal et quelques-uns de ses collègues. M. Herriot va porter sa démission à l'Élysée, sous les huées de la population parisienne massée autour du Palais Bourbon.

La voie semble ouverte à un ministère d'union nationale qui puisera dans la confiance populaire assez d'autorité pour permettre à de vrais financiers de reconstruire notre crédit. Des débats qui ont amené les deux crises que nous venons d'analyser, il est apparu que la restauration de nos finances est d'une part un problème scientifique et d'administration, une œuvre compliquée qu'une assemblée comme notre Chambre est incapable de mener à bien, et d'autre part un problème d'autorité qui requiert un gouvernement muni de pouvoirs exceptionnels et jouissant d'un vrai prestige.

Toutes les nations européennes ont plus ou moins senti que le régime parlementaire, qui a ses avantages dans des temps calmes, qui donne aux peuples l'illusion précieuse de la liberté, demeure impuissant quand il s'agit de dominer des crises comme celle que nous traversons. A mesure qu'elles

ont été plus gravement touchées par les difficultés financières ou sociales, elles ont eu recours à des dictatures avouées ou déguisées. Elles ont investi leur gouvernement d'un pouvoir plus étendu. La France devra suivre en cela le mouvement général des autres peuples européens. Si, comme l'a très bien fait ressortir M. Briand, le Parlement ne veut pas tomber dans une déconsidération totale, absolue, il devra dans un temps très proche donner à un gouvernement animé par le sentiment du bien public, les moyens d'agir, de sauver notre pays et toute l'architecture sociale au milieu de laquelle nous vivons.

IGNOTUS

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La dépréciation et la revalorisation du mark allemand, et les enseignements de l'expérience monétaire allemande, par **André Fourgeaud** (Payot).

Jamais l'expression classique : « cet ouvrage vient à son heure » ne s'est mieux appliquée qu'au livre de M. Fourgeaud, en ce mois de juillet 1926 où Paris commence à prendre les habitudes des villes d'Europe centrale vers 1922, où le passant, l'homme de la rue, celui qui n'a pas la moindre économie dans ses tiroirs ni le moindre titre en banque, s'arrête devant les succursales des établissements de crédit, pour savoir où en est la livre, la *valuta* comme on disait à Budapest ou à Berlin, — où le tailleur des boulevards fait deux prix de ses complets, l'un à l'usage des Français, l'autre à l'usage des étrangers, — où les notions de stabilisation, de consolidation, de revalorisation sont devenues à ce point familières au public que les caricaturistes et les chansonniers s'en inspirent. L'expérience allemande est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons. Elle a été plus complète qu'ailleurs, et le redressement du mark très rapide. Mais en réalité les phénomènes qui la caractérisent ont été ceux que l'on constate dans l'évolution de toutes les monnaies avariées; ils se sont toutefois trouvésd émesurément grossis, et c'est pour cela qu'ils sont si instructifs. Ce livre fait justice de la légende qui veut que la chute du mark ait été une tactique de l'État allelmand pour se dérober aux charges des réparations. En réalité, dit l'auteur, « le mark a subi l'inéluctable enchaînement des lois monétaires contre lesquelles se sont brisés les efforts répétés de l'État »... « La chute de la devise allemande a été d'abord très lente, si lente que l'État a cru pouvoir la maîtriser à son gré..., » mais « dès que le mark eut dépassé une certaine vitesse de chute, les amplitudes de sa dépréciation prirent des proportions telles qu'il devint radicalement impossible de remonter le courant qui entraînait la devise allemande vers son destin ». L'auteur estime que dans ces cas les interventions de l'État n'aboutissent qu'à atténuer et à ralentir la marche des phénomènes, et que parfois même elle accélère ceux qu'elle voudrait ralentir. La double dépréciation du mark, avec toutes ses conséquences, usure rapide des fonds de roulement dans le commerce interne, dislocation des budgets familiaux et des budgets publics,

aurait été causée par la suppression de l'agio et les multiples interventions du législateur. Ces interventions violentes et continues, inconnues au temps des assignats, et qui sont de règle dans les pays modernes à monnaie dépréciée, permettent de dire que l'évolution normale des phénomènes est contrariée de ce fait et que les problèmes qui se posent ne sont que de pseudo-problèmes.

Dans une première partie, consacrée à l'étude des manifestations et des répercussions de la dépréciation du mark, l'auteur a classé matériaux et observations; l'interprétation de ces faits, leur discussion, fait l'objet de la seconde partie. La troisième partie retrace les étapes de la revalorisation du mark. La conclusion rapproche les deux cas cliniques du franc et du mark et en tire des enseignements qui n'ont jamais été plus utiles. Les recettes pratiques qu'il dégage pour la France sont d'abord la nécessité de l'action et non de la discussion : « Agir est le fait d'un seul : *il faut, comme en Allemagne, investir un technicien, nanti d'idées précises et saines sur les questions économiques en général et monétaires en particulier, de pouvoirs dictatoriaux.* Il faut lui adjoindre une commission *extra-parlementaire* des économies, nantie elle aussi des pleins pouvoirs. » Il rappelle qu'en Allemange, où l'organisation administrative centralisée était récente, moderne, presque neuve, il fut possible de récupérer ainsi 434 millions de mark-or, et il se demande la somme que l'on trouverait en réorganisant la désuète administration française, qui, depuis l'an VIII, s'est surchargée de presque autant d'excroissances parasitaires que les institutions de l'ancien régime. On redoute, dit-il, la crise d'assainissement; elle est de toute façon inévitable, mais elle ne devient dangereuse que lorsqu'elle fait suite à une dépréciation complète, comme celle du mark « qui a ruiné et desséché le pays ». Il serait à souhaiter que parmi les ministres des Finances qui se succèdent sur un rythme accéléré, un grand nombre ait lu et médité ce volume, et y ait puisé la force de décision qui, aux heures critiques, sut inspirer un Schacht en Allemagne ou un Rasin en Tchécoslovaquie.

Description du Ciel, par **André Danjon** (Rieder).

La Bibliothèque générale illustrée s'est donnée comme tâche de présenter sous une forme pratique et élégante, dans chacun de ses volumes, un exposé aussi complet et aussi à jour que possible d'une grande question que le public cultivé ne peut ignorer. Ce qui distingue cette collection des recueils antérieurs c'est la qualité de sa présentation typographique, et c'est la part faite à l'illustration documentaire. Dans cette *Description du Ciel* confiée à M. Danjon,

astronome à l'Observatoire de Strasbourg, une première partie d'une centaine de pages environ est réservée au texte : un texte très clair et nourri qui donne les résultats si abondants acquis depuis une trentaine d'années en astronomie, en astronomie stellaire surtout et en physique solaire. La deuxième partie est formée de planches commentées, qui reproduisent les photographies les plus belles prises dans les grands observatoires d'Europe et du Nouveau Monde. Signalons entre autres les photographies des taches solaires prises à Meudon et au Mont Wilson, celles de la Lune, si étranges (*Archimedes Mare Serenitatis*), celles des principales planètes, et surtout celles des grandes nébuleuses aux noms mythologiques et légendaires, les Pleiades, les amas X et H *Persei*, *Pegasus*, *Coma Berenices*, — qui donnent à qui les regarde l'illusion d'une belle nuit d'été loin de Paris.

Les grandes Régions de la France,
par **Emmanuel de Martonne** (Payot).

C'est en géographie surtout que l'illustration photographique est indispensable; elle seule peut évoquer dans leur richesse de détails les contrastes d'aspects d'un pays. De là cette heureuse initiative de M. Emmanuel de Martonne, de donner une description de la France sous forme d'une collection d'albums composés des vues les plus caractéristiques de chaque région : rien que des paysages, sites naturels, plaines monotones quand la monotonie est le trait dominant, villes dont l'emplacement est expliqué par d'admirables vues d'avion, prises spécialement sur les indications de l'auteur : que l'on se reporte ainsi dans les deux premiers albums (région méditerranéenne, Cévennes et Causses) aux vues de l'embouchure du Var, de Monaco, du port de Marseille, d'Aigues-Mortes. Les notices placées en tête de chaque album donnent une orientation générale qui permet de situer chaque vue dans son cadre. Chaque vue est accompagnée d'un commentaire mettant en valeur les faits les plus saillants. De tels documents s'adressent aux touristes autant qu'aux géographes.

Histoire de l'Europe contemporaine. T. II,
par **Charles Seignobos** (Colin).

Le deuxième volume de l'Histoire classique de M. Charles Seignobos, rééditée et poussée jusqu'à 1914, vient de paraître. Elle est consacrée à l'Allemagne, l'Autriche, les Pays scandinaves, la Russie, l'Empire ottoman, les Balkans, et se termine par des chapitres profondément remaniés, ceux qui traitent des organismes et des partis

internationaux, l'Église, le socialisme, la politique internationale, jusqu'au déclenchement de la guerre mondiale.

Une Éducation paroptique. La découverte du monde visuel par une aveugle, par **Leïla Holterhoff, Heyn** et **René Maublanc** (N. R. F.).

On se rappelle les discussions que provoqua dans le monde scientifique officiel le petit livre de Jules Romains sur la *vision extra-rétinienne et le sens paroptique*. M. le professeur Georges Dumas publia à ce propos ici même un article plein de faits et d'une verve réjouissante sur l'impossibilité de bander hermétiquement les yeux d'un « sujet ». Sans se laisser arrêter par ces hostilités et ces préventions, un disciple de Jules Romains, M. René Maublanc, agrégé de philosophie, a tenté l'éducation visuelle d'une aveugle, madame Leïla Holterhoff Heyn, frappée de cécité complète depuis l'âge de un an et demi. Il a pu — c'est du moins ce qu'affirment dans ce petit livre l'expérimentateur *et le sujet* — il a pu lui faire acquérir des éléments indiscutables de vision, lui apprendre à distinguer la lumière, les couleurs, les formes, les signes d'écriture. Cette éducation paroptique a duré huit mois. Si la méthode employée peut être reprise à loisir, non plus par des examinateurs ironiques, décisifs et pressés, mais par des savants de bonne volonté, si les résultats décrits ici peuvent être reproduits, M. René Maublanc aura apporté la preuve expérimentale de la vision extra-rétinienne. Il indique dès maintenant les conséquences non seulement pratiques (il met en garde les aveugles contre de trop grands espoirs) mais philosophiques de cette découverte, notamment par les modifications qu'elle apporte aux théories présentes sur la formation de l'idée d'espace, la construction du monde visuel, et le régime de la conscience. Une bibliographie complète le livre, ainsi qu'un résumé des objections faites par les adversaires de Jules Romains avant les expériences que M. Maublanc regardent comme décisives.

J. POIRIER

***

La princesse Belgiojoso, par **A.-Augustin Thierry** (Plon).

Une héroïne digne de Stendhal, cette *principessa* qui se donna tout entière à la politique et à l'amour. Deux occupations qu'il est malaisé — qu'il serait peut-être vain — de séparer l'une de l'autre dans sa vie. Quand une jolie femme embrasse avec ardeur

une cause politique, les sentiments, l'admiration qu'elle inspire ont plus d'importance que ses actes mêmes. L'essentiel est que dans l'esprit des mâles son agréable apparence — la sienne et celle de quelques-unes de ses sœurs — se confonde avec la cause qu'elle défend. Voilà du symbolisme efficace et pratique.

La princesse Belgiojoso était née Trivulce. Sa mère « veuve de bonne heure d'un époux brutal et point regretté » s'était remariée avec le marquis Visconti d'Aragona, un des champions de l'indépendance italienne. Aussi la jeune fille, élevée au milieu des professions de foi et des conspirations patriotiques, ne rêvait-elle que destruction de la Sainte-Alliance et unité italienne. Le prince Belgiojoso qu'elle épousa en 1824 était, comme les Visconti, anti-autrichien farouche et l'on eût pu favorablement augurer d'un ménage où les deux époux devaient communier en une même haine. Il faut croire que ce sentiment-là ne suffit pas à créer l'union. La jeune princesse dut bientôt se séparer d'un mari trop volage et, comme elle avait le goût de l'effet théâtral, elle crut bon de porter quelque temps le deuil de l'infidèle. Les complots absorbèrent alors son activité. Elle s'était fait recevoir *jardinière*, c'est-à-dire qu'elle s'était affiliée au carbonarisme. Travestie en lazzarone elle prêchait la bonne parole dans les rues de Milan et maniait le couteau, le cas échéant, avec beaucoup d'intrépidité. La Révolution des Légations en 1831 lui fournit l'occasion d'exercer en pleine lumière son activité : le chancelier Metternich sut apprécier, faut-il croire, le rôle qu'elle assuma dans ce mouvement, puisqu'il exigea son arrestation. La jeune princesse, informée à temps, parvint à s'enfuir et à gagner la France.

A Paris elle joua d'abord l'exilée misérable et reçut amis et curieux dans une mansarde, puis elle s'installa dans un hôtel du faubourg Saint-Honoré, dont elle fit tendre de noir presque toutes les pièces, « une série de catafalques », disait Gautier. Les hommes politiques, les écrivains accoururent. On parlait révolution et littérature au milieu des draperies de deuil. De temps en temps un cœur flambait. On sait que Musset fut du nombre des victimes et qu'il quémanda avec une conviction triste des faveurs qui lui furent refusées. On eût apprécié quelques détails sur cet épisode, mais M. A.-A. Thierry ne s'y arrête point. Mignet, qui fut plus heureux que le poète, n'est l'objet, lui aussi, que d'une simple mention.

C'est que la plus grande partie de cet ouvrage est consacrée à l'historien Augustin Thierry que la princesse installa chez elle (rue de Courcelles, puis à Montparnasse, dans les demeures où elle se fixa, après avoir quitté l'hôtel du faubourg Saint-Honoré). Le rôle de protectrice, de « sœur », qui fut le sien fait honneur à

la femme : Augustin Thierry était aveugle. Veuf depuis quelque temps, il se trouvait fort désemparé. Nul doute que la princesse ne lui ait inspiré un sentiment des plus vifs; quant à elle, elle s'en tint à l'amitié. M. A.-A. Thierry publie dans son ouvrage une très curieuse correspondance qui se poursuivit, durant de longues années, entre son aïeul et la princesse. Celle-ci, à partir de 1844, fut le plus souvent, en effet, éloignée de Paris, où Augustin Thierry était retenu par son infirmité. A Locate, dans son domaine de Lombardie où elle se rendit d'abord, nous la voyons, durant quelques mois, tout occupée à organiser un phalanstère. La joie que lui procure cette grave occupation est presque enfantine. En 1847 la princesse revient à la grande politique : elle se rend en Angleterre pour déterminer Disraeli à soutenir la cause italienne. Vaine tentative; mais Louis-Napoléon, qu'elle rencontre là-bas, accueille ses idées avec enthousiasme.

En 1847 elle fait un voyage triomphal en Italie. A Rome, à Naples, on l'accueille comme une héroïne nationale. La *Gazetta italiana* qu'elle a fondée à Paris et que l'on a fait circuler sous le manteau en Italie a beaucoup contribué à cette popularité. En 48, quand une révolution éclate dans le Piémont, elle lève un petit corps de volontaires napolitains et gagne Milan. Mais les Autrichiens sont vainqueurs et la princesse doit prendre la fuite. La police perquisitionne dans son domaine et découvre un cabinet secret, attenant à la chambre de la princesse, où repose le corps embaumé d'un homme revêtu d'un habit de soirée... C'est une histoire d'amour étrange et macabre. Lors de son retour en Italie, la princesse s'était éprise du jeune Gaetano Stelzi, le précepteur de ses enfants, jeune premier très romantique et poitrinaire. En 1847 Stelzi est mort, mais la princesse n'a pas voulu se séparer de lui. Elle a fait mettre des pierres dans son cercueil et confié le cadavre à d'habiles préparateurs.

Tandis qu'on commente à Milan cette stupéfiante trouvaille, la princesse fait voile vers l'Orient. Elle séjourne quelque temps à Athènes, puis débarque à Constantinople. Elle acquiert un vaste domaine en Cappadoce. La voilà transformée en fermière. Ses lettres à Augustin Thierry sont pleines de grands projets agricoles. Mais la fièvre du mouvement la reprend, elle part pour Jérusalem, voyage en Syrie. Elle écrit, pour la *Revue des Deux Mondes* des impressions de voyage, des contes, recueille des réfugiés italiens, fait de l'élevage, puis se lasse de tout cela et veut retourner dans sa patrie. Mais il lui faut tout d'abord prêter serment de fidélité au gouvernement autrichien qui a confisqué ses biens. Elle hésite longtemps, puis soudain, cédant à l'insistance de ses amis, se décide... Après quelques mois de séjour en France elle regagne Locate.

Nous sommes en 1856. Elle a cinquante-deux ans. Elle rêve encore de jouer un grand rôle politique. Mais Cavour se méfie d'elle et la tient à l'écart. Elle trompe son ennui en groupant dans son salon des écrivains, des artistes, des hommes politiques... et des aventuriers. Puis elle connaît la grande joie de voir son pays libéré, joie qu'éteint trop vite une vieillesse douloureuse et cruelle. Durant ses dernières années, celle qui avait été la « parfaite », « l'incomparable » beauté, l' « adorée » de tout un peuple marche pliée en deux. Son visage est déformé, secoué de tics... Elle « achève de mourir » en 1871.

On lira avec intérêt la vie de cette curieuse héroïne romantique que tant de grands rêves hantèrent. Le livre de M. A. Thierry est solidement documenté. On regrette seulement que l'attention donnée à l'épisode Augustin Thierry, d'ailleurs curieux, ait fait reléguer dans l'ombre maints importants chapitres de la vie de l'héroïne.

Rien que la Terre, par **Paul Morand** (Grasset).

Je sais quelques lecteurs pour qui *Rien que la Terre* a été une déception. Ils ne retrouvaient plus « leur » Morand, car sur la foi de deux livres plus ou moins judicieusement interprétés il a été décidé que Morand serait à jamais l'homme des notations surprenantes, des métaphores poivrées, du jazz-band, du viol dans les bars, des hors-d'œuvre vitriolés. J'avoue que, au contraire, ayant lu *Rien que la Terre*, le talent de Morand m'apparaît grandi : nous ne le connaissions encore que par des pochades de génie, par de prodigieux instantanés, nous percevons aujourd'hui quelque chose de plus profond et qui donne une plus large valeur humaine à ses écrits antérieurs : une sorte d'âpre inquiétude philosophique, un lourd sentiment d'angoisse en face des immenses points d'interrogation que pose la vie.

Il y a chez cet écrivain un puissant esprit d'anticipation, assez libre et audacieux pour qu'on soit tenté parfois — injustement — de le confondre avec le goût de la mystification. Morand souffre de sentir la terre trop petite. Intelligence divinatrice d'un demain où l'avion aura tué le mystère de la distance. D'ailleurs la blague ne répugne point à Morand : elle lui vient assez naturellement aux lèvres devant les thèmes qui exciteraient chez d'autres le lyrisme. Clairvoyance, ironie naturelle et une certaine sécheresse. Une phrase dont on a cru qu'elle nous conduirait vers un rêve finit en cabriole.

Morand a, en un bref instant, l'intelligence d'un pays, d'une ville. Tous les voyageurs reconnaissent l'exactitude de sa première vision. En un tour d'horizon, il a dégagé les motifs linéaires

les plus frappants, les plus belles couleurs. Il trouve des images qu'on n'oublie plus et auxquelles on rendra cet éclatant hommage de les vulgariser; en une page il nous montre un pays que de lourds volumes n'avaient pas réussi à nous faire voir. Captivant, il joue avec le monde qu'il démonte et avec son propre jeu qu'il désarticule, prestidigitateur dont on ne peut se lasser d'admirer l'habileté.

Un pays que Morand a décrit, on dirait qu'il ne peut réserver à notre intelligence de profonde surprise. Point de traits faussés, d'oublis. Mais il est vrai aussi qu'une page de Morand ne s'empare pas de notre cœur comme peut le faire un passage de Loti. Si Morand a une défaillance, je veux dire si un regret, une nostalgie le touche, il note, puis passe, dédaignant d'amonceler les mots qui nous eussent ému à notre tour.

Rien que la terre est le récit du tour du monde qu'il vient d'accomplir. Une série de tableaux aux contours nets. C'est d'abord l'Amérique rapidement traversée « en séton » (tout à l'heure l'arc japonais sera « traversé comme une flèche »), puis le Pacifique, le Japon, la Chine. Morand a senti toute l'ampleur du danger jaune. Comme tous ceux qui reviennent de là-bas, il insiste sur la redoutable évolution de l'Orient, sur le poids de la massue chinoise avec laquelle Moscou voudrait nous assommer. Chang-Haï, la grande ville cosmopolite de la Chine, la ville de l'or, l'a séduit : il en a rapporté des croquis inoubliables. Puis voici Macao, la vieille ville portugaise, aux « maisons à arcades bleu lessive, framboise, vert d'eau, servies comme des glaces assorties », Macao qui serait presque une cité morte sans les cafés et les maisons de jeux... De Bornéo Morand n'a aperçu qu' « une côte gluante, sinistre, lentement colmatée, boue sans nom, grasse d'infusoires ». Passé Singapore et son étonnant « bestiaire » (c'est le plus grand marché de bêtes fauves du monde), on aperçoit les îles aux nids d'hirondelles, où les oiseaux construisent leur abri avec leur salive, une salive « pareille au blanc d'œuf et au fil d'araignée, extrait de tout ce que la mer contient de plus riche et de plus exquis..., extrait d'alcyon, confiture de tempête... » Sur le Siam nos lecteurs connaissent déjà les impressions de Morand. Passent ensuite le Cambodge, Ceylan, l'Océan Indien, Djibouti..., la Crète...

Toutes ces images sont hautement colorées, saisissantes. Nous devrons les fixer dans notre mémoire, sur notre carte du monde. Images de dernière heure qui font souvent comprendre le passé... Le plus étrange est que Morand déclare n'aimer point les voyages, mais seulement le mouvement. C'est qu'il feuillette l'univers en amateur curieux, qui cherche la distraction de son esprit et le repos dans l'agitation. Il n'est point de pays, d'être auquel, même pour

un temps, il croie se donner tout à fait. Toujours, il sait qu'il se prête.

Le pauvre Désir des Hommes,
par **Dominique Dunois** (Calmann-Lévy).

Il n'y a pas de doute : en écrivant le conte qui a donné son nom au recueil de nouvelles, en tête duquel il se trouve placé, madame Dominique Dunois a visé particulièrement notre sexe, dont toutes les manifestations amoureuses — chacun est disposé à le reconnaître — ne sont pas également plaisantes. Un certain Sébastiani, qui a conquis la gloire en écrivant *Mère crucifiée*, *Amante douloureuse*, etc., a gagné à distance — la célébrité a des avantages pratiques — le cœur d'une jeune femme. Confiante en la beauté d'âme de son idole, elle vient à Sébastiani, disposée à tous les abandons. Lui, tout d'abord, ne demande qu'à en profiter, puis bientôt — et sans vouloir même recueillir les premiers bénéfices de l'aventure — fait volte-face. Il a peur des ennuis, des complications. C'est un « phare », auquel le rôle de don Juan ne convient pas. Meurtrie, privée des rêves d'amour auxquels elle s'était complue, la femme exhale son ressentiment et l'orgueil blessé, l'amour bafoué lui inspirent d'assez émouvantes imprécations, durant l'énoncé desquelles Sébastiani demeure fort penaud. Sans doute ce grand homme — nous voulons bien croire sur parole qu'il s'agit d'un grand homme — n'a aucune raison d'être fier du rôle qu'il a joué dans cette aventure, mais sa nigauderie finale nous semble un peu excessive. On dirait d'un petit garçon qui s'est fait « pincer » chipant des confitures. Dominique Dunois, voulant nous montrer qu'un homme d'une haute intelligence peut être maladroit, mufle et obtus, lorsqu'il est engagé dans certaines affaires dites de cœur, eût dû se donner un peu moins de facilités dans sa démonstration.

Ce récit assez faible est suivi de contes excellents, traités dans une tout autre manière. *Régina Gogry*, la *Tête de Vache*, l'*Impossible Évasion*, etc..., nous ramènent à cette vie des humbles, des simples que madame Dunois sait observer avec une clairvoyance singulière. Déjà dans l'*Épouse*, elle nous a donné, de ce point de vue, la mesure de son talent. Autant elle nous semble embarrassée avec son génial Sébastiani et ses fausses complications psychologiques et sentimentales, autant elle est à l'aise avec ses bourgeois de province et ses marchandes de poisson. Cela n'a rien qui doive attrister madame Dunois : un artiste qui réussit les paysans en vaut un autre qui triomphe dans les portraits de grandes dames. Régina Gogry, vendeuse de marée, est une belle figure et

qui eût fait honneur aux meilleurs écrivains de l'école naturaliste. Attirée secrètement par la laideur et l'horreur, madame D. Dunois réserve aujourd'hui ses meilleures couleurs aux spectacles que le commun juge le moins séduisants. Cette Gogry est une sorte de monstre et l'on fait connaissance, en la quittant, avec une vieille tête de vache remplie de vers qui est magnifiquement écœurante... Ce goût du réalisme n'exclut pas d'ailleurs un invincible idéalisme. Les personnages laids et misérables ont, généralement, dans les contes de D. Dunois, de belles âmes. Tel un héros romantique le nègre Doudou est opprimé et bon. Les mauvais « blancs » se rient de sa peau noire, mais le cœur du bon nègre est proche de l'âme de Dieu. Madame Dunois a trop de goût pour insister sur ces antithèses mais il est certain qu'elles la séduisent. *Ame de Chiffonnière, Carabi,* l'*Impossible Évasion* ne permettent pas d'en douter. Il appartient aux cœurs généreux de choisir cette voie, mais une saine prudence conseillerait de ne pas s'y engager trop avant.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES D'ANATOLE FRANCE

ONT PARU :

TOME I. — **ALFRED DE VIGNY. — LES POÈMES DORÉS. — IDYLLES ET LÉGENDES. — LES NOCES CORINTHIENNES.**
Avec un portrait d'ANATOLE FRANCE, par **Edgar Chahine,** gravé sur bois par **Hoffmann,** et les compositions de **Maxime Dethomas,** gravées sur bois par **Gasperini.**

TOME II. — **JOCASTE ET LE CHAT MAIGRE.**
Compositions d'**Emilien Dufour,** gravées sur bois par **A. et P. Baudier.**

LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD.
Compositions de **Xavier Prinet,** gravées sur bois par **J. Malcouronne.**

TOME III. — **LES DÉSIRS DE JEAN SERVIEN.**
Illustrations de **E. Dufour,** gravées sur bois par **Malcouronne.**

LE LIVRE DE MON AMI.
Illustrations de **André Marty,** gravées sur bois par **Jean Vital Prost.**

TOME IV. — **NOS ENFANTS. — BALTHASAR.**
Illustrations de **Edy Legrand,** gravées sur bois par **Paul et André Baudier.**

TOME V. — **THAIS.**
Bois gravés originaux de **Carlègle.**

L'ÉTUI DE NACRE.
Bois gravés originaux de **Roubille.**

TOME VI. — **LA VIE LITTÉRAIRE.**
Bois gravés originaux de **Louis Caillaud.**

Un vol. in-8 sur papier vélin du Marais. **35** fr.
CHAQUE TOME SE VEND SÉPARÉMENT

Il a été tiré des *Œuvres complètes d'Anatole France* 1500 ex. numérotés au Tome Ier, in-4° écu, sur papier de Hollande Van Gelder à la forme, filigrané de la signature d'Anatole France, gravures sur fond teinté. Ces exemplaires comprennent une suite de gravures sur Chine.

Souscription à l'œuvre complète — Chaque tome : **150** fr.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber - PARIS (9e)

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES. .	106 »	54 »	28 »

Pour l'étranger, voir les prix indiqués à la page 2.

LA LIVRAISON — 240 pages — **7** francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.